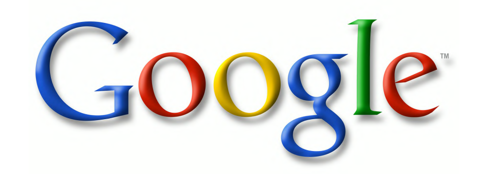
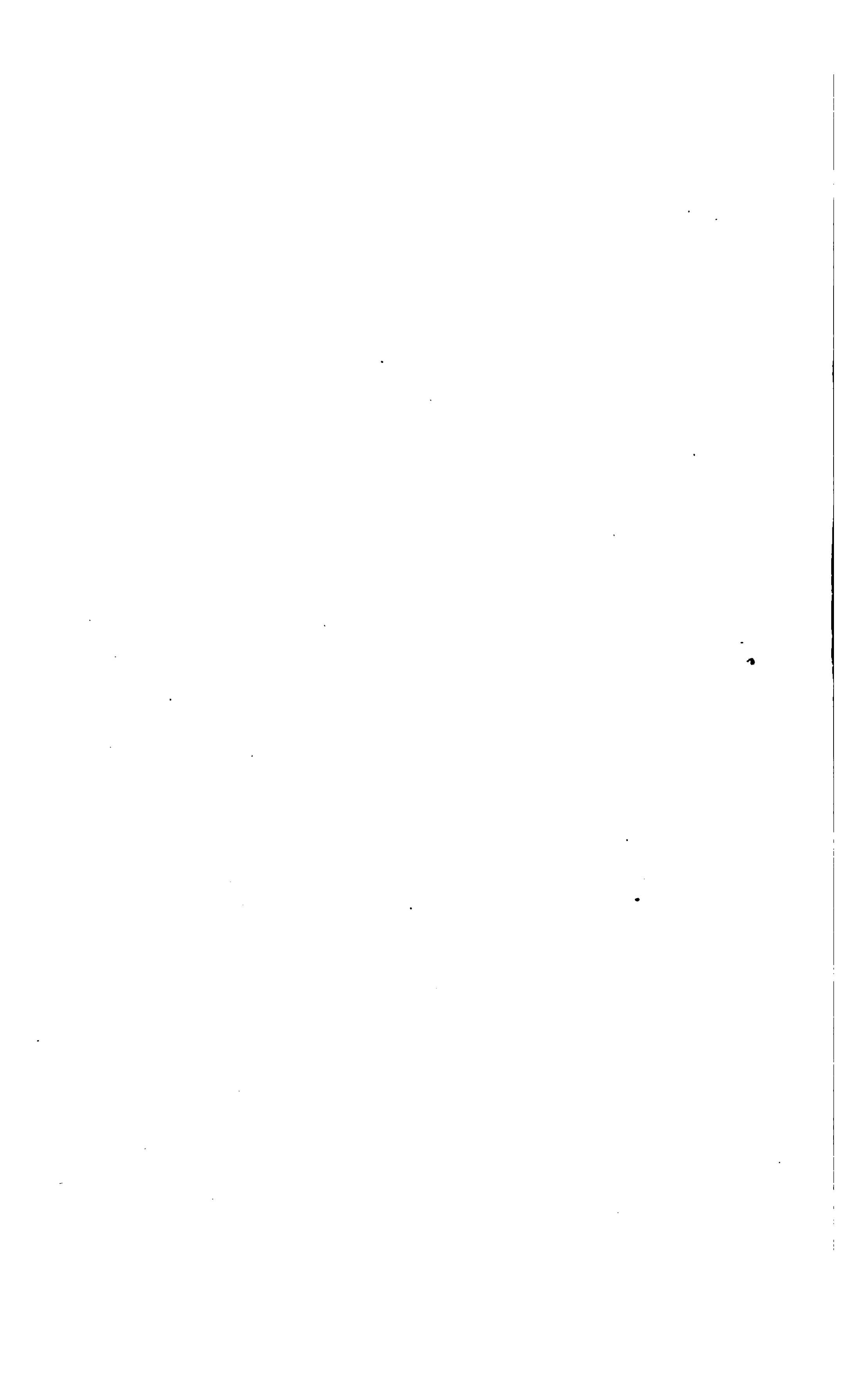




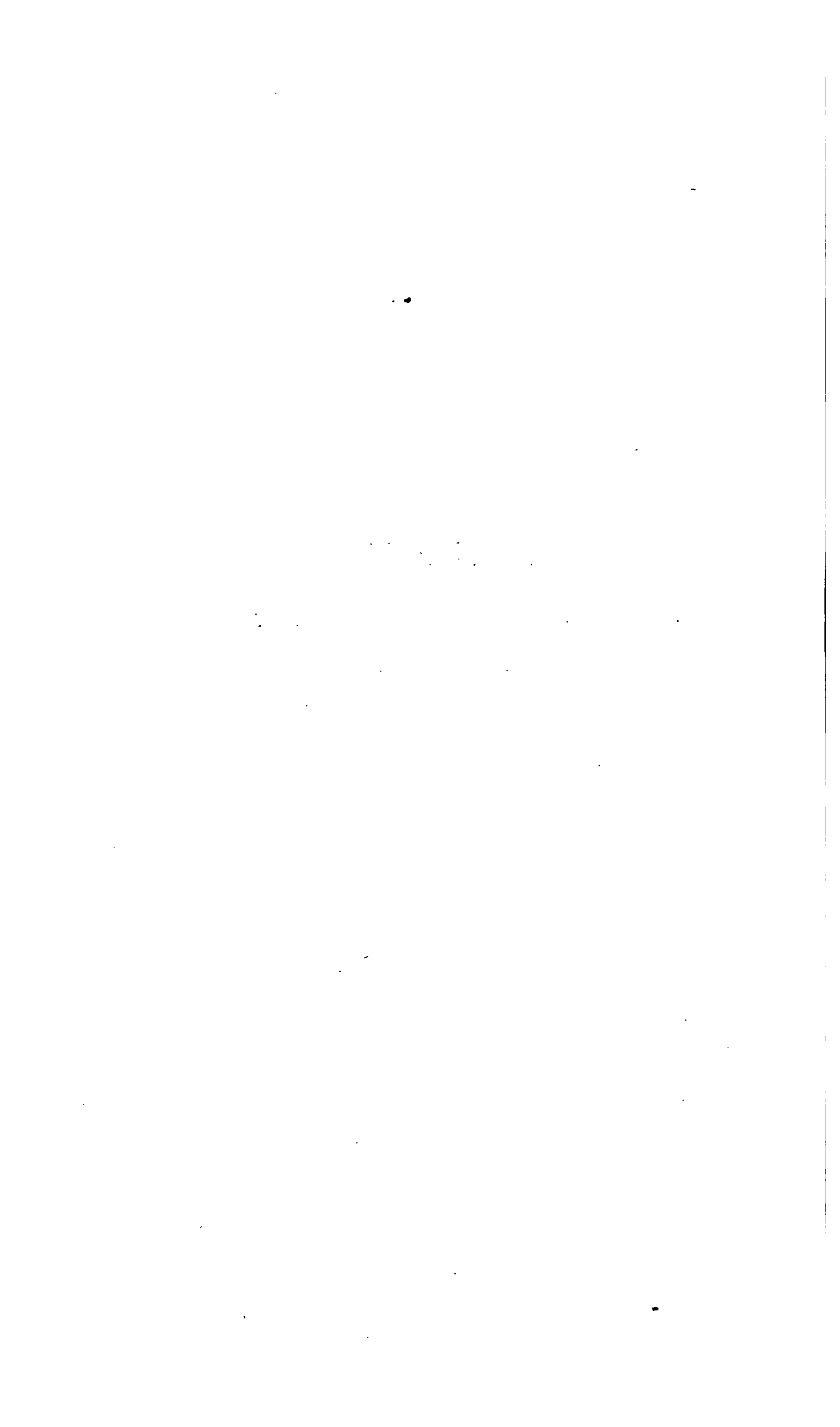

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST



ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON



ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

Procès-verbaux + mémoires.

ANNÉE 1885



BESANÇON

IMPRIMERIE DODIVERS ET Cie, GRANDE-RUE, 87.

1886

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

ANNÉE 1885.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 8 janvier 1885.

Etaient présents : MM. Pingaud, *président;* le comte Beneyton, Besson, Blanc, l'abbé Chatelet, Ducat, Estignard, l'abbé Faivre, Gauthier, le marquis de Jouffroy, de Piépape, le marquis Terrier de Loray, le chanoine Suchet, *secrétaire-adjoint.*

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 1884 est lu et approuvé.

Le secrétaire-adjoint communique à l'Académie une lettre du président de la *Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise,* annonçant l'envoi, à l'Académie de Besançon, des publications faites par cette commission, et sollicitant l'échange. Accordé.

M. Blanc lit une intéressante notice sur M. Mallard, associé correspondant de l'Académie, décédé à Dijon. Il fait ressortir le mérite de ce correspondant comme écrivain et surtout comme artiste dessinateur. Cette notice sera insérée dans le volume de 1884.

M. l'abbé Chatelet rend compte du premier fascicule d'un grand ouvrage illustré, l'*Histoire des évêques de Bâle*, publiée par Mgr. Vautrey, associé étranger de l'Académie. Dans cette notice, M. Chatelet rappelle les relations qui unissaient l'ancien diocèse de Bâle

avec celui de Besançon, et montre tout l'intérêt que l'ouvrage de Mgr. Vautrey présente pour l'histoire de notre province.

M. Estignard donne lecture d'une étude complète et fort curieuse sur l'œuvre du sculpteur Auguste Clésinger et sur la vie si mouvementée de cet artiste franc-comtois. Clésinger a été un artiste de talent, d'un mérite incontestable, mais ses œuvres se ressentent des agitations de sa vie. M. Estignard a vivement dessiné cette figure originale. Clésinger a laissé un grand nombre de statues remarquées, mais n'a presque rien fait pour son pays natal, d'où il a été presque toujours absent. Cette lecture, écoutée avec un vif intérêt, a été retenue pour la prochaine séance publique.

M. le commandant de Piépape a lu une gracieuse pièce de poésie intitulée : *Les patineuses du marais de Saône*, qui est également retenue pour la séance publique.

M. le secrétaire-adjoint dépose le tableau des candidatures.

La séance est levée.

Le Président, L. PINGAUD. — *Le Secrétaire-adjoint,* J.-M. SUCHET.

Séance du 22 janvier 1885.

Etaient présents : MM. PINGAUD, *président;* le comte BENEYTON, le chanoine BERGIER, BESSON, BLANC, le docteur DRUHEN, le docteur COUTENOT, DUCAT, ESTIGNARD, l'abbé FAIVRE, GAUTHIER, GUICHARD, le marquis DE JOUFFROY, le docteur LEBON, DE PIÉPAPE, le docteur SANDERET DE VALONNE, le chanoine SUCHET, le marquis TERRIER DE LORAY, VUILLERMOZ; le comte DE VAULCHIER, *secrétaire perpétuel.*

Le procès-verbal de la séance du 8 janvier 1885 est lu et adopté.

M. Guichard donne lecture d'une notice sur notre regretté confrère M. Tripard. Cette notice, qui a vivement touché la compagnie, sera insérée au volume de 1884.

M. le Président lit un travail remarquable intitulé *Jean De Bry et l'Académie de Besançon.* Ce travail sera lu à la séance publique.

M. le chanoine Suchet propose que la collection de nos Mémoires soit reconstituée dans la bibliothèque de l'Académie. Cette proposition est adoptée et son auteur chargé de son exécution.

Sur la proposition de M. Druhen, la Compagnie décide qu'une

affiche apposée sur les murs de la ville, suivant l'ancien usage, annoncera la prochaine séance publique.

M. Gauthier rappelle l'article du règlement prescrivant la célébration d'un service pour les membres de la Compagnie décédés dans le courant de l'année 1884. Ce service sera célébré le lendemain de la séance publique, à 8 heures, à la cathédrale; les membres de la Compagnie seront convoqués par lettres spéciales.

Le Secrétaire perpétuel présente le rapport sur les titres des candidats aux places d'associés correspondants.

Sont élus membres de la Commission des publications : MM. Gauthier, Mairot, Mieusset, chanoine Suchet et Tivier.

L'Académie fixe le programme de la séance publique.

La séance est levée.

Le Président,	*Le Secrétaire perpétuel,*
L. PINGAUD.	C. DE VAULCHIER.

Séance publique du jeudi 29 janvier 1885.

Etaient présents : MM. PINGAUD, *président;* Mgr. FOULON, directeur-né. MM. le comte BENEYTON, le chanoine BERGIER, le comte DE CHARDONNET, l'abbé CHATELET, le docteur COUTENOT, le docteur DRUHEN, DUCAT, ESTIGNARD, l'abbé FAIVRE, GAUTHIER, le marquis DE JOUFFROY, le docteur LEBON, MICHEL, MIEUSSET, DE PIÉPAPE, le chanoine SUCHET, VUILLERMOZ; le comte DE VAULCHIER, *secrétaire perpétuel.*

Les lectures suivantes sont faites :

1° Discours de M. le président Pingaud.

2° *Le Respect,* discours de réception, par M. le comte Beneyton.

3° Réponse de M. le Président.

4° *Clésinger,* par M. Estignard.

5° *Le Cardinal de Bonnechose magistrat à Besançon* (de Mgr Besson), par M. le chanoine Suchet.

6° *Les patineuses du marais de Saône,* poésie, par M. de Piépape.

A l'issue de la séance, l'Académie a élu, 1° dans la classe des associés correspondants franc-comtois, M. Marlet (Adolphe), ancien conseiller de préfecture; 2° dans la classe des associés cor-

respondants, M. Taine, de l'Académie française, ancien professeur au lycée de Besançon.

Le Président,	*Le Secrétaire perpétuel,*
L. PINGAUD.	C. DE VAULCHIER.

Séance du 19 février 1885.

Etaient présents : MM. le docteur COUTENOT, *vice-président;* le comte BENEYTON, BESSON, le comte DE CHARDONNET, l'abbé FAIVRE, GAUTHIER, GUICHARD, le marquis de JOUFFROY, MAIROT, le chanoine SUCHET; le comte DE VAULCHIER, *secrétaire perpétuel.*

Le procès-verbal des séances des 22 et 29 janvier est lu et adopté.

M. Gauthier lit le rapport de la Commission des finances pour la vérification des comptes de 1884 et la préparation du budget de 1885.

Comptes de 1884.

RECETTES.

En caisse au 1er janvier 1884	2.551 fr.	35
Rentes sur l'État	2.605	»
Allocation du Conseil général	500	»
Cotisations	680	»
Droit de diplôme	30	»
Vente de bulletins	142	»
Intérêts de banque	56	05
Total	6.564 fr.	40

DÉPENSES.

Pension Suard	1.800 fr.	»
Frais d'administration	111	75
Séances publiques	124	20
Concierge	70	»
Imprimerie, note Dodivers	1.449	»
Total	3.554	95
En caisse au 31 décembre 1884	3.009	45
Total égal	6.564 fr.	40

L'Académie approuve les comptes du trésorier et lui vote des remerciments.

La Commission propose ensuite le projet de budget suivant qui est adopté par la Compagnie.

RECETTES.

En caisse au 31 décembre 1884	3.009 fr.	45
Arrérages de rentes	2.605	»
Allocation du Conseil général	500	»
Cotisations	680	»
Recettes extraordinaires	100	»
Total	6.894 fr.	45

DÉPENSES.

Pension Suard	1.800 fr.	»
Prix des concours	700	»
Frais d'administration	270	»
Concierge	70	»
Bulletin de 1884	1.450	»
Tome VIII des documents inédits	1.300	»
Plaque commémorative de Charles de Bernard	70	»
Reliquat	1.234	45
Somme égale	6.894	45

La Commission des finances exprime le vœu qu'aucune dépense ne soit désormais définitivement votée sans que M. le Trésorier ait été consulté et ait déclaré la dépense compatible avec l'équilibre du budget.

M. Gauthier communique à l'Académie des lettres de l'abbé Lebœuf, un des fondateurs, au siècle dernier, de la science archéologique ; la Commission des publications sera consultée au sujet de cette communication.

M. Beneyton présente à l'Académie un manuscrit intitulé : *Ce qui s'est passé à Besançon de* 1612 *à* 1723 ; le renvoi à la Commission des publications est également ordonné.

La séance est levée.

Le Vice-président,
Dr Coutenot.

Le Secrétaire perpétuel,
C. de Vaulchier.

Séance du 19 mars 1885.

Etaient présents : MM. Pingaud, *président;* Baille, Besson, le comte de Chardonnet, Ducat, Estignard, l'abbé Faivre, le marquis de Jouffroy, le docteur Lebon, de Piépape, le docteur Sanderet de Valonne, le comte de Soultrait, le chanoine Suchet, le marquis Terrier de Loray, Tivier; le comte de Vaulchier, *secrétaire perpétuel.*

Le procès-verbal de la séance du 19 février est lu et adopté.

M. le docteur Lebon donne lecture d'un travail intitulé : *Souvenirs des ambulances de la guerre de* 1870-1871. Cette lecture, plus anecdotique que médicale, intéresse vivement l'assemblée.

M. le comte de Soultrait présente sur l'abbaye de Montbenoît un travail important où l'histoire, l'art et l'archéologie sont traités avec compétence. L'auteur devant prochainement quitter Besançon, l'Académie, qui perd en lui un de ses membres les plus savants et les plus sympathiques, lui témoigne ses regrets par l'organe de son Président.

L'Académie décide que les bibliothèques des villes de Gray et de Salins recevront désormais notre bulletin annuel.

La séance est levée.

Le Président,	*Le Secrétaire perpétuel,*
L. Pingaud.	C. de Vaulchier.

Séance du 16 avril 1885.

Etaient présents : MM. le docteur Coutenot, *vice-président;* le chanoine Bergier, l'abbé Chatelet, le comte de Chardonnet, le marquis de Jouffroy, de Piépape, le chanoine Suchet, le marquis Terrier de Loray, Tivier ; le comte de Vaulchier, *secrétaire perpétuel.*

Le procès-verbal de la séance du 19 mars est lu et adopté.

M. le Président donne lecture, au nom de M. Beneyton, d'une jolie fable, qui est écoutée avec un vif intérêt.

M. de Piépape communique une autre pièce de poésie : *Le Franc-Tireur,* souvenir touchant des guerres de 1870 et 1871.

M. Girardot, pensionnaire Suard, qui justifie jusqu'à présent le

choix de l'Académie, demande à être recommandé à Paris à un correspondant qui puisse, au besoin, lui donner ses encouragements et son appui. M. Coutenot et M. Tivier écriront à M. Weil, ancien membre de l'Académie, pour lui demander son bienveillant concours.

La séance est levée.

Le Vice-Président,	*Le Secrétaire perpétuel,*
Dr Coutenot.	C. de Vaulchier

Séance du 21 mai 1885.

Etaient présents : MM. Pingaud, *président;* le chanoine Bergier, l'abbé Chatelet, le comte de Chardonnet, l'abbé Faivre, Gauthier, Mieusset, de Piépape, le docteur Sanderet de Valonne, Tivier, Vuillermoz.

En l'absence de M. le Secrétaire perpétuel et de M. le Secrétaire adjoint, M. le Président invite M. Gauthier à prendre place au bureau.

M. Gauthier donne lecture d'une lettre de M. Jean Petit offrant à l'Académie deux maquettes des bustes de Jules Quicherat et de Francis Wey (tous deux membres correspondants de la Compagnie), qu'il vient d'exécuter pour l'Etat et pour la bibliothèque publique de Besançon. Des remerciments seront adressés à M. Petit.

M. Tivier notifie à la Compagnie une réponse adressée par M. Weil, membre de l'Académie des Inscriptions, qui accepte d'être à Paris, correspondant du pensionnaire Suard, M. Girardot. Remerciments.

M. le Président lit au nom de l'auteur, M. le docteur Meynier, membre honoraire, les premières pages d'un travail intitulé : *Comment le fief de Moutjoie devint fief d'Empire.* Ce travail est la préface d'un volumineux recueil de chartes extraites du *Cartulaire de Neuchâtel.*

M. le Président communique le complément de l'étude qu'il a lue à la séance publique de janvier sur Jean De Bry et la restauration de l'Académie. Cette lecture, dont les éléments sont empruntés la plupart aux archives de la Compagnie, rétablit sous son véritable jour une des étapes les plus intéressantes de l'histoire de l'Académie, celle où grâce à l'initiative du secrétaire perpétuel Droz, puis du chanoine Grappin, le rétablissement du premier corps

savant de la province s'accomplit avec l'assentiment de l'Etat, sans que l'ingérence officielle modifiât les statuts essentiels d'une société dont l'indépendance restera toujours la plus chère tradition. Cette lecture, écoutée avec le plus vif intérêt, est renvoyée pour ordre à la Commission des publications.

M. Gauthier donne lecture d'une courte notice sur l'église romane de Courtefontaine (Jura), remontant au dernier quart du XIIe siècle, et communique les plans et dessins de ce curieux édifice, resté intact. Le texte et le plan, corollaire indispensable d'une lecture archéologique, sont renvoyés à la Commission des publications.

Une pièce de vers de M. Marlet, membre correspondant, composée à propos de l'inauguration du chemin de fer d'Ornans, termine la séance et est renvoyée à la Commission des publications.

La séance est levée.

Le Président,
L. PINGAUD.

Pour le Secrétaire perpétuel,
JULES GAUTHIER.

Séance du 18 juin 1885.

Etaient présents : MM. PINGAUD, *président;* l'abbé CHATELET, le docteur COUTENOT, ESTIGNARD, l'abbé FAIVRE, MIEUSSET, DE PIÉPAPE, le marquis TERRIER de LORAY ; le chanoine SUCHET, *secrétaire-adjoint.*

Les procès-verbaux des séances des 16 avril et 21 mai sont lus et adoptés.

Le secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre de M. Papillon, vice-président de la Société archéologique de Vervins (Aisne), qui propose l'échange des publications de cette société avec le bulletin de l'Académie. Cet échange aura lieu à dater du Bulletin de 1884.

M. le Président donne lecture de deux pièces de vers de M. Thuriet, associé correspondant (une épitre et une chansonnette); ces deux pièces sont renvoyées à la Commission des publications.

Il est procédé à l'élection des commissions des concours de poésie et d'histoire. MM. Tivier, Mieusset et de Piépape sont nommés membres de la Commission de poésie ; MM. Gauthier, de Loray et Estignard sont élus membres de la commission d'histoire. Les travaux envoyés à l'Académie pour ces concours sont remis à MM. les membres élus.

M. le Secrétaire-adjoint achève la lecture du mémoire de M. le docteur Meynier, sur la baronnie de Montjoie, commencée dans la séance précédente. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des publications.

M. de Piépape donne lecture d'un travail intéressant sur le comte de Saint-Germain et le prince de Montbarrey. Cette lecture ne comprend que la première partie de ce travail, dont la seconde partie sera communiquée à l'Académie dans une séance ultérieure. Les exemplaires du Bulletin de 1884 sont déposés dans la salle. MM. les membres présents sont invités à prendre leurs exemplaires.

La séance est levée.

Le Président, L. Pingaud. *Le Secrétaire-adjoint,* J.-M. Suchet.

Séance du 16 juillet 1885.

Etaient présents : MM. Pingaud, *président;* le chanoine Bergier, l'abbé Chatelet, le docteur Coutenot, Gauthier, le marquis de Jouffroy, Michel, Mieusset, de Piépape, Vuillermoz ; le chanoine Suchet, *secrétaire-adjoint.*

Le procès-verbal de la séance du 18 juin est lu et adopté.

M. le président présente à l'Académie le recueil complet des publications de la Société archéologique de Vervins. Il est décidé qu'on enverra à cette société les Bulletins annuels, à dater de 1876.

Sur la demande de M. Duvernoy, bibliothécaire de Montbéliard, il est décidé qu'on enverra à la bibliothèque de cette ville la collection des Bulletins à dater de 1850, et les quatre derniers volumes des documents inédits, les trois premiers étant presque épuisés.

Un membre demande où en est la question de la plaque commémorative qui doit être placée sur la maison où est né Charles de Bernard. Il est convenu qu'on priera M. l'architecte Ducat de faire ses diligences pour que cette plaque soit placée le plus tôt possible.

M. le Président donne ensuite lecture de son travail sur Victor Hugo qui est retenu pour la séance publique.

M. le marquis de Loray lit son rapport sur le concours d'histoire

et M. Mieusset celui sur le concours de poésie. Ces deux rapports sont retenus pour la séance publique.

M de Piépape donne lecture d'une pièce de poésie de M. le comte Amédée Beneyton qui est renvoyée à la Commission des publications.

Il est arrêté que la séance publique aura lieu le 30 juillet, et qu'on demandera pour cette séance la salle de la mairie.

La séance est levée.

Le Président, L. Pingaud. — *Le Secrétaire-adjoint,* J.-M. Suchet.

Séance publique du 30 juillet 1885.

Etaient présents : M. Pingaud, *président;* Mgr. Foulon, directeur-académicien-né; M. Bruand, maire de Besançon, académicien-né; MM. le chanoine Bergier, le docteur Coutenot, le docteur Druhen, Ducat, Gauthier, Guichard, le docteur Lebon, Mairot, Michel, Mieusset, de Piépape, le marquis Terrier de Loray, Vuillermoz; le chanoine Suchet, *secrétaire-adjoint.*

Les lectures suivantes ont été faites:

1° *Victor Hugo,* par M. Pingaud, président.

2° *Rapport sur le concours d'histoire,* par M. le marquis de Loray.

3° *Le comte de Saint-Germain,* par M. de Piépape.

4° *Rapport sur le concours de poésie,* par M. Mieusset.

5° *Poésie,* par M. Thuriet.

M. le Président a proclamé les noms des concurrents que l'Académie a jugés dignes d'être récompensés, savoir : 1° Pour le concours d'histoire, une médaille de quatre cents francs a été accordée à M. de Lurion pour son mémoire sur la *Chambre des comptes de Dole;* une médaille de cent francs à M. Poly, pour son mémoire sur *la campagne de César contre Arioviste;* une mention honorable à M. Henri Stein pour la *Vie d'Olivier de la Marche,* et une mention honorable à M. Dubois pour son mémoire sur *l'Instruction primaire* de 1600 *à* 1789 *en Franche-Comté;* 2° pour le concours de poésie, une médaille de cent francs a été accordée à M. Dominique Martin pour sa pièce sur *Lacuzon,* et une mention honorable à M. Tavernier pour son *Éloge de Perraud.*

A l'issue de la séance, l'Académie a nommé M. Léonce de Piépape président annuel, et M. Vuillermoz vice-président pour l'année 1885-86.

L'Académie s'ajourne au jeudi 19 novembre.

Le Président, L. PINGAUD. *Le Secrétaire-adjoint,* J. M. SUCHET.

Séance du 19 novembre 1885.

Etaient présents : MM. DE PIÉPAPE, *président;* BAILLE, le chanoine BERGIER, BESSON, l'abbé CHATELET, le docteur DRUHEN, DUCAT, ESTIGNARD, l'abbé FAIVRE, GAUTHIER, le docteur LEBON, MERCIER, MICHEL, MIEUSSET, PINGAUD, TIVIER ; le chanoine SUCHET, *secrétaire-adjoint.*

Les procès-verbaux des séances du 16 et du 30 juillet sont lus et adoptés.

M. de Piépape, élu président annuel pour 1885-86, remercie la Compagnie, et, en l'assurant de son entier dévouement à l'Académie, exprime l'espoir que les membres s'efforceront de concourir, par leurs travaux, à enrichir les Mémoires de la Société.

M. le Secrétaire lit une courte notice, publiée par les journaux, sur M. Bouquet, associé correspondant, récemment décédé. M. le Président priera M. Tivier de rédiger une notice plus complète sur M. Bouquet, pour le bulletin de 1885.

Un commencement d'organisation des archives et de la bibliothèque de l'Académie ayant eu lieu, il est décidé que M. le Secrétaire-adjoint, avec l'aide des membres du bureau, fera rédiger un catalogue de cette bibliothèque et des archives.

M. Melcot, chef de division à la Préfecture du Jura, fait hommage à l'Académie de son *Dictionnaire historique et géographique du Jura.* M. le Secrétaire est prié de le remercier de cet envoi, et M. Gauthier veut bien se charger d'en rendre compte à l'Académie.

M. l'abbé Louvot, aumônier du Refuge de Besançon, offre à l'Académie les *Lettres de Pierre Martyr d'Anghiera* sur les Découvertes maritimes des Espagnols traduites par lui et par M. Gaffarel. M. le comte Beneyton est chargé d'en rendre compte à l'Académie.

M. Landrin, conservateur du musée ethnographique établi au palais du Trocadéro demande, pour la bibliothèque de ce musée,

l'envoi des bulletins de l'Académie. Accordé pour les bulletins depuis 1870.

L'Académie décide également que désormais elle enverra chaque année les bulletins à toutes les bibliothèques publiques des trois départements de la Franche-Comté et du territoire de Belfort. Le secrétaire est chargé de présenter une liste à cet effet à la prochaine réunion de l'Académie.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Henri Weil, rendant bon témoignage des études faites à Paris par le titulaire actuel de la pension Suard, M. Albert Girardot.

M. le Président donne lecture de l'éloge de M. le comte Charles de Vaulchier, secrétaire perpétuel de l'Académie, destiné à la prochaine séance publique.

M. Estignard lit une étude sur le peintre Lancrenon. Renvoi à la commission des publications.

On procède ensuite à l'élection d'un secrétaire perpétuel. Avant le vote, et après avoir discuté la question préalable, l'Académie décide qu'elle peut faire cette élection ce jour même, parce qu'elle est toujours maîtresse de son ordre du jour, et que, la réunion de ce jour étant nombreuse, il est bon de profiter de cette circonstance pour élire un secrétaire perpétuel dont la nomination est urgente, dans l'intérêt de l'Académie.

Il est procédé au vote, et M. Pingaud, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé secrétaire perpétuel de l'Académie au premier tour.

On procède ensuite à l'élection d'un trésorier. M. l'abbé Faivre, ayant obtenu la majorité au second tour de scrutin, est proclamé trésorier de l'Académie.

La commission des élections devant être renouvelée, il est procédé au choix de sept membres nouveaux pour 1885-86. Les membres élus à la majorité des voix sont : MM. Gauthier, Mieusset, Bergier, Baille, Guichard, de Jouffroy et Ducat.

La séance est levée.

Le Président,	*Le Secrétaire-adjoint,*
L. DE PIÉPAPE.	J.-M. SUCHET.

Séance du 24 novembre 1885.

Etaient présents : MM. de PIÉPAPE, *président;* BAILLE, le chanoine BERGIER, le docteur COUTENOT, DUCAT, l'abbé FAIVRE, GAU-

THIER, le marquis de JOUFFROY, le docteur LEBON, MIEUSSET, le chanoine SUCHET ; PINGAUD, *secrétaire perpétuel.*

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre est lu et adopté.

L'Académie, consultée sur le nombre de places vacantes à remplir, décide qu'elle pourvoira en janvier 1886 à deux places d'associés résidants, à deux places de correspondants nés en Franche-Comté, et à une place d'associé étranger.

Conformément à la décision prise par l'Académie dans sa dernière séance, M. le Secrétaire-adjoint présente la liste suivante des dépôts publics franc-comtois appelés à recevoir chaque année le volume des Mémoires : bibliothèques de Montbéliard, Lons-le-Saunier, Dole, Saint-Claude, Salins, Gray, Luxeuil, Lure, Belfort, Archives du Jura. Cette liste est approuvée.

M. le Président présente une proposition tendant à changer le système d'éclairage de la salle des séances. Renvoi à la Commission des finances.

M. le Secrétaire-adjoint demande qu'il soit fait un tirage à part à 200 exemplaires du programme des concours pour 1886 et 1887, destiné à être reproduit par les journaux et répandu dans le public. Adopté, avec cet amendement que le programme du concours d'histoire indiquera d'une façon spéciale, comme une matière accessible aux concurrents, l'histoire des institutions, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce franc-comtois.

M. le Secrétaire perpétuel expose qu'un certain nombre de signatures de président et de secrétaire, impossibles désormais à obtenir, ont été omises dans les procès-verbaux des années précédentes. Il est autorisé à les suppléer au moyen de l'apposition à l'aide d'un timbre des noms des académiciens manquant au registre.

M. Gauthier présente un rapport sur l'ouvrage de M. Melcot intitulé *Dictionnaire topographique, etc. du Jura.* Il rend hommage aux recherches de l'auteur, mais estime que sa valeur n'est pas telle que l'Académie puisse déroger à son règlement en lui accordant une récompense spéciale. Des remerciements seront adressés à M. Melcot et son livre sera déposé à la bibliothèque.

M. Gauthier lit une note sur un carrelage émaillé découvert au château de Roulans. Renvoi à la Commission des publications.

M. Pingaud présente le compte-rendu suivant de l'ouvrage de M. Dumay, membre correspondant, sur les inscriptions de l'église Saint-Bénigne de Dijon :

Notre correspondant, M. Dumay, l'auteur de la vie du juriscon-

sulte Proudhon, a réuni, dans un travail publié par la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, les inscriptions, tumulaires ou autres, de l'église Saint-Bénigne de Dijon. Il a fait pour cette ancienne église abbatiale, aujourd'hui cathédrale, ce que M. Jules Gauthier a fait, dans notre volume de 1881, pour les églises et chapelles de Besançon ; comme lui, il a profité de recherches antérieures, mais il a de plus joint à chaque inscription une notice sur le personnage auquel elle se réfère, empruntée à un ensemble très complet de documents manuscrits ou imprimés.

Au commencement du siècle dernier, D. Thomas Leroy, religieux de Saint-Bénigne, était parvenu à réunir 177 épitaphes de l'église, du cimetière et du cloître de l'abbaye ; un de ses confrères, D. Guillaume Aubrey reprit un peu plus tard ce travail ; il l'enrichit de nombreux blasons. Les papiers de ces deux savants bénédictins, faisant aujourd'hui partie de la collection Bourgogne, à la bibliothèque nationale, M. Dumay a pu les consulter ; il s'est en outre aidé d'un autre recueil bien postérieur et resté également inédit, de notre correspondant M. Garnier, archiviste de la Côte-d'Or. Sa publication se divise en deux parties. Dans la première il donne, suivant l'ordre du manuscrit, les épitaphes recueillies par D. Leroy ; dans la seconde, il donne, d'après un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale, la liste des personnes illustres enterrées dans Saint-Bénigne, puis les inscriptions négligées par ses devanciers ou placées dans l'église depuis le commencement de ce siècle. Il en a réuni ainsi 262, et a accompagné son texte de six dessins de tombes et de cinq planches de blasons. Les originaux de ces documents ont disparu pour la plupart ; sachons-lui gré d'en avoir livré à l'impression les copies et de nous en avoir restitué d'autres à moitié cachés par des constructions postérieures ou menacés de disparaître sous les pieds des passants.

Parmi eux, j'en relève plusieurs qui intéressent spécialement la Franche-Comté. Dans le cloître, du côté du midi, était inhumé Ott-Guillaume, premier comte propriétaire de Bourgogne, mort en 1027. Son épitaphe (nº 84) a déjà été publiée par Dunod. Isabelle de Pesme, épouse de Jean d'Arc, chevalier, bienfaitrice de l'abbaye, y choisit sa sépulture, et y fut enterrée en 1296 (nº 91). Les autres personnages de notre province qui trouvèrent leur dernier asile à côté de ces illustres morts étaient Waltier de Falerans, abbé de Saint-Bénigne, mort en 1376 (nº 6) ; Pierre de Pardessus, sous-prieur, d'une famille originaire de Comté et alliée aux Beaujeu, mort en 1636 (nº 28), trois autres frères du même

nom, dont l'un était grand prieur et les deux autres écuyers (nº 29), morts pendant la seconde moitié du siècle précédent ; les deux frères Vaucherot ou Vacherot (nº 33) (l'un avocat du fisc à Poligny, l'autre sous-prieur, décédés en 1625 et 1652) ; Hugues de Ray, prieur de Saint-Apollinaire, qui paraît avoir vécu vers 1375 (nº 36) ; l'aumônier frère Guillaume de Beaujeu (nº 65), mort en 1544. Si nous joignons à cette liste le Dijonnais Guillaume Sacquenier (nº 15), abbé commendataire de Baume-les-Messieurs, et Guillaume de Beire, prieur de Dannemarie, nous aurons la nomenclature des hôtes du cimetière de Saint-Bénigne, que leur naissance, leurs alliances ou leurs fonctions rattachaient à notre province.

On sait de quel prix sont les inscriptions tumulaires au point de vue de la chronologie et de l'histoire biographique du moyen-âge. Au moment où la cathédrale de Dijon, découronnée de sa flèche, va subir une nouvelle transformation, M. Dumay a rendu service aux érudits futurs en sauvant de l'oubli ou de la destruction les documents épigraphiques dispersés sous ses voûtes, en rappelant à notre souvenir ceux qui y ont jadis figuré ; c'est comme une série d'actes de l'état civil qu'il a retrouvés ou reconstitués, pour le plus grand profit de l'histoire des deux Bourgognes.

La séance est levée.

Le Président,	*Le Secrétaire perpétuel,*
L. DE PIÉPAPE.	L. PINGAUD.

Séance du 19 décembre 1885.

Étaient présents : MM. le chanoine BERGIER, l'abbé CHATELET, l'abbé FAIVRE, GAUTHIER, GUICHARD, le docteur LEBON, le chanoine SUCHET, le marquis TERRIER DE LORAY, TIVIER ; PINGAUD, *secrétaire perpétuel.*

Le plus ancien membre présent au moment de l'ouverture de la séance, M. Gauthier, remplit les fonctions de président.

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre est lu et adopté.

L'Académie accepte l'échange de publications qui lui a été proposé par l'Académie royale de Lucques (Italie) et l'Université John Hopkins de Baltimore (États-Unis).

M. le Secrétaire-adjoint présente un rapport sur la situation des archives et de la bibliothèque ; les premières ont été soumises à un nouveau classement, la seconde sera prochainement réorganisée et pourvue d'un catalogue.

M. Gauthier fait connaître à la Compagnie que plusieurs registres autographes originaux des procès-verbaux de l'ancienne Académie existent encore, et demande à être chargé d'en solliciter la remise auprès de leurs possesseurs. Il annonce ensuite avoir entre les mains une table générale des travaux de l'Académie depuis sa reconstitution en 1806, dressée par M. Vuilleret et inachevée; il désirerait la compléter et la présenter à une des prochaines séances. Ces deux propositions sont adoptées.

Le jour de la séance publique est fixé au jeudi 28 janvier.

Le Secrétaire perpétuel présente le tableau des candidatures dressé par la Commission des élections. Il est approuvé.

M. Tivier lit une notice biographique et littéraire sur Joseph Droz. Cette étude, consacrée à un écrivain éminent et que des liens particuliers unissaient à la province et à l'Académie, est retenue pour la prochaine séance publique. Elle se termine par l'expression d'un vœu que la Compagnie ratifie, et qu'elle charge son bureau de présenter à l'administration municipale. Il a pour objet la pose d'une plaque commémorative sur la maison où Joseph Droz est né à Besançon, en 1773.

Un vœu semblable est présenté par M. Gauthier en faveur de François-Eugène Droz, conseiller au Parlement et Secrétaire perpétuel de l'Académie pendant de longues années ; il est également adopté et sera adressé au Conseil municipal de Pontarlier, ville natale d'Eugène Droz.

L'Académie se réserve d'examiner de nouveau comment il pourrait être pourvu à l'exécution de ce double vœu, au cas où elle serait obligée de l'assurer avec ses propres ressources.

L'Académie autorise le bureau à acheter un tableau noir pour la salle des séances, et à faire ajouter deux rayons à la bibliothèque. Elle approuve la composition du volume des *Mémoires* pour 1885, telle qu'elle a été préparée par la Commission des publications.

M. Gauthier lit une étude sur les monuments de l'abbaye de Cherlieu. Renvoi à la Commission des publications.

La séance est levée.

Le Vice-président,	*Le Secrétaire perpétuel,*
J. GAUTHIER.	L. PINGAUD.

Discours prononcé par M. le Chanoine Suchet *aux obsèques de M. le comte* de Vaulchier *le 2 octobre.*

Messieurs,

En l'absence de M. le président de l'Académie, permettez-moi de rendre un suprême hommage à notre vénéré collègue, au nom de la compagnie dont il était le secrétaire perpétuel. Sa vie tout entière se résume en un mot : dévouement absolu à son pays et à ses concitoyens. Il avait consacré son esprit à l'amour des lettres et des beaux-arts ; mais il avait ouvert son cœur à la pratique des œuvres de charité.

M. le comte Charles de Vaulchier est né en 1812. Son père, le marquis de Vaulchier du Deschaux, directeur général des postes, lui laissait des traditions d'honneur et de travail auxquelles le fils devait être fidèle toute sa vie. Ses premiers précepteurs furent MM. les abbés Doney et Légain, qui devinrent tous les deux évêques, et M. Mauvais, membre de l'Institut. En 1828, nous retrouvons Charles de Vaulchier au collège Stanislas de Paris, où il achevait ses études d'une manière brillante; car il mérita d'être signalé dans les concours généraux de l'université.

Tout en se préparant, par l'étude des sciences, à l'école polytechnique, il gardait cependant ses préférences pour les lettres C'est dans ce collège Stanislas qu'il s'enthousiasma d'abord pour le grand poète dont il admirait les *Odes et ballades*. C'est là, comme il le racontait lui-même à l'académie de Besançon en 1868, qu'il ouvrit son âme à cet amour des belles-lettres qui charmait encore, nous disait-il, le déclin de sa vie.

En 1832, Charles de Vaulchier fut reçu à l'école polytechnique et passa, comme officier du génie, à l'école d'application de Metz. En 1835, il donna sa démission, rentra dans la vie privée, et épousa Mlle de la Bourdonnaye. La vie de famille fut pour lui une occasion de manifester son dévouement. Il présida lui-même, avec une incessante sollicitude, à l'éducation de ses filles, entrant dans tous les détails de leur instruction, leur inspirant de bonne heure ce goût des lettres qu'il possédait à un haut degré, leur enseignant les langues anglaise, allemande et italienne, qu'il parlait fort bien ; les initiant en tout à cette vie de l'intelligence dont il s'était fait un si bel idéal.

Ce dévouement paternel s'alliait à une tendre piété filiale, et on a vu plus tard de quels soins il entourait sa mère, presque nona-

sénaire, et dont il s'était fait pour ainsi dire la sœur de charité.

C'est sous le gouvernement de Juillet qu'il fit ses débuts dans la carrière d'écrivain par quelques essais littéraires. Plus tard, en 1860, il publia la traduction fidèle et élégante d'un livre écrit en anglais par le chanoine John Morris. C'est la *Vie et le martyre de saint Thomas Becket,* œuvre importante, où il se complaît à reproduire cette belle figure d'un prélat mort pour défendre l'indépendance du saint siège, et revendiquant courageusement les droits du pape, tout en lui donnant quelquefois des conseils sévères.

Charles de Vaulchier aimait ardemment tout ce qui pouvait contribuer à l'honneur de la Franche-Comté. Aussi quand parurent les *Annales franc-comtoises,* de 1864 à 1870, il promit son concours à cette publication patriotique. Il y écrivit plusieurs articles où l'on distinguait l'artiste et l'homme de goût. C'est là qu'il donna une intéressante notice sur l'un des derniers ministres de Louis XVI, le marquis Terrier de Monciel. C'est là qu'il fit une fine analyse des *Moines d'Occident,* et qu'il se peignit lui-même en faisant le portrait de Montalembert, en qui il vante l'écrivain « au cœur plein de tendresse et de poésie, le chrétien si soumis et le citoyen si fier. »

Pendant quelques années il rédigea la chronique des Annales, causerie mensuelle, d'un tour léger et agréable, mais toujours profondément religieux et honnête.

Amateur éclairé des beaux-arts, littérateur plein de mesure et de goût, il était désigné d'avance au choix de l'Académie de Besançon, qui l'admit, en 1867, au nombre de ses membres résidants. Il y débuta par un discours où il expose, avec le sentiment le plus vif, l'émotion que font naître, dans les esprits cultivés, les chefs-d'œuvre de la littérature et des arts.

Aussi l'Académie fut heureuse de lui confier souvent l'examen des concours de poésie. Les rapports qu'il écrivit sur ces sujets se distinguent par une appréciation pleine de goût, où l'on sent un esprit délicat et juste, appréciateur du beau. Il disait à cette occasion : « Je remercie l'Académie de m'avoir jeté en pleine poésie, » loin des tristesses et des désastres qui nous obsèdent. Elle m'a » donné mieux que cela : le bonheur de converser avec d'honnêtes » gens, de respirer le parfum fortifiant de leurs cœurs, d'y trouver » partout, et sans exception, la religion honorée, Dieu béni » comme il doit l'être, tous les bons sentiments respectés. »

Il lui fallut cependant, un jour, abandonner cette atmosphère sereine, ce domaine pur de l'art, pour les agitations de la politique. En 1871, il fut élu, par le département du Doubs, député à l'As-

semblée nationale. Il siégea sur les bancs de la droite modérée, et y porta cet esprit large et libéral dont il ne s'est jamais départi. Puis quand son mandat eut été rempli, Charles de Vaulchier revint au milieu de ses concitoyens, pour y continuer sa vie de travail, d'études et surtout de bonnes œuvres.

Les bonnes œuvres ! C'est là un des côtés les plus touchants et aussi les plus féconds de l'existence de notre cher collègue. Membre actif de la société de Saint-Vincent de Paul, il visitait régulièrement, et avec une affection toute chrétienne, les familles pauvres qui lui étaient confiées, s'intéressait aux enfants et tâchait de pourvoir à leur avenir. Ses confrères de la société savent mieux que moi la part si belle devant Dieu qu'il prit à toutes les œuvres de bienfaisance. Je dois ajouter que, dans ces dernières années, M. de Vaulchier a concouru très activement à l'établissement des écoles libres pour l'éducation chrétienne des enfants, dans la ville et dans le département.

A côté de ces œuvres inspirées par la charité, Charles de Vaulchier continuait à s'occuper avec zèle des travaux de l'Académie. Aussi il fut appelé aux fonctions de président annuel, et à la mort de M. Vuilleret, secrétaire perpétuel de cette compagnie, M. de Vaulchier fut unanimement élu pour le remplacer.

Il porta, dans cette nouvelle fonction, cette politesse exquise qu'on rencontrait toujours chez lui dans ses relations sociales, et ce zèle pour les lettres qui ne vieillissait pas en lui. C'était toujours la poésie qui l'attirait. « Je crois à l'art, avait-il dit, comme « je crois à mon âme... La poésie ne peut mourir, car elle est de « Dieu, et comme Dieu elle est immortelle. » Dans cet ordre d'idées il écrivit une étude remarquable sur Corneille, Racine et Victor Hugo, comparés sous le rapport de la peinture des passions tragiques. Dans cette étude psychologique autant que littéraire, il donne la préférence au siècle de Louis XIV sur la première moitié du XIXe siècle. Poète aussi à ses heures, il charma un jour l'Académie en répondant en vers à un poète que la Compagnie venait d'admettre dans son sein. Lamartine était son chantre de prédilection, et dans une étude intéressante sur ses œuvres, il en a fait ressortir le véritable caractère.

C'est au milieu de ces travaux et de ces œuvres de charité qu'une maladie cruelle est venue atteindre notre collègue. Elle l'a trouvé prêt ; car, au-dessus de tous les devoirs et comme leur couronnement, il avait toujours placé les devoirs du chrétien. Il était l'honneur de sa famille, et jouissait dans cette cité d'une considération universelle, faisant le plus noble usage de sa fortune, dont

il consacrait une notable portion à l'exercice constant d'une charité discrète.

Il donnait à tous l'exemple d'une modération d'autant plus louable qu'il gardait plus sévèrement pour lui-même les rigueurs et les austérités de ses croyances. Nul n'avait une piété plus aimable, une gaieté plus communicative, une simplicité plus franche unie à la distinction du gentilhomme.

Pendant ses jours de souffrances, l'ange de la consolation veillait auprès de son chevet. Ses deux filles, dont les ambulances de 1870 avaient déjà révélé l'esprit de sacrifice, l'ont entouré de la plus touchante sollicitude. Mais malgré les soins affectueux de la tendresse et du dévouement filial, Dieu lui a fait comprendre, comme dit Bossuet, que la santé n'est qu'un nom, et que la vie n'est qu'un songe.

Avant de mourir, il a donné simplement et sans affectation l'exemple de la résignation la plus chrétienne. Sur son lit de douleur, il s'informait de ses pauvres, demandait si on les visitait; ses souffrances ne lui arrachaient aucune plainte. Toujours aimable et bienveillant, il dissimulait ses angoisses devant les amis qui le visitaient. Résigné aux décrets de la Providence, il les acceptait avec la plus entière soumission, et semblait redire cette parole d'un Montmerency : « Il serait honteux d'avoir su vivre de longues années, et de ne pas savoir mourir un instant. »

Sa mort a été celle d'un vrai chrétien pour qui la vie n'est pas détruite, mais changée en une vie meilleure : *Vita mutatur, non tollitur.*

Discours prononcé par M. le commandant L. DE PIÉPAPE, *aux obsèques de M. Gustave* MAIROT, *le 25 octobre.*

MESSIEURS,

Appelé pour la première fois par l'Académie de Besançon à la représenter dans une cérémonie funèbre, j'ai la douleur de déplorer en même temps la perte d'un confrère et celle d'un camarade! La catastrophe qui vient de l'emporter met en émoi non seulement une famille atterrée, une magistrature en deuil, une société littéraire frappée dans l'un de ses membres les plus sympathiques, mais encore une garnison toute entière atteinte par ce malheur, et solidaire en quelque sorte d'un accident qui a changé en dénouement fatal un passage momentané sous les drapeaux.

La voix autorisée que vous avez entendue tout à l'heure vous a

dit ce qu'était le capitaine Gustave Mairot. Je dois oublier un instant le frère d'armes, pour vous rappeler à mon tour ce que fut le financier modeste et compétent, le lettré collectionneur et bibliophile.

A une époque où le crédit joue un rôle considérable dans la vie d'une grande cité, des maisons de banque, dont la prospérité repose sur une honorabilité incontestée, ne sont pas seulement des sources de richesse publique, mais des centres de direction où les intérêts privés viennent puiser en pleine confiance d'utiles conseils, de précieux renseignements: D'une obligeance inaltérable et d'une sagacité reconnue, M. Gustave Mairot servait de guide à bien des communautés, à bien des familles, pour l'administration de leurs capitaux. Aussi, afin de rendre hommage à la légitime autorité qu'il s'était acquise dans sa spécialité financière, l'Academie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, fidèle à la tradition qui veut que les différentes branches de la société intellectuelle soient représentées parmi ses membres, lui avait décerné ses suffrages, en remplacement de l'honorable M. Bretillot.

Par ce choix, d'ailleurs, à défaut des travaux du publiciste, elle entendait honorer les reeherches de l'homme méditatif, doué d aptitudes variées, et sans cesse préoccupé d'augmenter le cercle de ses connaissances.

Licencié en droit, juge au tribunal de commerce, où il présidait cette année la seconde chambre, Gustave Mairot était en même temps l'associé de son père et de son frère aîné dans leur maison de banque. Mais son vif esprit dépassait souvent le cercle de ses occupations professionnelles. Il envisageait les affaires sous un aspect plus vaste et s'entendait à les manier au sens le plus élevé de ce mot, appliquant ses idées tantôt aux finances proprement dites, tantôt à la jurisprudence, tantôt à l'économie politique, tantôt aux choses militaires, dont il avait fait aussi une étude élevée et consciencieuse.

Il était bien servi par une modération naturelle qui lui faisait éviter les exagérations et lui avait valu dans tous les camps des amitiés sincères.

Il savait plusieurs langues et lisait régulièrement différentes revues étrangères, tenant à être au courant de tout et partout. Son goût de bibliophile était peut-être sa passion dominante. Il aimait les livres, non seulement pour leur beauté ex trinsèque pour l'élégance ou la rareté des éditions, mais surtout pour la substance qu'ils contenaient, et dont il était fin appréciateur.

Il s'était composé, dans un pavillon retiré, loin des bruits de la

rue, une bibliothèque de choix, dont il avait fait le sanctuaire de ses méditations favorites.

Il avait, pour ses études et pour sa soif de se rendre utile, une autre sphère d'activité, la Société de lecture, qui fonctionne à Besançon depuis plus de vingt ans et dont, en sa qualité de président, il était l'âme, la personnification.

Enfin il consacrait aux œuvres d'une charité discrète et éclairée tous les moments qu'il pouvait dérober à l'éducation de ses quatre enfants, à l'exercice de sa profession, à la présidence de son tribunal, à son service militaire intermittent et à ses autres fonctions publiques.

Au milieu de la multiplicité d'occupations et de travaux si variés, vous ne serez point surpris, Messieurs, qu'il restât à Gustave Mairot trop peu de temps pour écrire, et que cet esprit souple n'eût pas encore trouvé le loisir de condenser sa pensée dans des pages faites pour la publicité.

Jusqu'ici, à l'Académie, le nouveau venu était resté silencieux, soit modestie, soit surcroît de besogne. Il se contentait de remplir les fonctions de trésorier, qui lui avaient été tout naturellement dévolues. Mais il se proposait bien de payer à son tour un tribut plus littéraire à notre compagnie, et si j'osais jeter un regard indiscret sur ses manuscrits inachevés, je serais tenté peut-être de le louer, moins pour ce qu'il nous avait donné que pour ce qu'il nous avait promis. Son discours de réception était, paraît-il, sur le métier, et nul d'entre nous ne pouvait parler avec plus de compétence que ce lecteur infatigable « *de l'Influence de la lecture*, » sujet plein d'espérances qu'il s'était choisi. Le vent de la mort a emporté ces feuilles éparses, comme il emporte à jamais nos pensées fugitives !

Ajouterai-je, Messieurs.... oui, c'est ici le lieu.... que celui que nous regrettons n'était pas seulement un esprit élevé et libéral, ami du beau et du progrès universel, c'était en même temps un catholique convaincu, attaché avec une fidélité inviolable au culte de ses pères et de la vieille Franche-Comté.

Il faisait de sa fortune un généreux usage, et ses bonnes œuvres, l'aménité de ses relations, les agréments de son caractère, lui avaient créé, dans toutes les classes de la société bisontine, des obligés ou des amis. Aussi, quel vide il va laisser à ceux-là !

Mais comment oser parler d'un vide, quand cette mort inopinée a creusé un si profond abîme au sein même de sa famille ! Comment songer sans frémissement à cette femme, à ces enfants, frappés au cœur !...

Ah ! Messieurs, inclinons-nous devant les décrets de la Providence, et adoucissons nos regrets, à la pensée de la récompense éternelle qui attend là-haut, les victimes noblement tombées, comme celle-là, sur le champ de bataille de la vie !

Adieu, Gustave Mairot ! mon confrère, mon camarade adieu !

Notice sur M. BOUQUET, *par M.* TIVIER.

Le monde savant a fait, le 9 septembre 1885, une perte considérable dans la personne de M. Bouquet, membre de l'Institut et professeur à la faculté des sciences de Paris. Cette perte doit être particulièrement ressentie par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon qui s'était fait un honneur de se l'associer, le 15 août 1873, à titre de membre correspondant originaire de la Franche-Comté.

Né à Morteau, le 7 septembre 1819, Jean Claude Bouquet manifesta de bonne heure ces hautes aptitudes scientifiques dont on peut dire qu'elles trouvent dans l'air de cette province un milieu particulièrement favorable à leur éclosion. Constatées dès l'école primaire et développées par l'éducation du lycée, elles lui ouvrirent en 1839 les portes de l'école normale. Il y rencontra son compatriote Briot et l'amitié qui les unit fut le point de départ d'une collaboration aussi féconde que persistante. C'est sous les noms réunis de Bouquet et Briot qu'ont été publiés plusieurs livres où la science la plus haute excelle à se communiquer. En 1847 les *Leçons de géométrie analytique,* en 1862 les *Leçons de trigonométrie*, en 1859 la *Théorie des fonctions périodiques* et en 1875 la *Théorie des fonctions elliptiques*. Ce dernier ouvrage n'est qu'une édition très augmentée du précédent, mais loin d'avoir un caractère élémentaire il aurait, au jugement de M. Joseph Bertrand, beaucoup contribué aux progrès des sciences mathématiques dans la deuxième moitié du XIXe siècle. M Bouquet a fait paraître en outre d'importants mémoires dont le premier sur la *variation des intégrales doubles* (1843) fut sa thèse de doctorat. Il publia dans le journal de Liouville en 1846 des *Remarques sur les systèmes de droites dans l'espace.* Il fit paraître en 1847, dans les mémoires de l'Académie des sciences de Lyon un travail analogue sur les *Propriétés d'un système de droites dont chacune correspond à un point déterminé de l'espace.* Les Comptes-rendus de l'Académie des sciences, le Bulletin des sciences mathématiques et les Annales de l'école normale, renferment d'autres écrits de M. Bouquet sur la *Théorie des intégrales ultra-elliptiques* (1868),

sur l'*Intégration d'un système d'équations différentielles totales simultanées du premier ordre* (1872), sur *le calcul des accélérations des divers ordres dans le mouvement d'un point sur une courbe gauche* (1874), et quelques-uns de ces travaux (1) nous le montrent encore associant ses lumières à celles de M. Briot, sans qu'il soit possible de dire, comme on l'a remarqué, lequel des deux apportait la plus grande part d'invention dans ces œuvres inspirées par un même esprit d'abnégation et de dévouement à la science.

Après une année d'enseignement au lycée de Marseille, M. Bouquet fut appelé à la faculté des sciences de Lyon. Il y occupa pendant sept ans une chaire qu'il échangea contre celle de mathématiques spéciales au lycée Bonaparte, d'où il passa au lycée Louis-le-Grand. Professeur accompli, jamais il n'hésitait, ne se reprenait, ne laissait pénétrer dans son enseignement une ombre ou une lacune. Tel il fut à la Sorbonne où il suppléa M. Le Verrier dans la chaire d'astronomie, M. Delaunay dans celle de mécanique, M. Serret dans celle de calcul différentiel et intégrale. Il avait été chargé en outre dès 1868 d'une conférence à l'école normale. Averti par la diminution de ses forces de l'approche du terme, il demanda et obtint d'occuper comme titulaire sa chaire devenue vacante à la Sorbonne. Cette décision précéda sa mort de quelques mois. Cette mort qui peut paraître prématurée par rapport à l'âge et à la robuste constitution du savant qui pouvait encore vaquer à de longs travaux, ne l'est pas si l'on considère le nombre et la valeur de ceux qu'il a fait paraître et la sérénité d'âme du croyant qu'elle n'a pu prendre au dépourvu.

Notice sur M. Gachard, *associé étranger, par M.* Pingaud.

M. Louis Prosper Gachard, associé étranger de l'Académie, né à Paris le 12 mars 1800, est mort à Bruxelles le 24 décembre 1885.

J'ignore par suite de quelles circonstances il vint fort jeune en Belgique, où il fut d'abord employé dans une imprimerie, puis préposé à la garde et au classement des archives de Tournay. Les qualités dont il fit preuve dans ce dernier emploi le firent nommer

---

(1) *Propriétés des fonctions définies par des équations différentielles. — Mémoire sur l'intégration des équations différentielles au moyen des fonctions elliptiques* (Comptes-Rendus de l'Académie des sciences, 1854 et 1855). — *Etude des fonctions d'une variable imaginaire* (Journal de l'Ecole polytechnique, 1856).

archiviste-adjoint à Bruxelles, puis après la Révolution belge, en 1831, archiviste général du nouveau royaume.

Il serait difficile de trouver une carrière d'érudit aussi longue, aussi féconde et aussi active que la sienne. M. Gachard non-seulement organisa le vaste établissement dont il était chargé et en fit un modèle pour les dépôts d'archives provinciales et communales de la Belgique, mais il parcourut les pays étrangers en quête de tous les documents intéressant son pays d'adoption. D'innombrables volumes ou brochures, insérés pour la plupart dans les recueils de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'histoire, nous ont livré les résultats de ses recherches. Ce sont tantôt des collections de pièces ou de lettres, comme la Correspondance de Philippe II et de Guillaume le Taciturne, tantôt des dissertations éclairant sur quelque point le passé des Pays-Bas, tantôt des ouvrages où l'érudit fait vraiment œuvre d'historien, comme le *Don Carlos et Philippe II,* contre-partie du drame de Schiller, et qui détruit la légende imposée par le poète à l'imagination populaire.

Les travaux de M. Gachard se rapportent presque tous au xvi[e] siècle, c'est-à-dire à une époque où la Belgique était un des principaux champs de bataille de l'Europe. Il a donc pu consulter utilement les archives de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne, et la collection des papiers Granvelle déposée à la bibliothèque de Besançon attira de bonne heure son attention. Dès 1827 il en signalait l'importance, et l'année suivante, durant un voyage à Paris, lisait la plume à la main le recueil d'anecdotes extrait de ces papiers par D. Berthod et déposé à la Bibliothèque royale. Sa première œuvre, après sa nomination comme archiviste-général, paraît avoir été une *Lettre sur la collection des manuscrits Granvelle* (1834), où il proposait au gouvernement d'en faire extraire et transcrire les pièces utiles à l'histoire nationale. Quatre ans plus tard, il arrivait à Besançon, avec l'intention d'assurer sur place l'exécution de ce projet. En ce moment, une commission présidée par Charles Weiss préparait pour l'impression les principaux documents de cette collection ; elle refusa communication des manuscrits à l'érudit belge, craignant sans doute de perdre par là, même partiellement, le bénéfice d'une publication aussi importante. M. Gachard lui en garda-t-il rancune ? En tout cas il accepta en 1840 le titre d'associé étranger de l'Académie, et depuis, à diverses époques, il contribua à enrichir nos annales comtoises par les dissertations suivantes :

1° Le Cardinal de Granvelle quitta-t-il spontanément les

Pays-Bas en 1564, ou sa retraite fut-elle l'effet des ordres de Philippe II ? — 1845.

2° Sur la chute du cardinal de Granvelle en 1564. — 1849.

3° Sur une confession manuscrite de Balthazar Gérard. — 1854.

4° Inventaire des papiers laissés par le cardinal de Granvelle à Madrid en 1586. Inventaire des archives trouvées au palais de Granvelle, à Besançon en 1607. Histoire d'un procès célèbre à propos de ce dernier inventaire. — 1862.

Avant de mourir, M. Gachard put assister à la revanche de l'échec éprouvé jadis dans sa personne à Besançon par les Pays-Bas. La publication dont Charles Weiss s'était réservé le monopole ayant été interrompue en 1852, après le 9e volume, la Belgique la reprit, et elle l'a continuée par les soins de MM. Poulet et Piot ; mais comme le faisait remarquer ici, le 20 mars 1884, M. le marquis Terrier de Loray, les nouveaux éditeurs ont omis de propos délibéré un certain nombre de pièces relatives à l'histoire générale, à l'histoire de France et à la vie privée du cardinal. Il y a là, ajouterais-je aujourd'hui, matière à de pacifiques et de légitimes représailles, auxquelles M. Gachard, comme M. Weiss, eût applaudi, et j'en renouvelle le vœu en le plaçant sous le patronage commun de leur mémoire vénérée.

PROGRAMME DES PRIX

Qui seront décernés par l'Académie de Besançon en 1886 et 1887.

CONCOURS DE 1886.

1° PRIX D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

(400 francs.)

Sujet proposé : Etude sur les conditions de la vie du paysan franc-comtois au XVIIIe siècle, et particulièrement des hommes de la terre de Saint-Claude.

2° PRIX D'ÉLOQUENCE.

(300 francs.)

Sujet proposé : Etude sur l'éloquence religieuse en Franche-Comté depuis ses origines jusqu'en 1789.

CONCOURS DE 1887.

1° PRIX D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

(Prix WEISS. — 500 francs.)

Un prix de 500 francs sera décerné au meilleur mémoire ou dissertation, soit sur un sujet d'histoire franc-comtoise (monographie d'une ville, d'un bourg, château, chapelle, abbaye, généalogie d'une famille illustre, etc., étude sur une période de l'histoire générale ou sur l'histoire des institutions, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce franc-comtois), soit sur un sujet important ou un groupe de monuments archéologiques appartenant à la province.

2° PRIX DE POÉSIE.

(200 francs.)

Un prix de 200 francs sera décerné à la meilleure pièce de

poésie. L'Académie n'impose aucun sujet aux concurrents ; elle exige seulement que le sujet choisi se rattache, par un côté sérieux, à l'histoire ou au sol franc-comtois. Elle les laisse complètement libres de choisir le genre et la forme qui leur conviendront le mieux

---

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages ; ils y attacheront seulement une devise qui sera reproduite au dos d'un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Ces ouvrages adressés, *francs de port*, au secrétaire perpétuel de l'Académie, devront lui parvenir avant le 1er juin, terme de rigueur des divers concours.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours restent dans les Archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte ; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire..

Le Secrétaire perpétuel,
L. PINGAUD.

L'ACADÉMIE DE BESANÇON

DE 1789 A 1814

Par M. Léonce PINGAUD

PRÉSIDENT ANNUEL.

(Séance du 29 janvier 1885.)

L'ancienne Académie de Besançon, dispersée en fait dès 1789, légalement détruite en 1793, reprit conscience d'elle-même sous le Consulat, et, à la chute du premier Empire, par le rétablissement de son réglement primitif, fit en quelque sorte coïncider sa restauration intégrale avec la restauration des Bourbons. Les dix années qui précèdent 1814 forment donc un chapitre à part dans son histoire. Tout en invoquant une tradition antérieure à la Révolution, l'Académie portait alors, dans sa législation comme dans sa vie intérieure, l'empreinte du monde nouveau, extraordinaire au milieu duquel sa renaissance s'était accomplie. C'est cette phase intermédiaire de son existence que je voudrais, d'après ses procès-verbaux, ses archives et quelques correspondances privées de l'époque, exposer et caractériser aujourd'hui.

I

Depuis le mois de mai 1789, date de la réunion des États généraux, l'Académie de Besançon, comme l'Académie française, comme tout ce qui représentait la province ou l'ancien régime, se sentit menacée, et suspendit volontairement son existence ; les séances publiques sont interrompues, les membres morts ne sont pas remplacés, et la vie académique

se borne à quelques réunions furtives dont les procès-verbaux officiels n'ont point gardé trace. Le 13 janvier 1790, un anonyme dénonce à la municipalité l'inaction des Immortels bisontins : « D'où vient que le lycée (*sic*) ouvert auparavant aux talents naissants est fermé ?... Vous devez regarder comme un principe sacré qu'on ne peut ôter au citoyen... les moyens de trouver la vérité ». L'Académie eût-elle alors reçu pour ses concours des ouvrages dignes d'un prix, elle eût été fort en peine de les récompenser, l'Hôtel de Ville ne lui payant plus les intérêts de la dette dont il lui était annuellement redevable. Elle périt ainsi, comme toutes, d'inanition, avant de succomber sous le décret du 13 novembre 1792, qui lui interdisait de se recruter, le décret du 8 août 1793, qui la supprimait, le décret du 6 thermidor an II, qui confisquait ses biens. Ses membres s'acheminèrent un à un vers la retraite, la prison ou l'exil. Elle parut même sur l'échafaud de la Terreur, dans la personne du marquis de Choiseul La Baume, guillotiné à Paris, le 15 floréal an II. Elle se survivait néanmoins, on peut le dire, dans la personne de Droz, son dernier secrétaire perpétuel. Droz n'avait point voulu émigrer ; il se réfugia au milieu des archives de la compagnie, qu'il avait transportées chez lui, jusqu'à ce qu'on vînt les saisir, et le décréter lui-même d'arrestation. La Terreur passée, il reprit sans bruit sa vie laborieuse. Comme magistrat, il ne pouvait plus espérer remonter sur son siège ; comme érudit, il ne désespérait pas de rallier les fidèles de la science désintéressée au sein d'une société libre, fondée à l'image de l'Institut, sous la protection des lois nouvelles (1).

En 1799, plusieurs hommes de bonne volonté, parmi lesquels le naturaliste Girod de Chantrans, fondèrent à Besançon la Société d'agriculture, commerce et arts. Il en était de même dans un grand nombre de départements. Ces associations, comme l'indique leur titre, n'embrassaient pas dans

(1) Décret du 8 août 1793, art. 4. — Constitution de l'an III, art. 300.

leurs recherches toutes les connaissances humaines; elles étaient aux Académies d'autrefois ce que, de nos jours, l'enseignement professionnel est à l'enseignement classique, et dans leurs mémoires, l'esprit des Écoles centrales remplace celui qui régnait vingt ans auparavant dans les Universités et les abbayes bénédictines; le goût de l'utile domine, il n'y a place ni pour la philosophie, ni pour la littérature, ni pour l'histoire. Cette lacune finit par être aperçue à Besançon : on se demanda si une société académique, fonctionnant à côté du Lycée récemment ouvert, n'exciterait pas l'émulation des professeurs et des élèves, comme l'Institut, dans la pensée du législateur de l'an IV, couronnait le système entier de l'instruction publique. Dès l'an VI, l'Académie de Dijon avait recouvré, sous une étiquette provisoire et bientôt rejetée comme inutile, non-seulement son existence légale, mais son hôtel et ses collections; celle de Lyon reconstituée en 1800 avec le nom d'Athénée, celle de Marseille transformée un moment en Lycée des sciences et des arts, venaient de reprendre, avec leurs anciens titres, leur tradition tout entière. Besançon n'avait qu'à suivre l'exemple donné; telle était du moins, en l'an XI, la pensée de deux hommes étrangers au pays, l'inspecteur des études chargé d'organiser le Lycée, et le préfet du département. Le premier, Villar, ancien oratorien, député de la Mayenne à la Convention, avait attaché son nom à la plupart des mesures prises pour le rétablissement de l'instruction publique et la fondation de l'Institut; le second, Jean De Bry, tenait de son éducation un fonds solide d'érudition classique, le goût de l'étude resté intact au milieu des vicissitudes de sa vie publique, et un réel talent d'écrivain; il lui plaisait non moins qu'à ses collègues de Lyon et de Marseille, Verninac et Charles Delacroix, de jouer au Richelieu protecteur des lettres. Villar et Jean De Bry se mirent en relations avec Droz, qu'ils savaient d'avance acquis à leur projet; car cet infatigable érudit ne regrettait tout haut du passé que l'Académie, ce royaume où

il avait régné trente ans, et dont il ne pouvait fêter le cinquantenaire. Sa réception à la Société d'agriculture ne lui avait rendu qu'une image bien imparfaite de ce qu'il avait perdu. Il adressa aussitôt à Villar une esquisse de son mémoire, imprimé depuis, sur l'utilité du rétablissement des Académies; il y rappelait les travaux considérables sur le droit public et l'histoire de France interrompus par la Révolution, et en attribuait d'avance la continuation à des sociétés littéraires, seules capables de les mener à bonne fin. A Jean De Bry, il présenta (prairial an xi) un autre projet, applicable au département, où il essayait de concilier les souvenirs de l'Académie avec l'existence des associations qui avaient, à Besançon même, recueilli quelques parties de sa succession. Il avait sous les yeux l'arrêté récent des consuls réorganisant l'Institut de France; il lui emprunta le plan d'un Institut régional, composé de 60 membres (dont cinq directeurs-nés) répartis en trois classes : sciences, histoire et belles-lettres, arts libéraux et mécaniques, et entourés d'un certain nombre d'honoraires et d'associés. Droz proposait de laisser le ministre nommer le premier tiers, comme avait fait la Convention lors de la création de l'Institut, et il désignait d'avance, avec un remarquable esprit d'impartialité, les hommes qui lui semblaient les plus propres à remplir ces places. Il pensait ainsi correspondre aux vues d'un gouvernement empressé à relever toutes les institutions utiles, mais en les transformant, en les faisant dater de lui, en les marquant à son empreinte.

Si conciliant qu'il fût, ce projet souleva des objections. Relever le nom d'Académie, ne serait-ce pas, disait-on à la préfecture, encourager les demeurants incorrigibles de l'ancien régime, et arrêter le premier consul, qui venait de couper court à une restauration tentée de l'Académie française (1)?

(1) M. Jules Simon, dans son livre *Une Académie sous le Directoire*, p. 30-34, a raconté l'histoire de cette tentative avortée.

Rétablir les directeurs-nés, n'était-ce pas porter atteinte à l'égalité? D'un autre côté la Société d'agriculture, fondée pour un genre spécial d'études, se résignerait-elle à devenir la plus humble section d'une assemblée quasi-encyclopédique? Les observations échangées entre les intéressés sur ces divers sujets laissèrent les choses en l'état durant près de deux ans.

En ce temps là, le gouvernement se réservait toute initiative; le préfet et l'archevêque, dans un voyage qu'ils firent à Paris à l'occasion du sacre de l'empereur, eurent le mérite de la provoquer. Le secrétaire général du ministère de l'intérieur de Gérando, qui appartenait à l'Institut (1), accueillit favorablement le vœu qui lui venait de Besançon, patronné à la fois par les fonctionnaires publics et les gens d'étude. Mais comment le satisfaire? Droz, l'ancien secrétaire perpétuel, assis maintenant au bureau de la Société d'agriculture, restait partagé entre ses souvenirs d'autrefois et ses affections récentes, et il recommençait sa campagne en faveur d'un Institut comtois, à la mode de Paris. Il communiqua à ses nouveaux confrères et au ministre les mémoires adressés à Jean De Bry et à Villar deux ans auparavant, et refit l'historique des négociations antérieures dans une longue lettre à de Gérando, où il disait : « Pourquoi élever un mur de séparation entre elle (la Société d'agriculture) et sa sœur aînée? Il m'en coûterait infiniment d'être obligé d'opter entre celle qui fut l'agrément de la plus grande partie de ma vie et celle qui m'accueillit dans ma vieillesse (2). » En réalité il estimait que deux sociétés savantes à Besançon se nuiraient réciproquement, et tout en saluant avec joie l'Académie renaissante, se flattait d'attirer dans ses cadres agrandis la Société d'agriculture.

---

(1) V. sur de Gérando, J. Simon, *Une Académie sous le Directoire*, p. 210-217.

(2) Lettre du 14 germinal an XIII. V. l'Appendice II.

Cependant à côté de lui, quelques-uns de ses anciens confrères désapprouvaient cette réunion, et parmi eux l'ex-bénédictin, l'ex-vicaire épiscopal Grappin transformé en chanoine, qui, à travers ses changements d'opinion et de costume, avait gardé intact l'amour des vieilles chartes et des vieux livres. L'Académie avait été surtout pour lui un groupe d'érudits, chargés de travailler à l'histoire franc-comtoise; c'était ce groupe qu'il entendait rallier, reconstituer en se gardant de tout mélange hybride, sous le régime primitif de 1752. Il provoqua dans ce sens une pétition au ministre; et il semble, par l'arrêté préfectoral du 25 mai 1805 (5 prairial an XIII) que le gouvernement n'ait pas voulu d'abord prendre parti. Il rendait bien à l'Académie reconstituée son ancien nom, mais il lui imposait d'avance un réglement, et la divisait en deux sections, l'une dite des arts et des sciences naturelles, l'autre dite des recherches historiques et littéraires, chacune ayant son secrétaire perpétuel et ses séances publiques. C'était laisser la porte ouverte à un traité d'union avec la Société d'agriculture; mais celle-ci n'était pas disposée à y prêter les mains; elle avait repoussé l'année précédente un projet tendant à admettre les lettres dans son programme d'études; et les mémoires que Droz lui avait soumis dans la même intentiou avaient été accueillis avec une politesse froide qui cachait une fin de non recevoir (1). Du côté des tenants de l'Académie, même répugnance à accepter sans modifications l'arrêté de prairial an XIII; aussi cet arrêté, sur des réclamations dont l'origine et la trace nous échappent, fut-il suspendu par des instructions ministérielles du 10 thermidor. Le mois suivant, Grappin et ses amis se réunissaient à l'archevêché pour se concerter en vue d'une restauration complète et distincte de l'Académie, et enfin le 25

(1) Séance du 5 frimaire an XIII (*Procès-verbaux mss.*). — Rapport de de Raymond sur le mémoire de Droz (*Rapport des travaux de la Société d'agriculture en l'an* XIII, p. 108.)

brumaire an xiv, ils obtinrent gain de cause. L'Académie rétablie restait maîtresse de fixer le nombre de ses membres, l'ordre et la nature de ses travaux. Droz ne fut pas témoin de cet acte décisif; il était mort à Saint-Claude le 21 vendémiaire (1).

Le préambule de ce dernier arrêté est ainsi conçu :

« Considérant que favoriser les progrès de la science, la propagation des lumières et la culture des belles-lettres, c'est offrir un appui solide aux bonnes mœurs, multiplier les moyens de bonheur public et individuel et dès lors concourir aux vues tutélaires de Sa Majesté ;

« Qu'il est utile et convenable de rendre à une ville connue et distinguée par son amour pour les sciences le même avantage que le gouvernement régénérateur a rendu aux principales villes de l'empire ; que c'est d'ailleurs fournir aux membres de l'Académie un moyen de continuer des travaux précieux, commencés et non achevés ;

Considérant que le rétablissement de cette société littéraire ne doit et ne peut entraîner aucune dotation de la part du gouvernement ni de l'administration publique, disposition qui lui garantit son entière indépendance ;

« Considérant enfin que s'il est une association qui puisse prendre pour règle la plus parfaite égalité de droits entre ses membres, c'est celle où le talent et le mérite doivent être les seuls titres d'admission ; qu'à cet égard l'exemple mémorable donné par le chef auguste de l'Etat, comme membre de l'Institut, forme une autorité dont il n'est pas permis de s'écarter et repousse pour jamais toute idée de privilèges et de distinctions dans les sociétés littéraires, sous quelque nom qu'elles s'établissent (2)..... »

On reconnaît là évidemment la plume préfectorale, qui

---

(1) Ce fut à la Société d'agriculture que Coste lut l'éloge de Droz, paru depuis dans le *Magasin encyclopédique.*

(2) Registre mss. des arrêtés préfectoraux (*Archives du Doubs*). Il peut être curieux de les comparer avec les considérants de l'arrêté

s'employa aussi à rédiger, d'après ces principes, un règlement définitif; et cette dernière formalité accomplie, le 9 nivôse an XIV, avant-dernier jour de l'ère républicaine, l'Académie rouvrait le registre de ses procès-verbaux et tenait sa première séance officielle. Des 39 titulaires vivants en 1789, 26 étaient morts, plusieurs autres étaient absents de Besançon. Aussi n'y eut-il que 4 des survivants (deux anciens associés s'étaient joints à eux) pour recruter la compagnie renaissante (1); ce jour là ils se choisirent 14 confrères pris parmi les professeurs du Lycée et les chefs des principales administrations. Un an devait s'écouler encore avant que l'Académie donnât signe de vie.

Girod de Chantrans, qui gouvernait la Société d'agriculture, et que l'élection venait d'introduire à l'Académie, fit alors une dernière tentative pour unir les deux associations (2). Vingt membres de la première devaient selon lui être appelés à compléter la seconde. Mais Droz n'était plus là pour le seconder, et Grappin écrivit aussitôt en faveur de l'Académie un plaidoyer où il invoquait son droit d'aînesse, la nature de ses travaux, les intentions formellement exprimées du gouvernement : « Ne regardons point, disait-il, comme un danger qui menacerait les deux sociétés la rivalité ou l'émulation. Dans les années qui ont précédé la Révolution française, l'émulation a fait germer, elle a déployé en Franche-Comté de grands talents. On le devait à l'Académie seule. Que ne fera-t-elle point lorsqu'une noble émulation vivifiera deux sociétés savantes intéressées à soutenir leur propre gloire ? Elles ne seront jamais plus utiles qu'en riva-

---

rétablissant l'Académie de Lyon, dans l'Histoire de cette Compagnie, par DUMAS, t. I, p. 372-373.

(1) V. à l'Appendice la liste des membres de l'Académie en 1789, avec la date de leur mort, et l'indication de ceux qui survivaient en 1806.

(2) Procès-verbaux de la Société d'agriculture, séance du 13 janvier 1806.

lisant ainsi *chacune de son côté* pour le plus de bien à faire ou le plus de lumières à répandre (1). »

Ce n'étaient point là, à cette époque, des raisons péremptoires; car, en face de l'Académie, la Société d'agriculture devait bientôt disparaître (2), sauf à renaître au bout de quelques années. Sans souci du danger qui la menaçait, et invoquant à son tour son droit d'aînesse, qui était au moins légal, elle attendit, avec une fierté tant soit peu dédaigneuse, des avances qui ne vinrent pas, et Girod de Chantrans, repoussé des deux parts, n'insista plus (3). Son intervention n'eut d'autre résultat que de rendre incertaine, pendant de longs mois encore, la renaissance académique. Grappin avait beau presser les indolents et les récalcitrants; il se morfondait dans l'attente : « Je n'entends point dire, écrit-il à Coste, que M. d'Oraison pense à nous rassembler. Aussi m'accoutumé-je à regarder l'Académie comme défunte, ce à quoi je n'avais garde de m'attendre lorsque nous fîmes les premières élections. Du moins *Requiescamus in pace*, car je n'aime les guerres d'aucune espèce (4). »

Heureusement Jean De Bry était là pour employer l'autorité avec la persuasion; un bureau à la tête duquel le plaça la reconnaissance de ses nouveaux confrères fut élu, et le 30

(1) Ce mémoire, rédigé certainement dans le courant de 1806, est aux Archives de l'Académie.

(2) Elle tint sa dernière séance le 4 mars 1811 (*Procès-verbaux mss.*).

(3) « La Société, considérant que c'était agiter prématurément cette question; que, si la demande d'une réunion pouvait se faire, ce devait être de la part d'un corps qui se crée, qui se forme à un corps déjà constitué, établi, reconnu par le gouvernement, elle a en conséquence résolu d'attendre que ces propositions lui seraient faites, et ajourné la question, en déclarant encore que dans le cas où l'Académie lui manifesterait le désir de cette réunion, elle se réservait d'en examiner les conditions. » (*Procès-verbal mss.* de la séance du 19 janvier 1806.)

(4) *Archives de l'Académie.* — M. le général d'Oraison, commandant d'armes, était un des académiciens nouveaux élus le 30 novembre.

décembre 1806, l'Academie tint dans la grande salle des audiences du Palais sa première séance publique.

J'imagine volontiers à cette date un Bisontin de la vieille roche revenant prendre dans l'auditoire, après quinze ans d'interruption, sa place accoutumée. Qui eût-il retrouvé, reconnu dans cette Compagnie renouvelée? Clergé, Parlement, Université, tous les corps où elle se recrutait jadis avaient disparu, et n'étaient plus représentés sur ses listes que par quelques vieillards éloignés ou volontairement absents. Magistrats, professeurs ou prêtres, ils ont presque tous passé par le club, l'Ecole centrale ou l'Eglise constitutionnelle; après des fortunes bien diverses, les voilà réunis sous la présidence du préfet impérial, ancien membre de la Convention. Dans quelle mesure accepteront-ils la tradition de leurs prédécesseurs, à la fois si singulièrement et si fortement représentée parmi eux par le nouveau secrétaire perpétuel Grappin?

Le discours d'inauguration lu par Jean De Bry, qui eut les honneurs d'une insertion au *Moniteur*, ressemble assez à un manifeste en partie double, approprié au caractère du personnage. Il s'adressait en effet au public et à la Compagnie. Au public il montrait une institution inoffensive de l'ancien régime se relevant au profit des bonnes études; à la Compagnie il dénonçait le péril des discussions oiseuses et des excursions sur le terrain d'une prétendue philosophie, manière courtoise de clore la bouche à ceux qu'on appelait alors les idéologues. L'éloge enthousiaste du chef de l'État ouvrait et fermait sa harangue; on fêtait ce jour là, ne l'oublions pas, l'anniversaire d'Austerlitz, et Napoléon, venant d'Iéna, passait par Berlin, allant à Friedland et à Tilsitt.

Depuis ce moment Jean De Bry se maintint à la tête de l'Académie, non point en vertu de son titre préfectoral (les directeurs-nés n'avaient point été rétablis), mais par son mérite personnel et la pensée des services qu'il pouvait rendre. Sollicité en 1807 par un vote unanime de rester au

fauteuil, il s'excusa d'abord avec un tact parfait : « Il y a du danger, dit-il, à voir trop longtemps une société libre sous la direction des principales autorités constituées ». Cette objection, insolite dans une telle bouche, ne l'empêcha ni de demeurer président en 1807, ni d'être réélu en 1809 et 1811, et il paya de toute façon ces honneurs réitérés, en faisant obtenir à la Compagnie, du ministère, un subside de 2000 fr et en lui offrant l'hospitalité chez lui pour les séances particulières. L'archevêque Lecoz, le recteur J.-J. Ordinaire ne firent que remplir les interrègnes de sa présidence ; et le premier s'empressa de demander que les réunions privées eussent toujours lieu à la préfecture : « Heureux, lui répondit Jean De Bry, d'avoir quelquefois les affaires de l'État pour excuser ma paresse, je le serai encore de payer ma quote-part de travail en hospitalité. Dans l'origine des associations littéraires, ce faible mérite n'a point été dédaigné, et dussé je me voir sur la ligne de ce bedeau de Saint-Sévérin qui se pavanait d'avoir sonné un beau sermon, je saurai m'en contenter (2). »

Jean De Bry offrait à ses confrères mieux qu'un logis et une dotation au nom de l'État. On a de lui six discours prononcés aux séances publiques, et ayant trait à diverses questions générales de littérature et d'histoire. Il disserte successivement sur les avantages des lettres dans leurs rapports avec les besoins du citoyen et la puissance de l'État, sur l'utilité des académies et les devoirs de l'académicien, sur les avantages de l'étude, sur les mémoires historiques et la manière d'écrire l'histoire, sur le goût chez les différents peuples ; puis, revenant sans contrainte aux distractions de sa jeunesse, il récite à ses confrères une imitation en vers d'un fragment de Tibulle, et même, en séance privée, un conte badin intitulé : *Le Rajah de Visapour*.

---

(1) Séance du 5 novembre 1807.
(2) Lettre du 30 octobre 1808 (en ma possession).

Il serait superflu d'analyser ces harangues d'apparat, élégantes de forme, mais où le lieu commun domine. J'y relèverai seulement deux passages auxquels leur date donne un certain intérêt. Le 5 décembre 1807, Jean De Bry, dissertant sur l'histoire, part soudain en guerre contre Tacite : « Lorsque Tacite, dit-il, imprime le sceau de la honte et de l'infamie sur le front des tyrans qui succédèrent à Auguste, je vois bien, dans ses sublimes narrations, jusqu'à quel point le pouvoir sans limites peut dépraver la nature humaine, mais aussi l'accumulation et l'invraisemblance de certains faits atroces dont il charge ses tableaux me tiennent en garde contre tout ce qu'une saine critique repousse, me donnent à penser que peut-être l'écrivain a voulu se venger du prince, que l'homme de génie, qui se sentait fait pour briller à la tête d'une république, s'est indigné sans risque dans ses écrits contre des monstres qui l'avaient ensanglantée.... »

L'orateur pose ici, dans une phrase savamment pondérée, la thèse développée depuis par certains amis du second empire ; mais il songeait surtout alors à répondre à certains ennemis du premier. Quatre mois auparavant, il avait lu dans le *Mercure de France* cette autre phrase, qui avait fait froncer le sourcil du maître : « Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère ; Tacite est déjà né dans l'empire, etc. »

L'auteur s'appelait Châteaubriand ; on sait que l'empereur, se jugeant visé dans la personne de Néron, supprima le *Mercure de France*. Plût à Dieu, pour sa gloire, qu'il se fût contenté de répliquer à Châteaubriand, par l'intermédiaire de ses préfets les plus lettrés, dans l'enceinte pacifique des académies !

Un peu plus tard, Jean De Bry soulève incidemment cette

question : Les femmes doivent-elles cultiver les sciences, les arts et la littérature ? Sans doute il se garde bien de poursuivre contre les femmes savantes ce réquisitoire commencé par Molière, que Joseph de Maistre reprenait alors dans une lettre intime et souvent citée depuis ; il ne revendique pas pour le sexe fort l'exercice exclusif des facultés intellectuelles ; d'ailleurs une femme, comme il prend soin de le dire, n'est pas seulement une compagne, elle est encore une moitié, et il conclut pour elle, sinon à l'égalité du savoir, du moins à une culture d'esprit nécessaire à la complète harmonie du foyer domestique. Cette concession faite, il s'élève contre les femmes auteurs avec une vivacité malaisée à expliquer, si on ne se rappelait que madame de Staël remplissait alors l'empire du bruit de ses écrits et de sa disgrâce. C'est elle qui est visée dans ces allusions à « certains ouvrages échappés des boudoirs, dont les auteurs, sans cesse en admiration ou noyés de larmes, vont s'attendrissant et s'extasiant niaisement de la première à la dernière page. » Jean De Bry tend évidemment ici à faire ratifier par l'Académie, au nom du goût, la condamnation que Napoléon venait de prononcer, au nom de la raison d'état, contre l'auteur de *Corinne* et de l'*Allemagne* (1).

L'Académie paraît avoir en toute circonstance docilement répondu aux vues de son président, et adhéré sans réserve au nouvel ordre de choses. Son sceau portait l'aigle couronné ; Charlemagne et saint Louis ne présidaient plus à ses séances publiques, transférées à la veille de la Saint-Napoléon et à la fête commémorative du sacre ; elle accueillait avec acclamation un de ses membres, Courlet de Boulot, lui proposant de peindre le portrait en pied de l'empereur pour la salle des séances. A en croire Grappin, elle eût dû tenir une séance publique extraordinaire à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Plus d'un cœur renfermait sans doute des

(1) Séance publique du 2 décembre 1809.

regrets et des répugnances politiques, mais la bouche ne les trahissait guère, et on signala comme une audace inusitée une strophe lue à la séance du 14 août 1809 où la phrase de Châteaubriand sur Néron, naguère stigmatisée par le préfet, s'offrait aux applaudissements sous le rythme poétique (1).

L'Académie était donc, par ses sentiments politiques, selon le cœur de son président ordinaire ; en était-il de même pour ses travaux ? Elle se partageait, selon les aptitudes de ses membres, en trois bureaux se réunissant à part tous les quinze jours, et s'occupant, soit de l'histoire civile et ecclésiastique, soit de l'histoire littéraire, soit de l'histoire naturelle du pays. Au début, le « long espoir et les vastes pensées » ne manquaient pas ; les prix d'éloquence et d'histoire étaient rétablis, une exposition des beaux-arts organisée. Néanmoins l'Académie, en ce temps de guerre à outrance, avait peine à ressaisir ses traditions laborieuses ; de là beaucoup d'incertitude dans l'organisation et la marche de ses travaux, et des dispositions additionnelles au règlement inutilement promulguées. Tantôt l'Académie admet des étrangers à ses séances, comme le jour où elle permet à un acteur du théâtre de lui réciter des vers de sa composition : tantôt elle les écarte, et devient plus sévère s'il s'agit d'entendre un essai de métaphysique élaboré par un professeur du lycée (2). Beaucoup de membres se jugeaient par leurs fonctions ou leur âge dispensés d'une collaboration active ; d'autres, habitant depuis peu la Franche-Comté, étaient hors d'état d'en enrichir l'histoire. Aussi, en littérature, ces survivants de la Révolution continuent-ils la tradition surannée du dix-huitième siècle. Rien de moins original que leurs œuvres : en prose, ce sont des éloges de membres décédés, des dissertations générales

---

(1) « Je vous avoue, écrit à cette occasion Grappin à Coste, que j'aurais été fâché de voir imprimer en entier la pièce de M. Dusillet, que M. De Bry a trouvée, comme nous deux, faite pour servir un parti. » La pièce n'en fut pas moins imprimée tout entière.

(2) Séances des 28 juin 1808 et 26 novembre 1810.

sur l'accord des sciences et des lettres, sur la décadence du goût, sur les rapports du beau et du bien, etc ; en vers, ce sont des strophes imitées de J.-B. Rousseau, des contes d'après Voltaire, des traductions en alexandrins d'après Delille. Un type d'académicien étonnant à quatre-vingts ans de distance est Simon, jadis avocat, médecin, collègue de Robespierre à la société badine des *Rosati* d'Arras, puis bibliothécaire du Corps législatif, puis censeur de lycée, avant de professer l'éloquence latine à la Faculté des lettres de Besançon. L'écrivain est, comme l'homme, bon à tout faire. Héroïdes, élégies, contes légers, traductions de toute sorte coulent de sa plume avec une abondance désespérante. Ici, c'est un dialogue soi-disant satirique qui débute par l'alexandrin suivant :

$$x.\, x = B + A - C + D.$$

Et la géographie étant sans doute aussi familière à l'auteur que l'algèbre, il rime, lors de la naissance du roi de Rome, une allégorie lyrique intitulée : *Congrès des Fleuves au berceau de César*, où on lit des vers comme ceux-ci :

> La Loire prend l'Allier, le Lignon et la Nièvre,
> Protège le Loiret, la Mayenne et la Sèvre.

La dernière œuvre de ce poète justement méconnu fut, en 1815, un remaniement *opportuniste* du *Saint-Louis* du Père Lemoyne, épopée ridicule qu'il était très flatté d'avoir réduit de 17.000 vers à 4700.

La tradition érudite du siècle précédent, celle-ci du moins louable de tout point, revivait en Grappin, le disciple et l'émule de Droz. Il n'avait si ardemment travaillé au rétablissement de la Compagnie qu'avec l'espoir de la voir accepter l'héritage des Bénédictins de Saint-Vincent, comme l'Institut continuant l'œuvre de leurs confrères de Saint-Germain des Prés. Recueillir les matériaux de l'histoire comtoise, les apprécier, les classer, en publier la notice ; puis composer

cette histoire elle-même par époques successives, et ajouter au *Gallia Christiana* inachevé la description des diocèses relevant de la métropole bisontine, telle était la tâche immense que Grappin proposait à ses confrères et successeurs. Un plan de travail collectif fut adopté, sur un rapport du bibliothécaire Coste, et demeura ensuite oublié dans les archives.

L'Académie se contenta d'entendre des mémoires isolés, les études de Coste sur le canal Napoléon, les dissertations du pasteur Ebray sur diverses questions d'archéologie locale et les communications de deux antiquaires dijonnais ses correspondants, Xavier Girault et Baudot.

Il arriva deux fois à Grappin, mal secondé sans doute à son gré, d'offrir sa démission de secrétaire perpétuel, sauf à la reprendre ensuite ; car il était de ces pacifiques à tout prix qui sont vite à bout d'énergie, et ne savent mettre d'obstination que dans leurs faiblesses. Les présidents annuels s'ingénièrent à faciliter sa tâche, et à stimuler l'activité de leurs confrères. Un jour, Jean De Bry propose de joindre à l'étude de l'histoire littéraire locale l'examen de quelques questions plus étendues, annoncées et méditées d'avance, mais discutées sans marche prévue et sous forme familière ; un autre jour, ayant sous les yeux les deux mémoires couronnés par l'Institut en 1810 sur la littérature du dix-huitième siècle, il imagine de les faire lire successivement, de provoquer ainsi de la part des auditeurs des aperçus nouveaux et des remarques utiles. Lui-même s'associa au grand travail historique projeté, en se chargeant des recherches à faire sur les druides de la Séquanie. J'ignore ce qu'il obtint ; en tout cas il en vint à souhaiter que les académiciens sans excep-

(1) V. à l'Appendice sa lettre du 6 mars 1806 à J.-J. Ordinaire. Cette lettre est complétée par une autre du 13 mars, d'Ordinaire à Grappin (*Archives de l'Académie*), où il énumère les moyens pratiques de remédier au mal, et par le discours du même à la séance du 17 mars. (*Procès-verbaux mss.*)

tion fussent astreints au travail, comme l'étaient par son fait les jeunes gens à la conscription. J. J. Ordinaire se chargea d'être l'interprète de ses désirs, afin de lui éviter le reproche d'être un meneur d'académie, et il ouvrit la plus prochaine séance par une mercuriale pleine de précautions oratoires et de sérieux avertissements. Il supposa un peu gratuitement la Compagnie déconcertée dans ses premiers efforts par les épigrammes du public, il insinua qu'elle répondait imparfaitement au zèle de ses protecteurs et aux espérances de ses amis. Sa conclusion, énergiquement appuyée par le secrétaire perpétuel, était le mot du Romain : Travaillons. Le mal ainsi dénoncé n'en demeura pas moins chronique, au point de faire accuser un membre de médisance le jour où il s'avisa de lire une pièce de vers sur la paresse (1). Enfin, à bout d'exhortations, les zélés du bureau firent décréter l'émulation obligatoire ; ils imposèrent en 1811 à chaque académicien l'engagement écrit d'apporter son tribut, en prose ou en vers, selon l'ordre désigné par le sort. Une liste dressée incontinent assura des lectures pour chaque séance durant deux années. Il y eut, il faut l'avouer, plus d'une promesse éludée ou oubliée ; du moins quelques indolents se laissèrent ainsi rappeler à leur devoir, et si ce renouveau passager d'activité ne produisit point d'œuvre collective importante, la somme des travaux particuliers s'accrut, les séances gagnèrent en variété et en intérêt.

Les principaux membres de l'Académie, fils de la Révolution, entraient déja dans l'âge où l'on aime mieux écouter qu'écrire ; mais le meilleur moyen de rajeunir était d'ouvrir leurs rangs aux jeunes, et quelques-uns vinrent en effet, dont la réputation devait s'étendre un jour au loin. L'un d'eux, alors secrétaire particulier du maire, avait passé par l'École centrale, puis collaboré en 1800 à certains essais lit-

(1) Lettre de Ch. Nodier à Weiss, sans date (Recueil Estignard, p. 54-55.).

téraires collectifs favorablement accueillis par le public bisontin ; il versifiait à ses heures perdues, et recherchait les livres rares avec la passion d'un bibliophile déjà émérite ; c'était Charles Weiss. Introduit en 1808 à l'Académie, il paya son tribut à la mode du temps, en vers par une traduction de l'antique, en prose par une dissertation où il défendait les sociétés littéraires contre le reproche de favoriser le despotisme ; un semblable lieu commun pouvait passer alors pour un acte de courage ; le préfet eut le tact de ne point l'in terpréter ainsi, et malgré la différence de l'âge, Weiss devint et demeura son ami ; il obtint par lui, en 1811, la place de bibliothécaire de la ville, où il devait durant plus de cinquante ans honorer et encourager les lettres comtoises.

Deux autres jeunes hommes se révélaient alors, tous deux à leur façon royalistes de cœur et libéraux d'imagination, et bien vus néanmoins du préfet : Courvoisier et Charles Nodier. Courvoisier, revenu à Besançon des camps de l'émigration, y avait gardé une attitude assez ouvertement hostile au gouvernement pour que le préfet crût devoir le mettre en surveillance à Baume. Mais quelques années s'écoulent, et l'avocat suspect est rentré à Besançon ; bien mieux, il siége au parquet de la cour impériale ; de là à l'Académie, il n'y a qu'un pas. Ce fut au milieu de nous que Courvoisier s'essaya dans l'art d'écrire ; sous prétexte de réfuter le paradoxe de Rousseau sur la corruption des mœurs par les arts, il passa en revue les grands événements de l'histoire classique, ce qui lui fut une préparation indirecte aux exercices de l'éloquence judiciaire et politique, sous un régime plus approprié à ses talents et à ses sympathies.

Charles Nodier ne fit partie de l'Académie que comme correspondant ; à Besançon, où l'auteur déjà suspect de la *Napoleone* était rentré vers 1802, de nouvelles étourderies avaient fait traiter le jeune émule de Brutus comme l'ancien soldat de Condé. Mais le préfet, en le reléguant à Dole, s'était conduit de façon à s'attirer sa confiance et plus tard à

lui faire trouver précieuse son amitié. Nodier tenait ce protecteur inattendu au courant de ses travaux, de ses déceptions, de ses espérances. En 1809, il lui envoie certain opuscule intitulé : *Apothéose et imprécations de Pythagore*, imprimé sur papier rose et tiré à 17 exemplaires ; et ce fut cette singulière production à la main, que Jean De Bry fit inscrire son nom sur les listes de présentation à l'Académie. Des neuf candidats présentés pour trois places vacantes, Nodier n'arriva au scrutin que le quatrième, et manifesta naturellement quelque dépit de cet échec : « On n'est pas plus académicien que prophète en son pays, disait-il (1). » Il fit plus, il écrivit à Weiss la lettre d'usage où les candidats évincés commentent sur un ton plus ou moins aigré la fable du *Renard et des Raisins*, sauf à ne s'en plus ressouvenir lorsque sa candidature, proposée de nouveau à son insu par le préfet, réussit au mois d'avril 1812 : « J'ai fait un remerciment simple, mande-t-il alors à Weiss, et non une réponse d'apparat. Si tu penses que je doive davantage, je le ferai (2). » Il était en somme flatté d'une distinction qui l'attachait à la Comté, au milieu des vicissitudes déjà fréquentes de son existence.

Ainsi, sans abdiquer l'indépendance de ses choix, l'Académie suivit docilement l'impulsion donnée par le gouvernement, tant que dura le régime impérial. Elle avait encore tenu sa séance publique de décembre en 1813 ; un mois après Besançon était bloqué par les Autrichiens, la parole était exclusivement au canon, et les portes de la ville en se rouvrant donnèrent passage aux envoyés et aux ordres d'un nouveau gouvernement. Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus, faisait-on dire alors au comte d'Artois ; l'Académie au contraire supposa tout changé autour d'elle, et agit en conséquence. En reprenant ses séances au mois de mai 1814, elle abroge par acclamation

(1) Lettre à Weiss, sans date (Recueil Estignard, p. 55.).
(2) Lettre à Weiss, 25 avril 1812 (Recueil Estignard, p. 123.).

son réglement de 1804 pour revenir à celui de Louis le Bien-aimé ; au lieu du préfet exaltant le génie de l'empereur, elle entend un ex-évêque constitutionnel lui prêcher les vertus de saint Louis ; le professeur Simon, de la main qui a conduit les Fleuves au berceau du roi de Rome, rime une ode à S. A. R. Monsieur, de passage à Besançon ; la Compagnie se présente en corps à l'audience du prince, et le supplie d'accepter le titre de protecteur de l'Académie. Elle choisit pour sujet du concours d'éloquence l'influence sur les lettres d'une monarchie dotée d'une constitution libérale.

C'était bien une nouvelle génération qui entrait en scène ; après les Cent jours, son triomphe fut complet. Jean De Bry, retiré à Paris, conserva sous la première restauration son titre de membre honoraire, mais une fois atteint par la loi dite d'amnistie de 1816, et obligé de quitter la France, il fut frappé de mort académique, comme le président de Vezet, émigré irréconciliable, l'avait été sous l'empire. J.-J. Ordinaire, d'abord épargné, s'en alla habiter Paris après avoir succombé devant l'hostilité du premier président Chiflet, et perdu ses fonctions de recteur. Courvoisier, député, puis procureur général à Lyon, cessa pour d'autres motifs de prendre part aux travaux de la compagnie. Quant à Grappin et à Weiss, ils demeurèrent à Besançon, mais le premier, mal à l'aise sous le régime nouveau, se tint confiné prudemment dans sa bibliothèque ; le second, alléguant son grand âge, fit accepter en 1820 sa démission de secrétaire perpétuel, et ne reparut plus aux séances.

Nous avons vu disparaître au bout de dix ans la société académique telle qu'elle avait été constituée en 1804 ; il nous reste à entendre son oraison funèbre. Transportons-nous vingt ans plus tard, au lendemain de cette nouvelle révolution qui avait rendu Ordinaire à ses fonctions, Courvoisier à son pays natal, Jean De Bry à sa patrie. A la séance publique du 28 janvier 1834, l'ancien avocat-général à la cour impériale, l'ancien garde des sceaux de Charles X pré-

sidait; à ses côtés, comme secrétaire perpétuel, siégeait Genisset, le jeune clubiste de l'an II devenu le vénérable doyen de la Faculté des lettres, et l'un et l'autre étaient appelés à payer au président et au secrétaire perpétuel de 1806 le tribut d'éloges accoutumés; devoir strict de confraternité académique dont ils s'acquittèrent tous deux en quelques paroles graves et émues. Ils montrèrent, avec l'autorité de leur âge et la vivacité d'un souvenir fidèle comment le préfet impérial et le bénédictin de l'ancien régime, réunis jadis avec eux dans une société fermée par ses statuts aux agitations et aux récriminations politiques, l'avaient honorée et encouragée par leurs exemples. Eux-mêmes, près de disparaître, louaient leurs confrères morts là où ceux-ci eussent le mieux aimé à l'être, selon l'esprit qu'ils avaient cherché à inspirer, en donnant le branle à notre existence renaissante.

Fermons à la date extrême de 1834 cette revue rétrospective. Les jeunes de l'ère impériale, Droz et Charles Nodier, devenus des hommes célèbres, viennent d'entrer à l'Institut. L'Académie de Besançon, où ils ont débuté, envoie à Paris ses premiers pensionnaires Suard; elle provoque la publication des Papiers Granvelle, et de Paris, où il s'est fait connaître à la France, le Franc-Comtois Jouffroy vient lui tracer le programme de ses travaux à venir. Il lui demande de n'être ni trop modeste, ni trop ambitieuse, il la remet dans la voie tracée par Grappin, la convie à cultiver, au point de vue comtois, les sciences morales, sans négliger, comme elle l'a fait jusque-là, les sciences naturelles. Quelque temps après, l'Académie publiait les premiers volumes des documents inédits sur l'histoire de la Franche-Comté, et travaillait au rétablissement de la Faculté des sciences de Besançon. Un âge nouveau s'ouvrait pour elle, où elle devait mériter mieux que jamais de la province par son activité et ses succès.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

DROZ A DE GÉRANDO.

14 germinal an XIII.

Monsieur,

M. Grappin m'a fait part de la lettre obligeante que vous lui avez écrite sur le projet de rendre à l'Académie de Besançon son activité ; j'y ai reconnu l'esprit d'encouragement dont vous êtes animé pour tous les établissements utiles et je me serais empressé de profiter de vos bons offices si, pour présenter un travail plus complet à Son Excellence le Ministre de l'intérieur, je n'eusse désiré de le concerter avec M. le Préfet du Doubs.

Déjà, lors de l'établissement du Lycée en l'an XI, MM. les inspecteurs des études crurent qu'en faisant concourir en même temps la restauration de l'Académie, ce serait un moyen de plus d'exciter l'émulation des professeurs et des élèves. M. Villar me fit l'honneur de m'en parler de la part de M. De Bry ; j'allai le voir à ce sujet et je le trouvai occupé d'un projet de convocation pour réunir les membres de toutes les sociétés littéraires de la ville, à l'effet d'aviser aux moyens de former un établissement durable. Il parut désirer un plan d'exécution que je fis promptement, et, étant retourné pour savoir ce qu'il en pensait, il me renvoya à la Saint-Martin de l'an XII ; j'appris dans son bureau des travaux publics qu'il fallait attendre l'initiative du gouvernement.

J'ai cessé dès lors toutes démarches jusqu'à ce que j'aie été informé du retour de M. Villar qui était en tournée pour l'établissement des Lycées ; alors j'ai donné plus d'étendue à un mémoire que je lui avais remis sur plusieurs grandes collections de droit public et de l'histoire de France, qu'il me paraissait

convenable d'achever. Croyant que le rétablissement des Académies procurerait, sous la direction de l'Institut, des collaborateurs dans tous les départements, j'ai encore présenté ce plan à M. le préfet à son dernier retour de Paris ; il me répondit qu'il attendait les ordres de Son Excellence le ministre de l'intérieur ; que c'était bien son projet d'établir des sociétés littéraires à Besançon, mais qui n'auraient pas le nom d'Académie. Il me parut que les personnes en place qui étaient à la tête de cette compagnie répugnaient à son goût pour l'égalité des gens de lettres. Je lui représentai que c'était au contraire pour donner plus de considération à l'Académie que cela avait été établi lors de sa fondation.

Il m'a demandé dès lors les statuts de 1752 pour voir s'ils ne contenaient rien qui pût s'opposer à ce qu'on les remît en vigueur ; je les lui ai fait passer, avec quelques observations dont il vous aura sans doute informé par une suite de la conversation qu'il eut en votre bureau avec M. l'archevêque.

Voilà, Monsieur, ce qui m'a empêché de répondre d'abord à ce que vous avez demandé sur le projet d'organisation et les moyens de restauration de l'Académie. Je n'ose presser M. le préfet, occupé d'affaires plus importantes ; mais, après avoir attendu près de deux ans cette restauration, j'espère qu'il ne trouvera pas mauvais que, cédant au vœu de mes anciens collègues, je vous adresse les anciens statuts de l'Académie pour les mettre sous les yeux de Son Excellence, avec des notes sur les changements exigés par les circonstances, et le projet que j'avais présenté il y a longtemps pour réunir à l'Académie la Société d'agriculture qui s'est constituée seulement en l'an VII.

L'agriculture faisait partie des attributions de l'Académie. M. Bertin, ministre, avait tenté de l'en détacher, mais à vue des lettres-patentes de 1752 et des ouvrages couronnés à l'Académie sur l'agriculture et les arts, il se désista de son projet. La ville de Besançon n'est pas assez étendue pour fournir des membres en nombre suffisant à une Académie, à une Société d'agriculture, à une Société de médecine, à un Comité de statistique, un Comité de commerce, un Comité correspondant de la Société d'encouragement de l'industrie nationale. Les mêmes personnes étant de plusieurs sociétés ne pourraient assister régulièrement aux différentes assemblées ; elles rivaliseront et anticiperont l'une sur l'autre.

Si cependant Son Excellence estimait que la Société d'agriculture doit subsister séparément, les sciences, les belles-lettres,

l'histoire et les beaux-arts peuvent bien aussi faire bande à part. En ce cas on s'en tiendrait au règlement donné à l'Académie lors de son établissement, en en retranchant les arts mécaniques dont la Société d'agriculture s'occupera exclusivement.

Ainsi ou l'on adoptera une réunion de toutes les facultés dont environ soixante membres résidants seront distribués en trois sections de sciences, histoire et belles-lettres, et des arts, suivant le projet que je présentai à M. le préfet en l'an XI, ou bien on laissera subsister la Société d'agriculture telle qu'elle est établie suivant son règlement de l'an VII qui porte qu'elle s'occupera exclusivement des objets compris dans sa dénomination, et quant à l'Académie, elle sera rétablie au nombre de quarante membres résidants qui s'occuperont des sciences et belles-lettres, parmi lesquels un certain nombre sera choisi pour travailler à l'histoire civile, ecclésiastique et naturelle des trois départements qui composaient la ci-devant Franche-Comté, suivant les statuts de 1752. et de vingt-quatre associés, partie de la province, partie étrangers.

J'observerai qu'il ne reste qu'environ quinze membres résidants, compris les directeurs ou ceux qui les représentent ; les autres sont morts ou ont changé de domicile. Je suis le doyen des restants, et je remplissais depuis vingt-huit ans les fonctions de secrétaire lors de la suppression de 1793. Si l'on estime que je puis encore la servir, je le ferai tant que ma santé le permettra, jusqu'à ce que l'on ait réorganisé l'Académie par voie d'élection, ou la première fois par nomination de Son Excellence approuvée de l'Empereur.

Il pourrait même autoriser les membres restants de l'Académie à s'en adjoindre en nombre égal pour en proposer plusieurs parmi lesquels le ministre choisirait, et leur permettrait de s'assembler provisoirement, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Je donnerai un aperçu des sujets propres à remplir des places, sans entendre qu'il ne m'en échappe encore d'autres très-méritants.

Quant aux moyens d'exécution, ce ne seront pas des ressources pécuniaires, mais du zèle académique, avec lequel personne ne sait mieux que vous, Monsieur, ce que l'on peut faire. Nous n'avions que quatorze cents livres de revenu sur lesquelles pendant longtemps on a retenu les trois vingtièmes, et nous n'avons pas laissé de donner chaque année des prix pour huit cents livres. Nous avons pourvu aux frais d'une messe en musique, à des services pour les académiciens décédés, aux dépenses de bois, bougie, concierge ; nous avons créé une salle de bibliothèque, et nous commencions à la garnir de grands livres, tels que les Mé-

moires de l'Académie des Sciences et des Belles-lettres, Journaux des Savans, bibliothèque de l'histoire de France, etc., Nous avions des machines de physique, des objets d'histoire naturelle. La Révolution nous en a dépouillés ; nous ne les redemandons pas, mais seulement de nous assembler dans la bibliothèque de la ville, près de nos ouvrages auxquels il nous sera permis de recourir.

En attendant que cette bibliothèque de 200,000 volumes soit arrangée, et jusqu'à ce que l'on ait trouvé dans le centre de la ville une pièce propre à tenir des séances publiques, si MM. les Académiciens veulent me faire l'honneur de s'assembler dans mon cabinet de livres, cela pourra leur épargner quelques dépenses ; ils n'auront à payer que le copiste, les registres, les frais d'impression et autres semblables pour lesquels une contribution volontaire bien administrée suffira, jusqu'à ce qu'un amateur des gens de lettres fonde des prix pour exciter l'émulation.

Quis enim virtutem amplectitur ipsam
Prœmia si tolles?

Je n'aperçois pas de gens riches qui veuillent donner en ce moment, mais il faut former un noyau d'établissement d'académie qui puisse créer des savants propres aux connaissances sublimes qui élèvent l'âme. A quoi servira cette immense bibliothèque, s'il n'y a que peu de savans pour en profiter ?

J'avais cru plaire à M. le préfet en proposant les personnes en place éminente comme les plus propices à exciter l'émulation, et il le peut mieux que personne. Le désir de se faire connaître de ses supérieurs était ci-devant un des motifs les plus puissants d'encouragement ;nous en avons des exemples. Les hommes honorés de la confiance du gouvernement, soit à raison de leurs talents naturels, soit à raison des connaissances acquises, avaient des notions suffisantes pour juger des ouvrages d'esprit ou de ceux qui concernaient les sciences et les arts. Ils honoraient l'Académie comme ils en étaient honorés. Un commandant qui portait des marques de sa bravoure fut étonné de n'être pas directeur de l'Académie comme le lieutenant-général de la province l'était par sa charge. Cela donna lieu à un ordre du roi du 30 septembre 1776 qui appela M. de Ségur à l'Académie, attendu que l'esprit des règlements avait été de mettre à la tête de cette compagnie les personnes principales proposées aux différentes parties de l'administration dans la ville de Besançon, pour exciter l'émulation par leur présence et maintenir la pureté des maximes de la Religion et de l'État.

J'ajouterai que M. Suard, notre compatriote et notre ancien associé, savant modeste qui regardait dans un temps les grands comme un luxe à l'Académie française, changea d'opinion ; lorsqu'il reçut M. de Montesquiou, il fit un discours sur les avantages de l'alliance des gens de cour et des gens de lettres. En effet ceux qui fréquentent les grandes compagnies ont un tact supérieur en matière de goût aux connaissances des gens de cabinet. C'est pourquoi j'ai insisté à ce que le sénateur, le général, le président du tribunal d'appel, l'archevêque et le préfet soient ainsi que le maire directeurs-nés. Autrement on aurait l'air de blâmer le choix du gouvernement, quand les élections de l'Académie n'appelleraient pas ceux qui sont en place.

La dénomination d'Académie ne doit déplaire à personne ; celle de Besançon est assez connue par le choix judicieux qu'elle faisait des sujets de ses prix et par l'équité de ses décisions. Elle en a porté le nom pendant près de cinquante ans, et le nom répondait à la chose. Une Académie est une assemblée de gens de lettres. Anciennement à Paris, les Académiciens n'avaient qu'un objet ; l'Académie française, l'Académie des Sciences, celle des Belles-lettres, celle de peinture, de sculpture, d'architecture, de chirurgie, parce qu'il y avait beaucoup de sujets distingués dans toutes les parties ; mais en province où le nombre en était plus borné, on n'a pu former des académies qu'en y admettant les divers talents sous le nom d'Académies des Sciences, belles-lettres et beaux-arts. C'est ce qui a été admis dans toutes les grandes villes comme dans les moins peuplées, à Châlons où l'on s'est borné à une académie d'histoire, à Montpellier une académie des sciences, à Caen, Montauban, La Rochelle, Soissons des académies de belles-lettres, à Toulouse une académie particulière sous le nom de Jeux Floraux bornée à la poésie, à Rouen l'Académie de l'Immaculée-Conception bornée à des sujets d'éloquence et de poésie sur des matières relatives à la religion. A Besançon on a pris comme à Bordeaux, Lyon, Rouen, Amiens, etc, le titre d'Académie des sciences, belles-lettres et arts avec la modification portée dans ses statuts (art. 13) : Les Académiciens ne s'occuperont que des sujets académiques sans entrer dans les matières de religion et d'État ; ils ne souffriront rien de licencieux ou de satirique ; et l'art. 14 détermine une occupation plus particulière : L'Académie choisira les sujets qu'elle croira les plus capables de travailler avec succès à l'histoire du comté de Bourgogne et à l'histoire naturelle du pays.

C'est d'après cela, Monsieur, que, pour concilier l'intérêt des

sciences et des arts, je vous prie de proposer à Son Excellence de rétablir l'Académie de Besançon et d'y annexer la Société d'agriculture, de la répartir par sections, ou de travailler en commun. Je suis persuadé que la Société d'agriculture qui, depuis cinq ans seulement, s'est constituée pour s'occuper exclusivement des arts ne voudrait pas sous ce titre empiéter sur les sciences, l'histoire et les belles-lettres, et qu'elle optera. Elle compte déjà plusieurs littérateurs distingués parmi ses membres, qui dédommageront l'Académie des morts et des absents, et l'amalgame parfait des deux sociétés remplira toutes les vues.

Déjà dans tout ce qui nous entoure, les préfets de la Haute et et Basse-Alsace ont établi des sociétés d'agriculture, des sciences et des arts. L'Académie de Dijon s'est réorganisée d'office, celle de Lyon s'est assemblée à l'instigation des inspecteurs des études, ainsi que la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse. Les habitants de Besançon paraîtraient-ils indifférents sur une institution utile qui peut encore former des Gattinara, des Perrenot, des Granvelle, des Saint-Mauris, des Brun, des Grivel, des Richardot, des Mairet, des Lisola, des Chiflet, des Saint-Germain, des Montbarrey, des Dunod, des Bullet, des Bergier et tant d'autres illustres Comtois qui se sont distingués par leur bon esprit en France, en Espagne et dans les Pays-Bas.

Si vous voulez bien, Monsieur, faire valoir ces raisons près de son Excellence le Ministre de l'intérieur, je suis persuadé qu'il autorisera une assemblée qui a pour but de continuer à s'occuper de l'histoire du département du Doubs et des lieux voisins qui formaient ci-devant la province de Franche-Comté autant qu'à y faire fleurir les sciences et les arts. C'est par une correspondance avec les préfets, sous-préfets et gens instruits dans toutes les classes que l'on peut réunir les matériaux de l'histoire à ceux de l'industrie. J'ai cru en donner des preuves pour l'histoire dans un petit ouvrage que j'ose vous prier de lire avec quelque intérêt. La Société d'agriculture fait ses preuves d'autre manière. Pourquoi élever un mur de séparation entre elle et sa sœur aînée ? Il m'en coûterait infiniment d'être obligé d'opter entre celle qui fut l'agrément de la plus grande partie de ma vie et celle qui m'accueillit dans ma vieillesse. C'est pourquoi je préférerais en mon particulier le travail en commun, suivant les usages de l'Académie, sauf à répartir en différents bureaux les ouvrages concernant les lettres, les sciences et les arts.

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai cru devoir vous proposer sur un projet qui peut se lier à un plan général sur les

Académies réparties en divers départements pour ranimer l'étude des sciences, de l'histoire et des langues savantes. Il est digne du ministère de Son Excellence, et il est heureux pour nous que vous occupiez près de lui une place où vous pouvez être aussi utile aux lettres que vous l'avez été à l'industrie.

Agréez, etc.

(Minute. — Archives de l'Académie.)

II

DE GÉRANDO A JEAN DE BRY.

Paris, 29 brumaire an XIV (20 novembre 1805).

Monsieur le préfet,

Recevez mes plus empressés remerciements de votre obligeance à favoriser la résurrection de l'Académie de Besançon ; je vous les adresse au nom des gens de lettres, et des amis des lumières, quoiqu'elle ne puisse être une Académie de premier ordre; mais quelquefois *ex paucis multa,* et d'ailleurs le goût des lettres et de l'instruction est au moins la plus douce et la plus pure des jouissances. Vos administrés vous la devront.

(Original. — Papiers de Jean De Bry.)

III

JEAN DE BRY A J.-J. ORDINAIRE.

6 mars 1808.

Vous avez parfaitement raison, Monsieur, et si votre plan de travail n'est point adopté, il faut commander un service funèbre pour l'Académie, et nous y ferons un grand acte de contrition comme coupables ou complices de sa mort. Hélas ! avant qu'elle prît naissance, le Ciel m'est témoin que j'ai redouté ce forfait, et j'ai dit à qui voulut m'entendre : Il vaudrait mieux qu'on lui mît au col une meule de moulin et qu'on la jetât à la mer ! *Væ per quem scandalum veniet* ! Mais il ne faut point se consumer en vains regrets, il y a remède à tout *fors à la mort,* dit le bon Sancho. Si celui que vous proposez est mis à l'épreuve, je crois que nous ressusciterons. Il me paraît indispensable qu'il soit mis en motion ou par vous, ou par le secrétaire perpétuel ; et ne croyez pas, je vous prie, que ce soit poltronnerie si je ne me

charge pas de l'affaire ; mais puisque l'on a été assez *simple* pour ménager dès l'origine certains amours-propres, moi qui ai commis la faute de travailler un peu, je dois éviter de les faire regimber, et de me donner l'air d'un meneur d'Académie. Au fait cette charrue n'est pas plus la mienne que celle de mes confrères, et s'il ne fallait que des excuses pour ne pas tirer, certes je n'en manquerais pas.

Vous devriez causer un peu de ceci avec le bon Grappin et quelques autres, puis venir en force mercredi et monter à la tribune du boudoir ; je suis sûr que vous, M. Bertaut, M. Grand s'il venait, et le reste des Dolopes vous nous feriez rougir, puis le zèle suivrait la honte. L'on changerait de rôle, et au lieu de voir cinq ou six manœuvres travailler dans le vague sans plan ni boussole pour l'agrément de ceux qui les regardent ou qui les critiquent, il nous resterait au plus trois ou quatre paresseux qu'on appellerait honoraires ou honorans, et le petit atelier d'émulation marcherait à merveille.

En vous écrivant ceci, je ne veux pas me ménager la ressource de Pilate, et dire comme lui : Je m'en lave les mains, non ; nous pouvons reprendre vigueur, et en vérité il eût mieux valu mille fois n'être pas né que de mourir ainsi. Comptez, Monsieur, sur ma ferme volonté, je désirerais que mes moyens ne lui fussent pas inférieurs, car j'ai bien à cœur de planter la vigne d'un et d'autre côté. Recevez l'assurance formelle de tous les sentiments d'estime et d'attachement que je vous ai voués pour la vie ; à ce titre je fais fonds sur les vôtres, et je vous jure qu'ils me sont dûs.

(Original. — Papiers de J.-J. Ordinaire.)

IV

TABLEAU DES ACADÉMICIENS (1789-1806).

Moururent successivement :

Le comte DE SCEY-MONTBÉLIARD, à Buthier, 20 janvier 1789.
BERGERET, avocat-général au Parlement, 1789.
Le Père DUNAND, capucin, à Besançon, 25 novembre 1790.
SEGUIN, professeur à l'Université, à Jallerange, 19 septembre 1790.
DE DURFORT, archevêque de Besançon, à Soleure, 19 mars 1792.
L'abbé NONNOTTE, à Besançon, 3 septembre 1793.
Le duc DU CHATELET, à Paris, 13 décembre 1793.

Le marquis DE CHOISEUL LA BAUME, à Paris, 4 mai 1794.
L'abbé ROMAN, à Besançon, 29 novembre 1794.
Le marquis DE GRAMMONT, 1795.
Le prince DE MONTBARREY, à Constance, 5 mai 1796.
Le président TERRIER, à Besançon, 17 mai 1796.
PERRECIOT, à Roulans, 12 février 1798.
ROUGNON, professeur à l'Université, à Besançon, 6 juillet 1799.
D'ARÇON, à Auteuil, 1er juillet 1800.
L'abbé TALBERT, à.....(Pologne), 4 juin 1803.
CAUMARTIN DE SAINT-ANGE, intendant, à Londres, 31 août 1803.
L'abbé DE CAMUS.
Le comte DE ROUSSILLON.
L'abbé GUILLEMIN DE VAIVRE, curé de Saint-Jean-Baptiste.
L'abbé POULIN, professeur au Collège.
MARESCHAL D'AUDEUX, officier d'artillerie.
DE LA CHICHE.
Le marquis D'ORMENANS.
L'abbé BARBELENET, professeur au Collège.

Vivaient en 1806 :

Le chanoine *GROSJEAN* (1), mort à Besançon, 30 septembre 1807.
FAIVRE DU BOUVOT, conseiller au Parlement, mort à 12 janvier 1812.
Le vicomte DE TOULONGEON, mort à.....23 décembre 1812.
L'abbé *PELLIER*, chanoine honoraire, mort à Besançon, 10 avril 1816.
Le président DE VEZET, mort à Paris, 21 avril 1816.
L'abbé *DURAND*, vicaire-général, mort à Besançon, 9 février 1820.
L'abbé JACQUES, doyen de la Faculté de théologie de Lyon, mort à Lyon, 16 février 1821.
DE VILLEFRANCON, archevêque de Besançon, mort à Besançon, 27 mars 1828.
GRAPPIN, chanoine, mort à Besançon, 20 novembre 1833.
Le premier président DE GROSBOIS, mort à.....1840.
DE TINSEAU, conseiller au Parlement.
Le duc DE LORGES.

---

(1) Les noms en capitales penchées sont ceux des académiciens qui prirent part à la restauration de l'Académie.

CLÉSINGER

1814-1883

Par M. ESTIGNARD

MEMBRE RÉSIDANT.

(Séance publique du 29 janvier 1885.)

I

La ville de Besançon a été de tout temps la patrie d'artistes, peintres ou sculpteurs d'un véritable talent. Au XVIIIe siècle, elle vit naître l'architecte dessinateur Pâris et le sculpteur Breton. Wirch et Gresly firent de Besançon leur patrie d'adoption, qui fut de nos jours le berceau des Gigoux, Baron, Edouard Baille, Jules Franceschi, Isenbart, Cadé, Becquet, Clésinger.

Dans les premières années de notre siècle, vivait à Besançon un sculpteur plein d'ardeur pour son art, qui gagnait sa vie à travailler le marbre, le plus souvent la terre et la pierre de Tonnerre ou de Franche-Comté ; il habitait rue Baron, une rue qui s'est élargie et a été baptisée du nom illustre d'un de nos généraux franc-comtois, le maréchal Moncey. C'était un vaillant au cœur d'or, tout dévoué à ses amis, père de neuf enfants, qui, par son travail, faisait vivre sa nombreuse famille, avait su conquérir la sympathie et l'estime publique, et s'était acquis, par un talent réel, une renommée dans sa ville natale.

L'aîné de ces neuf enfants devait se faire, comme artiste, une situation exceptionnelle et un nom glorieux. Il était né le 20 octobre 1814 ; lorsque son père le présenta sur les fonts du baptême, il lui donna le prénom de Jean-Baptiste ; mais

toute sa vie, Jean-Baptiste fut appelé Auguste Clésinger.

On pourrait dire que c'est dans un atelier qu'il vint au monde. La première chose qui frappa les regards de l'enfant quand il commença à réfléchir, fut un ciseau de statuaire. Vigoureux et robuste, il mania de ses mains durcies de bonne heure l'ébauchoir, le ciseau et la pierre; il put barbouiller les murs à sa volonté, modeler la terre glaise à sa fantaisie. Jeune, il fréquenta assez peu l'école et s'éprit bien vite d'une belle passion pour le dessin et la sculpture; on n'avait point encore inventé l'enseignement obligatoire, et l'étude du dessin et de la statuaire avait pour l'enfant un attrait que ne lui présentaient pas les subtilités des règles sur les participes. Son père eut la sagesse d'encourager cette vocation d'artiste; à la différence du père de Michel-Ange qui, podestat en Toscane, voulait faire de son fils un ambassadeur et se désolait parce que ce fils préférait le marteau à la plume, Clésinger père ne songea point pour son enfant à une autre carrière que la sienne. Tout son désir fut de l'associer à ses travaux et de le faire étudier sous sa direction, avec les conseils de maîtres habiles. Le jeune homme était à même de profiter de ces leçons, et réussissait dessins et sculptures, à ce point que son père aurait pu dire de lui ce que Carle Vanloo disait de sa fille : « Elle sait dessiner avant d'avoir appris. »

Un de ses compatriotes, d'un flair étonnant, esprit lucide, coup d'œil net et prompt, reconnut dans le jeune Clésinger un tempérament artistique d'une rare vigueur : ce fut Charles Weiss, ce savant d'une bienveillance exquise, qui toute sa vie appliqua son esprit fin et pénétrant à distinguer le vrai talent et à favoriser son essor, qui fut le protecteur dévoué de littérateurs nombreux, des Fallot, Wey, Charles de Bernard, X. Marmier, Gindre de Mancy, Louis de Ronchaux, et qui ne cessa en même temps de porter le plus vif intérêt aux travaux des peintres et des sculpteurs de notre pays, encourageant leurs efforts, applaudissant à leurs suc-

cès. Un de ses grands bonheurs fut d'aider la jeunesse, non-seulement de ses conseils, mais de son influence et de son crédit. Weiss était lié avec Clésinger père et avec sa famille; il lui conseilla d'aller en Italie, pour lui d'abord, puis pour son fils Auguste; mais les ressources pécuniaires manquaient; Weiss fit appel au conseil municipal qui alloua une modeste somme aux deux Clésinger, que Weiss aida lui-même de sa bourse, en sorte qu'au printemps de l'année 1832, le vieux sculpteur et son fils se mettent en route avec de nombreuses lettres de recommandation pour des personnages italiens. Il est facile de juger de la joie du jeune artiste, emportant avec lui la santé, la jeunesse, ses rêves de fortune et de gloire, s'élançant avec bonheur dans l'arène ouverte, sur le chemin de Rome, dans la vieille cité de Raphaël, du Bramante, de Michel-Ange, heureux de fortifier son talent naissant à la divine source de l'art, ébloui par cet horizon de chefs-d'œuvre qu'il allait étudier. A Rome, tous deux sont accueillis avec bienveillance par l'architecte Salvi, grâce au patronage de Monseigneur de Rohan. Clésinger père sculpte un bas-relief représentant l'architecte Pâris faisant don à la ville de Besançon de sa collection de livres, de tableaux et d'antiques [1]; quant à son fils, il travaille d'abord avec ardeur, il dessine de nombreux monuments, il devient l'élève du fameux sculpteur danois Thorwaldsen, qui était alors dans tout l'éclat de sa gloire, que l'improvisatrice Rosa Taddei appelait le fils de Dieu : *figlio di Dio;* avec la soudaine intuition du Corrège devant la toile de Raphaël, il pressent déjà sa future destinée et sa supériorité. La renommée ou la fortune ne surprennent que ceux dont le hasard fera la ruine,

(1) L'œuvre de Clésinger représente Pâris debout présentant à la ville un écrit constatant la donation. La ville est assise, appuyée sur les armes de Besançon, dans une attitude de tristesse motivée par la mort de son donateur. Derrière elle est l'Histoire qui prend note de cette libéralité; à côté de Pâris est le Génie de la mort. Le Génie des arts dépose une couronne sur la tête du mourant.

comme il a fait le succès ; on se sent né Alexandre ou Michel-Ange, et le *Tu Marcellus eris* est écrit à la première page de toutes les destinées illustres. Pauvre, sans nom, sans autre appui que le dévouement d'un ou de deux amis, il voit le ciel artistique dérouler devant lui ses plus vastes horizons. Il écrit à Weiss, le 28 juillet 1832 : « Oui, j'espère qu'un jour je contribuerai à la gloire de ma patrie ; persuadez-vous, je vous prie, que tout ce que je fais et je ferai sera toujours dans l'unique but de faire mon devoir, afin que l'on puisse dire un jour : il avait toujours dans l'esprit sa chère patrie, et il a fait tout pour elle. Voilà toute mon ambition ; vous pouvez la faire connaître aux honorables membres du conseil, et leur dire que le modèle que je me suis proposé est M. Pâris ; il me semble qu'il n'y en a pas de meilleur à suivre. »

Clésinger n'avait fait que des études primaires incomplètes ; son séjour à Rome, son initiation aux incomparables chefs-d'œuvre de l'antiquité, contribuèrent puissamment à réparer l'insuffisance de sa première éducation ; mais les mille séductions que présente l'Italie, les molles ardeurs de son ciel embrasé, devaient bien vite le détourner d'un travail soutenu.

Dès ses débuts, nous le trouvons ce qu'il fut sa vie entière, saisi d'enthousiasmes aussi prompts à disparaître que faciles à naître, se berçant de perspectives enivrantes auxquelles succèdent rapidement la fatigue et le dégoût, portant en lui-même son propre ennemi : une organisation ardente, passionnée, où l'élément du feu dominait, impatiente de tout frein et de toute discipline. Les entraînements de la jeunesse vinrent traverser ses études et lui faire oublier sa passion pour l'art, toutes ses bonnes résolutions, ses instincts honnêtes. Ses écarts de conduite firent assez de bruit pour que M. de Tallenay, premier secrétaire d'ambassade à Rome, et M. de Magnoncour intervinssent, le pressant, dans son intérêt même, de retourner en France au plus vite. Le 30

septembre 1833, M. de Magnoncour écrivait : « J'ai vu ici tous les jours notre compatriote Tallenay ; il y est maître absolu, attendant sans impatience son ambassadeur ; c'est un homme fort distingué et qui fera grandement son chemin. Nous nous occupons tous deux de faire partir Auguste Clésinger qui a perdu ici son temps et qui finirait par tout perdre ; du reste, ce n'est pas lui que j'en accuse, mais son père. Ce qui est arrivé devait arriver : à 17 ans, sans guide, il est heureux qu'il n'ait pas fait pis dans une ville comme Rome. Depuis que je suis ici, je lui prédis ce qui lui arrivera ; je lui ai dit encore en partant pour Naples qu'il rejoindrait son père avant un an. Il a toujours tenu depuis la conduite la plus inconsidérée, la plus absurde possible. Son père doit travailler à lui remettre la tête doucement, avec fermeté, sans le brutaliser, pendant deux ans, et le faire beaucoup travailler, ensuite l'envoyer à Paris quatre ou cinq ans. Il sera alors en état de venir passer deux ou trois ans en Italie ; il en profitera mieux, car il doit avoir la tête déjà formée pour comprendre Rome et en profiter. »

Le conseil était bon ; mais Clésinger n'était point facile à ramener à des études sérieuses et suivies. Il revint de Rome s'établir à Besançon, et là, malgré la surveillance active et les observations de son père, il continua sa vie de plaisirs et de dissipation, travaillant peu ou point, gaspillant son temps et le peu d'argent que pouvaient lui rapporter de rares commandes. En 1835, il est criblé de dettes, ce qui le préoccupe peu ; mais ses créanciers le pourchassent, le poursuivent judiciairement, ce qui l'exaspère. Condamné, il se voit déjà en prison. De Dole, il écrit à Weiss une lettre curieuse qui peint l'homme à l'imagination exaltée, allant aux extrêmes, comprenant ses fautes et désespérant de résister à ses passions : « Le premier individu venu qui mettrait la main sur moi pour m'arrêter tomberait mort à l'instant ; je suis armé jusqu'aux dents ; si c'est un avenir de honte que la loi me réserve, je prétends le savoir, car je prendrai mes mesures

de suite; je vois que je ne puis rien pour me sauver de moi-même et que peu de choses me suffiraient. Ne me jugez pas trop sévèrement, mon cher Monsieur Weiss; ne m'attristez pas davantage par une mauvaise lettre de reproches; je sens que je l'ai méritée, mais encouragez-moi, car je me sens mourir. »

Il ne mourut point; toutefois il dut quitter la France pour échapper à d'incessantes réclamations. En novembre 1835, le voilà qui abandonne le sol natal, sans savoir au juste ce qu'il va devenir, et en véritable enfant perdu. Ainsi, marchant d'étape en étape, il arrive à La Chaux de Fond, le sac au dos, et portant avec lui sa fortune, ou pour mieux dire rien, pas même son ciseau. Le lendemain, il se met en route; c'est lui-même qui va nous raconter son odyssée :

« Brisé par la douleur et le cœur saignant, je partis à pied de La Chaux de Fond et je me dirigeai sur Neuchatel. Impossible d'y trouver les moyens de vivre; je ne négligeai cependant pas de continuer l'album de mon voyage, que j'ai commencé en sortant de Besançon même; je fis plusieurs croquis et rédigeai mes notes. Le lendemain, je repris mon bâton noueux, unique soutien de mon corps fatigué, et m'orientai sur Lausanne. Je ne vous cacherai pas toutes les beautés que j'ai rencontrées le long du lac de Neuchatel; si j'avais eu la paix du cœur, jamais je n'aurais fait une plus belle journée; je continuai de remplir mon album de ces trésors d'artiste que l'on ne fait qu'une fois. Il était onze heures du soir lorsque j'arrivai à Lausanne; je venais de faire dix lieues. J'allai m'installer dans un mauvais taudis (seul palais qu'il m'appartienne désormais d'habiter), où, tombant de lassitude, je m'endormis bientôt. Le lendemain, je me remis en route, et, deux jours après, malgré la pluie, le vent et la neige, je vis Genève, où, pour comble de malheur, j'eus beaucoup d'ennuis à cause de mon passeport qui ne porte ni mon nom ni mon signalement, et qui cependant m'a coûté bien cher.

« Voilà trois jours que je suis arrivé. Je suis allé chez trois ou quatre architectes afin d'obtenir d'eux quelques travaux. Savez-vous ce qu'ils m'ont répondu ? Que la saison était trop avancée et qu'ils n'ont pas assez de commandes pour occuper un dessinateur. Un moment, j'ai cru qu'un d'entre eux allait me recevoir; mais, m'a-t-il dit, d'ici dans trois ou quatre mois, lorsque je pourrai juger ce que vous savez faire, je vous emploierai avec des appointements; vainement, leur ai-je représenté ma position précaire, je n'ai rien pu obtenir.

« Mille projets bizarres traversaient mon esprit, je ne savais auquel m'arrêter ; j'étais fou de souffrance et de désespoir, et, malgré la violence du vent et de la neige, je sortis de la ville, sans but, ne sachant trop où j'allais, lorsque mes yeux se dirigèrent vers les Alpes. A ce moment un éclair de joie et d'espérance jaillit de mon cœur, et mon projet fut enfanté de suite; je rentrai dans le cabaret qui me sert d'hôtel, et là, après avoir passé plusieurs heures à réfléchir, j'ai pensé à vous, M. Weiss, certain que vous ne me refuseriez pas les faibles ressources nécessaires à l'accomplissement de ma vaste entreprise : je vais refaire le voyage d'Italie, non pas comme la première fois, mais en homme cruellement éprouvé. Je composerai douze albums où sera dessiné tout ce que j'aurai vu de curieux, concernant les arts, les mœurs, les traditions; j'irai dans l'intérieur chercher les légendes; accordez-moi assez de talent pour m'initier à tout ce qui regarde mon itinéraire, et j'ai l'espérance de réussir..... Je retourne à Lausanne mardi; de là, j'irai à Brieg, puis au Simplon, à Domo-Dossola, aux îles Borromée, à Milan où je séjournerai un mois, où j'étudierai Raphaël, tous les maîtres, où je prendrai des croquis des plus beaux monuments. Puis je verrai Mantoue, Padoue, Ferrare, Venise; je m'embarquerai de là pour Trieste, Ancône ; je longerai l'Adriatique, puis l'Etna m'avertira de mon arrivée en Sicile, où je resterai un mois. Si cela est possible, j'irai visiter les côtes de

Grèce, et mon âme enthousiasmée tressaillera en approchant d'Athènes et de Lacédémone, où mes souvenirs me feront voir tant de belles choses; puis je touche à Alexandrie, je reviens à Naples par la Calabre, je revois Pœstum avec ses trois temples, puis enfin, traversant les Marais Pontins, je vois Rome..... Rome! là je travaille trois mois, et, dans ces trois mois, je veux revenir grand artiste ; puis Florence, Turin, Genève, Nice et la France, la patrie, et je viendrai le plus vite possible vous embrasser, vous livrer mes trésors, me jeter dans les bras d'un bon père qui aura pardonné mes étourderies de jeunesse.

Voilà mon espérance, et je vous en prie, ne la détruisez pas..... Lorsque je reviendrai, je mettrai au net, avec votre aide, mon itinéraire d'Italie, je dessinerai sur bois toutes les vignettes, et nous les ferons imprimer; mais avant de me livrer à tant de joies, je veux obtenir votre consentement et celui de mon père : allez le voir, je vous prie, dites-lui que son fils n'est plus ce qu'il suppose, que la raison a mûri chez lui, et qu'il est capable de réussir dans le plan qu'il s'est tracé..... »

Ce plan d'un homme sans ressources, voyageant un bâton à la main, ne sachant dans quel bouge il ira coucher le soir, comment il vivra le lendemain, ne ressemble-t-il pas au rêve d'une imagination folle, plutôt qu'à la conception d'un esprit raisonnable.

Que devait penser Weiss avec sa nature calme, recueillie, et son bon sens, de ces projets de bohème qui juraient tellement avec ses habitudes de prudence et de sagesse? Pouvait-il croire à une conversion qui se traduisait par des aspirations si irréalisables? Nous n'avons trouvé aucune trace de la réponse de Weiss. Qu'elle ait été bienveillante, nul doute, peut-être même encourageante pour ne pas éteindre cet enthousiasme, si éphémère qu'il le supposât; quoiqu'il en soit, ce fameux voyage demeura à l'état de simple projet oublié peut-être le lendemain du jour où Clésinger l'avait caressé.

C'est en 1838 qu'il vint à Paris pour la première fois. Ses impressions sont bien celles d'un artiste : « L'effet que j'attendais m'a trompé; Paris est beau, mais quelle différence avec les villes d'Italie. » Il visita l'exposition de sculpture : « J'en ai été tout surpris. C'est donc là, me dis-je en moi-même, les chefs-d'œuvre de nos statuaires modernes; heureusement que la statue de M. Jouffroy, élève de l'école de Rome, se trouve au milieu de ce conflit de bras, de jambes qui se menacent les uns les autres, de ces singulières grimaces que se font ces personnages plus singuliers encore. Le Caïn de M. Jouffroy ne fait que gagner au milieu de cet étrange amalgame. Cette figure de Caïn est véritablement belle, elle rappelle le beau torse du Belvédère; la pose en est bien comprise, le mouvement et la douleur générale qui règne sur la figure ajoutent encore à la beauté de l'œuvre. Si j'avais une ou deux années d'études sérieuses, il me semble que je ferais quelque chose qui s'élèverait au moins aussi haut en renommée que la plupart des œuvres que j'ai vues. Ce qui m'attriste profondément, c'est que la sculpture, cet art si noble est peu en honneur, c'est que tout le monde, même les gens de goût, courent plutôt après une hideuse charge de Dantan qu'après quelque chose de beau et de grandiose..... » A la fin de cette année 1838, l'artiste se fit soldat, cuirassier en garnison à Melun; mais son talent le dispensa à peu près de tout service. Le général qui commandait Melun apprécia ses rares aptitudes, le nomma brigadier-fourrier, puis en fit son secrétaire particulier, ce qui lui donna toute liberté de travailler le marbre la majeure partie de la journée. Clésinger en profita pour sculpter plusieurs bustes, notamment celui d'une demoiselle Dubin et celui du général Bougenel, qui fort satisfait de son secrétaire, le fit nommer à Paris.

A Paris, Gigoux le reçut à bras ouverts, vint visiter son atelier et lui conseilla d'entrer chez David. Écoutons le récit de Clésinger lui-même : « M. Gigoux me dit qu'il allait se

rendre chez M. David afin d'avoir mon entrée. Le lendemain, je fus très surpris de voir M. Gigoux venir chez moi accompagné d'un homme qui n'était autre que M. David luimême! Il a paru me prendre en amitié, m'a parlé de vous, m'a assuré qu'il se rappelait parfaitement de vos compositions, et qu'il serait enchanté de me compter parmi ses élèves, il a trouvé mon groupe de Jean II parfait, sauf l'étude des attaches; voici ses propres paroles : « Dans trois mois, en étudiant deux heures par jour d'après nature dans mon école, vous pouvez marcher tout seul; vous êtes dans la bonne voie. » Je le remerciai infiniment et lui parlai d'une vierge que j'avais faite il y a deux ans, et là-dessus je lui fis un croquis pour lui en montrer la composition; il m'a demandé si ce serait exécuté en marbre, je lui répondis que non ; là-dessus il m'a assuré que si je refaisais le modèle pour l'exposition prochaine, je parviendrais à me faire connaître de suite, et qu'il se chargerait de me faire obtenir des travaux du gouvernement. Le lendemain je retournais chez M. Gigoux, il me fit part de ce qu'il espérait faire pour moi; afin de mieux vendre mon Jean II, il m'a proposé d'attendre avant de le faire exécuter en bronze, ajoutant qu'il se chargeait de le faire voir au duc d'Orléans, qui certainement encouragerait un sous-officier et lui paierait largement son travail, etc. »

Quelques jours après, Clésinger entrait chez David et racontait ainsi ses impressions, le 27 novembre 1839 :

« Hier au soir je reçus un billet de M. Gigoux, par lequel il me priait de me rendre chez lui de bonne heure; vous pouvez juger de mon empressement : dès mon arrivée, M. Gigoux me dit : « M. David vous attend à dix heures chez lui, rue d'Assas, n° 14. » Je me hâtai donc de me mettre en route. M'étant fait annoncer, M. David me reçut encore mieux que je ne m'y attendais; après m'avoir fait visiter tous ses ateliers, il me conduisit dans celui de ses élèves, en m'annonçant comme un des leurs. Ses élèves sont au nombre de

quarante à quarante-cinq, presque tous de bonne famille bourgeoise ; il y a un ordre digne d'un petit séminaire, car le règlement affiché au milieu de l'atelier prescrit en vingt-cinq articles tous les devoirs auxquels les élèves doivent se conformer. Après une heure, M. David me ramena chez lui où il m'assura de sa bienveillance à me diriger et à m'être utile de son pouvoir. Après l'avoir salué et remercié de tout ce qu'il faisait pour moi, je m'en retournai chez M. Gigoux où je lui fis part de ma réception parmi les élèves forts de M. David ; je le remerciai de ses efforts pour me donner, selon son expression, ce qui lui a manqué, à lui, qui a eu tant de difficultés d'étudier sur nature. Ainsi donc, cher père, me voilà en concurrence au milieu des meilleurs élèves et sculpteurs de Paris et sous la férule du meilleur maître. Avec le courage et le talent que j'ai déjà, dans trois mois je veux étonner les gens de l'art par mon groupe de vierge, que M. David et M. Gigoux considèrent comme la pensée la plus heureuse et la plus grande des beaux-arts.

» Aussi je dors heureux en pensant que le lendemain je vais à l'atelier de M. David, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, travailler d'après nature, et depuis midi au soir, travailler à mon groupe de vierge. J'ai trouvé un atelier pour soixante francs par an, rue de Sèvres, à côté de l'atelier de M. David. Je n'attends que votre réponse pour le louer. »

Voilà donc Clésinger au comble de ses vœux sous la direction d'un grand sculpteur. Trois mois lui suffiront pour acquérir la science qui lui manque. Il va étonner le monde. Hélas ! l'enthousiasme de Clésinger pour son maître ne fut pas de longue durée. Le 11 juin 1840, il écrivait à son père :

« Le temps que je passe à Paris est fort agréable pour moi maintenant : le jour, je travaille chez le général Bougenel, je m'exerce à faire le paysage, afin de faire pour le général un album digne de lui. Tout cela ne m'empêche pas de visiter les musées. Je ne vais plus chez M. David, il est mécontent

d'apprendre que j'ai déjà des travaux, et l'on m'a prévenu que s'il savait que le ministre m'en commande, il pourrait essayer de me les faire refuser ; mais avec le général, je ne crains rien. »

Il nous a paru utile de reproduire cette longue correspon dance; elle prouve que Clésinger n'eut jamais d'autre maître que lui-même. Toutefois, sans contester les jalousies si fréquentes entre artistes, et dont l'histoire de l'art est émaillée, il est difficile d'admettre que David, surchargé de commandes, arrivé à l'apogée de sa haute réputation, s'effrayât d'une rivalité que l'on ne pouvait encore prévoir. Clésinger voulait arriver, arriver vite, et sans doute il devenait soupçonneux. quand on ne le servait pas à sa manière et selon le mérite qu'il s'attribuait.

Sur la fin de cette même année 1840, nous le retrouvons en Suisse, relativement heureux et satisfait de son travail : « Voilà donc cette année de 1840 qui va se terminer, écrit-il en décembre, l'ai-je bien employée? Voilà la question que je me pose à tout moment. Malgré tout ce que l'on peut dire contre moi, malgré l'injustice criarde qu'on me fait subir, je vous avoue que je suis content de cette année 1840, sous plusieurs rapports, ne serait-ce le bonheur que vous m'avez procuré, bonheur dont je ressens si vivement le prix, que je vous proclamerai jusqu'à mon dernier jour mon protecteur et père. » En réalité, il a travaillé d'une manière fructueuse, avec ardeur; il vient de terminer le buste du professeur Chavanne, tête d'un beau caractère qu'admirent tous les habitants de Lausanne; il entreprend le buste du général La Harpe, de M. Perdonnet. Les journaux lui décernent des éloges, il s'est en réalité par son talent créé, dans un pays étranger où il n'avait à son arrivée que fort peu de relations, une situation convenable. Ce n'est pas qu'il s'y trouve agréablement : la Suisse est des plus pittoresques, les sites en sont merveilleux, mais pour Clésinger, il n'y a qu'un pays où il soit possible de travailler avec succès;

c'est l'Italie; c'est là qu'il veut retourner le plus vite possible. « Ne croyez pas, ajoute t-il dans cette même lettre du mois de décembre 1840 que j'abandonne mon projet d'aller en Italie; je veux avant tout devenir extrêmement fort dans cet art de mon choix, et je serai fier de réparer toutes mes fautes, car je ne rentrerai à Besançon que précédé par un nom brillant, une bonne renommée et toutes dettes payées. C'est en juin que je me propose d'exécuter mon voyage : alors mes travaux seront terminés, alors je franchirai les Alpes et verrai de nouveau la belle Italie : ô Italie, ma véritable patrie, je vais donc te revoir, ne sois pas ingrate envers moi et comble moi de tes faveurs. »

Ce rêve de gloire, il le confiait souvent à son vieil ami Charles Weiss ; le 4 janvier 1841, il écrivait encore : « J'entre dans l'avenir que j'avais rêvé, je sens en moi cette fièvre salutaire qui fait enfanter des chefs-d'œuvre ; Rome, Rome je vaïs donc te revoir; Michel-Ange, mon maître, tu vas donc donner de tes leçons à ton élève qui ne t'oublia jamais, je vais m'abreuver à cette source sacrée. Ne me jugez pas trop sévèrement, j'ai la fièvre de l'art en ce moment, je ferais mal si je vous cachais toutes les sensations qui roulent dans mon cœur; je suis arrivé à cette époque de la vie où je dois nécessairement donner une preuve à mes amis de mon changement bien entier. »

N'admirez vous pas quelle place tient le rêve dans cette existence? Ce que désire Clésinger lui semble réalisé, il ne prévoit aucun obstacle, lui qui par manque d'argent a vu s'évanouir tant d'espérances ; il ne devine même pas que sa pénurie habituelle va encore se dresser comme un obstacle. Et pourtant c'est encore faute de ressources pécuniaires que ce voyage d'Italie tant caressé échouera. Des années se passeront sans qu'il lui soit possible de songer à partir pour cette terre promise des arts vers laquelle s'envolent depuis si longtemps ses vœux et ses espérances. Non-seulement les ressources pécuniaires, mais les commandes elles-mêmes font

défaut; parfois il est forcé de renoncer à la sculpture, parce qu'il est incapable de se procurer le bloc de marbre qui lui est nécessaire, et alors il reprend son crayon et il fait des portraits à vingt francs. Tel est le métier qui soustrait à la faim l'auteur de la Cléopâtre. Ces portraits, il les réussit, il saisit la ressemblance, et il a le coup de crayon habile, fin et vigoureux en même temps. « Un portrait, écrit-il à Weiss, m'en amène cinq autres; ce n'est ni le succès ni la fortune, c'est même du temps perdu pour le sculpteur, mais Clésinger est résigné, il oublie ses souffrances, il remercie même la Providence d'être venue à son aide, il se console en songeant à Puget qui vendait ses outils pour vivre, ce qui ne l'a pas empêché de se faire un nom immortel. « Si vous m'aviez vu, ces jours derniers, travaillant sans feu dans un grenier, vous auriez eu pitié de moi, mon père aurait pleuré de voir ma misère et ma faim, car j'avais faim, et toujours le mot : rien, rien, me faisait travailler plutôt que de dormir; enfin après avoir fini un dessin, je l'ai exposé : un Anglais l'a trouvé de son goût et me l'a payé 50 francs, (cinquante francs, quelle fortune); j'en ferai d'autres. » Il travaille à un album qui sera, dit-il, magnifique et se composera de cent dessins représentant des monuments de Lausanne et de Genève et qu'il destine à Weiss pour son cadeau d'étrennes : il se propose d'illustrer de 150 vignettes sur bois une collection de fables que lui apporte un poète, il commencera comme Gigoux a commencé, en illustrant des volumes, il en aura la force et ne perdra pas une heure, pas une minute.

Il compose et exécute une statue de Pandore au moment où elle va ouvrir la boîte fatale. « Ce que cela m'a coûté de peine et de travail est incalculable. Là était l'étude vraie et solide ; là je devais produire tout le difficile de l'art qui est jeunesse extrême, grande simplicité de mouvements, finesse de la draperie et expression du regard ; je ne puis me flatter d'avoir entièrement réussi, car j'ai compris, en créant mon œuvre, combien j'avais besoin d'étudier pour être véritable-

ment artiste. Ah ! mes beaux jours perdus dans la paresse et le débordement, combien je vous regrette !

« Lundi prochain, je vais commencer le moulage de ma statue. La première œuvre d'art qui soit sortie de mes mains, je vous l'ai dédiée, mon cher Monsieur Weiss, ainsi qu'à M. de Magnoncour. Si vous saviez combien j'avais de courage, en modelant ce si beau corps de femme, cette belle draperie, car je songeais au plaisir que cela vous procurerait et je me disais que M. Weiss, M. de Magnoncour, mon père et tous mes concitoyens verraient que sur la terre d'exil je songeais à eux.

« Vous ne pouvez croire combien ce travail m'a fait de bien : mes yeux se sont dessillés ; sans doute, il me reste beaucoup à faire avant de parvenir au titre d'artiste ; mais combien d'espérances cette statue m'a fait naître ! »

Arrêtons-nous un moment sur une qualité de Clésinger, la reconnaissance; d'un bout à l'autre de sa vie, dans les lettres écrites à cet excellent ami qu'il vénère à l'égal de son père, Clésinger revient sans cesse sur le sentiment de gratitude dont il est pénétré envers le généreux protecteur qui ne lui a pas plus marchandé l'assistance matérielle que le conseil. La gloire sur laquelle il compte, il veut que Weiss la partage ; jamais il ne faiblit sous ce rapport ; il deviendra sculpteur renommé, il veut que Weiss et la Franche-Comté soient fiers de lui.

Mais si nous estimons à leur valeur ces manifestations de reconnaissance qui sont à l'honneur du caractère de Clésinger, nous devons aussi constater quel dévouement ont conservé pour Weiss tous les hommes si nombreux qu'il protégea à leurs débuts, et admirer combien était grande sa puissance d'attraction pour que ses services ou ses conseils ne rencontrassent jamais d'ingratitude.

Ces quelques mois furent pour Clésinger une époque de sa vie des plus laborieuses. L'espoir succède au découragement, il a confiance dans l'avenir, il a la jeunesse, la joie du tra-

vail, l'amour de l'étude, une noble ambition, la confiance dans son talent. Puis, il est arrivé à se persuader qu'il n'a plus de dettes, ou du moins plus de créanciers trop rapprochés de lui. Il est en faveur et il ne tient qu'à lui de s'y maintenir dans un pays où la sculpture est chose toute nouvelle et où elle n'a pas besoin de l'attrait de la nouveauté pour paraître belle sous la main de notre compatriote. Il a d'ailleurs des qualités aimables à côté d'une extrême légèreté, et il a su s'entourer d'amis dévoués que lui ont créés surtout l'affectueux dévouement et les recommandations de Charles Weiss. Enfin, il paraît décidé à chercher l'économie dans sa manière de vivre, il parle de rembourser Weiss qui ne lui réclame rien. Il quitte l'hôtel Gibbon pour vivre à meilleur marché, il supplie un de ses amis, M. Porchat, de Lausanne, de devenir son caissier. Le 25 juillet 1841, il écrit : « Monsieur Secrétan, qui est un docteur en médecine, m'a avancé, sur le buste de M. Perdonnet et sur son buste, la somme de 827 fr. afin de solder des petits comptes et pour me procurer 500 fr. destinés à mon voyage de Rome. Aussi, je ne puis vous dire tout le charme que j'éprouve le soir en m'entretenant d'avenir avec lui ; si vous saviez quelle différence maintenant existe dans ma conduite ! je suis quelquefois lent à me reconnaître... Je vous l'avouerai, je suis heureux, heureux, c'est-à-dire que je ne dois rien à personne, que je me porte à merveille et que j'ai encore de l'argent à toucher. Je vous dis toutes ces choses, parce que je sais combien vous m'affectionnez. Depuis quelque temps, je songe à mon groupe d'Adam, Ève et Abel ; je l'ai tellement dans la tête, qu'à la vue de Rome, des chefs-d'œuvre de Michel-Ange, j'espère faire une œuvre digne de me valoir un nom. »

Mais ce bonheur relatif, cette vie laborieuse, exempte de préoccupations trop vives, ne devaient pas être de longue durée ; six mois s'écoulent, et le 5 janvier 1842, il traçait, de Divonne, à ce même Charles Weiss, l'éternel confident de ses pensées, le tableau douloureux de ses tribulations.

« Vous devez vous souvenir de tous les beaux rêves que je formais il n'y a pas bien longtemps. Hélas, le destin est plus fort que moi. Triste est ma vie, voilà six mois que je ne vous ai pas écrit et je ne sais pourquoi je vous envoie ces quelques mots. A cette heure, je suis dans une mauvaise chambre d'un boulanger de village, malade de privations, de chagrin..... mes pensées sont aussi tristes que le vent qui siffle à travers les volets mal joints de ma fenêtre; je ne sais si je dois vous en dire davantage, n'avez-vous pas été assez tourmenté à cause de moi? Maintenant que j'ai lutté tant que j'ai eu la force et le courage pour arriver au noble but que je m'étais proposé, maintenant que j'ai passé par toutes les humiliations possibles, que j'ai usé la vie extrême que je possédais, que j'ai traîné ce reste de vie aussi longtemps que j'ai cru pouvoir m'y raccrocher, maintenant que me voilà réduit, vaincu dans cette lutte à mort que j'avais engagée avec la misère et la gloire, qu'abandonné de tous, je me meurs, eh bien! mon cher Monsieur Weiss, je ne regrette rien, rien.

» L'expérience est faite aujourd'hui; il m'est démontré qu'avec tout le talent possible l'on meurt de faim, si l'on ne possède ni crédit ni fonctions publiques. J'ai voulu résoudre ce problème, je suis victime de ma témérité.

» Vous savez qu'au mois de juillet dernier je partis de Genève avec 500 francs, je vais vous décrire brièvement comment je suis arrivé où je suis.

» Après mon départ, l'avocat qui devait soutenir mon procès me vole 450 francs et la lettre à charge que je lui avais confiée, puis l'on saisit le fruit de mon travail, le buste Perdonnet, le buste Laharpe; cependant ne perdant pas courage j'arrive à Genève, je fais deux beaux bustes pour l'exposition; cela ne m'en produit pas d'autres, je prends l'huile, je fais deux grands portraits très ressemblants, rien, rien; je fais de la mine de plomb, de la sépia, rien, toujours rien, si ce n'est pas mal d'argent dépensé; je pars, je fais viser mon passeport

et me voilà à Turin; là, pas plus qu'ailleurs. Le temps où les grands prenaient en pitié les artistes est passé ; je reviens à Genève, mais jamais une pièce de cent sous à gagner. Je ne puis vous dépeindre les souffrances horribles que j'ai endurées; je ne veux ni ne prétends vous les détailler; car si je me les suis attirées par ma conduite passée, j'avais droit, pour les nobles efforts que j'ai tentés à plus d'encouragement ; n'ayant presque plus rien, je repris le chemin de la France, et j'arrive ici, où je suis tombé malade, suite inévitable de tant de chagrins. J'ai écrit à Lausanne, pas de réponse ! que faire ?

» Je vous demande des conseils d'ami, comme si des conseils pouvaient me sauver. Si, comme je l'espère, je venais à me rétablir, je me mettrais en route et j'irais vous embrasser, vous prier de me conduire chez mon père, car j'ai beau tourner mes regards de tous côtés, plus d'espérance; peut-elle revivre ? »

Cette lettre est navrante. Quel contraste avec celle où tout souriait à l'artiste, où il voyait la fortune le conduire à la gloire ! Est-il absolument innocent de sa misère ? Le désordre dans les idées, dans la conduite ne sont-ils pour rien dans les maux qui fondent sur le sculpteur ? Le sort est-il seul coupable ? Nous ne voudrions pas l'affirmer, mais si quelques fautes ont amené la misère dont se plaint Clésinger, la punition est bien rude.

Les années passées en Suisse à cette époque constituèrent pour Clésinger toute une série non interrompue de tribulations, de déceptions et d'ennuis. Tantôt il manque de commandes, tantôt il manque de marbre, toujours il manque d'argent. Il supplie à diverses reprises son père et son ami Charles Weiss de lui envoyer le marbre qui lui est nécessaire : « Heureux, se disait-il, les grands sculpteurs d'Italie, Michel-Ange, Donatello, Luca della Robia, Philippe Carlone; ils ont trouvé des papes éclairés, des princes généreux, des bourgeois enrichis et prodigues, qui ont payé leurs

chefs-d'œuvre; je demande un bloc de marbre et l'on me refuse et marbre et argent. »

Il ne comprend pas que sa réputation est à faire, que s'il sent sa force, s'il sait de quoi il est capable, il faut encore en convaincre le public, et qu'il lui reste à accomplir la tâche difficile par excellence, celle à laquelle ont succombé tant d'hommes de talent, de forcer la renommée à publier son nom et à le proclamer un grand sculpteur. Il se connaît, mais le monde l'ignore.

Et pourtant les protecteurs ne lui manquent pas. En 1843, il est établi à Paris, dans un petit atelier rue de l'Ouest, à côté de son compatriote Jean Petit; il est appuyé par M. de Magnoncour et par M. Tourangin, préfet du Doubs. Tous deux se rendent chez le duc de Nemours : « M. le Préfet, écrit Clésinger s'adressant à son père, s'est attaché surtout à faire connaître au prince tous les sacrifices pécuniaires que vous aviez faits pour moi et combien, vous aussi, vous aviez de talent. Le prince a promis à M. le Préfet et à M. de Magnoncour toute sa protection pour m'obtenir des travaux, et vendredi prochain je dois avoir une lettre du duc de Nemours qui m'indiquera le jour de son audience. Toute ma joie, cher père, vient de celle que vous devez éprouver en apprenant que c'est à mon talent, que j'ai reçu de vous, que je dois toutes ces faveurs. »

Pour témoigner à ses protecteurs toute sa gratitude, Clésinger fait le buste de Madame de Magnoncour, œuvre parfaitement réussie, et celui de Charles Weiss; il travaille le soir à la statue équestre et au buste du duc de Nemours.

Il compose un groupe charmant représentant les enfants de M. Aguado et un lévrier couché à leurs pieds. Le tout est fort apprécié de M. Aguado et de M. de Nieuwerkerke.

Aussi l'espérance lui revient : « Je compte plus que jamais réussir, écrit-il à son père; car il est certain que j'aurai des travaux l'année prochaine. Je travaille trop et me donne une

peine infinie, afin de terminer mes marbres comme pas un sculpteur ne l'a fait. Aussi j'ai quelque chose qui me dit que je serai récompensé, d'abord par les travaux et la réputation, puis par le contentement que je vous procurerai. J'ose espérer que la conduite et le travail de cette année effaceront de votre mémoire les années écoulées, années malheureuses pour moi comme pour vous, où tous nous avons souffert, où il n'y a que des regrets ; ne m'épargnez pas vos conseils. »

II

Nous sommes arrivés à 1844.

De cette année date réellement la carrière de l'artiste. Si sa vie n'est pas toujours également heureuse et exempte de tribulations et d'ennuis, du moins la misère atroce, poignante ne l'étreindra plus. Jusqu'à ce jour, sa vie a été celle d'un Bohème courant de ville en ville, de France à l'étranger, avec une queue de dettes véreuses, et tous les soucis matériels de l'existence ; maintenant il peut produire sans préoccupations étrangères, et va enfin pouvoir se montrer dans l'éclat de son talent.

A cette époque, la sculpture comptait des maîtres éminents et enfantait les œuvres les plus remarquables. Pradier éveillait dans la foule de vives sympathies, David d'Angers, Barye, Préault, le vieux baron Bosio, avaient tous leurs admirateurs. Il y avait dans l'art un mouvement ; il y avait lutte entre certaines individualités, il y avait de la vie. La sculpture, si délaissée, avait repris faveur. Le vent était à l'art grec : jamais l'Olympe n'avait été plus rayonnant. L'idylle antique refleurissait et répandait des parfums tout printaniers.

Les sculpteurs ne rêvaient que beautés divinisées par Homère et les poètes de l'antiquité. Là c'était le printemps. Ici c'était Psyché qui souriait, ici c'était Psyché qui pleurait. Là ;

c'était Phryné qui vous séduisait ; ici, c'était Héro et Léandre après le passage du Bosphore ; là, c'était une Bacchante ou un Faune, un enfant à la grappe, comme le chantait Moschus.

Clésinger se laissa séduire par les charmes de l'antiquité sans se laisser absorber par elle. Après avoir composé un Christ digne de son talent, et exécuté le buste de Madame de Valdahon, qui fut fort apprécié à l'exposition de cette même année 1844, il modèle un groupe de grandeur naturelle représentant Adam et Ève retrouvant le corps d'Abel. L'œuvre soulève l'admiration générale. « Je ne crois pas, écrivait alors M. de Magnoncour, député du Doubs, qu'il y ait un artiste capable de présenter une œuvre plus élevée, plus fortement sentie. Il n'y a pas dans notre province un seul sculpteur qui puisse être comparé à Clésinger, et il a suffisamment de talent pour devenir un des plus grands maîtres de notre époque. »

Le buste de Nodier fut exécuté dans cette même année. Nodier venait de mourir. Plusieurs artistes se disputaient l'honneur de reproduire ses traits. Clésinger obtint la préférence et se montra digne de cette marque d'estime en sculptant un buste, non-seulement ressemblant, mais admirable d'expression.

Enfin deux autres bustes, surtout celui de Scribe, attirèrent de plus en plus l'attention et donnèrent une première idée de sa souplesse et de son habileté.

Rêve d'amour, qui fut terminé à cette époque, est une de ses œuvres les plus remarquables. Clésinger ne s'y trompait point : « L'on moule aujourd'hui, écrivait-il à son père, le modèle de la statue que j'intitule *Rêve d'amour* ; je ne pense pas, je vous le dis franchement, que l'antiquité et les temps modernes aient jamais traité un sujet aussi difficile ; je crois que je m'en suis bien tiré, je reçois des compliments de tous côtés..... Vous avez raison de me dire que j'ai fait plus que je ne pouvais pour réussir ; j'ai énormément travaillé ; aussi je suis très heureux d'avoir réussi ; j'espère que de votre côté

vous devez voir enfin que je vaux quelque chose et que par la suite, non-seulement j'aurai beaucoup d'argent, mais encore une haute position dans les arts. Tout dépend de l'achat de cette statue pour laquelle j'ai tout sacrifié et qui fait parler d'elle dans les journaux; il y a eu encore trois articles ces jours derniers et plusieurs journaux me placent côte à côte avec Pradier. »

En recherchant surtout l'expression dans *Rêve d'amour,* Clésinger, cédant à sa nature, abandonnait en réalité les traditions de l'antiquité. La sculpture antique n'avait habituellement pas pour but l'expression. La beauté des lignes, leur harmonie, un calme profond dans les traits comme dans la pose, constituaient pour les anciens les caractères essentiels de la beauté auxquels ils sacrifiaient tout le reste.

Le *Laocoon, Niobé et ses filles,* voilà presque les seuls échantillons de sculpture où la passion ait un rôle; mais on est toujours de son temps : le moyen âge tourmenté a apporté, dans la statuaire même, le mouvement qui l'agitait; cette admirable pureté de l'art grec a paru froide un moment, et le fougueux Clésinger ne pouvait manquer de faire jaillir du marbre la vie.

En 1845 sa réputation grandit chaque jour, il est discuté dans les journaux, il a des admirateurs ardents, notamment Alexandre Dumas et Emile de Girardin : il en est qui le proclament le plus grand statuaire de l'époque. « Je crois, écrit-il à un de ses amis (1), que je serai le premier au salon de cette année, que je serai décoré, enfin que j'aurai acquis, par de grands sacrifices, il est vrai, et surtout par un travail acharné, cette position tant souhaitée, tant jalousée et que seul j'aurai conquise à mon âge : oui, encore maintenant, je sacrifierai tout, car je sais que cela me conduit à la fortune et à la gloire. Vous ne pouvez vous faire une idée de la jalousie de mon rival M. P*; tout est mis en œuvre pour me faire

(1) M. Brugnon, à Besançon.

échouer : promesses, offres d'exécuter pour rien ce que j'ai à faire, journalistes, femmes, etc, etc. Rien n'y manque. Heureusement que de mon côté j'ai su me ménager aussi des admirateurs et de bons amis, et mon succès est assuré. J'ai su enlever à M. P. tous ses journaux, *la Presse*, M. Théophile Gauthier, qui est journellement à l'atelier et qui a dîné hier avec moi, M. Thoré du *Constitutionnel*. C'est moi qui ferai le feuilleton de la sculpture, car le journal appartient maintenant à M. Mosselmann et j'ai sa parole. Madame Georges Sand, pour la *Revue indépendante*, et M. de Lécluse pour le journal *des Débats*, ce dernier surtout, m'apprécient beaucoup. Patience, patience..... Dans huit jours, je vais exposer six marbres dans mon atelier et y convier tous mes amis, Monseigneur le duc de Nemours, le duc de Montpensier, Messieurs les ministres ; j'ai déjà reçu la visite des ambassadeurs d'Angleterre et d'Espagne ; ils reviendront ; enfin je suis au dernier échelon : j'arrive, j'arrive. »

Cette lettre ouvre une vue sur les coulisses où se préparent les réputations : il ne faut pas seulement du travail et un remarquable talent, il faut encore les amis influents, l'appui des journaux ; il faut pouvoir lutter contre les jalousies, contre l'indifférence même d'un public disposé à accepter toutes faites les opinions des directeurs du goût. En art comme en toute autre chose, les masses se figurent être indépendantes, alors qu'elles obéissent à des habiles qui parfois les trompent, qui le plus souvent comme pour Clésinger sont sincères et vrais dans leurs éloges.

En 1846, l'artiste expose la *Mélancolie* et le *Faune enfant*.

La *Mélancolie* nous est représentée sous les traits d'une femme assise, entièrement enveloppée d'une draperie qui découvre à peine le bout d'un pied nu. Cette femme est d'une nature fine et délicate. La précision dans les lignes ne nuit ni à la souplesse ni à la grâce. Le bras droit soutient la tête qui exprime une gamme assez étendue d'idées et de sentiments. La *Mélancolie* pourrait s'appeler la rêverie, ou la méditation,

ou quelque autre dénomination choisie dans un certain groupe d'abstractions.

Le *Faune enfant* montre dans tout son éclat le talent d'exécution de Clésinger. Un Faune, quel sujet rebelle ! L'auteur le sait ; c'était donc à l'exécution que l'œuvre devait demander toute sa valeur. Aussi l'artiste a travaillé ce petit marbre avec une recherche infinie, et a fait preuve d'une habileté rare, de beaucoup de main. Peut-être, en caressant le petit détail, l'a-t-il un peu trop accusé et a-t-il fait perdre à la figure de l'enfant le charme de jeunesse qui devait tout d'abord s'y remarquer. Par sa pose un peu tourmentée, ce petit Faune rappelle la sculpture du XVIIIe siècle dont il offre quelques-unes des qualités coquettes.

C'est au Salon de 1847 que s'établit d'une manière éclatante la réputation de Clésinger. La *Femme piquée par un serpent* le rendit célèbre. Le naturalisme audacieux de ce morceau fit à la fois sensation et scandale. La critique mena grand bruit autour de l'œuvre de l'artiste. Gustave Planche se montra sévère et l'accusa d'avoir moulé sa statue sur nature. Mais les éloges, les dithyrambes l'emportèrent. Théophile Thoré consacra à Clésinger tout un feuilleton, où il disait : « Je ne crois pas que depuis les Coustou on ait mieux fait palpiter le marbre... Il est de la famille de Coysevox l'infatigable et allié de loin — par les femmes — à Rubens. » Toutefois l'écrivain ajoutait : « Il y a plus de bonheur aventureux que de combinaison profonde dans ses succès... Clésinger est très propre à sculpter les images frémissantes, les agitations extérieures, l'exubérance de la vie sensuelle, les splendeurs de la beauté physique. Peut-être serait-il embarrassé de pénétrer dans ces caractères intimes et calmes qui appartiennent à certains types sublimes de la nature humaine. Il ferait mieux Aspasie que Platon, Ninon de Lenclos que Molière. »

En 1847, Clésinger travaillait au buste de Georges Sand et se trouvait ainsi en relations avec sa fille, dont il devait faire le buste dans un temps rapproché. L'idée lui vint de se ma-

rier et d'épouser Mademoiselle Solange Gabrielle Dudevant. Elle était fort jeune, fort belle et avait une assez grande fortune. Clésinger avait des dettes et son ciseau. Il écrivit à Madame Sand et reçut cette réponse : « Votre lettre me touche beaucoup ; un sentiment maternel me porte très vivement vers un artiste si bien doué et si courageux dans ses œuvres ; mais j'ai besoin de causer avec vous un quart d'heure, j'ai plusieurs questions à vous adresser, et mon âge très mûr m'y autorise. Que ma sincérité et ma confiance vous mettent à l'aise pour me répondre comme mon fils vous répondrait et me répond toujours ; voulez-vous que j'aille chez vous demain pour le buste un peu plus tôt que de coutume ? J'irai à une heure, mes enfants viendront m'y rejoindre à deux. En attendant, si vous n'avez rien à faire ce soir, venez avec nous en famille et sans aucune cérémonie. A vous de cœur. »

Toute une série d'heureux jours s'ouvrit alors pour notre éminent sculpteur.

Madame Sand et sa fille, quittant Paris pour le château de Nohan près la Châtre, Clésinger les y suivit ; il fut reçu comme un fils, comme un ami impatiemment attendu : « Si tu savais, écrit-il à son frère Xavier, avec quelle bienveillance j'ai été accueilli, quel courage de lion je vais puiser dans ma nouvelle famille, quel cœur d'or on y trouve. Écris à mon père combien ce mariage me rend heureux ; je n'osais l'espérer, Mademoiselle S. était demandée par des personnes d'un grand nom et d'une grande fortune ; dis-lui que je serai le pilier de la famille, que je ferai pour vous tous, en tout et toujours, ce qu'il me sera possible de faire, etc.

Le vieux Clésinger était moins enthousiasmé que son fils et ne se pressait pas d'envoyer son consentement. Peut-être, connaissant son inconstance, l'estimait-il peu fait pour le mariage, pour les habitudes douces et calmes de la vie de famille, peut-être eût-il préféré une union plus modeste. M. de Magnoncour dut lui écrire pour vaincre sa résistance : « Ce mariage, lui disait l'ancien député, pair de France, est vrai-

ment superbe et double la valeur de votre fils comme artiste qui compensera ainsi, par le bonheur où vous allez être, tous les maux qu'il vous a faits. Sa femme est du reste très belle et très bien élevée. Jugez un peu ce que l'influence littéraire de sa belle-mère fera pour lui. Je vous le prédis, avant trois ans il sera à la tête de la sculpture en Europe, etc.. »

La réputation de Clésinger, l'influence de sa belle-mère lui ouvrirent un crédit partout. Tous les fournisseurs se déclarèrent heureux de lui être agréables et utiles. Le premier bijoutier de Paris, le plus cher, lui dit de choisir chez lui des bijoux pour 10,000 francs, si cela lui convenait. Jamais Clésinger n'avait reçu pareil accueil ; il en était surpris et charmé.

Le mariage se fit dans le courant de mai 1847, au château de Guillery, dans le Lot-et-Garonne, chez Monsieur Dudevant que Madame Sand vint retrouver pour quelques jours.

Les premières années furent heureuses. Les jeunes époux s'achetèrent un hôtel à Paris et s'y installèrent. Les lettres de Clésinger à sa famille témoignent d'une profonde affection pour sa femme. La naissance d'une fille qui vint au monde dans ce même château de Guillery augmenta leur mutuel attachement ; et pourtant, après dix années de mariage, Madame Clésinger plaidait en séparation de corps. La gêne était venue s'asseoir au foyer ; Clésinger avait dû vendre ses chevaux, puis son hôtel ; il était représenté au procès par Me Bethmont.

Les époux étaient en réalité d'accord pour la séparation ; il s'agissait seulement de savoir à qui l'enfant serait confiée : « Espérons qu'elle nous sera rendue, écrivait Clésinger, et qu'elle sera élevée au Sacré-Cœur. J'espère que vous m'écrirez tout de suite pour me dire que vous m'aimez toujours et que vous prenez bien part aux chagrins qui m'accablent. »

Ces chagrins ne devaient que s'accroître. Deux années plus tard, il perdait sa fille ; ce fut pour lui une bien cruelle épreuve, sa douleur fut vive et profonde.

Son père était mort quelques années avant la mort de sa fille, en 1852.

La révolution de 1848 ne pouvait être favorable à la statuaire qui n'a rien à gagner aux commotions politiques. La sculpture ne peut, en effet, s'accommoder aux goûts bourgeois, ni se mettre au service de l'industrie sans devenir son esclave dégradée. Il faut, pour qu'elle vive, que les gouvernements l'adoptent, la protègent et lui donnent une large hospitalité, comme à ces belles fleurs exotiques qui ne consentent à nous éblouir de leurs riches couleurs que dans un palais de cristal et sous des rayons de soleil. Il faut, pour la ranimer, la faveur des princes ou d'une république riche et florissante; et les époques troublées ne sont propres à faire surgir ni des Phidias ni des Puget.

Cette révolution de 1848 ne fut cependant pas trop nuisible à Clésinger; il se crut républicain, sans doute parce qu'il venait d'épouser une fille de Georges Sand, ce qui ne l'empêchera pas plus tard d'être reçu à Compiègne, où ses boutades amusaient ou effrayaient la cour, et de se dire impérialiste ardent. Il offrit un buste colossal de la *Liberté* au gouvernement provisoire, puis il improvisa en quelques jours la statue de la *Fraternité*, statue gigantesque que les survivants de 1848 n'ont point oubliée et qui fut installée au milieu du Champ de Mars.

En 1851, il exposa deux bustes de Rachel en tragédienne et en comédienne, bustes spirituels et fins, une *Pietà* en pierre où il y a de grandes qualités et qui montre combien son talent savait se prêter à tous les genres.

L'année 1854 compte parmi ses années heureuses, ou du moins parmi celles où les commandes lui arrivent nombreuses, où sa réputation s'accroît, où la faveur du prince le récompense de ses travaux et lui sait gré de son talent. Le ministre d'État le charge d'exécuter la statue de François Ier. L'empereur veut apprécier lui-même l'œuvre commencée, lui fait l'honneur de se rendre dans son atelier, paraît satis-

fait, et, comme témoignage d'estime, à simple titre d'encouragement, en dehors de tout prix stipulé, lui envoie le lendemain de sa visite dix billets de mille francs. Clésinger tient à faire partager sa joie à son ami et écrit à Weiss :

« Paris, le 20 février 1854.

» Je n'ai jamais oublié les nombreux témoignages de bienveillance et d'encouragement que j'ai reçus de vous ; votre conduite à mon égard a été vraiment celle d'un père, et je puis dire que c'est à votre bonté pour moi à l'époque de mes premiers essais que je dois ma position et mes succès dans la carrière de l'art.

» Aussi je considère comme un devoir de reconnaissance de vous informer de tout ce qui peut m'arriver d'heureux, persuadé que vous n'avez jamais cessé de vous intéresser à moi comme à tout Franc-Comtois qui, à force de travail, parvient à sortir de la foule.

» J'ai passé par de rudes épreuves ; mais, grâce à mon travail et à mon amour de l'art, j'en ai triomphé ; mes efforts viennent de recevoir la plus belle, la plus précieuse récompense que j'aie pu ambitionner. Je ne doute pas du plaisir que vous aurez à l'apprendre.

» Chargé par son Excellence le ministre d'État d'exécuter la statue équestre de François I[er] qui doit décorer la cour du Louvre, j'ai eu l'insigne honneur de recevoir dans mon atelier la visite de Sa Majesté l'Empereur.

» Bien que mon œuvre ne fût pas encore achevée, Sa Majesté n'en a point paru mécontente, et, pour me témoigner son auguste satisfaction, elle a bien voulu me faire adresser la lettre suivante :

» Monsieur,

» L'Empereur, charmé de ce qu'il a vu hier de votre œuvre, tout inachevée qu'elle est, me charge de vous faire parvenir, comme témoignage de sa satisfaction, à simple titre d'en-

couragement et en dehors, bien entendu, de tout prix stipulé, la somme de dix mille francs contenue sous ce pli en dix billets de banque.

Veuillez agréer, etc.

Le secrétaire de l'Empereur, chef du cabinet,

MOCQUARD.

» C'est ainsi que l'Empereur sait soutenir et encourager l'artiste tout en l'honorant. Convenez avec moi que François Ier ou Louis XIV n'auraient pas fait mieux.

» Recevez, mon cher Weiss, la nouvelle assurance de mon inaltérable reconnaissance et de mon dévouement. »

Constatons ici, à l'honneur des souverains, que Napoléon ne savait pas seulement encourager royalement les arts; il n'avait surtout pas la prétention de faire dater du règne de son oncle, Napoléon Ier, la grandeur et la gloire de la France. L'Empire ne lui semblait pas avoir commencé avec Mérovée ou Chilpéric; il croyait que saint Louis et Louis XIV avaient existé, et ne cherchait point à les dépouiller des œuvres ou des splendeurs de leur règne, pour en décorer le manteau impérial constellé d'abeilles d'or. C'est une justice que nous pouvons lui rendre aujourd'hui, sans faire acte de courtisanerie.

Le *François Ier* qu'appréciait l'empereur est loin d'être une des œuvres les meilleures de Clésinger; il ne saisit ni par l'effet pittoresque, ni par le caractère du style, ni par aucun effet imposant. La pose manque d'élégance et de grandeur. En cherchant à donner de l'énergie à la main qui va tirer l'épée, Clésinger n'est arrivé qu'à la raideur. L'ensemble est sans mouvement, sans caractère saisissant. Si l'artiste s'était mieux rappelé la statue équestre en bronze doré du Capitole, ou celle de Balbus, ou les cavaliers des bas-reliefs du Parthénon, il aurait donné autrement de vie à François Ier; ajoutons toutefois qu'un chevalier armé de toutes pièces prête

peu à la sculpture. L'œuvre ne fut guère goûtée du public, qui refusa de voir le roi de France dans ce cavalier aux airs de capitan matamore, couvert de panaches et de pompons, monté sur un cheval qui faisait vaguement songer à un mastodonte : « Ça, François Ier, ! dit Préault, mais c'est Mélingue ! » On répéta le mot. « C'est le sire de Framboisy, dit un autre. » Et la statue fut tuée. Clésinger, furieux, partit pour Rome où il résolut de s'établir, sauf à revenir fréquemment à Paris. Il y mena la vie fastueuse des grands artistes prodigues du siècle de Léon X, et Paris n'entendit plus parler de lui pendant plusieurs années. A Rome, il se montra comme toujours fécond et plein de talent ; c'est que ce talent s'est nourri aux sources pures de l'antiquité, c'est qu'il s'est inspiré en même temps des grandes œuvres modernes. Puis, ce talent est arrivé à sa maturité. Pendant ce long séjour à Rome, Clésinger envoya au salon de 1859 huit statues auxquelles il en adjoignit trois autres qui ne figurèrent pas au livret, et trois tableaux : une *Eve tentée pendant son sommeil* et deux paysages. Les paysages étaient d'une touche vigoureuse, mais un peu dure et sèche. L'Ève était d'un coloris chaud et transparent, d'un modelé puissant, mais manquait de distinction dans les formes, de délicatesse et de grâce, et ressemblait trop à une Bacchante.

Parmi ses statues, on remarqua surtout la *Zingara*, le buste de la *Transtévérine* et le *Taureau romain*.

En 1861, il exposa une *Cléopâtre mourante* qui n'est qu'une nouvelle variante, plus décente, de la *Femme piqnée par un serpent*, et deux sujets classiques; une *Diane au repos*, à la draperie souple et légère, et une *Cornélie*, dont les qualités d'exécution ont été gâtées par les types froids et lourds des enfants maladroitement groupés autour de leur mère

En 1864, il revient en France; il veut revoir son vieil ami Charles Weiss, et s'arrête à Besançon avant de gagner Paris. Peut-être espère-t-il éblouir, des rayons de sa renommée, ses compatriotes : il a réalisé le rêve de sa vie, il a atteint le but

sans cesse poursuivi par de nombreuses années de luttes et de misères. Le bruit de ses succès a dû arriver jusqu'à ses anciens amis; il attend d'eux, sinon une ovation, du moins un accueil empressé ; il ne rencontre que froideur ou hostilité : « C'est avec une bien vive émotion, écrit-il à Weiss, le 18 septembre 1864, que j'ai eu le plaisir de vous serrer la main, lors de mon voyage à Besançon. Votre accueil empressé m'a consolé de l'indifférence que j'ai toujours trouvée dans ma ville natale à chacun de mes voyages. Cette idée d'être un étranger à Besançon m'a retenu plusieurs fois dans le désir d'aller vous rendre mes devoirs ; car je dois vous l'avouer, quelques-uns de mes compatriotes m'avaient fait entendre que vous ne me verriez pas d'un bon œil; votre dernière poignée de main m'a prouvé le contraire et m'a fait sentir tout ce que j'ai perdu, pendant cet intervalle de vingt ans, dans des relations dont j'ai toujours conservé la mémoire; car, croyez-le, cher Monsieur Weiss, au milieu des luttes continuelles de ma vie de travail, je n'ai jamais oublié vos excellents avis et les bonnes relations dont je vous suis redevable, à vous mon père nourricier dans l'art. J'ai encore trop à travailler pour espérer le repos, mais aussi j'ai la conscience d'avoir toujours professé mon art avec foi et sincérité. »

Puis Clésinger raconte ses travaux et ses succès et donne son appréciation sur la statuaire en France. Le passage est curieux, et montre qu'il avait en son génie une foi absolue :

« Après un long séjour en Italie, je reviens me fixer en France et j'y retrouve la foule compacte des médiocres qui, il y a dix années, m'avaient forcé de m'éloigner, plus acharnés que jamais. Qu'ont-ils fait? Où sont les monuments, les statues qui vivront dans l'avenir? Rien ! des plagiats, des œuvres sans style et sans couleur. Enfin une décadence complète, bien faite pour impressionner celui qui, comme moi, vient de passer des années à étudier les beautés de l'art antique. »

A cette époque il travaille à une statue équestre de Napoléon Ier, qui est digne de son talent, et à la statue du roi Jérôme que lui a commandée le prince Napoléon.

Il achève la *Femme au serpent* que lui achète l'empereur. Il travaille à un *Jules César* et à un groupe de deux *Taureaux romains combattant*. Le *Jules César* est un peu massif et manque d'élégance et de noblesse.

Les *Taureaux romains* lui valurent des éloges à peu près unanimes; les deux animaux sont admirablement modelés, leurs flancs frémissent de vie; la facture est pleine de vérité et d'énergie. Clésinger ne réussit pas toujours quand il vise au grand style ; mais il se retrouve grand artiste quand il copie la nature.

L'empereur, qui appréciait son mérite et dont il fut pendant quelques années le scuplteur favori, le nomma, le 13 août de cette même année, officier de la Légion d'honneur, distinction concédée à un petit nombre de sculpteurs et dont Clésinger se montrait fier. « Pardonnez-moi, écrivait-il à Weiss, en septembre 1864, le brin d'orgueil que j'ai à vous raconter toutes ces choses : depuis vingt ans vous êtes le seul et le premier compatriote avec lequel je cause et duquel j'attends avec la plus vive impatience un mot de satisfaction, mot qui guidera le reste de cette vie qui n'a été qu'un long jour de travail et d'angoisses.

» Je me suis remis depuis hier, ajoute-il, à une statue équestre de Charlemagne avec tout le courage que votre bon accueil m'a donné. J'attends à mon atelier la visite de M. le Préfet de Besançon, avec qui j'ai fait le voyage de Paris, et qui m'a raconté avec quelle noble générosité vous alliez gratifier cette ville ingrate que cependant j'affectionne bien vivement.

» Je me console de ne pouvoir vous en dire davantage en pensant que je vais avoir le bonheur de vous revoir bientôt et de regagner mon atelier de Rome, muni des bons conseils que vous voudrez bien me donner, et certain d'arriver à

ajouter par mon travail et mon talent un rayon de plus à la gloire déjà si grande de l'art français. »

Comme on le voit, Clésinger, tout en appréciant les œuvres de ses contemporains, est attristé de leur insignifiance; il veut faire grand. Le Pujet est son homme; le mouvement est dans sa nature. La passion en art a besoin de se poser sur la force et sur la beauté. Clésinger s'étudie à les réunir. Rattacher l'art aux grands hommes et aux grandes choses, ne confier à l'immortalité de la pierre que ce qui est vraiment digne de vivre, mettre sa conscience à la hauteur de son talent, telle est la règle que s'impose l'artiste; c'est sous cette impression qu'il compose non-seulement *Charlemagne*, mais *Kléber*, *Hoche*, *Marceau* et *Carnot*.

Il a le culte du beau, mais ce qu'il veut atteindre, c'est la beauté unie à la grâce. Pour lui la beauté se compose de divers éléments, la beauté physique, la beauté morale et la beauté intellectuelle. C'est l'âme qui donne la vie et l'histoire de Prométhée dérobant le feu du ciel n'est qu'une sublime allégorie. A Rome, Clésinger a admiré Canova qui estimait avant tout l'élégance, la distinction et la finesse. En Grèce, il s'est efforcé de s'inspirer de l'art antique qui élevait au plus haut degré le sentiment de la vérité et de la dignité dans la ligne, conditions essentielles à la grâce. La grâce, c'est la poésie de la sculpture, c'est-à-dire ce qui nous touche le plus profondément, plus profondément que la grandeur. Elle est, en beauté, supérieure encore à la beauté elle-même. Aussi n'est-il donné qu'à un petit nombre d'artistes de la saisir; si on la recherche, elle fuit, si on l'appelle, c'est l'afféterie qui se retourne. C'est un don rare et charmant qui doit éclore sous une main heureuse et qu'on poursuit en vain, si le ciel ne vous l'a point départi.

Clésinger sait inspirer à ses compositions un cachet évident de force ou de passion; non-seulement il réussit à faire apparaître l'âme dans certaines de ses œuvres, mais il excelle

à rendre la grâce dans ce qu'elle a de plus délicat, de plus mondain et de plus charmant.

Toutes ces qualités exquises se retrouvent dans cette idylle de marbre qui se nomme *Rêve d'amour*, dans la *Bacchante dansant*, dans la *Zingara* où se révèle la souplesse habituelle du travail de l'artiste, dans la statue de *Sapho*, dont les draperies sont supérieures encore à celles de la *Zingara*, dont la chair vit et palpite, dans la statue de *Cléopâtre* qui fut exposée au salon de 1869 et que M. Paul Dalloz paya 30,000 francs.

La Cléopâtre est une œuvre élégante et en même temps magistrale. Jamais ciseau n'a su plus habilement assouplir le paros ou le carrare. Clésinger fait vibrer le marbre sous sa main puissante.

Dans sa recherche constante de la beauté exquise, le maître pousse parfois jusqu'à l'afféterie comme certains sculpteurs charmants du temps de Boucher, dont les compositions fort ingénieuses et fort coquettes nous paraissent trop cherchées et moins parfaites; mais ici l'artiste a su ne point dépasser cette limite délicate et indéfinie de la grâce, il est remonté presque exclusivement à deux sources d'études : l'antique et la nature, il a su faire jaillir de l'étude constante de ces deux éternels modèles non une imitation savante, un habile pastiche, mais un art nouveau, un art à lui : nous remontons avec tant de peine vers les vraies traditions de la statuaire antique, que nous ne pouvons trop apprécier l'artiste qui réussit à en ressusciter quelques-unes des traditions.

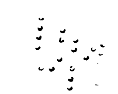
On a critiqué Clésinger d'avoir mélangé au marbre l'or et les matières précieuses ; mais pourquoi ne pas laisser aux artistes toutes les ressources de l'art? Il faut être absolument étranger à l'histoire de la sculpture pour ignorer que la couleur et la dorure, le mélange des métaux et des matières précieuses avec le paros et le pentélique est une pratique consacrée par les divins maîtres. La Vénus de Médicis, l'Apollon du Capitole apparurent avec des cheveux dorés :

de riches joyaux ornaient les oreilles des filles de Niobé, de la Leucothoé. Dans les statues de bronze, les Grecs aimaient les yeux de marbre blanc, des ongles en argent aux pieds et aux mains. En Grèce, beaucoup de statues étaient d'or et d'ivoire. Il y avait une Minerve de Phidias en bois doré, dont le visage, les mains et les pieds étaient de marbre. Clésinger n'a fait que s'inspirer des traditions de l'antiquité, et sa Cléopâtre est une de ses meilleures, de ses ravissantes créations, comme il n'en éclôt que sous la main savante des grands artistes dans un jour de fraîche inspiration.

La recherche de la grâce n'exclut pas en lui le sentiment religieux. En 1856, il compose une *Madeleine couchée* dans l'attitude la plus modeste, la main droite étendue, le bras gauche replié sur le cœur. Elle contemple avec une ineffable expression de recueillement et de foi une croix placée auprès d'elle. Il y a bien dans cette figure l'image de la sainte, et c'est très beau comme vérité.

Le *Christ* est aussi une merveille, non-seulement comme exécution, mais au point de vue de la tradition religieuse. Empreint de grandeur et de majesté, il a le caractère, l'accent céleste et humain qui doit distinguer le fils de Dieu. L'artiste sait ainsi se montrer aussi chrétien dans ses figures de Christ, de Vierge et de Madeleine que païen dans ses bacchantes ou dans les figures que lui inspire l'antiquité.

Et ce même sculpteur sait aussi, quand il le veut, donner à ses compositions une expression, un caractère d'énergie, de vigueur et de force, il entend à merveille la dignité, la noblesse de l'attitude. Etait-il rien de plus imposant que cette colossale statue de Charlemagne qui fut détruite en 1870 par l'armée prussienne, mais que nous pouvons apprécier encore grâce à la gravure et à la photographie. L'empereur est à cheval et s'avance dans l'attitude du commandement, le bras droit levé et armé d'une longue et lourde épée, montrant le chemin à ses armées. La pose est solennelle sans être théâtrale; l'ensemble est majestueux comme l'épopée,



composé de lignes nobles et simples comme ces légendes de Roland et des héros de ces temps reculés.

Hoche, *Marceau*, *Kléber* et *Carnot*, dont Clésinger avait obtenu la commande en 1878 et qui étaient destinés à décorer la façade de l'Ecole Militaire, sont moins remarquables que le Charlemagne. Le *Hoche* est une figure énorme, qui manque de caractère et de style. Le *Marceau* rappelle les imperfections, les défauts du François Ier, mais ces défauts sont atténués. Le cheval est moins lourd et mieux réussi; dans ces quatre figures, le sculpteur s'est borné à la physionomie extérieure, sans aller à la physionomie morale.

Comme ses statues, ses bustes sont vivants; non-seulement la ressemblance est parfaite, mais ils révèlent le caractère, la pensée du modèle ; un buste, une statue n'est pas un simple portrait, c'est une glorification de l'homme dans le marbre. Le talent du statuaire est de dégager l'image de son héros de tout ce qui est mesquin ou trivial, de l'idéaliser tout en conservant la ressemblance, de changer cette enveloppe fragile qu'un souffle détruit, en une chair incorruptible, une chair de bronze ou de marbre, sous laquelle l'âme doit se refléter en caractères visibles. Dans ses bustes où il n'a fait que rendre le modèle vivant avec la souplesse ordinaire de son ciseau, Clésinger se montre modeleur incomparable de la figure humaine ; il sait donner à ses effigies l'expression, le mouvement, un masque à la fois individuel et typique, exact et idéalisé, où les traits essentiels sont soulignés, mis en relief, de façon à prendre une signification plus générale que celle d'un simple portrait. Sur ce terrain, Clésinger est véritablement un maître.

Il a une autre qualité de première ordre, il travaille le marbre avec une adresse peu commune ; sous son ciseau, la pierre devient obéissante, presque humaine ; il souffle sur le marbre comme Ezéchiel sur les ossements inanimés, et le marbre respire, marche et crie. La vie et la jeunesse respirent sous l'élégant profil de ses statues, il sait jeter du

drame dans la pierre, faire palpiter les muscles et frémir les nerfs avec une ardeur incomparable. Cette qualité lui vient et de ses premiers travaux dans l'atelier de son père et de son caractère. Il a appris fort jeune à façonner la pierre chez un père qui était lui-même un artiste ; son talent est héréditaire. Puis toute sa vie il a été un homme de lutte ; il a combattu contre la misère, contre les dures épreuves d'une existence constamment troublée, il n'admet pas que le marbre lui résiste, il le soumet, avec le caractère violent qui le distingue, à ses caprices, à sa volonté, il le modèle à son gré, on sent qu'il aime le marbre avec passion ; parfois il s'emportait contre le praticien qui reproduisait mal le modèle, et lui arrachant le marteau, il lui arrivait de refaire en quelques minutes de sa main vigoureuse et puissante le morceau qui lui déplaisait.

Toutefois nos éloges ne peuvent être sans restrictions. Comme Auguste Préault, mais dans un genre différent, Clésinger avait l'ambition du grand beaucoup plus qu'il n'en avait l'aptitude. C'est vainement qu'il rêvait la sculpture héroïque, il était trop naturaliste pour la réussir. Certaines de ses œuvres ne vivent pas suffisamment de la vie de la pensée, elles vivent trop de la vie de la chair. Le plus souvent il dépasse le but, il n'est plus dans le vrai ; il recherche moins la profondeur que l'éclat, le style que le mouvement, la beauté noble, grave, sereine que la beauté provoquante et toute extérieure d'une bacchante, d'une Cléopâtre ou d'une Phryné. C'est un sculpteur romantique, décoratif, coloriste, improvisateur fougueux, mais inégal et un peu emphatique. Parfois son tempérament emporté l'entraîne vers l'expression heurtée et fiévreuse, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé en 1847 de ce surnom si souvent répété : le Murat de la statuaire.

III

Clésinger était robuste et solide, d'une grande et noble tournure. Son air, ses gestes, sa voix étaient autant d'un soldat que d'un artiste. Le front était élevé, le regard hautain, le nez aquilin d'un dessin très pur. La tête était belle et indiquait la fierté et même la violence. Irascible, recherchant les exercices du corps, toujours en déplacement et en voyages, il avait le tempérament d'un lutteur et ne craignait aucun ennemi.

Dans le monde, au milieu de ses amis, il lui arrivait parfois de causer marbres et statues, et se montrait plein d'admiration pour Coustou et Coysevox; il détestait surtout l'Institut. Quand il abordait ce chapitre de sa voix de crecelle nasillarde, il ne tarissait plus. Mais il préférait énumérer ses prouesses pendant la guerre de 1870, ses bonnes fortunes et l'odysséé de ses aventures galantes. Il était intarissable sur le roman de ses amours; de grandes dames romaines avaient subi, à l'entendre, sa victorieuse influence.

Plein de l'idée de son talent, il ne craignait point de piétiner sur ses rivaux; la froideur du public, la dureté de la critique l'exaspéraient; il s'efforçait de la convaincre d'ineptie, et allait chercher à Rome une admiration dont Paris ne lui était pas prodigue; en France, d'ailleurs, comme en Italie, il redoublait d'efforts. Le trait le plus saillant de cette vie, celui qui constitue le caractère propre de l'artiste et de l'homme, c'est l'ardeur indomptable de la volonté, une fermeté que rien n'abattit, une persévérance que rien ne lassa. Luttant avec énergie et avec une indomptable ardeur contre la misère souvent, contre l'injustice quelquefois, il fut soutenu, par un sentiment peut-être exagéré de son mérite, contre les obstacles, les chagrins et les résistances qui, par sa faute, ne lui furent pas épargnés. Il fut un de ces rares

artistes qui se soucient peu de la popularité facile et préfèrent mourir pauvres, méconnus même, plutôt que de transiger un seul jour avec la conscience de leur génie. Carpeaux eut cela de commun avec Clésinger. D'ailleurs le fait seul de consacrer sa vie, son temps et son talent à la grande sculpture, à la statuaire monumentale, est une marque suprême de volonté, d'abnégation et de force. Non-seulement dans notre société démocratisée la grande peinture agonise et est remplacée par la peinture de genre, plus propre à décorer un salon bourgeois ou un boudoir élégant, mais en dehors des gouvernements, qui donc encourage la statuaire, qui essaie de favoriser ce grand art autrefois si florissant et si fécond, qui couvrait de chefs d'œuvre Paris et la France, et qui est destiné surtout à orner soit des monuments publics, soit des installations princières? Un sculpteur qui persiste à l'être et n'est que cela, c'est de l'héroïsme. Clésinger fut animé de cet héroïsme jusqu'à son dernier souffle.

Fort habile à apprécier le degré de talent de ses rivaux, il ne dissimulait point ses impressions et ne ménageait point ses critiques. En revanche, il se montrait difficile pour lui-même. Si une de ses œuvres ne lui plaisait pas, il la brisait; c'est ce qui arriva pour une *Hérodiade* portant la tête de saint Jean-Baptiste, et pour d'autres compositions qui ont disparu.

Comme Falguière, il était fier de ses succès en peinture; il lui manquait pourtant une première éducation assez solide, assez sérieuse, assez prolongée pour lui livrer tous les secrets d'un art qu'il avait rarement cultivé; toutefois sa peinture ne manquait ni de vigueur ni de coloris. Il essayait de rivaliser avec les plus chauds effets des Rubens, des Véronèse et des Rembrandt; il y a dans certains de ses tableaux cette lumière et cette couleur que donne le soleil de Rome; on devine l'homme qui a étudié sur le sol classique des chefs-d'œuvre de l'art. La plupart de ses toiles sont des copies fidèles de la nature, un peu heurtées, trop poussées au noir

et un peu dures. Il laisse surtout des paysages de la campagne Romaine excellents, notamment des *Crépuscules*, tableaux de chevalet de premier ordre.

En 1870, Clésinger se souvint qu'il avait été, en 1838, secrétaire du trésorier au 1er régiment de cuirassiers à Melun.

Il apparut à Besançon, botté pour ainsi dire jusqu'à mi-corps et armé de pistolets et d'un grand sabre. Il était colonel sans régiment, il aurait voulu être général. Il se promena pendant quelques jours dans les rues de la ville que commandait le général Roland, puis disparut pour se rendre à Tours et à Bordeaux où était établi le gouvernement dit de la Défense nationale; on n'entendit point raconter qu'il eût remporté une victoire éclatante.

Après la guerre, il avait repris l'ébauchoir, et, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de travailler avec ardeur. L'inspiration n'avait point disparu, et à la différence de certains artistes, peintres ou sculpteurs qui, en avançant dans la vie, ne produisent plus rien qui soit digne de leurs premières années, il continuait à créer des œuvres qui attestaient encore son talent; mais l'oubli avait succédé à la gloire tapageuse qui entourait son nom sous la monarchie de juillet et sous l'empire; puis, l'âge avait modifié sa nature : les infirmités étaient venues, les années avaient apporté avec elles la tristesse, de pénibles souvenirs, de douloureux retours; c'est le danger d'une existence trop riante, où le plaisir a pris trop de place. Que de regrets alors pour la jeunesse envolée, pour ses joies enivrantes, pour ses chagrins passagers dont le souvenir est sans amertume, pour toute cette vie si pleine, si active, si animée! C'est le mauvais côté d'une existence passée dans le bruyant oubli des devoirs sérieux et sévères de la vie. Clésinger n'avait plus l'entrain, la folle gaieté de ses premières années ; les échecs, les traverses dont il s'était attiré un bon nombre par son caractère indomptable, l'avaient rendu misanthrope. La mort vint l'enlever aux approches menaçantes de la vieillesse le 6 janvier 1883. Comme le baron Bosio, un

autre sculpteur de talent, il mourut presque subitement. Le 3 janvier, en sortant de table, il voulut se baisser et tomba frappé d'une hémiplégie du côté gauche.

Le 5 janvier, un de nos premiers hommes de guerre, le général Chanzy, succombait également d'une manière foudroyante. Le lendemain, 6 janvier, avaient lieu les funérailles de M. Gambetta. La plupart des journaux consacrèrent de longs articles à l'ancien dictateur et reproduisirent les longs discours prononcés sur sa tombe. Ils ne donnèrent que quelques lignes au grand sculpteur.

Une trentaine de personnes suivit ses restes mortels à leur dernière demeure, triste dénouement pour un artiste que l'on avait signalé quelques années auparavant comme le Puget du siècle et le Michel-Ange de la France.

Clésinger travaillait alors à ses grandes statues équestres qu'il appelait ses hommes de fer et qui représentaient Kléber, Hoche, Marceau et Carnot. La statue de Carnot restait seule à terminer. Le Marceau a été exposé devant l'une des portes du Palais de l'Industrie. Le Hoche a paru au salon de 1883.

Clésinger laissait dans son atelier, rue de l'Université n° 182, au garde-meuble, le projet d'un monument que les États-Unis se proposent d'élever à la mémoire de La Fayette. Aux quatre angles du piédestal, sur lequel est élevée la statue équestre du général français, il devait sculpter Rochambeau, d'Estaing, Green et Paul Jones.

La dernière œuvre à laquelle il ait travaillé est un groupe allégorique qui n'est pas sans analogie avec une composition faite par lui en Italie en 1861. C'est une femme à moitié nue, assise sur un lion qu'elle conduit en laisse. Il avait baptisé le lion et appelait la femme d'un nom connu.

Il avait connu par pratique tous les artistes de la génération de 1830, ses contemporains et ses émules, et il songeait à faire écrire sous sa dictée ses souvenirs à cette époque qu'il parlait volontiers; son livre eut été des plus curieux.

Regrettons pour l'art, mais non pour Clésinger, que la destinée ne lui ait pas accordé des jours plus nombreux. Les années s'étaient écoulées relativement heureuses, et ses œuvres lui avaient acquis des titres incontestables, sinon à la gloire, du moins à une haute réputation bien établie. La vieillesse n'aurait eu pour lui que des amertumes. Les sommes d'argent qu'il gagnait chaque année étaient jetées à tous les vents, avec les habitudes de prodigalité de sa jeunesse ; supposons que les infirmités se fussent aggravées, et l'eussent rendu incapable de tout travail, le grand artiste aurait péniblement traîné ses dernières années. Sa réputation ne pouvait grandir, il disparaissait assez tôt pour ne pas se survivre à lui-même, léguant à la postérité la mémoire d'un nom qui ne doit pas mourir.

La nomenclature de son œuvre complet se trouve dans tous les dictionnaires biographiques : je crois inutile de la répéter ici. Je mentionnerai seulement une *Phryné* en argent massif qui a passé à l'Hôtel des ventes et qu'on oublie souvent de citer.

Peut-être ai-je suivi trop longuement le cours de cette vie agitée et laborieuse dans ses divers efforts et ses diverses vicissitudes, dans ses jours de lutte et ses heures de succès; il m'a paru curieux de donner sur cet artiste éminent des détails inédits.

Grâce à ses lettres écrites au courant d'une plume qui lui était moins familière que le marteau, l'artiste nous apparaît tel qu'il fut toujours ; c'est une autobiographie que nous livrons au public.

Chose étrange, Clésinger, qui rêvait sans cesse de travailler pour sa ville natale, n'a rien fait pour elle. Son père a laissé à Besançon une œuvre vivante, digne de son talent, qui suffirait à perpétuer son nom, la statue du cardinal de Rohan, qui orne la cathédrale Saint-Jean. Le prince de Rohan est à genoux, implorant le Dieu pour l'amour duquel il a renoncé aux joies du monde et aux plus hautes dignités. La figure est

expressive, ressemblante, fort belle ; quant à Auguste Clésinger, il n'a sculpté pour Besançon qu'une vierge placée à l'église Saint-Pierre et les statues des douze apôtres à l'église Saint-Jean.

C'est tout ce que Besançon possède de son Phidias.

PIÈCES DE VERS

Par M. DE PIÉPAPE

MEMBRE RÉSIDANT.

LE FRANC-TIREUR

(Séance publique du 29 janvier 1885.)

I

Franc-tireur, prends ton fusil
Et laisse ta fiancée.
La patrie est menacée
D'un effroyable péril.

Toutes nos forces captives
Sur le Wéser ont passé ;
Nos légions fugitives
Sont un beau songe effacé.

Au jour des grandes batailles,
Elles ont versé leur sang,
Et mené les funérailles
Du drapeau, tambour battant.

Maintenant, paralysées,
Elles dorment dans l'exil,
Avec leurs armes brisées...
Franc-tireur, prends ton fusil !

Et le paysan d'Alsace,
Un éclair dans le regard,
Endosse sa blouse et lace
Sa guêtre de montagnard.

La ramure est dépouillée
Par les frimas de l'hiver,
De sa pourpre ensoleillée
Et de son grand manteau vert.

Aux bois, comme dans un temple,
Le partisan se complaît;
Il s'y recueille, il contemple
Cette impassible forêt,

Séjour de paix séculaire,
Lieu de prière et d'amour,
Désormais séjour de guerre,
Morne et menaçant séjour !

Pareil à l'oiseau de proie,
Le franc-tireur, dans la nuit,
Fond sur l'acier de la voie
Et coupe le rail sans bruit.

La baïonnette perfide
S'attaque au poste endormi,
Et de sa pointe homicide
Egorge à froid l'ennemi.

Ces sanglantes représailles
Du nocturne destructeur
Font du moins quelques entailles
A la gloire du vainqueur !

II

Là bas, près du grand village,
Un pont franchit le torrent,
Portant le double sillage
Que le train suit en courant!

Ce train dont le souffle entraine
Sous les murs du vieux Paris,
Toute la horde germaine
Et les fourgons ennemis.

Train maudit qui ravitaille
L'assaillant en plein hiver,
Sur cette arche qu'il déraille,
Et Paris sort de l'enfer!

Qu'il saute, et la capitale,
Libre après un grand effort,
Mieux qu'avant l'ère fatale
Reprendra ses rêves d'or!

Elle rompra par miracle
Son âpre cercle de fer,
Et n'aura plus le spectacle
Dont cinq mois elle a souffert :

Voyant désormais sans vivres,
Au désespoir condamnés,
Ces Allemands naguère ivres
De succès momentanés.

Pour eux, ni renforts, ni poudre;
Plus de balles, plus d'obus;
Leur bronze éteindra sa foudre,
Leur bombe ne broiera plus.

Quel exploit, quelle espérance!
Tu peux, semant la terreur,
Faire pencher la balance,
Toi qui n'es qu'un franc-tireur!

Déjà son grand cœur s'exalte,
Il dit à ses compagnons :
« La victoire va faire halte,
Et là-bas, nous l'enchaînons! »

« Jurons tous, ô camarades,
Comme j'en fais le serment,
De braver les fusillades,
De marcher résolument. »

« Cachons bien notre cohorte :
Dans la ruse est le succès,
Et si l'entreprise avorte,
Si l'on fait notre procès ; »

« Si l'on passe par les armes
Ceux de nous qui seront pris,
Nous saurons mourir sans larmes
En vrais enfants du pays ! »

« Dieu qui pèsera notre âme,
La recevra dans son sein ;
Car si le lâche est infâme,
Le soldat martyr est saint ! »

Il dit, et les mains se serrent,
Et la flamme brille aux yeux ;
Et plus ces vaillants espèrent,
Plus ils sont audacieux.

Les voilà partis... la route
Est longue, le pont lointain.
Il faudra coûte que coûte
L'atteindre avant le matin..

Car l'heure de ces coups sombres,
C'est la naissance du jour,
Lorsque les dernières ombres
Rendent le sommeil plus lourd.

La nuit vient, la troupe avance :
Elle rampe, fusil bas ;
On marche en file, en silence,
Et l'on ne s'arrête pas.

Parfois un rayon de lune
Sort d'un nuage discret,
Et menace la fortune
Du mystérieux projet.

Il faut user de prudence,
Se jeter aux chemins creux,
Du pas rompre la cadence
Et fuir les sentiers pierreux.

Déjà le but se rapproche;
Le grand viaduc béant
Derrière un portail de roche
Dresse son profil géant.

L'aube enfin blanchit les teintes
Des voiles noirs de la nuit.
Les étoiles sont éteintes,
Et la nature est sans bruit.

Soudain la mine résonne.....
La sublime arche du pont
Croule dans l'eau qui bouillonne :
A l'écho, l'écho répond.

Maintenant songe à ta vie....
En retraite, franc-tireur !
Plus la surprise est hardie,
Plus elle porte malheur.

La ligne est interceptée :
Hurrah ! Mais sauve-qui-peut !
L'invasion arrêtée,
C'est ta tête qu'elle veut !

III

L'ennemi verse les flammes
Sur le village voisin.
Ses représailles infâmes
Vont réveiller le tocsin.

Franc-tireur, c'est ton village,
Et ta fiancée est là !
Ils l'ont prise comme otage :
Toi qui l'aimes, sauve-la !

Tremblant pour elle dans l'ombre
De ton repaire secret,
Tu veux quitter ce bois sombre
Où ton salut était prêt....

Vainement ses camarades
Le conjurent d'y rester.
On entend les fusillades
Dans le hameau crépiter.

Hors des grands bois il s'élance,
Il veut assurer le sort
De celle qui le devance
Peut-être au seuil de la mort.

Mais déjà les toits s'embrasent
Dans ces lieux infortunés.
Les pierres croulent, s'écrasent,
Tous ces murs sont condamnés.

L'ennemi rejette aux flammes
Les vieillards à demi-morts.
Il est sourd aux cris des femmes,
Il repousse les efforts.

La vierge prise en otage
Est devant l'église en feu.
Tous admirent son courage :
Elle attend en priant Dieu !

Des étrangers l'environnent :
Elle voit ses parents fuir,
Ses pauvres membres frissonnent :
C'est elle qu'on va punir !

Soudain, vision fatale !
Elle jette un cri strident.
Le franc-tireur est là, pâle,
Avec son grand œil ardent !

Que le fer et l'incendie
Suspendent leurs cruautés !
Il vient, lui, livrer sa vie
A ces hommes détestés !

« J'ai fait le coup ; c'est moi-même,
Dit-il, ô cruels vainqueurs !
Délivrez celle que j'aime ;
Ne broyez pas nos deux cœurs !

« Moi, je suis soldat ; ma vie,
C'est d'être à votre merci.
Mais elle !... ma douce amie,
Si jeune, emmenée ainsi !

« Elle, la beauté timide,
En otage dans le nord !...
Au fond d'un cachot humide,
Sur des pontons, dans un port !

« Ah ! relâchez l'innocente
Et prenez le franc-tireur,
Dont la haine plus puissante
A bravé votre fureur ! »

L'homme est là, venu sans armes,
Dans son uniforme gris.
Il supplie, il a des larmes,
Et ses accents sont des cris.

Ce n'est plus l'ombre farouche
Qui, dans les bois sinueux,
Semait la mort à l'œil louche :
C'est un amant malheureux !

« Rendez-moi celle que j'aime
Ou sur l'heure tuez-moi ! »
— Mais elle, à ce mot suprême,
Répond : « Non, ce n'est pas toi !

« L'insensé ! que vient-il dire ?.
Non, cruels, ce n'est pas lui !
Il se vante, et son délire
Seul jusqu'à vous l'a conduit ! »

Hélas ! elle s'est trahie
Par ce noble aveu du cœur
Sa généreuse folie
Sonne ton glas, franc-tireur !

L'ennemi prend en échange
De la vierge le soldat,
Et délivre ce bel ange
Dont le teint n'a plus d'éclat.

On fusille à l'heure même
L'amant que suit son regard.
Les balles sifflent...., « Je t'aime !... »
Dit la vierge.... Il est trop tard !

Veuve alors et fiancée,
Elle rit, danse en chantant.
C'est bien elle l'insensée
Et la mort aussi l'attend.

LES PATINEUSES DES MARAIS DE SAONE

(Séance publique du 29 janvier 1885.)

L'hiver est une maladie
Que chaque année il faut subir.
Plus la nature est engourdie,
Plus l'exercice et le plaisir
Sont nécessaires à la vie.

Ainsi, la saison des frimas
Ramène danse et patinage.
La jeunesse de nos climats
Fait de ce double apprentissage
Un art non moins qu'un badinage.

Danser le soir, et le matin,
Courir sur la fragile glace ;
Etre le héros du patin ;
Etre le tourbillon qui passe
Dans la valse aux flots de satin :

C'est renouveler la souplesse
Des muscles roidis par l'hiver ;
C'est assurer à sa jeunesse,
Avec la grâce, avec l'adresse,
Les ressorts d'un jarret de fer.

Au bal, dans les salons en fête,
Nos danseurs ont un sol très sûr ;
Mais nos patineurs sont en quête
De ce miroir glissant et pur
Que seul un grand froid leur apprête.

Pour théâtre de leurs exploits,
Au lieu des bords du Zuiderzée,
S'ils ont eu la face irisée
Du vieux Doubs propice aux tournois,
Sur son onde cristallisée :

C'est trop rare !... et le plus souvent
Leur scène est l'étang du Calvaire,
Qui fait de Velotte, un moment,
Par leur affluence éphémère,
Comme un autre Pré Catelan.

Mais maintenant que la vapeur
Les transporte aux plaines de Saône,
Les rochers ne leur font plus peur.
Pour leurs plaisirs, le train couronne
Cette inaccessible hauteur.

Escaladant la citadelle
Mieux que les soldats du grand roi,
Le convoi circule autour d'elle,
Et s'envole d'un seul coup d'aile
Jusque vers les palais du Froid.

Un grand marais sous un ciel sombre,
C'est le champ clos que, tous les jours,
Les patineurs venus en nombre
De la ville et de ses faubourgs,
Sillonnent de mille détours.

Le cadre s'offrant à la vue
Est plus grave que le tableau.
Autour de la vaste étendue
De cette blanche nappe d'eau,
Se déroule un morne plateau.

Montfaucon de là haut regarde,
Appuyé sur sa hallebarde,
Si ses dehors le couvrent bien,
Si ses canons font bonne garde
Et si Besançon ne craint rien.

A l'horizon couvert de neige,
Vrai paysage de Norvège,
Le noir sapin vêtu de blanc
Dessine son profil au flanc
De nos monts que l'hiver assiège.

Mais aujourd'hui l'attention
De deux cents têtes curieuses
N'a d'yeux que pour les patineuses.
Le skating est l'attraction
De ces plaines silencieuses.

Tour à tour il faut admirer
Cette fière désinvolture
Sur le fer prompt à chavirer,
Et cette infatigable allure,
Et ces costumes de fourrure.

La palme est à l'habileté ;
Mais la grâce de la manière,
Ce complément de la beauté,
Est la condition première
Des grands succès dans la carrière.

Allons ! ne vous arrêtez pas !
Fuyez comme des hirondelles,
Et revenez à tire-d'ailes !
En balançant vos légers pas,
Prenez vaillamment vos ébats !

Tantôt décrivez la spirale,
Et tantôt, vous donnant la main,
Dansez la ronde triomphale.
Barrez-nous toutes le chemin,
En chantant un joyeux refrain.

Cette surface miroitante
Qui vous sourit et vous enchante,
Sera demain fruit défendu.
Si la gelée est inconstante,
Vous pleurerez le temps perdu.

Dans deux mois, une douce haleine
Va nous rendre printemps et fleurs.
Hâtez-vous! Trop tôt cette plaine
Reprendra ses vertes couleurs,
Et cette onde ses profondeurs.

Glissez, glissez, ô patineuses!
Au foyer laissez les frileuses;
Aux jardins nus et dépouillés,
Laissez les belles paresseuses
Devant les murs ensoleillés:

Et venez braver la froidure,
Les chutes sur la glace dure,
Les coups d'œil narquois des oisifs.
Vos essais sont un peu craintifs,
Et puis le succès vous rassure.

Comme on aime, sous ce ciel gris,
L'éclair de votre joli rire,
Et le son de vos joyeux cris!
Par la main laissez-vous conduire,
Et vous aurez moins de soucis.

Drapez-vous bien dans la fourrure,
Charmants oiseaux de Paradis!
C'est une imprudente gageure
De livrer aux frimas maudits
Vos frêles printemps sans armure.

Mais non... ne craignez point le froid:
La jeunesse est manteau de roi!
J'aurais pour vous un autre effroi,
C'est que la glace décevante
Que le fer recourbé tourmente,

Aux rayons de votre chaleur
Sournoisement ne s'amollisse.
Allons, fuis, pauvre patineur!
Gare que le dégel se glisse
Ou sous tes pieds, ou dans ton cœur!

NOTE

SUR

UN CARRELAGE ÉMAILLÉ DU XIVe SIÈCLE

DÉCOUVERT AU CHATEAU DE ROULANS (DOUBS)

Par M. Jules GAUTHIER

MEMBRE RÉSIDANT.

(Séance du 9 novembre 1885.)

De tous les hommes de guerre qui aux diverses époques de l'histoire ont honoré la Franche-Comté, il en est peu qui aient laissé de plus glorieux souvenirs que l'amiral Jean de Vienne, l'héroïque vaincu de Nicopolis. A son nom, à sa vie, qui mériteraient d'être populaires, M. le marquis de Terrier de Loray rendait récemment un légitime hommage (1) en racontant la chevaleresque existence du héros comtois qui commanda les flottes et les armées de Charles V et de Charles VI et, précurseur des Tourville et des Duquesne, battit maintes fois les Anglais. Dans son pays natal, où souvent Jean de Vienne vint se reposer de lointaines campagnes, et auquel sa vigoureuse épée comme son intelligente diplomatie rendit constamment des services, il reste peu de monuments qui rappellent la mémoire d'un homme auquel un grand pays s'honorerait d'élever une statue. Les châteaux que possédaient ses aïeux du Jura (2) comme le modeste manoir des bords du Doubs où il prit naissance, sont presque détruits, et si l'église

(1) *Jean de Vienne, amiral de France*, 1341-1396, par le marquis Terrier de Loray, de l'Académie de Besançon, 1 vol. in-8, 1877.

(2) Mirebel, Neublans, Lons-le-Saunier, Pagny, Montby, etc.

des Grands-Carmes de Besançon fondée par ses largesses est encore debout quoique mutilée, la chapelle funéraire qui abritait (dit-on), ses restes et ceux de Jeanne d'Oiselay sa femme, dans l'abbaye cistercienne de Bellevaux. a disparu avec ses cendres (1). Cette circonstance donne quelque intérêt à la trouvaille d'un carrelage émaillé contemporain de l'amiral, faite récemment dans les décombres du château de Roulans qui fut son berceau et resta toute sa vie sa résidence préférée.

On connaît le site pittoresque et sauvage, un des plus beaux de la province, où se dresse encore imposante cette masure féodale. Captif entre des montagnes abruptes couvertes de forêts, et des rocs superbes et dénudés, le Doubs bouillonne dans une vallée dont le silence n'est troublé que par la chute de ses eaux. Ses rives sont si resserrées qu'à côté du lit sinueux de la rivière cotoyé par un chemin, il n'est resté qu'une étroite bande de verdoyante prairie, et que la voie ferrée conduisant de Besançon à Belfort a dû s'ouvrir un passage dans les flancs mêmes du rocher. Au-dessus du petit village de Laissey, dont les blanches maisons ont eu peine à trouver place entre le Doubs et le chemin de fer, s'élèvent sur les cimes les plus élevées des deux chaînes que le Doubs sépare, ici, sur la rive gauche le donjon de Vaites; là, sur la rive droite, la tour (devenue chapelle) du manoir d'Aigremont, et plus loin, à 500 mètres vers l'est, le pignon couvert de laves du château des sires de Roulans.

De la demeure de Jean de Vienne, entamée par les guerres du XVe siècle, mutilée par les reconstructions du XVIe siècle, anéantie par les destructions stupides de la Révolution, il ne subsiste que l'étage inférieur, voûté en coupole, du donjon bâti vers 1200 et une cave, voûtée en berceau semi-cylindrique, à la base du corps de logis adjacent. Tous les

---

(1) V. dans le *Bulletin de l'Académie de Besançon*, 1882, mes *Inscriptions des abbayes cisterciennes*, n°s 95 et 102.

détails de l'enceinte primitive sont encore visibles ; du côté du nord et de l'orient, un large fossé l'isole de la montagne ; au sud et à l'est le rocher escarpé qui lui sert de base surplombe de plusieurs centaines de pieds le fond de la vallée. On distingue encore les murailles de la courtine, les fondations de trois tours rondes et d'une tour carrée qui, outre le donjon tourné au nord-est, la flanquaient de distance en distance, le pont à trois arches de pierre précédant le pont-levis, les meurtrières en entonnoir percées de loin en loin dans les murs d'enceinte. Mais, sauf un grand corps de logis qui forme le côté du quadrilatère le plus voisin du donjon, tout a été nivelé par les démolisseurs, il y a quatre-vingt dix ans (1). Des travaux de terrassement, entrepris récemment par un propriétaire qui rendra au château de Roulans une partie de son ancienne splendeur, ont, récemment, dans les décombres d'une aile du château surplombant au sud la vallée du Doubs, mis à jour les fondations d'une grande salle bâtie ou tout au moins décorée par Jean de Vienne dans la seconde moitié du XIVe siècle. On a dégagé de ces déblais et soigneusement recueilli sur mes indications cent-cinquante carreaux de terre émaillée reproduisant, entourés de rin-

(1) Parmi les fragments intéressants que M. André a recueillis, et que j'ai dessinés il y a vingt ans en compagnie de mon excellent confrère et ami M. Emile Isenbart (dont la famille possédait à cette époque le château de Roulans), je citerai : 1° un écusson aux armes de Clériadus de Ray (*un rai déscarboucle*), seigneur de Roulans en 1581, qui, après avoir décoré la porte du château, servait de margelle à une citerne ; 2° un fragment d'inscription que j'ai vue servant de marche d'escalier et qui devait, sur quelque linteau de porte, rappeler la part prise par Antoinette de Grammont aux embellissements du château à la fin du XVIIe siécle :

MAD . GABR . ANTOINETTE
DE GRAMMONT EPOVSE DE
HAVT et . PVISSANT . SEIGNEVR
THEODVLE . FRANCOIS LIBRE
BARON DE LANANS SEIGR . DE
ROVLAN . ET AVTRES . . . . .

ceaux, d'emblèmes et d'animaux, les armoiries de l'amiral, de sa femme Jeanne d'Oiselay, de ses alliances, voire même des maîtres qu'il a servis : le roi de France et le duc de Bourgogne. Alternés avec des carrelages ornés de raies dentelées, de rosaces, de panaches de la plus riche fantaisie, ces carreaux armoriés dont le dessin tracé en jaune clair se détache sur un fond rouge brique, mis en valeur par une glaçure de plomb, donnaient prétexte aux combinaisons d'échiquier les plus variées et les plus élégantes. Sans essayer de restituer ces dessins anéantis par la destruction du carrelage, dont on a retrouvé les éléments épars, j'ai pensé qu'il serait intéressant de reproduire les divers types de ces carreaux émaillés. Leur intérêt historique est évident s'ils sont contemporains de l'amiral dont ils reproduisent les armoiries, et s'ils précisent dans une certaine limite la date de construction d'une aile du château de Jean de Vienne. Leur intérêt archéologique ne l'est pas moins, puisque ces matériaux, d'une exécution artistique incontestable, nous apportent sur la décoration et le carrelage des manoirs franc-comtois du XIVe siècle un ensemble de renseignements, que les carreaux trouvés isolément jusqu'ici sur divers points de la province ne donnaient qu'imparfaitement. La description que j'en dois faire sera sensiblement abrégée par les croquis accompagnant cette note et dont le trait suffira à préciser le caractère décoratif très original du carrelage émaillé de Roulans.

Les quelques centaines de carreaux extraits des ruines, uniformément émaillés d'un glacis de litharge, se décomposent en deux séries : des carreaux imagés, des carreaux simples (150 environ de chaque espèce). Ils mesurent tous 15 centimètres au carré.

Les carreaux imagés offrent quatorze types différents, onze types armoriés, trois types d'ornements décoratifs, tous obtenus par l'impression d'un poncif découpé.

Les carreaux simples, sur lesquels nous ne reviendrons pas, et qui servaient de champ ou de bordure aux combi-

naisons variées des carreaux imagés, sont de trois sortes ou plutôt de trois couleurs : rouge-brique, jaune-clair sur fond brique, noir-ardoise. Quelques-unes de ces briques ont été, avant la cuisson, striées d'un trait unique ou d'un double trait croisé d'angle à angle, de façon à diviser en deux ou quatre compartiments triangulaires la surface du carreau.

Les types armoriés sont au nombre de onze. Quatre sont aux armes de Vienne, deux aux armes d'Oiselay, un aux armes de Vergy, deux à celles de Nant (branche de Cicon) (1), enfin les deux derniers aux armes de France et de Bourgogne duché. Un seul écusson posé en diagonale sur le plus grand axe du carreau, entouré de fleurons ou d'animaux variés se détache invariablement en couleur jaune-clair sur champ rouge-brique. La dimension et la disposition de ces écus ne varie pas, pas plus que la dimension des briques ou leur coloration, ce qui, sous le bénéfice du remplacement possible, effectué au xv[e] siècle, de quelques pièces du carrelage primitif, donne à tous ses éléments une complète homogénéité.

Quatre types à l'aigle éployée et au vol abaissé que nous attribuons provisoirement à la maison de Vienne (sous la réserve vu l'identité des armoiries, que l'un ou l'autre puisse appartenir aux maisons de Rougemont ou de Cusance (2) alliées toutes deux de celle de Vienne), sont reproduits sous les n° 1-4 de notre première planche. Les types de l'aigle varient. Dans le n° 1, l'écu est cantonné de quatre fleurs de lis, l'aigle a la tête tournée à senestre, et munie de deux oreilles proéminentes. Le plumage de ses ailes est dessiné de telle sorte qu'on croirait voir un lambel à quatre pendants sur sa poitrine. Il n'en est rien cependant et cette régularité apparente doit être l'effet du poncif.

Dans le n° 2, l'aigle regardant toujours à senestre est plus

---

(1) Voir les armoiries de ces diverses familles dans mes *Notes pour servir à l'Armorial de Franche-Comté*, n°s 330, 227, 325 et 220.

(2) N°s 269 et 112 de l'*Armorial*.

élégante et conforme, moins la direction de la tête, au type armorial que Jean de Vienne, ses aïeux ou sa descendance portaient sur leurs sceaux (1). Trois petits chiens ou *cagnets* avoisinés chacun d'un trilobe, et un quatrième trilobe à la pointe extérieure de l'écu cantonnent le carreau.

Dans le 3e, l'aigle ne diffère de la précédente que par une hermine placée sur la poitrine. Le carreau est cantonné de trois branches de rosier, et d'une rose isolée en pointe.

Enfin dans le 4e, dont l'écu est sommé et accosté de 3 fleurs de lis à bords festonnés comme la feuille de chardon, l'aigle éployée est à deux têtes, ce qui n'est pas sans exemple dans les sceaux de la maison de Vienne (2).

Les deux carreaux aux armes d'Oiselay diffèrent très peu, tous deux sont estampés d'une bande vivrée, tous deux sont cantonnés de trois roses en chef, et, sur les flancs d'une fleur de lis accostée à gauche d'un poisson, à droite d'une branche de houx; mais, dans certains exemplaires, la feuille de houx est séparée de la rose sa voisine par une petite croix de Saint-André. Je ne reproduis que le premier type. (no 5. pl. 7.)

Les armes de Vergy ne sont représentées que par un seul type : un écu à trois roses ou quintefeuilles, sommé d'une branche de chardons, la tige en l'air, qui sur certains exemplaires affecte la forme d'un M en capitale gothique, accosté de deux oiseaux affrontés, derrière lesquels se voit un trilobe, enfin apointé d'une fleur de lis. (no 6. pl. II.)

Deux carreaux portent, l'un trois cotices (posées en bande)

---

(1) A elles seules les archives du Doubs possèdent comme éléments de comparaison plus de vingt types de sceaux de la maison de Vienne. Je décrirai seulement celui de l'amiral apposé à une reprise de fief de 100 livres de rente sur la saunerie de Salins, faite par Jean de Vienne à Jean de Chalon-Châtelbelin : sceau rond de 32 mill. sur cire rouge. Ecu : une aigle éployée regardant à dextre, sommé d'un casque avec couronne et timbré d'un bec d'aigle entre deux vols. S IE[HAN DE VIENNE] SIRE DE ROVL[ANS]. (B. 52. *Trésor des Chartes*. Arch. du Doubs.)

(2) Citons en particulier le sceau-matrice de Henri de Vienne, abbé de Faverney, 1374-1386, publié par M. le comte de Soultrait dans le

ou plutôt une bande accompagnée de deux cotices, l'autre trois cotices posées en barre. Une interversion de poncif a pu produire ce dernier résultat et alors j'attribuerai ces deux types, différents par leur ornementation et la disposition des cotices, le premier à la maison de Nant, le second à celle de Bourgogne ou de Faucogney? L'un (n° 7. pl II.) porte une bande accostée de deux cotices; l'écu est sommé d'une fleur de lis dont les hampes se développent en rinceaux, accosté à gauche d'un poisson ayant dans la gueule un trèfle, à droite d'un oiseau de profil, soutenu d'un poisson. Le second type : trois cotices en barre, est sommé et accosté de trois fleurs de lis sans hampes. (n° 8. pl. II.)

J'arrive aux deux derniers types, les plus intéressants après ceux de Jean de Vienne et ceux de Jeanne d'Oiselay sa femme, énumérés tout à l'heure.

Le premier (n° 9, pl. II), dont il existe d'assez nombreux exemplaires, est un écu semé de fleur de lis sans nombre, c'est-à-dire France, accosté et sommé de feuilles de chêne, chacune d'elles posée entre deux quintefeuilles, et apointé d'une dernière quintefeuille. Cet écu semé de France a son intérêt pour démontrer que la date du carrelage de Roulans ne saurait être postérieure à la fin du xvie siècle. En effet le premier roi de France qui ait porté l'écu: « d'azur à trois fleurs de lis d'or posées deux et une » est Charles VI (1380-1422); le dernier roi qui ait porté sur ses sceaux le semé de fleurs de lis sans nombre est Charles V, mort en 1380. Ce renseignement critique complétant celui que nous tirons directement des écus principaux de Vienne et d'Oiselay, l'attribution du carrelage émaillé à l'amiral de Charles V devient plus que plausible, c'est-à-dire certaine.

Il est arrivé pour le dernier écusson (n° 10 pl. II.), celui du

---

Recueil de la Société de Sphragistique, 1855, t. IV. p. 38. Ce prélat porte l'aigle à deux têtes au dessous de sa représentation. Légende : S : H. DE VIANA. ABBATIS : DE : FAVERNEIO.



1.



2.



5.



3.



4.

CARREAUX ÉMAILLÉS DE BOULANS







6.



7.



8.

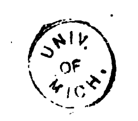


9.



10.

CARREAUX ÉMAILLÉS DE ROULANS.


UNIV.
OF
MICH.




UNIV.
OF
MICH.

duc de Bourgogne, le même interversion de poncif signalée précédemment au n° 8. L'écu, sommé et accosté de trois bouquets de trois feuilles de chêne, est écartelé aux 1e et 4e de trois barres, aux 2e et 3e de quatre fleurs de lis. Si l'on retourne le poncif on aura : aux 1er et 3e semé de FRANCE, aux 2e et 4e d'azur à trois bandes d'or qui est BOURGOGNE-DUCHÉ. Ce type ainsi retourné coïnciderait complétement avec lès armoiries gravées sur les monuments de Philippe-le-Hardi; il est donc absolument contemporain du carreau fleurdelisé et des carreaux aux armes de Vienne et d'Oiselay cités plus haut.

Les carreaux simplement ornementés ne présentent que trois types. Deux sont des fragments de rosaces plus ou moins compliquées, qui, assemblés quatre par quatre, forment un dessin complet. Je m'abstiens de les décrire plus au long, puisque j'ai reproduit au moyen de neuf spécimens de chacun d'eux rapprochés sous les nos 11 et 12 dans la planche III l'effet des combinaisons qu'on en pourrait attendre. On remarquera que le style de ces rosaces et des détails de leur ornementation coïncide parfaitement avec celui des carreaux armoriés.

Le dernier type représente un panache de feuillages, sortant d'un quart de cercle; la juxtaposition de quatre de ces carreaux, forme une rosace assez insignifiante, que je m'abstiendrai de dessiner.

Inutile de prolonger davantage une étude et une description que les planches accompagnant cette note ont singulièrement simplifiée. En admettant comme je crois l'avoir démontré que le carrelage émaillé de Roulans est l'œuvre de l'amiral Jean de Vienne, il doit avoir été exécuté entre les dates extrêmes de 1356 et de 1396 (1).

---

(1) Jean de Vienne épousa Jeanne d'Oiselay dame de Bonnencontre, fille de Jean Ier d'Oiselay et d'Isabelle de Villersexel (Thomas VARIN, *Gén., ms. de la maison d'Oiselay*, fol. 2 v°), petite-fille de Marguerite de

Les armoiries de Vienne et d'Oiselay y tenaient naturellement la place d'honneur ; celles de Rougemont, de Vergy, de Nant, de Faucogney s'expliquent par des alliances, celles de France et de Bourgogne par le fidèle vasselage dont Jean de Vienne donna la preuve en mourant face à l'ennemi, en tenant la bannière de France, à deux pas du comte de Nevers. Mais ces explications historiques données, on ferait, je crois, fausse route en cherchant à donner un sens symbolique aux roses, feuilles de chêne ou de houx, oiseaux et cagnets semés autour des écussons par la fantaisie du potier qui, il y a cinq cents ans, modelait et enluminait notre carrelage.

Rougemont, le 26 mars 1356. Jean de Vienne périt à la bataille de Nicopolis le 28 septembre 1396.

LE CARDINAL DE BONNECHOSE

MAGISTRAT A BESANÇON EN 1829-1830

Par Mgr BESSON

ÉVÊQUE DE NIMES.

(Séance publique du 29 janvier 1885.)

Le prélat qui devait servir d'instrument à la divine Providence pour tirer du monde Henri de Bonnechose et le faire entrer dans l'Eglise, Louis-François-Auguste, duc de Rohan-Chabot, cardinal-archevêque de Besançon, était lui-même un éclatant exemple des vocations extraordinaires. Prévenu de la grâce, il mérita, par sa fidélité à la suivre, le don de discerner dans les autres ce qu'il avait reconnu en lui. Personne n'eut, dans notre siècte, à un aussi haut degré, cet exquis discernement; personne, il est vrai, n'avait fait plus de sacrifices pour se donner à Dieu. Il était, par sa naissance, le parent des rois et presque leur égal. Toutes les dynasties s'étaient disputé ses services. Chambellan sous l'empire, colonel et pair de France sous la Restauration, d'une piété exemplaire dans les deux cours, il avait refusé, après la mort de sa femme, la main d'une princesse de Saxe, que lui offrait Louis XVIII, et il était allé ensevelir à Saint-Sulpice toutes les grandeurs de sa race et toutes les espérances de son nom. Mais le séminariste n'avait pu faire oublier le gentilhomme. Il passait ses vacances dans son château de la Roche-Guyon, où l'abbé Mathieu, alors son condisciple, et qui devait être son successeur sur le siège de Besançon, le suivit à titre de répétiteur, non sans se plaindre de la gêne que lui imposait le grand monde dont son élève

était entouré. Cette cour brillante était une nouvelle épreuve pour la vocation du jeune duc. Bien loin d'y succomber, sa volonté s'y affermit, la magnificence ne servait qu'à rehausser la piété, le zèle dominait tout, et le maître de la maison ne recevait les hommages des hommes que pour les reporter à Dieu. Devenu prêtre, le duc de Rohan donna aux vacances de la Roche-Guyon un air plus grand encore. C'était un honneur fort envié que d'y être admis. On y rencontrait la princesse Estherazy et ses filles, le comte Appony, Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, l'abbé Dupanloup, le jeune comte de Montalembert. Lamartine, un des hôtes les plus assidus, datait de la Roche-Guyon une de ses méditations religieuses. La poésie, la musique, l'éloquence, la peinture, faisaient au duc un magnifique cortège. De jeunes avocats, comme Berryer, des magistrats renommés, tels que Bellart et Marchangy, mêlaient à l'aristocratie de la naissance celle du talent et de l'esprit. On reprochait à l'abbé de Rohan d'avoir les préjugés de sa race et de préconiser à outrance la politique des ultras. Il faut avouer que, pour un homme d'ancien régime, il faisait aux hommes nouveaux un accueil assez flatteur et des avances assez gracieuses.

Ce fut à la Roche-Guyon que Henri de Bonnechose vit M. de Rohan pour la première fois. Jeune, ambitieux, distingué, il avait souhaité l'honneur d'être présenté à un prélat qui accueillait si bien la jeunesse royaliste, qui appréciait la distinction de la personne et des manières, et qui pouvait l'aider dans sa carrière de magistrat. Il voulait plaire et il y réussit. Sur ces entrefaites, le siège archiépiscopal de Besançon vint à vaquer par la mort de Mgr de Villefrancon. M. Portalis, qui était garde des sceaux, indiqua au conseil son cousin, Mgr d'Astros, évêque de Bayonne, comme fort capable de remplir ce grand poste ; mais Mgr d'Astros le refusa, en alléguant que sa santé exigeait le climat du Midi, et les vues du roi se portèrent sur M. l'abbé de Rohan, qui ve-

nait d'être préconisé comme archevêque d'Auch, et qui attendait l'expédition de ses bulles. Portalis, sachant qu'on reprochait au duc ses préjugés, imagina d'intéresser à sa nomination toute la députation du Doubs et de la Haute-Saône, sans distinction de nuance ni de parti. M. le marquis de Grammont, M. Bourgon et M. Clément, qui étaient du centre gauche, très flattés de cette avance, se joignirent avec empressement à leurs collègues pour solliciter du roi ce que le roi souhaitait plus que personne. Ils pensaient que le nom du duc de Rohan, sa fortune, son grand cœur, son crédit à la cour, feraient beaucoup d'honneur au siège de Besançon, et que cette ville profiterait largement de sa munificence et de ses bienfaits. La démarche eut un plein succès, et le nouvel archevêque vint prendre possession de son siège le 1er février 1829, à la satisfaction de tous les partis. Il avait dit à M. de Bonnechose, en quittant Paris : « Bientôt je vous appellerai auprès de moi. »

L'occasion ne tarda pas à se présenter. M. de Meyronnet de Saint-Marc, procureur général à Besançon, ayant été nommé conseiller à la cour de cassation, deux magistrats furent proposés au garde des sceaux pour le remplacer. L'un était M. le conseiller Bourgon, député du centre gauche : l'autre, M. Clerc, premier avocat général. Portalis préféra M. Bourgon, lui offrit le poste, obtint son agrément et annonça sa nomination dans les conversations de la Chambre. Pendant ce temps-là, le maréchal Moncey faisait des démarches en faveur de M. Clerc, son vieil ami. Il fut aidé par Mgr de Rohan, qui avait pour M. Clerc une grande estime, et qui voulait profiter du mouvement pour appeler M. de Bonnechose à Besançon. Le roi s'engagea volontiers envers le prélat, et quand Portalis alla présenter à sa signature la nomination du procureur général de Besançon, Charles X, tirant de son gilet un petit billet : « L'ordonnance est à refaire, monsieur le garde des sceaux, voici mes candidats : procureur général à Besançon, M. Clerc ; pre-

mier avocat général, M. de Bonnechose. — Que dirai-je à M. Bourgon? répliqua M. Portalis. — Vous lui direz que je suis content de ses services, que je le nomme chevalier de la Légion d'honneur, et que la première présidence de chambre vacante à la cour de Besançon sera pour lui. »

La surprise de M. de Bonnechose fut très grande; il avait oublié la promesse de l'archevêque, et il se croyait fixé à Riom pour longtemps; mais une lettre pressante du prélat suivit de près l'ordonnance royale; il quitta l'Auvergne avec regret et s'achemina vers la Franche-Comté, non sans se plaindre un peu d'être ainsi envoyé de province en province, tandis que toute son ambition était d'être appelé à Paris.

A son arrivée à Besançon, l'archevêque était absent; mais ses chefs et ses collègues s'empressèrent auprès de lui et lui témoignèrent les plus agréables sympathies. La cour et la ville étaient divisées par la politique; mais le nouvel avocat général, se faisant tout à tous, trouvait dans son exquise politesse l'art de ne déplaire à personne. Le ministère Martignac, qui touchait à sa fin, laissait des regrets parmi les libéraux; la nomination du ministère Polignac exaltait les ultras; mais un homme de bien, cher à Besançon, M. Courvoisier, avait accepté les sceaux dans le nouveau cabinet; sa présence rassurait ceux qui redoutaient quelque coup d'Etat, et sa bienveillance envers ses compatriotes leùr donnait l'espoir d'obtenir pour eux ou pour leurs fils les faveurs du pouvoir. M. de Bonnechose se créa rapidement dans la noblesse, dans la magistrature, dans la bourgeoisie, les relations les plus diverses. Son âge le rapprochait des plus jeunes magistrats; M. Magdelaine, substitut à la cour, MM. Edouard Clerc, de Bussières, de Vregille, conseillers auditeurs, devinrent ses amis : ses fonctions le mettaient en rapport avec les grands personnages de la province; le premier président Chiflet, M. de Terrier-Santans, maire de Besançon, M. le président Monnot-Arbilleur, le traitaient comme un égal. Il

fréquentait aussi M. Jean-Jacques Ordinaire, ancien recteur de l'académie de Besançon, qui appartenait au parti libéral, mais qui s'était rapproché publiquement de la religion et qui en pratiquait tous les devoirs avec une exemplaire fidélité.

A côté de ces relations officielles, Dieu lui en avait ménagé d autres pour l'attirer doucement à lui. Dans la rue du Clos à quelques pas de son domicile, Mlles de Bouverot tenaient un modeste salon, où se réunissait l'élite de la noblesse. Elles étaient à peine dans l'aisance, mais leur esprit, leur vertu, leur beauté, qui datait de l'émigration et qui avait survécu à leur jeunesse, les avaient rendues chères à la société bisontine. M. de Bonnechose devint bientôt un des habitués de la maison. Elles s'étaient aperçues que l'avocat général, malgré sos brillants dehors, n'était pas heureux et qu'il cherchait encore sa voie. On racontait que dans une promenade qu'il avait faite à cheval dans les environs de Besançon, avec un de ses plus jeunes collègues, une procession de village les avait arrêtés un instant. — « Quelle stupidité ! » s'écria son compagnon. Bonnechose le reprit : « Mais si la religion est vraie, n'est-ce pas nous qui serions insensés et stupides ? Il faut l'étudier. » Quelque temps après, le jeune magistrat se fit une entorse et fut condamné au repos. Mlles de Bouverot, à qui il demanda des livres, glissèrent, parmi des mémoires historiques et des poésies, la *Vie de saint Ignace*. Il la lut avec avidité, mais elle ne le toucha guère, et il sortit de son lit beaucoup moins converti que ne l'avait été le glorieux blessé de Pampelune.

Mgr de Rohan, de retour à Besançon, lui fit le meilleur accueil, l'invita toutes les semaines à sa table, et ne négligea aucune occasion de mettre en relief son cher protégé. Celui-ci n'affectait pas, pour plaire au cardinal, plus de piété qu'il n'en professait. « Vous avez lu la *Vie de saint Ignace*, lui dit le prélat, qu'en pensez-vous ? — Monseigneur, ce ne sont que de grandes extravagances. » Sans s'offenser de cette

étourderie, l'archevêque en conclut qu'il lui fallait d'autres livres pour l'éclairer. M[lles] de Bouverot, averties de cette réponse, ne se déconcertèrent pas. Elles firent tenir à l'avocat général d'abord *l'Esprit de saint François de Sales,* puis la *Vie* du saint évêque de Genève. L'effet de cette lecture fut merveilleux, et l'âme du jeune homme commença à devenir sensible à la piété. Tout occupé d'ailleurs de ses devoirs judiciaires, il lisait, dans l'intervalle des audiences, les œuvres de d'Aguesseau. C'était le magistrat qu'il voulait former et perfectionner en lui, les yeux fixés sur un des plus beaux modèles de la magistrature française. Mais il tomba sur le récit que le chancelier fait de la vie et de la mort de son père. Ce père était profondément chrétien, comme on l'était encore au commencement du XVIII[e] siècle, et M. de Bonnechose avoue qu'il se mit à souhaiter pour lui-même et la même vie et la même mort, fruit de la grâce divine.

Dieu, qui voulait la lui faire goûter, ne cessait de le prévenir. Un jeune séminariste de Saint-Sulpice, dont M[gr] de Rohan avait deviné la vocation, vint passer le mois d'août au palais archiépiscopal. M. de Bonnechose l'interrogea sur ses études avec une certaine curiosité, et en particulier sur le traité de la grâce qui avait fait, pendant l'année, la matière de l'enseignement du séminaire. Le séminariste était tout plein de son sujet. Il l'exposa avec une netteté parfaite, et la curiosité du magistrat ne fit que redoubler. Sur quelques points obscurs, on consulta M. l'abbé Gousset professeur au grand séminaire de Besançon, l'oracle de l'école, et qui devait l'être bientôt de la France entière. L'esprit ferme et net de Henri de Bonnechose s'étonna de tant de clarté. Il s'emplissait, comme à son insu, de cette lumière vive et sereine qui a éclairé les Augustin et les Thomas dans une matière si mystérieuse, et il ne pouvait se défendre d'admirer l'Eglise, en se disant à lui-même qu'il ne l'avait pas assez connue.

Ainsi Dieu rapproche les âmes et les lie les unes aux autres pour les faire entrer dans ses desseins. Cet humble sé-

minariste qui répète la leçon de Saint-Sulpice sera un jour le cardinal Caverot, archevêque de Lyon. Ce magistrat qui l'écoute sera le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. Ce grand théologien qui donne des explications sera le cardinal Gousset, archevêque de Reims, et le prélat qui réunit à sa table le séminariste, le magistrat, le théologien, va devenir le cardinal de Rohan.

Un autre personnage, d'un moindre renom, mais d'une égale sainteté, va bientôt prendre place à côté d'eux dans l'estime de M. de Bonnechose. Ce sera Mgr Cart, évêque de Nîmes. Il n'est encore qu'un humble vicaire; mais le regard de Mgr de Rohan s'est arrêté sur lui, c'en est assez pour lui marquer ses hautes destinées.

M. de Bonnechose, qui devait en faire son confesseur, fut le premier témoin de son élévation inattendue dans le clergé de Besançon. Un jour qu'il jouait au billard avec l'archevêque, on annonca un vicaire de saint Pierre; l'archevêque alla à sa rencontre et lui donna audience à l'extrémité de la salle, dans l'embrasure d'une fenêtre. Dès le premier mot de l'entretien, le prêtre s'étonne, se récrie, se jette aux genoux du prince, le conjure d'avoir pitié de sa jeunesse. Mais Mgr de Rohan paraît inflexible, et le prêtre sort avec un air désolé. A peine s'est-il retiré que l'archevêque, s'adressant à M. de Bonnechose : « Voyez, monsieur l'avocat général, quelle différence il y a entre les prêtres et les hommes du monde. Chez vous, on n'a pas tant de peine à décider les gens à recevoir de l'avancement, tandis que nos prêtres ne souhaitent que l'obscurité. Ce prêtre est M. l'abbé Cart, vicaire de Saint-Pierre, dont je veux faire mon vicaire général. Il n'en veut pas entendre parler, mais il le sera. » Le lendemin, nouveau refus de M. l'abbé Cart; nouvel ordre de l'archevêque. « Eh bien ! lui dit le prélat, puisque vous ne voulez pas m'obéir, c'est à la sainte vierge que vous obéirez. » Là-dessus il le conduisit dans sa chapelle, c'était le 8 septembre 1829. Il lui parla avec tant d'éloquence de la fête

du jour et de l'obéissance de la Vierge à la volonté de Dieu, que M. Cart se rendit et fit son sacrifice.

En présentant ainsi M. l'abbé Cart à M. de Bonnechose, l'archevêque lui indiquait un directeur déjà consommé en sainteté et fort apprécié à Besançon. Il l'avait gagné peu à peu par sa bonté, sa douceur, son affection ; mais il voulait l'amener à la pratique fréquente des sacrements et courber son cœur rebelle sous le joug de Celui qui a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : prenez mon joug et vous trouverez le repos à vos âmes.* Nul n'était plus capable que M. l'abbé Cart de faire goûter au néophyte les dons exquis de la piété chrétienne. Il mit dans sa direction tant de tact et de charité, que M. de Bonnechose se rendit tout entier et commença à mener une vie nouvelle.

« Chaque matin, dit-il, avant d'entreprendre les travaux de ma profession, j'allais à la messe. Ayant pris goût à la vie des saints, je relus avec délices celles de saint Ignace et de saint François de Sales. et j'y trouvai de nouvelles lumières. Le commerce des personnes pieuses me devint singulièrement agréable. Le clergé de Besançon me toucha par sa foi et sa régularité ; l'archevêque exerça sur mon âme une grande influence par sa piété et son dévouement. Alors se présenta à mon esprit la pensée de tout quitter pour servir Dieu dans l'Eglise. C'était la troisième fois qu'elle me revenait. Je l'avais repoussée à Rouen sans m'y arrêter un seul jour ; elle m'avait préoccupé à Riom avec plus de force, mais les conseils du premier président m'y avaient fait renoncer. Ici, j'étais éclairé d'une meilleure lumière et je commençais à entrevoir la carrière sacerdotale sous un autre jour ; mais le sacrifice me paraissait au-dessus de mes forces. Je m'en ouvris à Mgr de Rohan ; il sourit, parut heureux, mais ne me pressa pas. Seulement, il m'invita à l'accompagner dans un voyage en Suisse et à consulter Dieu sur ma vocation, à Notre-Dame des Ermites. M. l'abbé de Maguerye, alors aumônier du collège royal de Besançon, depuis évêque

de Saint Flour et d'Autun, vint avec nous. Dans le sanctuaire vénéré où je demandai à la Sainte vierge d'être éclairé sur la volonté de Dieu, je ne reçus aucune lumière particulière. L'appel intérieur que j'avais cru entendre me parut une illusion ; il n'était que prématuré. Au retour de ce petit voyage, je repris mes fonctions judiciaires et me livrai tout entier aux devoirs de mon état (1). »

Sur ces entrefaites, arriva à Besançon Charles de Montalembert, à peine âgé de dix-neuf ans. Il ramenait de Stockholm, où son père était ministre plénipopentiaire du roi Charles X, sa mère et sa sœur Elise. La charmante enfant se mourait de consomption sous le ciel brumeux du Nord, et on lui avait ordonné l'air et le ciel d'Italie. Elle partit au commencement d'août, traversa la Baltique, l'Allemagne, le grand-duché de Bade, et entra en France par la route de Strasbourg. Mais, arrivée à Besançon, il lui fallut s'arrêter, tant la faiblesse était grande. Les voyageurs descendirent à l'hôtel de France. Ni la tendresse de sa mère ni les soins affectueux de Charles ne purent sauver la jeune malade. Elle mourut le 3 octobre 1829. Ce jour-là, Charles de Montalembert écrit à un de ses amis : « Aujourd'hui, à midi, mon Elise, ma sœur unique, est montée au ciel après une agonie de trois heures. C'est le duc de Rohan qui lui a administré hier, par une prévoyance miraculeuse, le sacrement de pénitence. C'est lui qui a lu les prières des agonisants à côté de son lit, et qui a placé le crucifix entre ses mains mourantes.... Elle n'a donc traversé l'Europe, bravé tous les climats, survécu à mille accidents, que pour toucher le sol de la patrie et pour y mourir. » Le surlendemain eut lieu l'enterrement dans le cimetière de Besançon. Au milieu de la foule indifférente qui regardait enterrer cette étrangère et pleurer ce jeune homme, Henri de Bonnechose était venu mener ce deuil et apporter ses consolations et ses secours aux

(1) *Histoire personnelle*, manuscr.

voyageurs. Sur l'invitation de l'Archevêque de Besançon, Mme de Montalembert et son fils quittèrent l'hôtel et allèrent cacher, dans l'intimité de son palais, leur inconsolable tristesse. Là, vint s'asseoir à leur chevet le jeune avocat général dont ils avaient fait connaissance. Montalembert lui donne autant de louanges qu'il leur avait prodigué de soins. Il écrit à son ami Cornudet : « Dieu nous a envoyé un véritable consolateur dans la personne d'un jeune homme, Henri de Bonnechose, avocat général à la cour de Besançon, que nous n'avions jamais vu de notre vie, et qui, depuis notre malheur nous dévoue la sienne. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, il est auprès de ma mère ; et moi, il m'a soutenu pendant tout le temps de cet affreux service, pendant que j'étais agenouillé devant la fosse de ma sœur. C'est un jeune homme admirable sous tous les rapports. Je lui ai promis une longue et sincère amitié (1). »

Ces sentiments étaient réciproques, comme l'attestent ces lignes écrites par Henri de Bonnechose : « Durant dix ou douze jours je ne les quittai presque pas, et je pouvais le faire, car la cour était en vacances. Je leur rendis tous les services qu'il était en mon pouvoir de leur rendre, et je conçus pour Charles de Montalembert une tendre et profonde affection que rien n'a pu déraciner de mon cœur. Mme de Montalembert ne pouvait se résoudre à faire le voyage de Paris seule avec son fils. Elle me pria instamment de l'accompagner. Je le fis très volontiers, heureux de continuer jusqu'au bout ce rôle de consolateur auprès des affligés (2). »

Le souvenir de cet épisode demeura douloureusement cher au cœur de Montalembert. Trente ans après, dans tout l'éclat de sa gloire oratoire et littéraire, il pleurait encore cette petite sœur dont il avait reçu le dernier soupir. Il lui avait fait élever un monument, et s'il passait à quelque distance

(1) Lettres à un ami de collège.
(2) *Histoire personnelle*, manuscr.

de Besançon, il se détournait de sa route pour revoir cette tombe où il avait versé tant de larmes. Il y portait des fleurs et des prières, et, en sortant du cimetière, il allait demander des messes au curé de la paroisse pour le repos de l'âme de sa chère Elise.

En visitant ce monument, il aimait à rappeler comment il avait connu, auprès du lit de mort de sa sœur, le cardinal de Bonnechose. La correspondance qu'il a échangée avec lui est toute pleine de ce premier souvenir. Citons-en quelques lignes :

« Je reviens de Besançon, écrivait-il le 5 octobre 1849, c'est assez vous dire à quel point le souvenir de votre ancienne et précieuse amitié pour moi et les miens doit fortifier l'affectueuse reconnaissance dont me pénètrent vos bontés actuelles. »

Plus tard, le 29 janvier 1860, il écrivait de la Roche-en-Breny :

« Monseigneur, plusieurs crises successives du mal qui m'a conduit à Evian m'ont empêché de répondre plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire il y a quelque temps. J'ai été profondément touché de votre bon souvenir et de la sympathie que vous voulez bien m'exprimer au sujet de la mort de mon frère. (1). Cette perte a été très cruelle pour moi : il était mon seul proche parent, et, malgré l'extrême diversité de nos carrières, il était resté pour moi un ami fidèle et dévoué. Il laisse une jeune veuve et cinq pauvres petits enfants, dont l'avenir ajoute une sollicitude très lourde et très poignante à toutes celles qui pèsent déjà sur moi. Il est mort au moment où il pouvait espérer, pour lui et pour les siens, recueillir les fruits d'une carrière aussi laborieuse qu'ingrate, et sa mort a été accompagnée

(1) Le comte Arthur de Montalembert, page du roi Charles X en 1829, entra au service militaire en 1831 ; fait colonel du 1er régiment de chasseurs d'Afrique après la bataille de Solférino, il est mort pendant la campagne du Maroc, en novembre 1859.

des circonstances les plus douloureuses. Il a beaucoup et longtemps souffert; il a été très mal soigné: il n'avait auprès de lui ni ami ni même un serviteur de confiance. Il n'a pas pu revoir le prêtre auquel il s'était confessé neuf jours avant de succomber. Mais nous avons pleine confiance dans la miséricorde de Dieu envers lui. Il était toujours profondément chrétien, et le jour même où il s'est senti frappé à mort, il écrivait à sa femme : *J'accepte mon sort en expiation de mes péchés.*

« Je crois me rappeler qu'il avait eu pour camarade, aux pages, ce jeune frère qui vous a été enlevé, Monseigneur, d'une façon si cruelle, il y a bien des années. Ce souvenir doit encore vous intéresser à sa mémoire, tout comme celui des consolations que vous avez si généreusement prodiguées à ma mère et à moi, lors de la mort de ma sœur à Besançon. Ce sont là de ces liens que ne sauraient briser ni les vicissitudes du temps ni les différences d'opinion et de position. Soyez convaincu, Monseigneur, que mon cœur est fidèle à la respectueuse reconnaissance que je vous dois (1). »

Ainsi s'était écoulé pour Henri de Bonnechose l'automne de 1829, partagé, pendant les vacances de la cour, entre le voyage d'Ensiedeln et les charitables services rendus à la famille de Montalembert. C'était pour lui le présage d'une autre vie, toute différente de la vie du monde. Rien n'indiquait cependant un changement si profond. L'hiver qui suivit offrit à M. de Bonnechose les plaisirs de la haute société, auxquels il prit part sans s'abandonner à leurs illusions. Son cœur n'était pas là. Il croyait alors avoir trouvé sa satisfaction et son repos dans un projet de mariage. Ce projet trompa encore son attente, mais il acheva de l'éclairer sur sa véritable vocation.

Quand l'influence du cardinal de Rohan l'avait appelé à Besançon, une de ses premières pensées avait été pour ses

(1) Lettre de Ch. de Montalembert à Mgr de Bonnechose.

amis de l'école de droit qui appartenaient à l'ancienne noblesse de la Comté : « C'est le pays des Circourt, se disait-il, et j'y serai bien reçu. » Il avait trouvé, en effet, tous les salons ouverts sur cette recommandation, mais nulle maison ne lui avait été aussi agréable que le petit château de Serre-les-Sapins, près de Besançon. Là, achevait sa brillante carrière le baron Durand de Gevigney, lieutenant général des armées du roi. D'une bravoure à toute épreuve, ses services militaires dataient de Louis XV. Il s'était distingué dans l'armée de Condé et avait commandé, en 1814, la place de Besançon. Marié à Marie-Thérèse-Françoise Mareschal de Sauvagney, tante de MM. de Circourt, il accueillit l'ami de ses neveux dans son modeste château avec la plus flatteuse distinction. Mais la mort l'enleva le 21 octobre 1829, et Henri de Bonnechose, n'en fut que plus attaché à la veuve de ce général, qui venait de mourir couvert d'honneur et de blessures. Une fille unique, née de ce mariage, embellissait cette retraite par les attraits de sa figure, les agréments de son esprit, et l'exquise douceur de son caractère. Mlle Eulalie Durand était citée, dans toute la contrée, pour sa haute piété aussi bien que pour le charme de sa conversation. La fortune seule était médiocre. D'une constitution frêle et délicate, mais d'une grande distinction de manières, et d'une noblesse de sentiments au-dessus de tout éloge, elle avait tout ce qu'il fallait pour plaire à M. de Bonnechose et pour le rendre heureux. La demande qu'il fit de sa main fut doucement repoussée. Elle se borna à répondre à ses premières ouvertures : « Vous épouserez une plus grande dame que moi; vous épouserez l'Eglise. »

C'était une prédiction autant qu'un refus. Cette parole ne mit pas fin aux visites que l'avocat général faisait à Serre-les-Sapins. Mais quand il se retrouvait seul, en remontant le cours du Doubs ou en se promenant dans les bois du voisinage, il se demandait si Mlle Eulalie Durand avait deviné sa vocation et s'il fallait renoncer aux mariages de ce monde.

Ses mélancoliques pensées cherchaient la solitude et s'y mûrissaient. Souvent aussi, il gravissait les montagnes qui dominent la ville de Besançon, comme s'il eût voulu échapper à la société des hommes et se rapprocher du ciel. Il lui échappait des soupirs sur l'incertitude de sa destinée ; mais la pensée de Dieu devenait chaque jour plus forte et plus vive. Il l'appelait à son secours, il le suppliait de l'éclairer, il se plaignait des attachements qui le retenaient dans le monde, et il n'avait pas la force de les rompre encore.

Cette cruelle inquiétude le détermina à faire, pour échapper à lui-même, une démarche qui demeura ignorée de ses collègues. C'était aux environs de Pâques de l'année 1830. Il avait pris le parti d'aller solliciter son changement, espérant obtenir un siège à Paris. M. Jean-Jacques Ordinaire avait reçu la confidence de son dessein, il l'approuvait et il lui avait donné des lettres pour son ami, M. Courvoisier. Le garde des sceaux, qui voyait venir les fatales ordonnances, songeait déjà à sa retraite ; mais il se serait reproché de quitter le ministère après avoir dépouillé la cour de sa ville natale d'un jeune magistrat qui lui faisait tant d'honneur par l'éclat de sa parole et par la dignité de sa vie. Il le reçut avec une grande distinction et le congédia sans lui donner la moindre espérance. Voici comment M. de Bonnechose fit part à J.-J. Ordinaire du résultat de sa démarche :

« Versailles, 22 mars 1830.

» Monsieur, j'ai tardé longtemps à vous écrire. Je me le reproche. Mais j'espère que vous me pardonnerez ce délai, car ayant habité Paris, vous savez que c'est le lieu du monde où l'on est le moins maître de ses moments. La vie y est vraiment au pillage. De plus, les circonstances politiques ont été si graves, si critiques, qu'elles ont absorbé toute l'attention des hommes qui portent un véritable intérêt à leur pays. Maintenant, retiré tranquillement à Versailles auprès de ma mère, j'ai recouvré mon entière liberté d'esprit et je m'en sers

pour vous rendre compte de l'affaire qui m'avait amené à Paris. Elle est manquée. M. Droz [1] a déployé pour moi toute la bonne volonté que vous pouviez attendre de lui. Plusieurs autres personnes ont agi dans le même sens. Les recommandations les plus chaudes se sont multipliées en ma faveur auprès de M. Courvoisier; il n'en est pas moins demeuré inflexible. Il m'a expliqué ses motifs. Je les ai trouvés raisonnables, et par conséquent je me suis abstenu d'insister. Après avoir examiné de nouveau ma position à Besançon et l'avenir qu'elle me permet d'espérer, je me suis complètement réconcilié avec elle; et grâce à ce petit retour sur moi-même, j'avoue que je m'estime en quelque sorte heureux d'avoir échoué dans mes démarches. Je devais les faire dans l'intérêt de ma famille, je les ai faites ; elles n'ont pas réussi : je suis content de moi et de l'ordre de la Providence. Ce sera avec une véritable satisfaction que je retournerai en Franche-Comté. Le plaisir que j'aurai à vous revoir pour ne point vous quitter n'altérera en rien ma reconnaissance de l'empressement affectueux que vous avez bien voulu mettre à seconder mes efforts pour atteindre un autre but. J'y ai vu la preuve d'une bienveillance à laquelle j'ai été profondément sensible et que je n'oublierai jamais. Mon frère vous remercie de votre bon souvenir et vous prie de le lui conserver. Sa famille et lui sont en parfaite santé. Je compte partir pour Besançon le lendemain de Pâques. Dans notre premier entretien, je vous donnerai de vive voix tous les détails qui ne peuvent trouver place dans ma lettre [2]. »

Dieu le ramena ainsi à Besançon, mais c'était pour achever de lui faire connaître la vanité des choses humaines et pour l'obliger à les quitter en se mettant, après tant d'hésitations, au service de son Eglise. Il croyait, une fois rentré

(1) M. Joseph Droz, de l'Académie française.

(2) Lettre de Henri de Bonnechose, avocat général, à M. J.-J. Ordinaire.

dans cette ville, continuer sa carrière de magistrat, et c'était justement là que Dieu l'attendait, c'était là qu'il allait lui parler.

Les assises venaient de s'ouvrir à Besançon, au commencement de juillet. Elles imposèrent au premier avocat général les plus redoutables devoirs qu'un magistrat puisse remplir ici-bas : elles précipitèrent la décision de sa vocation ecclésiastique. Il faut l'entendre raconter lui-même la scène qui se passait dans son âme pendant qu'il était lui-même l'objet de tous les regards. « Je tins les assises ; j'eus trois condamnations à mort à requérir. Je me rappelle que durant l'audition des témoins et les débats, j'avais de la peine à détacher mes regards du grand crucifix suspendu au-dessus de la tête du président, et je ne sais quelle voix secrète semblait me dire : Tu as assez servi Dieu dans sa justice, il est temps de le servir dans sa miséricorde. J'étais fort combattu. La perspective du monde m'enchantait encore ; le prestige attaché aux hautes fonctions publiques et politiques que je touchais pour ainsi dire de la main, la gloire humaine, les douces et tendres affections me retenaient, m'enchaînaient. Je cachais ce qui se passait en moi à tous les membres de ma famille et à tous mes anciens amis, parce que j'étais certain que tous s'opposeraient à un changement d'état. Mgr de Rohan était retourné de nouveau à Paris ; je faisais aux environs de Besançon de longues et solitaires promenades, où je roulais dans mon esprit les raisons pour et contre le grand parti de tout quitter. Mille objections se présentaient..... et cependant la motion intérieure devenait de plus en plus forte (1). »

Pendant ce temps-là, de grandes fêtes avaient été célébrées au palais archiepiscopal de Besançon. Mgr de Rohan, nommé cardinal dans le consistoire du 5 juillet, avait reçu, quelques jours après, le garde-noble qui lui apportait la ca-

(1) *Histoire personnelle*, manuscr.

lotte. La réception de l'envoyé pontifical, les visites de toutes les autorités, la grande soirée donnée à cette occasion, les promenades du prélat, en voiture découverte, dans les rues de la ville, avec les premiers insignes de sa dignité cardinalice, les magnifiques aumônes qu'il répandait sur son passage, tout avait fait de cette fête religieuse une fête populaire. Besançon était tout en joie. M. de Bonnechose jouissait plus que personne de la gloire de son protecteur, mais un secret pressentiment l'avertissait qu'un orage grondait à l'horizon et que cette belle journée aurait un affreux lendemain. Il sortit du palais avant la fin du jour, ne pouvant plus supporter l'éclat de la fête, et il alla chercher, le long des bords du Doubs, dans une promenade solitaire, quelque diversion aux vives inquiétudes dont il était tourmenté. Le nouveau cardinal partait avec le garde-noble pour aller recevoir la barrette à Paris. Il ne devait rentrer à Besançon que vingt mois après, au milieu des cris, des injures, des calomnies de la populace, ameutée contre son bienfaiteur.

Ce départ, mêlé de tristes pressentiments, laissait M. de Bonnechose sans confident au milieu des perplexités de son âme. Déjà il avait consulté M. Cart sur sa vocation ; mais en le consultant, il souhaitait, il espérait une réponse négative, tant il était encore épris du monde et de ses vanités. Il se trompa : « Venez avec nous, répondit l'abbé Cart, vous serez heureux. » Son trouble augmente au lieu de se dissiper; il hésite encore ; la lutte intérieure était trop vive et l'obscurité trop grande ; il profite du repos que l'on a coutume de donner aux magistrats qui ont tenu les assises, et il va chercher à la campagne quelque diversion à ses ennuis.

Un de ses amis, M. Jules de Bussières, conseiller auditeur à la cour royale de Besançon, l'emmena dans le château de Rozet, où habitait son père, et où il allait lui-même se délasser dans l'intervalle de ses audiences. Henri de Bonnechose ne confia point à ses hôtes les sentiments dont son âme était remplie ; mais, après avoir rempli envers eux tous

les devoirs de la bienséance et de l'amitié, il aimait à demeurer seul et à s'entretenir avec Dieu. Le parc de Rozet, situé sur les bords du Doubs, domine la rivière, et l'ardeur du soleil y est tempérée par de magnifiques ombrages. C'est là que Henri se retire pour réfléchir et prier. Il s'y passa quelque chose qui rappelle la conversion de saint Augustin racontée par lui-même dans le livre de ses *Confessions*. Augustin s'était éloigné d'Alype, son ami, pour se livrer à ses rêveries, quand une voix sortie d'une maison voisine chanta ces paroles à son oreille : *Tolle et lege* : prends et lis. Il regarda autour de lui et vit un Nouveau Testament, qui avait été oublié dans le jardin. Il l'ouvrit au hasard et tomba sur ce texte : *Ne vous laissez point aller aux débauches et aux ivrogneries, aux impudicités et aux dissolutions, aux querelles et aux envies; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ. et ne prenez pas de votre chair un soin qui aille jusqu'à contenter des désirs déréglés* (1). Ce fut pour lui comme un trait de lumière. Il renonça aux voluptés charnelles et s'attacha à Dieu, cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle qu'il se reprochait d'avoir connue et aimée si tard.

Ce ne fut point un hasard qui mit sous les yeux de Henri de Bonnechose le texte du Nouveau Testament. Il le portait avec lui et il en faisait ses plus chères délices, mais il n'avait pas encore rencontré le trait qui devait illuminer ses yeux et fixer son cœur. Il alla, un matin, s'asseoir sur l'herbe et goûter l'ombre du parc, suppliant Dieu d'éclairer les ténèbres de sa raison et de lui manifester sa volonté. Il prit ensuite l'Evangile et tomba sur ce passage de saint Mathieu : *La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers pour la recueillir.* Il lit, il relit dix fois la même ligne, et toujours avec un nouveau goût et une nouvelle lumière. Il éloigne le livre, comme pour combattre

(1) Cf. Saint Augustin, VIII, XII.

encore une fois la grâce qui le visite et qui le presse. Mais la grâce sera plus forte que la nature. Il reprend l'Evangile et ses yeux s'obstinent à s'arrêter sur le même passage. C'en est fait, toute incertitude a cessé. Il sera l'ouvrier de la moisson, et, rentrant dans sa chambre, il écrit sur son portefeuille, à la date du 21 juillet 1830 : « Il me paraît évident que Dieu veut mon sacrifice et qu'il m'appelle à grossir le nombre de ses prêtres. »

Cette feuille retrouvée porte quelques lignes encore, toutes pleines de l'émotion du jour, et qu'il faut conserver :

« Il a fallu que pendant huit ans tu courusses dans les voies de l'ambition pour en reconnaître toutes les déceptions et la vanité. Aucune étude n'aurait pu suppléer à cette expérience.

« Rappelle-toi la circonstance extraordinaire qui t'a conduit à Besançon.

« Trompé alors dans tes espérances les plus brillantes, ton cœur s'ouvrait à toutes les consolations de la foi. Tu les as trouvées à Besançon en abondance. Un attrait inconnu vers la piété et les choses saintes s'est fait sentir. Le désir d'entrer dans l'état ecclésiastique, que déjà tu avais éprouvé passagèrement à Rouen et à Riom, s'est de nouveau manifesté. Il a été combattu par des considérations contraires. Il paraissait accompagné d'un mélange de vaine gloire et d'affections terrestres. Maintenant il renaît, mais pur, mais dégagé de tout ce qui pourrait le rendre suspect. Je puis donc croire qu'il vient de Dieu. Quand se fait-il sentir avec plus de force ? C'est quand tu es seul, en présence de la nature et du Créateur, c'est quand tu le pries de te manifester sa volonté, quand tu lis son Evangile. N'est-ce donc pas lui-même qui te parle par la voix de ton cœur ?

« Il n'y a donc plus à balancer (1). »

De retour à Besançon, M. de Bonnechose alla faire con-

(1) *Histoire personnelle*, manuscr., pièces détachées.

fidence de sa résolution à M. l'abbé Cart; son confesseur l'embrassa et se mit à pleurer. Il se rendit ensuite à Serre-les-Sapins, pour faire à Melle Eulalie Durand sa seconde confidence; elle venait de partir pour Morteau, avec une amie de sa mère, Madame Pertusier, dont le mari était colonel d'artillerie à Saint-Omer. Henri de Bonnechose fit le voyage de Morteau pour ne pas laisser ignorer un seul jour à Mlle Eulalie Durand sa résolution. La confidence fut reçue avec une joie mêlée d'attendrissement. Les deux jeunes gens se mirent à genoux et bénirent le Seigneur. Ainsi se réalisaient les vœux de la pieuse jeune fille, qui avait détourné d'elle une si noble affection et qui l'avait doucement reportée vers le ciel.

« Vanité des vanités, disait M. de Bonnechose, en reprenant son travail du parquet, tout est vanité, excepté d'aimer Dieu et de le servir. » Il se demandait quel jour il sortirait du monde, attendant naturellement le retour du cardinal pour lui annoncer le parti qu'il avait pris d'être tout à Dieu. Les vacances étaient proches, et on pouvait différer jusque-là de rendre sa résolution publique. Mais, au lieu d'un mois qu'il comptait y mettre, ce ne fut pas l'affaire d'une semaine. Le 27 juillet, une révolution éclata à Paris et dura trois jours. Trois jours de révolte, de combats et d'horreurs, trois couronnes brisées, l'émeute triomphante, la royauté en fuite, le cardinal de Rohan qui attendait la barette à Paris, à peine échappé à la mort et n'osant plus rentrer dans cette ville de Besançon, où il recevait la veille tant d'hommages et d'actions de grâces, voilà ce qu'on peut appeler, dans la langue de Bossuet, les retours les plus soudains et les changements les plus inouïs que la fortune des empires ait rencontrés ici-bas.

M. de Bonnechose reprend son portefeuille et y laisse tomber ces mots d'une plume tremblante, qui font suite à la page datée du château de Rozet : « 6 août 1820. Depuis que j'écrivais les lignes ci-dessus, une tempête affreuse a éclaté

sur la France. Charles X et sa famille, naguère au faîte de la puissance, errent en fugitifs dans leur royaume et cherchent une issue pour en sortir. Tout ce que nous avons aimé ou respecté est menacé ou détruit. Il n'est aucun de nous qui ne se voie environné de périls. Quelle catastrophe ! Quelle leçon ! Comment demeurer encore attaché à la terre? Où trouver d'autre refuge qu'en Dieu ? Dieu pouvait-il confirmer d'une manière plus frappante mes pieuses résolutions. »

Il écrivait plus tard, en se rappelant cette époque critique et décisive de sa vie : « Je vois avec une cuisante douleur s'abîmer cette monarchie à laquelle j'étais lié par mon serment, par mon respect, par mes traditions de famille et par mes affections personnelles. J'admirais la Providence divine qui m'avait détaché de tout, avant que tout se détachât de moi (1). »

Dans les jours qui suivirent la révolution de juillet, les magistrats de la cour de Besançon s'interrogèrent naturellement sur le parti qu'ils allaient prendre. Les uns déclaraient qu'ils renonceraient à leurs fonctions plutôt que de prêter un nouveau serment, les autres se mirent à consulter les grands théologiens du séminaire ou les directeurs de leur conscience, voulant s'autoriser de leur nom pour remonter sur leurs sièges. On compta dans le ressort de la cour trente démissionnaires. Cependant M. l'abbé Gousset, qui était l'oracle du pays, répondit à ceux qui lui demandaient son sentiment : « Non seulement vous pouvez garder vos fonctions, mais vous le devez, votre maintien importe à la bonne administration de la justice. » Ce fut aussi l'avis de M. l'abbé Doney, qui jouissait, comme M. Gousset de la confiance publique. M. de Bonnechose aurait reçu de M. l'abbé Cart le même conseil, s'il n'avait déjà pris sa résolution. Le monde l'ignorait encore, et il hésitait à la rendre publique. Mais un jour, dans un cercle intime, son secret lui échappa. « Vous hésitez

(1) *Histoire personnelle*, manuscr.

Messieurs, dit-il à ses amis, vous ne savez quel parti prendre. Pour moi, j'ai pris le mien, je quitte la cour, mais c'est pour me faire prêtre. Adieu, priez pour moi. »

Avant que ce secret eût transpiré, ses amis n'oubliaient rien pour le retenir. M. Jean-Jacques Ordinaire, qui avait pour lui autant d'estime que d'affection, et qui était lié avec les hommes du jour, en écrivit à Amédée Thierry, nouvellement nommé préfet de la Haute-Saône. L'auteur de l'*Histoire des Gaules* avait été, en 1829, professeur à Besançon ; il connaissait M. de Bonnechose, il appréciait son caractère et son mérite. Voici sa réponse :

« Parmi les victimes possibles d'une réaction, j'avais aussi compté M. de Bonnechose ; mais M. de Magnoncourt (1) m'avait promis de lui offrir de ma part le peu de crédit que j'ai. Qu'il en use. J'écrirai à M. Guizot, à d'autres s'il le faut ; je verrai M. le Rouge (2) à mon prochain voyage près de vous ; ma voix ne sera pas suspecte, et je serai heureux de rendre à un loyal magistrat qui ne pense pas comme moi, cette justice que proscrivent les partis, mais que ne refusent jamais les cœurs honnêtes (3). »

Pendant ce temps là, d'autres amis allaient au ministère, soit pour prévenir la destitution de M. de Bonnechose, soit pour connaître les intentions du nouveau garde des sceaux à son égard. M. Dupont (de l'Eure) accueillit parfaitement cette ouverture. L'avocat général de Besançon n'avait qu'à rester à son poste et prêter serment. Bien loin de songer à le destituer, la royauté de juillet lui saurait infiniment gré de ses services. M. Dupont (de l'Eure) lui promettait la première place de procureur général.

Ces démarches, ces espérances, ces promesses, bien loin d'ébranler sa résolution, ne firent que l'affermir davantage.

---

(1) Maire de Besançon, ancien pair de France.
(2) Procureur général à Besançon, nommé après 1830.
(3) Lettre d'Amédée Thierry à J.-J. Ordinaire. Vesoul, 17 août 1830.

Il va faire une retraite de huit jours à Molsheim, sous la direction de l'abbé Bautain, et il s'applaudit de plus en plus d'avoir rompu avec le monde, Il est en paix, il a trouvé son repos, son centre, son tout. Il connaît Dieu, et il lui dit avec Augustin : « C'est par vous, Seigneur, que vous nous avez faits, et notre cœur demeure inquiet et troublé jusqu'à ce qu'il se repose en vous (1). Vous étiez avec moi et moi je n'étais point avec vous. Vous m'avez appelé, vous avez crié, vous avez triomphé de ma surdité. Vous avez brillé, éclaté, rayonné à mes yeux et vous avez triomphé de mon aveuglement. Vous m'avez touché, et j'ai tressailli d'ardeur en goûtant les délices de votre paix (2). »

Il écrit dans cette retraite de Molsheim : « J'ai fait un retour sérieux sur moi-même. J'ai examiné quel était le principe de mon être et quelle était sa fin. Ce principe est Dieu ; et cette fin, sa gloire. Dieu m'a créé. Il m'a donné la vie. Lui seul me la conserve. Il en est la source. Ce n'est donc qu'en me tournant vers lui, en aspirant à lui, que je pourrai recevoir l'aliment nécessaire à la continuité de mon existence. Si je me tiens toujours incliné vers la terre, si j'évite une communication habituelle avec mon créateur, je demeurerai privé de la force vivifiante qui en émane ; je languirai ; je périrai ; j'aurai le sort de ces fleurs qui, soustraites aux rayons du soleil, se flétrissent sur leur tige. Si, au contraire, je conserve mon âme pure, dégagée des objets terrestres et ouverte à l'influence divine, elle en recevra sans cesse un nouvel accroissement de lumière, de force, et par conséquent de véritable vie.

Dieu remplit tout de son immensité. S'il ne nous avait pas laissé le libre arbitre, il serait seul en nous. Mais par la li-

(1) Fecisti nos ad te et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te. (S. Aug., X, xxvii.)

(2) Mecum eras et tecum non eram.... Vocasti et clamasti, et rupisti surditatem meam. Coruscasti, splendisti et fugasti cæcitatem meam... Tetigisti me et exarsi in pacem tuam. (S. Aug., X, xxvii.)

berté qu'il nous a donnée, nous pouvons en quelque sorte l'exclure de nous-mêmes et nous condamner ainsi à une mort volontaire; ou nous pouvons lui ouvrir notre âme, l'appeler en elle, l'y retenir, nous pénétrer alors de son essence, substituer son action à la nôtre qui s'anéantit alors dans la sienne, et vivre d'une vie qui est véritablement celle de Dieu, celle pour laquelle il nous a faits.

» Ai-je agi jusqu'à présent de cette manière? Hélas! la réponse à cette question me ferait rougir. J'ai méconnu les droits qu'avait sur moi l'auteur de mon être. J'ai cherché à satisfaire les besoins de ma nature matérielle. J'ai poursuivi la fortune et la gloire. J'ai ménagé l'opinion des hommes. J'ai réuni tous mes efforts pour leur plaire, pour en obtenir quelques suffrages, aussi stériles, aussi fugitifs que la fumée qui s'évanouit dans les airs. Et mon Dieu, mon créateur et mon père, qu'ai-je fait pour lui? Je me suis contenté de ne pas violer ouvertement son commandement. Je lui accordais quelques instants passagers où mon esprit encore n'était pas toujours de moitié avec mes lèvres pour le louer, le bénir et implorer ses secours. Etait-ce là ce qu'il était en droit d'attendre? Non, certes. Plus, j'avais reçu de lui, et plus le compte que j'avais à lui rendre était grand. Pour comble de miséricorde, il a déchiré le bandeau qui dérobait à mes yeux la vanité et la misère de ce monde. Il a daigné par degrés m'en détacher. Il a frappé de sécheresse les attraits qui auraient encore pu m'y retenir. Il m'a fait entendre une voix secrète qui m'a dit : « Viens, viens à moi. Quitte ces puérilités qui t'éloignent de moi et te dégradent. Contemple la dignité de la nature de ta destinée que je daigne associer à la mienne. Rends-toi digne de l'accomplir. Un acte de ta volonté suffit à cet effet. Romps avec le monde pour embrasser mes autels, et consacre toutes tes facultés à mon service. » Voix douce et puissante, vous êtes descendue jusque dans les dernières profondeurs de mon âme, et vous en avez remué toutes les puissances. Oui, je vous obéirai.

S'il faut des efforts, s'il faut des combats pour briser les liens qui m'enchaînent encore, j'en trouverai la force dans celui qui m'y appelle. Il me donnera le pouvoir d'accomplir ce qu'il m'aura donné la volonté d'entreprendre (1). »

Cette retraite fut couronnée par un acte de consécration au service de l'Eglise écrit de sa main, signé de son nom, et qu'il garda dans ses papiers pour s'en rappeler les obligations étroites et sacrées. Il le relisait tous les ans, l'anniversaire du jour où il l'avait fait. Voici cet acte :

« Molsheim, 8 septembre 1830.

» Aujourd'hui, dans le temple de Dieu, après avoir reçu le corps de son divin Fils, et invoqué les lumières du Saint-Esprit, au pied de l'autel et du trône du Tout-Puissant, en présence de son éternelle majesté, de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, de la bienheureuse vierge Marie, sa mère, des douze apôtres qu'il avait choisis pour prêcher son Evangile, de tous les saints et saintes, de tous les anges, archanges, et de toutes les puissances qui forment la hiérarchie et la cour céleste ; en présence de mes frères en Jésus-Christ qui traversent avec moi cette vallée de larmes, et qui s'arrêtent en ce moment à mes côtés pour m'affermir et me soutenir : MOI, PAUVRE PÉCHEUR, voulant obéir à la voix de Dieu, qui m'appelle, et cédant à l'impulsion intérieure et volontaire qui m'entraîne vers lui, je promets, la main appuyée sur les saints Evangiles, de me vouer désormais tout entier à son service dans le saint ministère, de quitter pour lui le monde et ses vanités, et de consacrer toutes mes facultés à la glorification de son nom, à l'édification de mes semblables et à la propagation de la foi ; et je supplie à cette fin mon Créateur et mon Père, le dispensateur de toute lumière et de toute force, de m'envoyer celles dont j'ai besoin pour accomplir

(1) *Histoire personnelle*, manuscr., pièces détachées. Septembre 1834. Retraite de Molsheim.

cette pieuse résolution, pour vaincre et surmonter les obstacles que le tentateur pourrait opposer à sa pleine exécution.

» Henri DE BONNECHOSE. »

Le lendemain, Henri de Bonnechose envoya sa démission d'avocat général, revint à Besançon pour vendre son mobilier et prit congé de ses plus intimes amis. Son sacrifice était consommé.

La noble et pieuse demoiselle qui l'avait aidé à le comprendre et à l'accomplir l'aida encore à en supporter les épreuves. Elle lui demeura saintement unie dans les liens affectueux d'une charité fraternelle, lui fit une large part dans ses prières et s'intéressa, pendant le reste de sa vie, qui fut fort courte, à toutes les vicissitudes de sa destinée. Elle mourut à Serre-les-Sapins, à l'âge de vingt-huit ans, le 2 juillet 1832. Henri de Bonnechose se montra fidèle à sa mémoire. Il avait gardé son portrait en miniature, mais il le tenait éloigné des yeux profanes, au fond d'un tiroir secret, parmi les lettres de son père et de sa mère, comme une de ces fleurs qu'on fanerait en les touchant. Il n'en parlait jamais, excepté aux Circourt, dont elle était la cousine, et à quelques amis. Voici quelques lignes recueillies dans sa correspondance avec Adolphe de Circourt : « Je vois, mon Adolphe, qu'en m'écrivant vous étiez un peu triste et découragé. J'espère que la Franche-Comté rassérénera votre horizon. C'est un voyage que je voudrais bien pouvoir faire ; j'irais y visiter, avec une tendre piété, les tombeaux du bon cardinal et d'Eulalie, et je voudrais revoir encore en ce monde sa digne et respectable mère. Cette petite maison de Serre, le jardin, l'église, le cimetière, m'ont laissé un ineffaçable souvenir. Veuillez, mon cher Adolphe, en être l'interprète auprès de madame Durand, quand vous vous rendrez auprès d'elle (1). »

---

(1) Lettre de Mgr de Bonnechose à Adolphe de Circourt, 2 juin 1858.

Mme la baronne Durand mourut le 31 octobre 1853, et le prélat en écrivit comme il suit à son cher Circourt :

« C'est hier, en visite pastorale, que j'ai reçu, mon cher Adolphe, la nouvelle de la mort de votre bonne et si digne tante. Quoique cette mort pût être prévue et dût être attendue depuis longtemps, quoique toutes les circonstances qui l'ont entourée permettent de l'envisager sans inquiétude, je n'en ai pas moins été très vivement affecté, et je ne vous cacherai pas que mes yeux se sont mouillés de larmes. Le souvenir de votre excellente tante s'unissait toujours à celui d'Eulalie et se rattachait à quelques-uns des souvenirs les plus solennels et les plus touchants de ma vie. Je me flattais de revoir madame Durand l'année prochaine, et je prenais déjà quelques dispositions pour me faciliter des loisirs dans l'automne 1854. Vaine espérance ! Ses jours étaient comptés, et je ne devais plus retrouver que sa tombe à côté de celle d'Eulalie, si toutefois il m'est donné de les revoir. Ce matin, j'ai offert pour elle le saint sacrifice, en demandant à Dieu, par les mérites de son divin Fils, de l'admettre dans le séjour des bienheureux, si elle n'y était pas encore (1). »

Les personnes qui ont le plus vécu dans l'intimité de Mgr de Bonnechose ont à peine entendu ce nom d'Eulalie, qu'il rappelait dans ses lettres et qu'il bénissait au fond de son cœur. Nous ne l'avons trouvé que deux fois sous sa plume dans son *Histoire personnelle*. Mais la tombe de Mlle Durand lui était chère. Il la voyait, du haut de son siège archiépiscopal, à demi cachée sous les herbes, ombragée par un sapin et deux saules pleureurs, à côté des tombes de son père et de sa mère, dans le cimetière de village qui gardait ses cendres. Il la saluait longtemps après de ses souvenirs et de ses prières. Il avait deviné que l'auteur de cette histoire connaissait ce qu'il est permis d'appeler le pieux et édifiant roman de sa vie, et, sans s'en expliquer davantage, il lui dit

(1) Lettre à Adolphe de Circourt, 8 novembre 1853.

en 1875, en lui donnant congé après une station de carême : « Serre-les-Sapins n'est pas loin de Besançon. Si vous vous y arrêtez un jour dans une de vos promenades, vous m'obligerez en allant réciter de ma part un *De profundis* sur la tombe de Mlle Eulalie Durand (1). »

---

(1) Sur cette tombe on lit :

†
ICI REPOSE PRÈS DE SON PÈRE
MARIE-EMMANUEL-EULALIE
DURAND
MORTE A L'AGE DE 28 ANS
LE 2 JUILLET 1832.

—

LES RARES VERTUS
QUI ONT REMPLI SA COURTE VIE
SONT LA SEULE CONSOLATION
DE LA MÈRE SANS ENFANTS
ET DES AMIS.

—

QU'ELLE REPOSE EN PAIX.

LE RESPECT

DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BESANÇON

Par M. le comte Amédée BENEYTON

ASSOCIÉ RÉSIDANT.

(Séance publique du 29 janvier 1885.)

MESSIEURS,

Le sentiment de la reconnaissance est certainement le premier dont j'ai été pénétré en apprenant l'honneur que vous avez daigné me faire. L'indulgente bonté de la Compagnie permet à un modeste ami des lettres d'entendre de plus près les savants, les historiens, les poètes, les orateurs que vous avez honorés et qui vous honorent. Mais un autre sentiment a égalé ma reconnaissance, c'est le respect; le respect pour cette académie qui, depuis plus de cent trente ans, encourage et conserve si dignement, dans notre chère province, les traditions du travail intellectuel.

Peut-être me faut-il une certaine hardiesse pour vous parler aussi ouvertement de mon respect. De nos jours, par une convention tacite, mais bien observée, ceux qui ont droit au respect affectent d'en refuser modestement l'expression, et, parmi ceux qui le doivent, beaucoup s'affranchissent volontiers de l'obligation de le témoigner. Une certaine bonhomie, une familiarité générale se sont introduites qui n'exigent et n'accordent plus guère de respects, pas plus dans la vie publique que dans les relations privées, et même dans la famille.

Permettez-moi, Messieurs, d'étudier ce côté de nos mœurs présentes et de le comparer au passé.

I

Le respect est un sentiment de vénération et de noble déférence. Nous ressentons d'autant plus de respect que nous avons mieux conscience de notre propre infériorité. Marquer du respect est une preuve de modestie ; il n'est jamais avilissant de le ressentir et de l'exprimer.

L'âge, la faiblesse, la vertu, le rang, les services, le mérite commandent le respect envers les personnes. La beauté, la grandeur, l'antiquité et la sainteté inspirent le respect envers les choses.

Les méditations du philosophe peuvent bien lui apprendre à distribuer ou à refuser ses hommages avec justice, mais nul ne lui a appris à connaître le respect. Je voudrais montrer que tout homme trouve le respect dans le plus intime de soi-même et le sent s'éveiller à propos.

Quel est le sentiment qui nous porte à baisser la voix, puis à nous taire, à nous recueillir, à penser avec gravité devant les grands spectacles de la nature ?

Le soir vient ; nous sommes seuls : le ciel s'assombrit ; les étoiles commencent à briller ; le silence s'étend avec l'obscurité. D'où nous vient notre intime émotion ? Dans l'ombre une grande image apparaît ; dans le silence une grande voix parle. Nous sommes pénétrés de respect.

Un chêne gigantesque, à la puissante ramure, nous est cher depuis notre enfance. Il a vu passer de nombreuses générations. Nos aïeux et des êtres chéris se sont assis sous ce tronc vénérable. A ses pieds et sous son ombre, ils sont venus jadis méditer, prier, aimer. Ce géant de la nature nous inspire le respect dû à la grandeur, à l'austère beauté, à la vieillesse.

Si, un jour, le marteau frappe au flanc l'arbre auguste condamné à mourir, ne nous sentons-nous pas outragés ? Lorsque la hache tombe sur le chêne vénéré, le bruit si-

nistre retentit dans notre cœur : l'arbre seul est insensible et superbe sous des coups impies. L'œuvre maudite s'achève ; à l'obscurité sacrée succède une lumière blessante pour nos yeux et pour notre pensée ; le géant gît sur le sol. Notre âme est désolée : l'objet d'un sincère et profond respect n'est plus.

Le génie de l'homme ne nous laisse pas plus insensibles devant ses chefs d'œuvre. *Saint-Pierre de Rome, le Dôme de Milan*, les ruines du *Colysée* et du *Palais des Césars;* celles de la campagne romaine, de la Grèce et de l'Egypte inspirent au penseur un respect profond et ému ; il mesure à la fois la puissance de l'homme et son néant.

Certaines merveilles de l'antiquité et de la Renaissance nous arrêtent dans un longue contemplation. N'est-ce pas le respect que nous ressentons devant la *Pallas* de Velletri ou devant le *Moïse* de Michel-Ange, silencieuses et expressives images où les grands maîtres ont pétrifié la vie et la pensée ?

Les pages solennelles de la musique et de la peinture, les accents héroïques du poète et de l'orateur excitent en nous les plus généreuses et les plus puissantes émotions ; si ces émotions atteignent l'enthousiasme, nous nous sentons capables et des grandes vertus et des belles actions. Quelle vénération ne nous inspirent pas alors l'œuvre et son auteur qui subjuguent ainsi nos âmes ! Ces sculpteurs, ces peintres, ces orateurs, ces compositeurs, ces poètes, ce sont les grands hommes dont l'humanité se glorifie, gardons-leur, comme à nos législateurs et à nos héros guerriers, un reconnaissant respect.

Je ne sais si j'ai réussi à montrer par ces exemples que le culte du beau, du grand et du vrai est inné chez l'homme, conforme à sa nature, à ses plus nobles passsions. Je voudrais maintenant étudier rapidement les manifestations du respect et remonter à leur origine.

Les nations, dans leurs commencements les plus grossiers,

semblent avoir eu la notion du respect ; dans les excès de leurs civilisations, elles en ont prodigué des marques apparentes. Il faut, cependant, se garder de conclure qu'un peuple parvenu à son apogée doit répudier le respect comme une tradition barbare, ou comme une tradition corrompue qui ne peut s'accorder avec la théorie et la pratique de l'égalité. J'examinerai, d'ailleurs, si, malgré les apparences, l'antiquité connaissait le vrai respect et si ce n'est pas dans une société qui veut être fière et libre qu'il est le plus nécessaire.

On ne saurait confondre l'avilissement avec le respect et l'idolâtrie avec la vénération. Les poètes, un moment engoués des prétendues vertus des sauvages, probablement par horreur des crimes de la civilisation, nous ont dépeint des barbares qui ressemblent aux vrais sauvages comme les bergers de Florian et de Watteau ressemblent aux vrais bergers ; ils leur ont prêté, dans l'amour et dans la guerre, des délicatesses bien gratuites. Le sauvage terrifié qui se prosterne après le combat et qui pose sur sa nuque avilie le pied du vainqueur, ne fait que reconnaître une supériorité matérielle, il demande la vie au prix de la liberté ; il ne connaît, d'ailleurs, ni le respect pour la faiblesse, ni celui qui est dû à la caducité. On constate, il est vrai, chez certaines tribus indiennes, le respect des tombeaux et le culte de la vieillesse, mais c'est seulement chez les peuplades qui ont gardé quelques traces d'une civilisation antérieure. Le sauvage primitif ne connaît pas ces respects, il disperse au hasard les ossements de ses morts, il tue ses vieilllards devenus pour lui un embarras sans profit.

Les statues érigées par les anciens à leurs grands hommes, les honneurs divins rendus à leurs maîtres sont des marques idolâtriques d'admiration et de reconnaissance, mais non pas d'un fier et vrai respect L'esclave barbare ramené d'Asie ou d'Afrique à Rome est désorienté au milieu d'une civilisation éblouissante ; il n'obéit pas, il rampe ; si le désespoir ne lui inspire pas la révolte, il vit, il meurt sur un

signe du maître. L'esclave ne connaît pas le respect, c'est la servilité, c'est aussi la haine. Dans l'antiquité, en effet, la notion du respect est inséparable de la crainte. Et comment en eût-il été autrement ? Le pouvoir du supérieur sur l'inférieur était excessif et barbare. En Grèce, l'enfant n'appartient pas à son père, l'esclave est une chose ; à Rome, pendant des siècles, le père et le maître sont investis du droit légal de tuer et de vendre l'enfant et l'esclave. La dignité humaine n'existait pas encore et l'égalité chrétienne eût semblé un rêve monstrueux. A tous ses degrés l'ordre social avait pour base la crainte, pour sanction le châtiment ; ce qui nous semble des respects n'était chez les anciens qu'une forme raffinée de la servitude, hommages forcés auxquels nous verrons le christianisme donner leur liberté et leur grandeur.

Au reste, le nom même du respect n'appartient pour ainsi dire pas à la langue antique. Cicéron, qui ne sépare pas la crainte du respect, se sert, comme tous les philosophes, des mots *reverentia, observantia* qui signifient *considération, égards.* Platon, enseignant la vénération des ancêtres et des parents, ne motive guère le culte qui leur est dû que sur la possession des biens patrimoniaux. Si Juvénal semble affirmer un grand respect pour l'enfant dans ce célèbre aphorisme que l'on isole ordinairement de son contexte : *maxima debetur puero reverentia,* il ne faut pas s'y tromper, le poète ne songeait pas au respect de principe dû à l'enfance.

Des honneurs publics étaient rendus, il est vrai, aux vestales, aux vieillards, aux prêtres, aux magistrats, mais sous ces hommages forcés, je retrouve toujours la crainte, l'avilissement, d'une part ; et, de l'autre, l'orgueil, la force, la fraude et la corruption qui leur ôtent les caractères essentiels du fier et libre respect.

« Avant le christianisme, dit un célèbre écrivain, on » rencontre çà et là quelque trace de respect dans le monde ;

» mais que de graves et belles acceptions inconnues aux
» langues anciennes, ce mot n'a-t-il pas trouvées dans les
» profondes délicatesses de la pensée chrétienne et des
» langues modernes (1). »

II

C'est la gloire et le génie du christianisme, Messieurs, de s'être établi sans violenter l''âme humaine. Lorsqu'il est apparu dans le monde, il a religieusement respecté tout ce qui était généreux dans l'homme et ne lui a interdit que le mal. C'est dans les profondeurs de notre âme que le christianisme a trouvé le respect ; il l'a dirigé et ennobli ; il en a fait un devoir mutuel, en le séparant de la crainte. Il l'a concilié avec l'amour ; le chrétien doit respecter tout ce qu'il aime, aimer tout ce qu'il doit respecter.

Mais si le respect est un sentiment chrétien, c'est aussi un sentiment éminemment français. La politesse, qui n'est que la forme du respect mutuel, avait en France son type proverbial accepté du monde entier comme le meilleur modèle. Étudions donc ce qu'était le respect dans l'ancienne société française, et voyons ce que nous avons gardé de ses traditions.

Je ne puis, Messieurs, vous montrer le respect se développant depuis les commencements de la société jusqu'à nous. Ce n'est pas sans regret que je me borne à indiquer les grandes lignes d'un travail qui demanderait des proportions interdites à une modeste lecture. J'aurais voulu présenter le respect se fondant sur la Bible dans la famille et dans l'État, se conciliant avec l'autorité du père et la faiblesse de l'enfant, avec la puissance du souverain et la fougue de la nation ou de l'armée, avec de mauvaises lois et des temps orageux. Rien n'était parfait, sans doute, rien ne le

(1) Mgr Dupanloup, *De l'Education*, liv. IV, ch. I.

sera jamais, mais nous pouvons garder pour nos pères et pour notre histoire le respect qui leur est dû. Nos fautes historiques sont d'utiles leçons ; si elles nous semblent amères, rappelons-nous, du moins, les beautés bibliques du respect des fils pour le patriarche endormi.

Il est, cependant, un trait que je ne puis omettre. Le christianisme a relevé la femme de la servitude antique, il l'a proposée à nos respects, et la chevalerie en a fait une reine. Ce n'est pas seulement à la légende qu'il faut demander des preuves de cette royauté charmante de la femme, c'est aux écrits des historiens et aux chants des poètes. La femme a été, au temps des combats et des jeux chevaleresques, l'objet d'un véritable culte. Sa beauté et sa faiblesse étaient une puissance reconnue. La chevalerie elle-même, naissant au milieu de la barbarie, a été une merveilleuse école de respect et une puissante période de la civilisation. Avec la chevalerie, l'Idéal combat et écrase la grossièreté et conquiert le respect.

Les traditions chevaleresques sont encore reconnaissables longtemps après que la chevalerie a disparu, car le respect est l'ordre même dans une société polie ; il monte du serviteur le plus humble au plus grand des princes qui lui-même se prosterne devant Dieu.

Le siècle le plus poli de notre histoire est aussi celui du respect le plus démonstratif. Tout est réglé de Louis XIV au dernier de ses sujets. Ces marques de déférence, soigneusement établies par une étiquette traditionnelle que tout le monde connaissait sans qu'elle fût écrite nulle part, avaient la Cour pour modèle, sans doute, mais on les observait à la Ville, dans les provinces et jusque dans la famille ; dans toutes les relations privées, dans le langage comme dans les lettres missives. Ces démonstrations respectueuses n'étaient point une chaîne d'avilissements et d'enivrements orgueilleux, elles enseignaient le devoir, elles cessent de révolter notre orgueil pour peu que nous prenions la peine d'en étu-

dier les effets et d'en rechercher le correctif dans les âmes.

Notre temps se persuaderait volontiers qu'il a restauré la dignité humaine et qu'il a appris, comme des nouveautés, aux grands leur néant, aux citoyens leur valeur. Écoutons le langage d'un profond penseur du siècle de Louis XIV. Je ne crois pas que, de nos jours, on ait parlé aux puissants avec plus de liberté, de rude franchise et de sagesse. Pascal, s'adressant à un duc et pair d'une illustre naissance, Artus de Gouffier, duc de Roannez, lui disait :

« Votre âme et votre corps sont indifférents à l'état de ba-
» telier ou à celui de duc; il n'y a nul lien naturel qui les
» attache à une condition plutôt qu'à une autre. Si la pensée
» publique vous élève au-dessus du commun des hommes,
» que votre pensée vous abaisse et vous tienne dans une
» parfaite égalité avec tous les hommes, car c'est votre état
» naturel.

» Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs ; car il y
» a des grandeurs d'établissement et des grandeurs naturelles.
» Les grandeurs d'établissement dépendent de la volonté des
» hommes, qui ont cru, avec raison, devoir honorer certains
» états et y attacher certains respects. Les grandeurs natu-
» relles sont celles qui sont indépendantes de la fantaisie
» des hommes, comme les sciences, la lumière, l'esprit, la
» vertu. Nous devons quelque chose à l'une et à l'autre de
» ces grandeurs ; mais, comme elles sont de nature diffé-
» rente, nous leur devons aussi différents respects. Aux gran-
» deurs d'établissement, nous leur devons des respects d'éta-
» blissement, c'est-à-dire certaines cérémonies extérieures.
» Mais, pour les respects naturels qui consistent dans l'es-
» time, nous ne les devons qu'aux grandeurs naturelles.

» Il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je
» vous estime, mais il est nécessaire que je vous salue. Si
» vous êtes duc et honnête homme, je rendrai ce que je dois
» à l'une et à l'autre de ces qualités. Je ne vous refuserai
» point les cérémonies que mérite votre qualité de duc, ni

» l'estime que mérite celle d'honnête homme ; mais, si vous
» étiez duc sans être honnête homme, je vous ferais encore
» justice ; car, en vous rendant les devoirs extérieurs que
» l'ordre des hommes a attachés à votre qualité, je ne man-
» querais pas d'avoir pour vous le mépris intérieur que mé-
» riterait la bassesse de votre esprit (1). »

On voit dans cette ferme et fière doctrine, que les respects ne sont pas plus enivrants à recevoir qu'humiliants à rendre. Ils sont compatibles avec la plus parfaite dignité de la part de celui qui les rend, avec la plus grande bonté, et même avec la plus sincère humilité de la part de celui qui les reçoit. C'est ainsi que le respect s'accorde avec l'égalité relative, que le christianisme a apportée dans l'harmonie sociale. Le respect n'est en contradiction qu'avec la chimère de l'égalité absolue que le bon sens et la société rejettent, quand bien même des lois éphémères tentent de l'imposer.

Observons encore que la fatuité, l'indignité même de celui à qui seraient dus des respects *d'établissement* ne nous dispensent pas de les lui rendre. Pascal nous a appris à ne refuser, en ce cas, que les respects *naturels*. L'hypocrisie, la bassesse de celui qui les témoignera ne nuiraient pas davantage à la loi du respect. Ce noble droit de distinguer entre les hommages que nous devons distribuer, Fontenelle le reconnaît comme Pascal, mais avec une bien moindre élévation de pensée et de style. Kant, qui cite Fontenelle, n'est pas plus précis. Il ne veut voir dans le respect, que la soumission à une loi sociale. Au reste, le philosophe allemand me paraît tomber dans des subtilités, lorsqu'il prétend distinguer du respect l'admiration et l'amour. Heureusement, les contradictions abondent dans l'œuvre de Kant. On y trouve ce bel aveu :

« Rien ne m'inspire un plus profond et un plus grand res-
» pect que de voir le ciel étoilé sur ma tête et de sentir la loi
» morale dans mon cœur. »

---

(1) Pascal, *Pensées* : De la condition des grands.

III

De nos jours, tout le monde prétend que la notion et la pratique du respect s'amoindrissent. Royer-Collard disait déjà : « Le respect est éteint ; rien ne m'afflige et ne m'attriste davantage ; car je n'estime rien plus que le respect. »

Un demi-siècle s'est passé depuis que ces paroles sont tombées de la tribune française ; que dirait de nous, aujourd'hui, Royer-Collard ? Pour moi, je crois que le respect est immortel en France, comme l'honneur. J'aime à voir ces consolants tableaux qui, grâce à Dieu, nous restent encore, et à les placer comme une espérance et comme une leçon, en face des critiques douloureuses qu'il est impossible de taire.

Il est, par exemple, un sentiment que rien, en France, n'a pu effacer, ni diminuer, c'est le respect de la mort et le culte des souvenirs. Le respect de l'enfance est encore profond et vivace ; j'en atteste les mères. Nous parlons avec autant de réserve devant les enfants que devant les vieillards ; les uns ne doivent pas apprendre prématurément ; il ne faut pas rappeler aux autres les douloureux secrets de la vie.

Notre généreuse nation conservera toujours un autre respect, celui du malheur. C'est pour elle que Bossuet a parlé, dans sa langue admirable, *de ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu.* Que serait-ce, messieurs, si ce n'est un profond et émouvant respect ?

Les Français ne peuvent désapprendre le respect de la faiblesse et le culte chevaleresque de la femme. J'ajouterai tout bas : pourvu que la femme daigne l'exiger. On a dit que, de nos jours, certaines femmes préfèrent la familiarité et la camaraderie des hommes. On se trompe, on a mal vu. La femme gardera à jamais l'auréole charmante de sa divinité terrestre. Elle nous relèguera, peut-être, un peu loin de son amitié, mais pour mieux garder notre admiration et notre culte.

Le respect, d'ailleurs, est une partie intégrante de l'amour sincère. L'épanouissement de la jeunesse, de la grâce et de la beauté fait naître l'amour; mais si ces dons charmants rayonnent en outre d'une pudique candeur et reflètent une âme profonde, innocente et généreuse, le respect précède, accompagne et agrandit l'amour.

Pour les âmes choisies qui ne le séparent point du respect, l'amour ne finit pas. On le voit survivre, dans le mariage, aux illusions de la jeunesse, persister sous les cheveux blancs, présider aux destinées de la famille, adoucir et consoler les douleurs de la vie. Discret dans sa profondeur, charmant dans ses soins et dans sa confiance, l'amour comme le respect survit même à la mort.

La vie publique nous éloigne de cet ordre de pensées; elle est plus bruyante que jamais. Comment ne pas convenir que c'est dans la presse que les traditions du respect se sont le plus amoindries? Dans nos disputes contemporaines le talent est souvent éclatant; mais on le trouve rarement accompagné de la déférence que nous devons toujours à l'autorité, aussi bien qu'au rang et au talent de nos adversaires. Le respect pour nos contradicteurs est, cependant, bien loin d'affaiblir les causes qui nous sont chères. Le talent irrespectueux, quelque grand qu'il puisse être, perd toujours de sa force et de sa beauté; il manque son but moral en atteignant les personnes.

Il est consolant, en revanche, de voir les grandes âmes inspirer toujours l'admiration et le respect. Devant la majesté du caractère, tous les partis s'entendent, les dissentiments se taisent. On voit les haines s'apaiser pour un hommage unanime. On est fier, alors, de sa patrie et on aime cette nation où la mobilité n'implique ni l'injustice, ni l'ingratitude; qui sait toujours voir et respecter la beauté morale; nation infidèle, parfois, mais honorant toujours la fidélité; légère et railleuse, mais toujours éprise du beau, toujours prête à proclamer un grand respect pour de grandes vertus.

De si loin que partent les pensées, elles se rencontrent, alors, sur ce terrain sacré de l'admiration sincère. Là les cœurs peuvent vibrer, et les mains devraient se serrer ; là peut naître et subsister le plus beau des respects, après le respect de soi-même, le respect mutuel qui n'est autre que la noble et chrétienne fraternité.

IV

Dans la famille, Messieurs, l'autorité doit être, aussi, entourée de respects. Ils sont moins libres que dans l'Etat, car la famille n'est pas d'ordre politique, elle reçoit son chef de Dieu.

Pénétrons dans une demeure patriarcale d'autrefois.

La maison a ordinairement, un aspect sévère qui ne manque, pourtant, ni d'élégance, ni de beauté. Tout y est conforme à la fortune des maîtres. Les meubles ont des proportions solennelles ; la cheminée est vaste et hospitalière ; les tapisseries ont vu plusieurs générations.

La première place, la plus commode ou la plus lumineuse, appartient de droit à l'aïeul. Les traits de ce vieillard sont flétris ; son regard voilé, ses membres débiles, et pourtant, son aspect majestueux commande le respect, au lieu de la pitié. On s'empresse à le servir, et il reçoit les hommages avec dignité, comme un tribut qui lui est dû. Les longs respects dont il a été l'objet, ont accru le respect qu'il se doit à lui-même ; ils ont donné à toute sa personne une imposante autorité.

C'est une lourde couronne que celle de la puissance paternelle et des cheveux blancs. Dans les méditations solitaires du vieillard, les longues années apparaissent comme des témoins redoutables. Il a vu d'autres temps, d'autres coutumes; ses fils et ses filles parlent devant lui un langage nouveau, dans des temps nouveaux. Plus l'âge et les infirmités atteignent le modeste souverain du foyer, plus le nombre de ses

sujets s'est accru ; leur jeunesse et leur vivacité contrastent avec son inerte grandeur ; mais le patriarche demeure le conseil et l'exemple de ses fils et de ses petit-fils, son indulgente bonté atténue volontairement l'autorité qui ne se peut abdiquer, et répond avec une gaîté bienveillante à de tendres hommages.

Les doctrines de Pascal trouvent encore ici leur application. Tout doit être joyeux et réglé autour du père, lui seul doit se juger. Mais, comme le grand seigneur auquel s'adressait Pascal, le père doit faire un retour sur lui-même; il doit se dire dans le secret de son âme que si son autorité n'est pas d'institution humaine, elle n'en est pas moins exercée par un être faillible, indigne du redoutable pouvoir qu'il a reçu du ciel. Le père doit s'abaisser devant Dieu à proportion des respects dont il est l'objet dans sa maison.

A cô'é du père, une chère et auguste figure n'inspire pas moins la vénération ; c'est la mère, l'aïeule, dont la douce majesté redouble lorsque le veuvage vient en achever la grandeur.

Les maisons d'autrefois étaient aussi joyeuses que les nôtres; les divertissements et la chanson n'y manquaient pas; les vieillards s'associaient aux jeux d'une nombreuse et bruyante famille. Toute cette entente était fondée sur le respect.

Sans rien perdre de sa dignité le cercle patriarcal s'élargissait parfois. L'ancienneté des services et la vertu courageuse des serviteurs faisaient d'eux, jadis, de véritables membres de la famille. Pendant les longues veillées d'hiver, la vieille nourrice et les servantes apportaient leurs quenouilles sous le manteau de la cheminée des maîtres et s'asseyaient modestement auprès d'eux. Au bruit doux et monotone des rouets, les petits enfants s'endormaient, si les contes et les chansons ne les tenaient pas éveillés et attentifs. Le pauvre, le voyageur étaient souvent admis au foyer, et, parfois, à la table patriarcale. Ces belles familiarités ne sont-

elles pas de touchants exemples du respect mutuel descendant du grand au petit et remontant à sa source?

Nos montagnes comtoises n'ont pas perdu ces traditions. Dans nos fermes isolées, le pauvre voyageur obtient toujours comme un droit incontesté, l'hospitalité du soir et de la nuit. Il doit se remettre en route au matin, mais ce n'est jamais sans avoir partagé, comme la veille, la prière et le repas de la famille.

Les vieilles mœurs ne sont plus guère en honneur de nos jours; la philosophie de Rousseau, la première, leur a porté de rudes atteintes. Les pères se font gloire d'être les amis, les confidents, les camarades de leurs fils. On dit qu'il est des mères qui se plaisent à être les sœurs de leurs filles; elles veulent être traitées, par une tendresse sans mesure, comme des compagnes aimées; leurs enfants témoignent à leur mère un amour qui a perdu sa profonde saveur avec le respect

Ici, les mêmes plaisirs réunissent sur un pied d'égalité familière les enfants et leurs parents. Ailleurs, ils s'aperçoivent à peine, et se prodiguent en courant de vaines caresses. — La maison paternelle a-t-elle ses fêtes où les enfants apparaissent, parfois, comme un élégant ornement? Les visages qu'ils y voient leur sont étrangers; les propos qu'ils entendent ont un secret qui leur échappe et qui les fait rêver. C'est ainsi que les liens du respect se rompent avec la vie de famille, où s'apprenaient, autrefois, la vertu, le devoir, la persistance dans l'intérêt commun; où se préparaient les vocations, la force contre l'adversité, la foi en une Providence domestique, et la légitime ambition de la gloire de la race.

C'est, pourtant, dans la famille d'abord, puis dans l'école, que l'enfant doit apprendre le respect. Il faut que le maître, après le père, soit saisi d'un profond respect pour l'enfant.

Le temps n'est plus où la plus tendre jeunesse avait, dans la vie de collège, sa part d'austérités. Les méthodes se sont perfectionnées, en même temps que la règle s'est adoucie. Le travail est plus facile, l'enfant est comblé de soins; il n'en

doit être que plus reconnaissant et plus respectueux pour ses maîtres. En vain leur sévérité voudra-t-elle inculquer et exiger la déférence, il faut que la famille confie au collège un enfant déjà imbu des beautés du respect, dans l'âme duquel ses parents par leurs exemples, en aient développé et embelli la notion. Lorsque l'on interroge les yeux profonds d'un enfant, on y reconnaît aisément si, dans la famille où il est né et dans l'école où il est élevé, la loi du respect est en honneur. L'ironie et l'audace se lisent-elles dans un regard qui supporte avec peine votre muette interrogation : cette jeune âme n'a pas appris le respect, l'avenir doit inquiéter ceux qui l'aiment.

Oubliés, par leurs parents, dans le collège, certains enfants, à la fin de leurs études, ne conservent pas plus d'attrait pour la maison paternelle que de reconnaissance pour leurs maîtres. On les voit, trop souvent, franchir sans regrets le seuil d'une vie d'indépendance et d'égoïsme ardemment désirée; ils abandonnent à eux-mêmes des parents qui n'ont pas su inspirer l'amour du foyer héréditaire, et dont la vieillesse sera privée des respectueuses et assidues tendresses qui l'eussent entourée de bonheur et de dignité. La fondation et la direction de nouvelles familles sont ainsi livrées à l'inexpérience d'une jeunesse sans traditions. On voit alors le dépôt des ancêtres se dilapider et les races se réduire, pour ainsi dire, à la durée précaire de chaque génération.

Les vieux documents nous présentent de plus consolants tableaux. M. Charles de Ribbe a justement rappelé l'attention sur les *Livres de raison* que les familles se transmettaient religieusement. Ces annales patriarcales nous montrent avec quel respect ingénu les descendants recevaient autrefois les conseils de leurs pères, en même temps que les traditions de la maison.

Jetterons-nous un coup d'œil au delà de nos frontières?

On constate avec tristesse que si le respect domestique semble affaibli en France, il est encore vivant en Angleterre,

en Allemagne, en Italie, partout en Europe. J'ai vu, à Rome, le simple artisan comme le bourgeois, ne pas quitter son père, sa mère, un parent âgé, sans leur baiser publiquement la main, même en pleine rue. J'ai vu, en Angleterre, dans une famille modeste, le père assis encore, comme au vieux temps, sur un siège d'apparat, au bout d'une longue table tout environnée de ses enfants, dont la vivacité était tempérée, mais non point éteinte par le respect.

Dans le même pays, cependant si jaloux et si digne de sa liberté, le respect public entoure encore l'aristocratie nationale. On dit plaisamment que, chez les Anglais, il est un livre encore plus lu que la bible, c'est le *Peerage* où sont consignées les alliances des grandes familles dont la nation est fière. Le respect est dans les mœurs du citoyen anglais et ne contredit pas son libéralisme. C'est dans la famille et dans les universités que les Anglais apprennent le respect pour leur patrie, pour leur souverain et pour leurs lois. Comme je manifestais un jour mon étonnement devant un savant de Londres, il me fit cette réponse : « Nous sommes respectueux par ce que, socialement, nous ne connaissons pas l'envie. »

Aussi l'aristocratie anglaise pourra perdre quelque chose de ses droits politiques, je ne crois pas qu'elle perde jamais rien du respect national.

Nos habitudes de familiarité et de prétendue simplicité nous préparent de grandes surprises lorsque nous franchissons nos frontières ; mais, il est au milieu de nous un lieu où rien ne pénètre des familiarités et des orgueilleuses négligences du monde, c'est l'église.

« *Le catholicisme*, a dit M. Guizot, *est la plus grande, la plus sainte école de respect qu'ait vue le monde.* » C'est à l'église que le catholicisme nous enseigne les magnificences du respect.

Nous y voyons rendre aux personnes et aux choses des honneurs pleins de mystère. Mais le penseur pénètre le

symbolisme du respect liturgique. A vrai dire, Dieu seul en est l'objet. Les hommages que les catholiques rendent aux personnes, aux symboles, aux images, à tous les objets bénits qui ont touché les choses saintes, ne diffèrent pas, dans leur essence, des respects naturels que nous rendons tous à nos pères vivants ou morts, à nos chères et émouvantes reliques domestiques, aux portraits des êtres aimés qui ne sont plus. Ces respects sont bien loin d'être une idolâtrie; ils ne s'adressent point à la matière inerte, ils montent plus haut, par de là le visible; ils sont nobles comme notre cœur, comme notre raison, comme nos douleurs et nos espérances.

Je résume, Messieurs, cette étude déjà trop longue et, cependant, bien incomplète.

Le respect est la marque de l'ordre dans la société et dans la famille; il n'est en contradiction ni avec notre liberté, ni avec notre dignité, ni avec la conscience de notre néant. Ce que les despotes exigent des esclaves est bien différent du respect, c'est la servilité et l'idolâtrie, également odieuses au philosophe et au chrétien.

Le respect n'est, cependant, pas l'immobilité : il ne s'oppose à aucun perfectionnement ; la violence seule lui est interdite. La résistance légale et respectueuse est prévue dans les lois et pourvoit aux exigences de notre liberté.

Pratiqué dans l'Etat, dans la société, dans les familles, le respect est l'élément nécessaire de leur bonheur et de leur prospérité. Il prépare des citoyens sages, en paix avec eux-mêmes, sans vain orgueil, prêts à l'obéissance et au dévoûment et, par cela même, dignes d'institutions libres. On voit, alors, dans la patrie prospère, une jeunesse respectueuse, une vieillesse honorée, des lois et des magistrats obéis.

Me demandera-t-on quels sont les moyens de restaurer et de faire fleurir le respect ? Ce ne peut être l'orgueil de l'au-

torité, encore moins la violence ; ce n'est pas même la loi. On ne décrète pas le respect, on l'inspire.

Nous avons tous à exercer une portion de l'autorité ; nous avons une part plus large encore dans les devoirs de l obéissance : qu'on me permette de demander, à mon tour, si ce n'est pas à chacun de nous qu'il appartient d'inspirer le respect, lorsque nous commandons ; de l'aimer modestement et de le pratiquer fermement, quand nous obéissons ?

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Le respect, avez-vous dit, est la marque de l'ordre dans la société et dans la famille ; permettez-moi d'ajouter qu'il est aussi la loi des académies. Chez nous, vous le savez, ce sentiment a deux formes ; appliqué aux relations des membres entre eux, il s'appelle la courtoisie, la bienveillance mutuelles, et nous vous l'offrons sans réserve : appliqué aux devoirs de chacun, il s'appelle le culte des lettres, le travail ; celui-là vous nous le devez, et vous nous l'accorderez non moins libéralement ; car dès longtemps vous l'avez jugé conciliable avec le respect des devoirs qu'entraînent des fonctions publiques honorablement remplies. Votre recueil de *Chroniques et légendes*, de gracieuses *nouvelles*, voire des *recherches historiques* appréciées par une autre société littéraire ne nous laissent aucun doute à cet égard. Vos loisirs actuels vous rappelleront plus que jamais qu'il en est du respect comme de la foi ; celui qui n'agit point passe pour peu sincère. Vous agirez donc, Monsieur, et d'adorateur intermittent, un peu timide peut-être des choses de l'esprit, vous deviendrez parmi nous un serviteur empressé ; et à l'Académie qui vous accueille et au public qui vous écoute aujourd'hui vous fournirez ainsi la meilleure suite, le meilleur commentaire aux pages pleines de sens et d'élévation que nous venons d'entendre.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE

Par M. Pierre MIEUSSET

MEMBRE RÉSIDANT.

(Séance publique du 30 juillet 1885.)

MESSIEURS,

L'Académie ouvre tous les deux ans un concours de poésie, et les concurrents doivent envoyer des pièces de vers sur des sujets qui se rattachent à la Franche-Comté.

Au moment où Victor Hugo vient de nous quitter, emportant avec lui la lyre qui nous a charmés si longtemps, nous aurions été heureux d'entendre les accents des poètes retentir dans cette enceinte, pour nous montrer que la poésie n'est pas morte toute entière avec lui. Sa mort offrait un sujet bien franc-comtois et bien capable d'inspirer les poètes. Peut-être ont-ils craint de ne pas célébrer assez dignement ce qu'il y a de grand dans sa mémoire et de réellement beau dans les chefs-d'œuvre qu'il nous a laissés. Chez lui l'homme politique a été jugé différemment et s'efface, mais le poète reste immortel et universellement admiré.

En abordant le concours de poésie de cette année, j'ai éprouvé le désenchantement qu'on éprouve quelquefois en arrivant sur certains sommets de nos montagnes. On espérait y trouver une forêt luxuriante, mais la forêt a disparu. On n'aperçoit que des taillis remplis de broussailles, à travers lesquels cependant croissent de jeunes sapins et de jeunes chênes, qui pourront devenir un jour de grands arbres.

La commission a d'abord remarqué une pièce intitulée

Lacuson. C'est un petit poëme qui ne manque pas de mouvement et dont le style est imité de Victor Hugo. Les vers ont généralement du rythme et de l'ampleur. L'auteur débute en regrettant l'oubli qui enveloppe souvent la mémoire des morts, et il chante les coups d'épée de Lacuson, notamment à Saint-Laurent.

Nous voyons le héros défendre la Franche-Comté jusqu'au dernier moment, et, quand tous les autres chef se rendent, préférer le chemin de l'exil :

« Je partirai, dit-il, je ne trahirai pas.
....
O mes bons compagnons, nous faisions d'autres rêves !
Nous marchions en avant sans connaître les trêves ;
Nous rêvions l'ennemi chassé, l'invasion
Repoussée, et, debout, comme une vision,
La Franche-Comté libre, et de gloire drapée..,
....
Qu'importait le travail ? qu'importait le péril !
Hélas ! beaucoup sont morts ! moi je pars pour l'exil !
Adieu nos durs combats, luttes échevelées,
Adieu le souffle ardent des sanglantes mêlées,
Adieu tout ce qui fut ma vie et mes amours,
Adieu, pays ! adieu, patrie ! et pour toujours ! »
Il dit, et, sans jeter un regard en arrière,
Pâle, de la patrie il franchit la frontière.

L'auteur raconte ensuite la mort de Lacuson à Milan. Cette pièce est bien franc-comtoise, peut être même un peu trop franc-comtoise ; mais elle redevient française à la fin, et le patriotisme du poète perce à travers son style transparent.

Dormez en paix, ô morts !
Comme vous nous mourrons pour la patrie en pleurs,
Et nous aurons aussi des fils et des vengeurs.

Des rimes faibles, telles que *fils* et *prix*, et *chêne* et *aime* qui ne rimaient pas du tout, déparent cette composition. L'auteur ne doit pas ignorer cependant que dans les vers modernes où l'hémistiche est remplacé souvent par des césures mobiles, la rime doit être exacte et battre la mesure ;

autrement le rythme s'évanouit. Rien ne charme plus l'oreille que la rime heureuse, riche et imprévue ; elle fait briller le vers comme un joyau et le rend plus musical.

La pièce qui a été classée la seconde est adressée à Perraud. C'est l'œuvre d'un jeune poète qui est épris des gloires de la Franche-Comté.

D'autres que moi diront, ô ma belle Comté,
Tes paysages fiers, pleins d'âpre majesté,
Et tes rivières chatoyantes...
....
Ils diront tes penseurs cherchant la vérité,
Tes artistes aimés adorant la beauté,
Tes poètes, rêveurs sublimes ;
Jouffroy, Proudhon, Mairet, Hugo, Nodier, Rouget,
Tous ceux qui d'un coup d'aile ont tenté le trajet
De la terre aux célestes cimes.

L'auteur célèbre alors Perraud. Il nous montre d'abord le sculpteur à seize ans travaillant comme apprenti chez le père Auvernois qui faisait des saints d'église pour un couvent :

A Salins quand tout jeune encore tu taillais
Des vierges dans du bois et que tu travaillais
Tous les jours, enfermé dans le grand couvent sombre,
Ecoutant au dehors les cris joyeux, sans nombre,
Des hommes, des oiseaux riant sous le ciel bleu,
Sans personne, sans rien qui t'encourage un peu,
Qui donc te soutenait dans ton travail aride ?
Sous ton front où déjà se creusait une ride
Qui mettait ce désir de vaincre, de lutter
A l'âge où le cœur aime et rêve et veut chanter ?
— Ah ? c'était l'idéal t'emportant sur ses ailes
Qui te montrait au loin des oasis nouvelles,
Qui te faisait rêver au pays du soleil,
La Grèce, l'Italie ; à l'Olympe vermeil
Et te montrait de l'art la puissance exaltée
Qui pour Pygmalion animait Galathée.

Nous voyons ensuite le sculpteur à Lyon contemplant les chefs-d'œuvre du génie antique :

Ces dieux calmes et forts, ces bacchantes rieuses,
Ces déesses rêvant, œuvres harmonieuses
Des Grecs et des Romains.

Il en est tout émerveillé et songe à égaler Phidias et Praxitèle. L'auteur décrit les merveilles qui sortent du ciseau de notre compatriote : Le *Discobole*, *Adam*, les *Adieux*, le *Faune*, le *Désespoir* et une foule de statues marmoréennes où le sculpteur voulut, dit-il,

Unir la forme pure à la vibrante idée
S'élançant d'un seul jet.

C'est là en effet ce qui rend une œuvre immortelle ; mais c'est ce que l'auteur n'a pas assez mis en pratique. Sa forme n'est pas toujours pure et ses idées ne sont ni assez saillantes ni assez personnelles. En somme, il est resté au dessous de son sujet, et la statue qu'il dresse à Perraud n'est qu'ébauchée. Nous l'aurions désirée en marbre ou en granit : elle est en simple calcaire et manque d'éclat et de sonorité. Néanmoins cette œuvre a quelque mérite et l'auteur, qui a le sentiment de la poésie, nous a paru digne d'être encouragé.

Après les deux pièces précédentes viennent deux pièces sur Cuvier. — Celle qui a pour épigraphe : « *Travaillez, prenez de la peine* » renferme quelques beaux passages. Les animaux fossiles sont assez bien décrits ; mais l'ensemble manque de couleur et de nouveauté.

L'autre pièce contient aussi quelques belles strophes, bien que l'auteur ait généralement plus d'emphase que de feu sacré. Il appelle Cuvier un géant et il combat les géologues qui n'acceptent pas le récit de la Bible :

Leur orgueil avait dit : « Fables que la Genèse !
Moïse fut un fourbe, — et Dieu n'existe pas ! »
— Blasphème !.....

Sa pièce est remplie de bonnes intentions. Il aurait peut-

être mieux fait de montrer que la science peut s'accorder jusqu'à un certain point avec la Bible, en indiquant que Moïse a employé un style imagé et que les jours de la création doivent être regardés comme des époques. Darwin a cherché à expliquer par la sélection naturelle l'origine et le perfectionnement des êtres, depuis l'animal le plus simple jusqu'à l'homme ; mais cela ne prouve en rien que Dieu n'existe pas. Nul ne peut démontrer que les lois de la nature ne sont pas divines. La science d'ailleurs n'a pas encore dit son dernier mot sur ces grandes questions.

Je ne discuterai pas la manière de voir de l'auteur. Je le féliciterai même d'avoir cherché la poésie dans la religion où il trouvera peut-être un jour un soleil vivifiant, plutôt que dans l'athéisme où il ne trouverait que le froid glacial des tombeaux. Ce que je reprocherai à sa composition, c'est de manquer d'originalité, et d'être écrite dans un style un peu démodé. On y rencontre des vers qui contiennent des assonnances désagréables, tels que ceux-ci :

> Tant d'êtres rugissaient ensemble à ta voix sûre
> Que la création à ton tour t'eut pour roi.

Les assonnances sont une beauté quand elles ont pour but de produire une harmonie imitative composée d'échos répétés, comme dans ces vers de Victor Hugo :

> La meute de Diane aboya sur l'Œta ;
> Le tonnerre n'y put tenir, — il éclata !

Cette ode à Cuvier est composée d'alexandrins très corrects mais monotones ; elle aurait gagné à être traitée avec un plus haut vol et des couleurs plus fraîches. C'est en poésie surtout que la nouveauté plaît. La liberté y est très bien accueillie, on y tolère même quelques licences. Des enjambements motivés, des rythmes harmonieux, des coupes de vers habilement variées ont ajouté à notre poésie des charmes qu'il est bon de ne pas dédaigner.

L'hymne à la Franche-Comté contient quelques jolis vers. On y voit défiler les paysages franc-comtois un peu vite, comme cela arrive quand on est en chemin dé fer : ce sont tour à tour des vallées, des forêts, des cascades et des montagnes. On descend à plusieurs stations, notamment à Besançon et à Belfort où l'auteur laisse éclater son patriotisme. Dans tout ce trajet, les villes et les campagnes restent un peu vagues ; mais on éprouve un certain charme à les admirer.

On pourrait reprocher à l'auteur de manquer de goût dans les détails, comme, par exemple, lorsqu'il dit de la Franche-Comté que « Le dieu Bacchus empourpre ses genoux », et lorqu'il célèbre les fromages de nos montagnes en vers assez hilarants :

> Le lait, liquide providence,
> Au fond du chalet se condense,
> Et ces disques d'or franc-comtois,
> Rivaux de la Suisse laitière,
> Roulent par dessus la frontière
> Jusque sur la table des rois.

La *Culée de Vaux* est un reflet des ballades de Victor Hugo. Le sens court quelquefois après la rime. C'est une fantasmagorie un peu usée où le diable, au milieu d'un galop infernal, est chassé par l'eau bénite. Malgré cela il y a un peu de poésie dans cette ballade et le tour en est assez joli.

Nous avons reçu encore plusieurs autres pièces, mais elles sont si faibles et si incorrectes que la commission m'a prié de ne pas en faire l'analyse.

Tel est, Messieurs, le concours de cette année. Il est un peu inférieur à celui des années précédentes où nous étions heureux de couronner les pièces lyriques d'un poète devenu notre confrère. Nous espérons que dans deux ans les jeunes poètes reviendront à nos concours avec des gerbes de fleurs plus riches. La poésie, cette musique parlée, sera toujours bien accueillie parmi nous. Elle arrache l'homme au matérialisme pour l'élever vers l'idéal : c'est une des plus belles

manifestations du génie de l'homme. Son souffle puissant régénère et prépare les revanches espérées. Elle peut consoler les vaincus et leur donner une couronne de gloire plus brillante et plus durable que tous les lauriers des vainqueurs. La Franche-Comté, qui est placée comme une sentinelle au seuil de la frontière, doit s'imposer la tâche d'entretenir le feu sacré qui a exalté Rouget de l'Isle et Victor Hugo.

Cette année la commission a le regret de ne pouvoir décerner le prix. Elle tient néanmoins à récompenser les efforts de quelques concurrents et elle vous demande une mention très-honorable avec une médaille de 100 francs pour le poëme sur Lacuson, et une mention honorable pour la pièce à Perraud.

Conformément aux conclusions du rapport, l'Académie décerne :

Une mention très honorable avec une médaille de 100 fr. à M. Dominique Martin, de Lons-le-Saunier, auteur du poëme sur Lacuson;

Une mention honorable à M. Eugène Tavernier, de Besançon, auteur de l'ode à Perraud.

DEUX MINISTRES DE LA GUERRE FRANC-COMTOIS

SOUS LOUIS XVI

Par M. Léonce DE PIÉPAPE

PRÉSIDENT ANNUEL.

(Séance publique du 30 juillet 1885.)

PREMIÈRE PARTIE

LE COMTE DE SAINT-GERMAIN (1).

I

Des revers opiniâtres viennent quelquefois, à l'heure marquée, arrêter l'essor des peuples les plus guerriers, et faire pâlir leur gloire militaire. Ces éclipses momentanées apportent du moins leur enseignement. Elles suscitent des hommes nouveaux; elles appellent des réformes; et, quand la crise est passée, d'autres institutions préparent des temps meilleurs. Il en a été ainsi, au siècle dernier, après la guerre de Sept-Ans. Alors, comme de nos jours, de vaillants esprits se sont réveillés, et ont imprimé à notre système militaire une vitalité depuis longtemps inconnue. Si l'œuvre a été trop hâtive pour porter tous ses fruits, on a pu cependant en ap-

(1) Bibliographie : *Le Mercure de France. Les Archives du dépôt de la guerre. — Les mémoires de Saint-Germain. — Sa correspondance. — Les Commentaires de Wurmser. — Les mémoires de Bachaumont, de Besenval, de Soulavie, de Luynes, de Georgel, de Mme Campan. — Le Journal de Barbier, le Journal de Hardy, le Journal politique de J. de Bouillon. La correspondance de Grimm, de Mme du Deffand. — L'histoire de mon temps*, par le grand Frédéric; *Le comte de Gisors*, par Camille Rousset; *Le Secret du roi*, par le duc de Broglie, etc. — *Les mémoires du prince de Montbarrey.*

préciser les résultats, même avant que la révolution française ne vînt, avec Carnot, tout remettre en chantier.

Parmi ces ouvriers de la dernière heure de l'ancienne monarchie, figurent deux Franc-Comtois qui se sont succédé sous Louis XVI, comme ministres secrétaires d'Etat de la guerre : le comte de Saint-Germain et le prince de Montbarrey. Ils ont acquis, à des degrés différents, il est vrai, une certaine renommée d'hommes de guerre et de réformateurs. Le premier, le plus marquant de ces deux ministres, a fourni récemment à un professeur de l'université de Paris, M. Léon Mention (1), le sujet d'une remarquable étude sur l'armée française à la fin du XVIIIe siècle, sous le titre « *Le Comte de Saint-Germain et ses Réformes.* » Mais, à travers ses laborieuses recherches, cet intéressant écrivain n'a traité qu'accessoirement le côté biographique du sujet. Le caractère même du personnage, sa carrière aventureuse et bizarre, offrent aussi un puissant attrait.

Si quelques points, dans cette vie, sont demeurés obscurs, ce qui peut en être mis en lumière contient plus d'un enseignement sur les grandeurs et les décadences de ce monde. Le comte de Saint-Germain, qui était un philosophe, a dû, en mourant, faire un retour sur lui-même, et quitter la terre avec un profond mépris du néant des vanités humaines. De tels spectacles sont faits pour inspirer à ceux qui croient en une vie meilleure, le dédain de l'ambition et l'amour de la médiocrité. Mais la destinée nous pousse vers la lumière, et les hommes qu'elle y plonge, pour leur laisser un nom dans l'histoire, sont plus souvent ses victimes que ses privilégiés.

Claude-Louis, comte de Saint-Germain, fils de François Gaspard de Saint-Germain, seigneur de Vertamboz et Largillay, et de Marie-Marguerite Aymier, est né le 13 avril 1707, au château de Vertamboz, non loin de la ville de Lons-le-

(1) M. Léon Mention, *Le comte de Saint-Germain et ses réformes.*

Saunier, qui devait, dans la seconde moitié du siècle, donner le jour à une autre illustration militaire, le général Lecourbe. Cette gentilhommière, aujourd'hui complètement transformée, s'élevait dans un modeste village accroché à la pente d'un côteau, dont les escarpements plongent sur la petite rivière du Drouvenant, sous-affluent de l'Ain. Le village de Vertamboz dépendait de la baronnie de Clairvaux, dont les princes de Bauffremont furent les derniers seigneurs.

Le vallon domine la fraîche vallée de Brossia, qui est des plus riantes dans la belle saison. A une demi-lieue vers le nord, commence la magnifique forêt de sapins du Trembloy. Le voyageur arrivant à Vertamboz, par le fond de la gorge du côté de Clairvaux, aperçoit au milieu du village, presque au bord du mamelon, une élégante demeure composée d'un pavillon et d'un corps de logis, sur la façade duquel se dressent deux petites tours carrées. De ce vieux manoir, il ne reste aujourd'hui que les tourelles, restaurées par le propriétaire actuel, plus quelques cintres ornés d'écussons à demi effacés, une porte toute en fer et les voûtes qui faisaient partie des vieilles constructions. On montre aussi, dans une des salles de l'ancien château, un grand lit sculpté à colonnes et à baldaquin doré. C'est là, d'après la tradition, que M. de Saint-Germain vint au monde. Depuis trente ans, la Franche-Comté était française, et si ses enfants manquaient encore de cet enthousiasme pour leur nouvelle patrie, qui en a fait plus tard de si ardents défenseurs du pays, du moins ils commençaient à se tourner vers elle.

L'origine de la maison de Saint-Germain n'était pas franc-comtoise, mais bressane. Si ce nom est très répandu aujourd'hui, aucune des familles actuelles qui le portent ne paraît se rattacher à celle de l'ancien ministre de Louis XVI. Guichenon, dans son histoire de la Bresse et du Bugey (1),

(1) 3e partie, pp. 343-345.

fait remonter cette origine à Guillaume de Saint-Germain, juge maige à Bourg, au commencement du XIVe siècle.

Les Saint-Germain portaient *d'or à une fasce de gueules*, et avaient pour cimier un bras armé tenant une épée nue. Ils étaient seigneurs de Saint-Germain en Revermont et de Corleyson, près Chaveyriat, en Bresse.

Au XVI[e] siècle, un Saint-Germain était comte de Saint-Jean, de Lyon. Il apaisa à Lyon une sédition populaire, et le roi lui adressa, à cette occasion, une lettre de remercîments qui a longtemps été conservée dans la famille.

Un autre Saint-Germain, Louis, écuyer, vivait au milieu du XVII[e] siècle; il servit hors du royaume et reçut du duc de Parme une charge de maréchal de camp. Déjà seigneur de Courlans, Chavannes et La Tour de Culay, en Franche-Comté, il acheta à la famille de Reculot le fief de Vertamboz, qui passa ainsi dans sa maison pour y rester jusqu'à la Révolution française.

Un de ses oncles avait fait ses preuves de noblesse comme chanoine du chapitre de Gigny. Un second frère de son père fut aussi chanoine à Baume-les-Messieurs, où étaient exigées les mêmes preuves qu'à Gigny et aux chapitres nobles d'Allemagne. Le ministre qui nous occupe s'étend complaisamment dans sa correspondance sur cette brillante origine (1). Mais il a soin d'ajouter que, si sa famille était l'une des plus nobles de Bresse, elle en était aussi l'une des plus pauvres.

Le père du comte de Saint-Germain servait dans un corps de milices avec le titre de colonel des grenadiers royaux. Ses occupations militaires le tenaient souvent éloigné du château de Vertamboz, où s'écoula dans une sorte d'isolement un peu

(1) « Mon père et mon grand-père ont fait leurs preuves de noblesse sans entrer dans les chapitres nobles. Mais il n'est plus question de cela, parce que j'ai vu et lu une lettre signée Belle-Ile, par laquelle on m'ôte toute espérance d'être décoré des ordres du Roi. » ... (Lettre du comte de Saint-Germain.)

sauvage, la première enfance du jeune Claude-Louis. C'est plutôt à cette solitude qu'à l'influence du rude sol franc-comtois, qu'il faut attribuer la nuance misanthropique de son caractère anguleux et morose. Mais ce tempérament plus tard irascible fut d'abord calme à la surface. Il en est ainsi des flots que n'ont pas encore troublés les orages.

Après avoir fait ses études aux Jésuites de Lons-le-Saunier, Saint-Germain se méprenant sur sa vocation, porta plusieurs années l'habit de novice de la compagnie de Jésus. Il alla même, en cette qualité, professer les belles-lettres à Dole, puis enseigner la rhétorique à Vesoul (1). Il eut été piquant sans doute de suivre le futur vainqueur de Corbach dans ces paisibles retraites, et de voir comment il s'exerçait alors aux luttes du beau langage. Malheureusement rien n'a transpiré de cette première époque de sa vie, si ce n'est plusieurs fables sans consistance, telles qu'un duel imaginaire énergiquement nié par les biographes sérieux. On dit qu'il montrait encore plus d'aptitude pour les sciences que pour les lettres, et que son esprit déjà ombrageux s'accommodait assez mal de la vie religieuse.

Sa famille ne tarda pas à reconnaître cette erreur de destinée, et, docile aux inspirations paternelles, cédant plus encore à la pente naturelle d'une nature inquiète, dévorée d'ambition, il quitta son noviciat pour embrasser la carrière des armes. Cette vie nouvelle allait lui ouvrir des horizons tantôt brillants, tantôt sombres, mais lui faire en définitive la réputation d'un des premiers généraux de son temps.

Ses débuts militaires sont très rapides. Il reçoit une lieutenance puis une compagnie dans le régiment de milices que commande son père. En 1733, ce dernier ayant péri à Brisach, submergé par une inondation du Rhin, Claude-Louis qui est orphelin, et sait sa famille trop pauvre pour lui

---

(1) *Eloge de l'abbé d'Olivet*, par M. DE GRANDFONTAINE. (Mss. de la Bibliothèque de Besançon.)

acheter un régiment, se décide à aller chercher fortune à l'étranger.

D'abord aux gages de l'électeur palatin du Rhin, il se fait présenter au prince Eugène par l'ambassadeur de France. Après un long entretien, le Prince remarque chez ce jeune officier un vrai appétit de gloire, des connaissances et des idées militaires pleines de justesse. Fascinė à la vue de tant de dispositions brillantes, il le retient au service de l'Empereur Charles VI, et lui donne une compagnie de cavalerie. Après la mort de Charles VI, la guerre de la Succession d'Autriche ayant éclaté, Saint-Germain se refuse à porter les armes contre la France. Il se souvient qu'il est français, et va exposer ses embarras et ses inquiétudes à la jeune archiduchesse reine. Il lui fait cette déclaration sur un ton si touchant, si pathétique, qu'elle lui accorde une démission très honorable, à la suite de laquelle l'électeur de Bavière le reçoit avec empressement à son service, et lui confie aussitôt un régiment.

Voilà M. de Saint-Germain fixé en Allemagne au début d'une carrière qui avait bien d'autres étapes à parcourir. Son mariage semblait fait pour l'éloigner davantage de sa patrie. Il épousa, en 1736, Mademoiselle d'Osten, une allemande d'ancienne noblesse qui lui donna des alliances considérables dans l'Empire. Il venait de perdre son jeune protecteur, le comte de Savoie, neveu du prince Eugène. Mais, grâce aux nouveaux appuis que lui créa la famille de sa femme, il parvint à se procurer du service en Hongrie. C'était tout ce que demandait son humeur batailleuse.

On le voit figurer avec honneur dans plusieurs combats contre les Turcs, puis il va guerroyer en Bohême et sur le Danube. Le grand Frédéric distingue ses talents et développe ses connaissances tactiques. Il devient l'élève de Maurice de Saxe, et se trouve ainsi apprendre la guerre sous les auspices d'un des plus grands capitaines de son temps. Il assiste au couronnement de l'empereur Charles VII, avec le

grade de feld-maréchal lieutenant. La république de Venise lui offre le commandement de ses troupes.

A la mort de Charles VII, Saint-Germain passe en Prusse avec dessein d'y prendre du service. Mais le ton dur et farouche du prince d'Anhalt-Dessau et la discipline sévère qu'il avait établie dans l'armée prussienne, effrayèrent tout d'abord l'officier français : chose surprenante, si l'on songe que plus tard, devenu ministre, il devait précisément emprunter à cette discipline ce qu'elle avait de plus rigoureux pour l'importer en France. Il se retira donc à Francfort, d'où il écrivit au maréchal de Saxe, qui le fit rentrer au service de France comme maréchal de camp avec un régiment d'infanterie sur le pied étranger. C'est ainsi que, pour la première fois, son épée se trouva au service de son pays, et c'est en qualité de général français qu'il fut envoyé en Allemagne. S'il arrivait d'emblée à trente-huit ans, en tête de nos armées, il avait déjà douze ans de métier et de campagnes constantes à l'étranger. Les grandes batailles de la guerre de la Succession d'Autriche allaient justifier la distinction dont le roi venait de l'honorer, sur les conseils du maréchal de Saxe.

A Rocoux, en effet, sa prévoyance contribua singulièrement au succès obtenu. On le vit ce jour là s'emparer du village d'Ans, qui, en découvrant la gauche de l'armée ennemie, obligea celle-ci à se retirer tout à coup. Il eut aussi une part très honorable au succès de la bataille de Lawfeld, où il se porta à l'attaque du village avec M. de Montbarrey, son compatriote, son futur secrétaire d'Etat au ministère de la guerre.

Le roi, justement satisfait de ses services dans ces deux circonstances mémorables, lui donna en récompense un régiment allemand qui prit le nom de Saint-Germain, et qui ne tarda pas à se faire remarquer par ses belles manœuvres à la prussienne. Car le comte de Saint-Germain, en observateur perspicace et en tacticien d'instinct, avait utilisé ses longs

séjours hors de France pour étudier la manière de combattre des armées étrangères. Il avait à cœur d'en faire profiter son pays, et, comme son maître, Maurice de Saxe, il appliquait sur une petite échelle dans le régiment qui lui était confié les nouveaux procédés de tactique ou d'organisation militaire, en attendant des occasions plus hautes de révéler ses aptitudes spéciales de réformateur. Bientôt il se signala de nouveau à la prise de Berg-op-Zoom et au siège de Maëstricht, deux glorieux succès qui complétaient pour nos armes le résultat des batailles de Fontenoy, Rocoux et Lawfeld. Il acquit ainsi de nouveaux titres pour sa renommée d'homme de guerre. Après la paix d'Aix-la-Chapelle il se trouvait en passe d'obtenir une charge à la Cour. Mais sa nature éloignée de toute courtisanerie, indépendante et même ombrageuse, lui fit préférer un modeste emploi en province. Il reçut donc ou se fit donner le commandement de la Basse-Alsace et du Hainaut. Un peu de repos lui était nécessaire après tant de campagnes successives. Il vint passer quelque temps en congé dans une maison de plaisance, à Bièvre, aux environs de Paris, où ses goûts simples et retirés trouvèrent leur satisfaction.

Il vécut là plusieurs années avec sa femme, s'occupant d'horticulture, jetant sur le papier ses idées militaires et se laissant aller parfois à une tristesse morose, hélas! justifiée par un état de gêne souvent sensible; car il était parti pauvre de sa province, et sa vie errante, pas plus que son mariage, n'avait contribué à l'enrichir.

« J'ai reçu mes semences de betteraves, écrivait-il en 1752, je suis commençant jardinier. Je cherche une serre à acheter, quoique sans argent. Il me faut matière à travailler, à tracasser mon corps... je dois assurer le sort de ma femme... j'ai quelques parents qui sont de vrais barbares et ne méritent nullement mon attention. » L'âge mûr est arrivé, et, malgré ses premiers succès, sa carrière n'a apporté à cet esprit chagrin que désenchantement et amertume. « La vie, écrit-il encore est une affliction continuelle; je ne sais par

quelle fatalité les plus honnêtes gens en éprouvent plus que les autres. » L'ingratitude des hommes lui pèse déjà. Que sera-ce plus tard, lorsqu'il aura bu tout le calice ?... Il se plaint de ses chefs, du ministre de la guerre, un peu de tout le monde. Son caractère se dessine de plus en plus sous un jour sombre et difficile.

« D'Argenson, dit-il, est ennuyé de ce que j'ai loué Bièvre. Je m'étais flatté qu'il ne voudrait pas me condamner à m'enfermer pour le reste de mes jours dans un misérable trou, en société avec quelques subalternes mal morigénés et quelques commis d'hôpitaux. Cette façon de vivre m'est insupportable et je ne vois rien de plus affreux. J'ai passé presque toute ma vie avec ce qu'il y avait de plus grand, j'étais estimé, considéré (1); j'avais de l'autorité, enfin ce qui fait le bonheur le plus vif et le plus sensible de l'humanité qui a de l'élévation dans l'esprit et dans le cœur. Je suis à présent enfoncé dans la rouille et dans la fange... »

C'est de cette retraite de Bièvre que datent les premiers projets de réforme de Saint-Germain. « Deux esprits, dit M. Camille Rousset, s'étaient à peu près rencontrés sur les graves questions du problème de la réformation de l'armée : l'un autorisé par l'expérience d'une carrière déjà longue, l'autre au début de la sienne, mais d'une sagacité précoce et d'un jugement sain : le comte de Saint-Germain et le comte de Gisors. »

Tous deux condamnaient le nombre excessif des officiers généraux, mal instruits, plus mal exercés, ne connaissant pas le soldat. Ils demandaient que, non seulement les brigadiers, mais aussi les maréchaux de camp, fussent maintenus à la tête de leurs régiments. Ils s'occupaient du recrutement des officiers, jetaient les premières bases d'une école mili-

---

(1) Le comte de Saint-Germain était l'officier estimé, respecté, qui, avec Chevert, avait conquis par son énergie, sa fermeté, ses talents, le plus d'autorité dans toute l'armée française.

taire, et réprouvaient ces jeunes gens « aux mœurs de grisette », qui, n'apportant dans l'armée qu'ignorance ou frivolité, déshonoraient le grade et l'uniforme.

Selon M. de Saint-Germain, la pauvre noblesse de province était la vraie pépinière des jeunes officiers. En améliorant la condition des capitaines, il souhaitait qu'on leur enlevât la propriété de leurs compagnies. C'était la base d'un changement radical dans la constitution militaire.

Il songeait aussi à réduire le nombre des régiments, en les composant de quatre bataillons, trois au moins. Il se préoccupait d'améliorer la condition du soldat. Ses idées se trouvent dès cette époque élucidées ou tout au moins indiquées dans sa correspondance avec Pâris-Duverney. Elles y prennent parfois une forme d'axiomes dont son ministère, quelques années plus tard, devait faire amplement son profit. « Quand on veut porter la guerre au loin, disait-il par exemple, il faut la préparer et la faire de façon qu'elle finisse promptement. »

L'occasion de rentrer en scène ne tarda pas à s'offrir à M. de Saint-Germain; mais la guerre de Sept-Ans qui le remit à cheval, s'annonçait sous un triste jour. Pour la plupart des autres généraux, elle fut une fâcheuse pierre de touche; à lui, elle ne fit qu'apporter du relief. On le proclama bientôt le meilleur des officiers français après Chevert, puisque le maréchal de Fabert avait disparu.

Dès le commencement des hostilités, on le vit traverser le Rhin avec l'avant-garde de l'armée, et, au moyen d'une pointe hardie, contraindre l'ennemi d'abandonner la vallée du Rhin, pour s'aller réfugier derrière la ligne du Weser. Quoique hors de portée d'être soutenu par le gros des forces de M. de Soubise, sa contenance fut si ferme, ses dispositions furent si habilement prises, qu'il demeura inattaquable. Comme le dit un de ses biographes, il sut presque toujours éviter les fautes communes aux généraux de Madame de Pompadour. Il fut même assez heureux pour les réparer plus d'une fois.

Le ministre l'avait chargé en termes flatteurs de régler avec le prince de Saxe-Hildburghausen le plan des opérations et l'organisation matérielle de l'armée. Mais, dès son arrivée en Westphalie, son esprit entier lui avait suscité des difficultés avec son collègue. L'origine du conflit faisait du reste honneur à son patriotisme. Il avait voulu assurer aux officiers français la préséance sur les officiers allemands, et donner la droite aux troupes françaises sur les troupes allemandes, prétention qui fut contestée par le prince de Saxe. M. de Soubise, moins soucieux que Saint-Germain des intérêts de l'armée, se montra plus coulant sur ce point, et la cour de Versailles eut la faiblesse de ne pas soutenir une cause à laquelle était directement intéressé l'honneur des armes françaises. L'âme fière de Saint Germain s'en indigna: les tiraillements occasionnés entre les deux généraux par cet incident pénible, réagirent sur tout le reste de la campagne.

La fatale journée de Rossbach fut pour Saint-Germain une occasion nouvelle de signaler sa fermeté et son coup d'œil [1]. Chargé avec deux brigades d'infanterie et quelque cavalerie de surveiller le camp ennemi, il n'attendit, pour porter sa réserve en avant, ni le premier coup de canon ni l'ordre du prince de Saxe. Dès qu'il prévit le désastre, il prit sur lui de marcher au secours du gros de l'armée. C'était là un bel exemple d'initiative et de sacrifice personnel; car les dispositions générales de la bataille avaient été si mal prises, qu'à l'heure où il apparut, déjà la défaite ne pouvait plus être conjurée. L'entrée en ligne de ses deux brigades force néanmoins l'armée prussienne à s'arrêter court. Avec son sang-froid accoutumé, il s'assure de la seule voie de salut qui

(1) La conduite de M. de Saint-Germain à Rossbach a été complètement dénaturée par M. PASCAL dans l'*Histoire de l'armée*. Il prétend, faute d'avoir étudié la correspondance du temps, « qu'elle ne fut ni loyale ni ferme. » Il n'est pas moins injuste de critiquer ce que cet auteur appelle « la lâche défection de M. de Saint-Germain. » (PASCAL, *Hist. de l'armée*, t. II, ch. 3.)

reste à la cohue des fuyards, et mène la retraite avec tant d'ordre et de circonspection que le roi de Prusse renonce à poursuivre. Malgré les efforts désespérés de M. de Saint-Germain, la déroute finit par devenir générale. Cet homme de cœur s'en exaspère. Ne pouvant plus ni se faire obéir, ni se faire écouter seulement, il laisse éclater dans sa correspondance la douleur et le dégoût qu'un si grand revers et une telle indiscipline font déborder de son âme. « Jamais l'armée n'a plus mal fait. Le premier coup de canon a décidé notre déroute et notre honte. Si je ne fusse arrivé à la fin de la bataille, qui n'a pas duré une heure, c'en était fait de toute notre armée. Les troupes fraîches que j'ai opposées à l'ennemi, l'ont arrêté court..... je conduis une bande de voleurs, d'assassins à rouer, qui lâcheraient prise au premier coup de fusil, et qui sont toujours prêts à se révolter. Il n'y a plus moyen de servir avec de pareilles troupes (1). » C'est dans le cœur de son ami Pâris-Duverney, le fameux munitionnaire, le vrai ministre de la guerre du temps, que Saint-Germain déversait ainsi sa bile, « et, dit M. Camille Rousset, ce témoignage fait frémir. »

Un autre de ses correspondants, le marquis de Crémille, poussait à cette heure le même cri plaintif. On ne commente point de tels rapports : il suffit de les citer. « Je crains, écrivait Crémille à Pâris-Duverney, que l'on ne voie pas à la Cour l'état effrayant des choses dans toute leur étendue. Mais j'en ai tant appris et peut-être déjà tant vu, depuis que je suis près de cette armée, que je ne saurais jeter les yeux sur l'avenir sans être pénétré de douleur et d'effroi..... Il

(1) « Le pays, à trente lieues à la ronde, est saccagé et ruiné, comme si le feu y avait passé. A peine mes traîneurs et maraudeurs ont-ils laissé exister les maisons..... Il n'y a plus moyen de servir avec de pareilles troupes..... Il faut de grands remèdes et couper dans la racine. Si cela ne se fait pas, il faut renoncer à la guerre. » (Lettre du comte de Saint-Germain à Pâris-Duverney, 11 septembre 1757. — Dans C. Rousset.)

est temps d'apporter à un mal qui est à son comble d'autres remèdes que des palliatifs. »

Tel était le résultat de la lente décomposition qui avait envahi peu à peu l'armée française et, il faut bien l'ajouter, la nation tout entière. Les généraux n'étaient plus que des marionnettes entre les mains de madame de Pompadour. Gagner les bonnes grâces de la favorite, les préoccupait plus que de gagner des batailles. Les grades qu'ils obtenaient si facilement dans les salons de Versailles, avaient autrement de prix à leurs yeux que les éperons qu'il leur eût fallu conquérir en Allemagne. C'est l'honneur du comte de Saint-Germain d'avoir su résister à de si funestes exemples, à de si pernicieuses influences, et de n'avoir jamais pactisé avec la courtisanerie.

Les restes de la vieille gloire militaire française étaient donc menacés de disparaître. Rossbach effaçait Fontenoy ! La Cour fournissait encore, il est vrai, de braves officiers prêts à se faire tuer à la tête des troupes, mais le commandement des armées était déplorable. M. de Contades, M. de Clermont, M. de Soubise, n'offraient aucune consistance. Comme eux, le maréchal de Richelieu était plus homme de cour et de plaisir qu'habile militaire. Le maréchal de Saxe, en mourant à Chambord, avait emporté dans la tombe ces grandes traditions de la guerre qu'il tenait comme un sublime héritage des Turenne, des Condé et des Villars.

Des généraux de cabinet, avides d'argent, inexpérimentés et présomptueux, des ministres ignorants, jaloux ou malintentionnés, des subalternes prodigues de leur sang sur un champ de bataille et rampants à la Cour devant les distributeurs de grâces, voilà les instruments qui restaient seuls à employer. M. de Saint-Germain se distinguait de ces médiocres hommes de guerre par de tout autres talents et de tout autres vues. Malheureusement, pour mettre ses projets à exécution, il fallait les loisirs de la paix, et, en 1758, la guerre allait recommencer. Cette année-là, Saint-Germain

fut envoyé à l'armée de Hanovre, sous les ordres du comte de Clermont, remplaçant de Richelieu. Il ne put se maintenir à Brême, fut séparé de Clermont et dut se replier sur Osnabruck, toujours par suite du fâcheux état des troupes et de la mauvaise direction générale imprimée à la campagne. La perte de la ligne du Wéser était un grave échec pour nos armes. On le lui reprocha à la Cour, avec plus de vivacité qu'il ne convenait peut-être, car il était manœuvrier et n'avait d'autre souci que sa tâche. Mais, comme le remarquait un homme d'esprit, ce qu'on demande à un général, c'est de vaincre, beaucoup plutôt que de savoir exprimer comment il eût fallu s'y prendre pour le faire.

Des manières indépendantes, cassantes et boudeuses, devaient nécessairement indisposer la toute-puissante souveraine qui tenait en ce moment dans ses mains les destinées militaires du royaume. Il plut à cette femme de s'imaginer que le déchaînement de l'opinion contre M. de Soubise, sa créature, avait le comte de Saint-Germain pour instigateur; tandis que, en réalité, ce brave officier avait fait tout au monde pour sauver l'armée de Soubise à Rossbach. La passion et l'aveuglement trouvent aisément les boucs émissaires qu'ils réclament. M. de Soubise, couvert de la honte de Rossbach, reçut le bâton de maréchal de France, et M. de Saint-Germain, lieutenant-général, se vit tout à coup disgracié.

La franchise avec laquelle il s'exprimait sur les fautes des autres généraux, sa brusquerie et sa causticité naturelles, lui avaient déjà suscité bien des ennemis. Il s'en exagéra le nombre, et finit par se persuader, à la manière de Jean-Jacques Rousseau, que tout le monde s'était ligué contre lui. Il se regimba sous l'aiguillon. Il s'expliqua sur sa disgrâce avec beaucoup d'amertume et se plaignit à son ami, Pâris-Duverney « d'être comme un homme exposé aux guêpes. — On a indisposé Madame de Pompadour contre moi.... Je suis victime des fautes d'autrui. On veut me jeter

le chat aux jambes. Tant que l'on chargera les maçons de faire des habits et les tailleurs de faire des maisons, les choses iront comme elles vont... » A défaut des sourires de la cour de Versailles, il lui restait du moins l'estime de l'armée d'Allemagne ; mais elle ne suffisait pas à son ambition. Il se retira sous sa tente et se remit à travailler aux projets de réforme militaire qui s'agitaient toujours dans son cerveau, en attendant qu'il pût les appliquer un jour. Il adressa au Ministre un mémoire sur l'organisation de l'infanterie, et, reprenant les principes qui, un siècle auparavant, avaient guidé l'œuvre de Louvois, il songea à réprimer l'esprit d'insubordination et d'indiscipline dont le débordement avait fait tant de ravages dans l'armée d'Allemagne.

Les événements allaient bientôt lui donner, sinon la chance d'être victorieux, du moins le moyen de reconquérir la confiance de l'armée.

A Crevelt, il se couvrit de gloire (1). Ce jour-là, le comte de Clermont était face à face avec le prince Ferdinand de Brunswick, au nord de la plaine, entre Kempen et Hulst. Sur sa droite, le comte de Saint-Germain avait établi une importante réserve de 15 bataillons, flanqués de plusieurs escadrons. Il soutint tout le feu de l'attaque et disputa le terrain pied à pied. L'ennemi, caché dans des bois épais, foudroyait nos troupes à bonne distance et restait à l'abri des coups. Il fallait à tout prix le déloger. Saint-Germain marche résolument contre lui, sans souci de la puissante artillerie qui décime les rangs de ses soldats. Il le charge par deux fois et, malgré la fermeté de son héroïque infanterie, par deux fois est repoussé. Il demande du secours à Clermont ; ce secours n'arrive point ; tandis que, dans l'autre camp, l'archiduc Ferdinand reçoit constamment des troupes fraîches. L'armée française est tournée, prise en flanc par sa

(1) V. sur la bataille de Crevelt les Mémoires de Montbarrey, pp. 162-170.

gauche. Saint-Germain, voyant qu'il n'a plus de ressources qu'en lui-même, fait appel à tout son sang-froid et reforme sur trois rangs, sous le feu de l'ennemi, les glorieux débris de ses régiments. Les boulets hanovriens emportent des files à peine comptées. Cependant l'ennemi est contenu de front par cette attitude imposante, et prend le parti de déborder le flanc des Français.

Saint-Germain engage vigoureusement ses réserves. Un de ses lieutenants, le maréchal de camp Rochambeau, empêche, avec son artillerie, les Hanovriens de sortir d'un bois. « Voyant leur hésitation, dit M. Camille Rousset, M. de Saint-Germain résolut d'y pénétrer et de les en chasser par une lutte corps à corps : mais il fallait que les braves gens qu'il entraînait dans un de ces combats où chacun ne doit guère compter que sur lui-même, sentissent derrière eux un soutien, des camarades tout prêts à les appuyer ou à les recueillir, s'ils étaient obligés de faire retraite. » Saint-Germain conquiert ainsi pour la seconde fois le renom d'un défenseur d'arrière-garde. « On peut dire, écrit à ce propos le cardinal de Bernis, que le général de l'armée française a été battu ; mais l'armée elle-même ne l'a pas été : M. de Saint-Germain commandait à cette aile et a fait des prodiges. »

Il n'était pas même nommé dans le rapport officiel ; du moins l'armée lui rendit justice et le bruit de sa belle conduite, répercuté par les échos du camp de l'armée d'Allemagne, arriva jusqu'à Versailles (1).

Le poète Marmontel a chanté la journée de Crevelt en vers

(1) « Toute l'armée sait, écrit l'un des principaux officiers de l'état-major, qu'une demi-heure après l'arrivée des grenadiers de France et de la brigade de Navarre, il était encore temps de détruire les ennemis. Si nous eussions marché par notre droite, que seraient-ils devenus ?..... Je désire qu'on rappelle *M. l'abbé et ses novices* et qu'on lui substitue M. le maréchal d'Estrée avec MM. de Chevert et de Saint-Germain pour adjudants » (Lettre écrite de l'armée, 27 juin. — Pap. Clermont, 1758, t. VII, n° 159.)

plus ou moins heureux, où celui qui avait supporté tout le poids de la bataille est du moins exalté comme il le mérite.

> « Le brave Saint-Germain ranimant son courage,
> Du jour de Fontenoy nous retrace l'image.
> Dans ce terrible jour, il prend l'âme de Mars;
> Couvert de sa cuirasse, il brave les hasards.
> Se livrant tout entier à l'ardeur qui l'anime
> Il déploie à nos yeux son âme magnanime,
> Tonne, frappe, renverse.... Il tonne, il est partout!
> Il est chef et soldat; presque seul, il est tout.
> Mémorable journée où chacun ne respire,
> A l'aspect du danger, que l'honneur de l'Empire ! »

Ce cri d'admiration dénué d'éloquence resta d'ailleurs sans écho. Car il y avait à compter, moins avec la justice de la Cour qu'avec la cabale. L'envie, effrayée de la gloire de Saint-Germain, s'efforça de la lui ravir au détriment des intérêts sacrés du pays; et « cette fois encore, remarque M. Léon Mention, celui qui avait supporté tout le poids de la bataille, n'était pas plus nommé dans les relations officielles après Crevelt qu'après Rossbach. » Il y a plus : M. de Mortagne, dans ses lettres au maréchal de Belle-Isle, essayait de rejeter sur le comte les responsabilités qui pesaient sur sa propre tête.

Saint-Germain envoya sa démission au Ministre. « Je quitte de grand cœur, lui dit-il, un pays où l'innocence, la vertu, le zèle et les services ne sont comptés pour rien. C'est madame la marquise qui m'attaque et sans doute que les ministres pensent comme elle sur mon compte. » Crémille, adjoint du maréchal de Belle-Isle au département de la guerre, ami commun du comte de Saint-Germain et de Pâris-Duverney, intercepta la lettre.

Pâris-Duverney lui-même adjura Saint Germain de faire une fois encore le sacrifice de ses sentiments personnels, tout en lui laissant espérer une (1) prompte réparation en sa faveur.

(1) Le 10 juillet 1758, Duverney écrivait à Crémille : « On dit que

Saint-Germain répondit : « Que le général déclare publiquement que le roi est satisfait de mes services et de ma conduite, et tout sera dit. On est bien à plaindre quand chaque femme de chambre et chaque faquin peuvent, par dessous terre, et sans paraître, flétrir et faire périr les malheureuses plantes. »

Ailleurs, il s'exprime avec plus de vivacité encore : « Les messagers de la Cour qui arrivent ici, disent tous que je n'éviterai pas mon malheur. On veut m'attacher au char de M. de Soubise. .. On me rogne mon traitement, etc. » — « Vos lettres sont outrées, apaisez-vous » lui répondait Duverney.

Mais, en dépit de ses amis, le sentiment personnel reprenait le dessus chez le comte de Saint-Germain. — « A cinquante-un ans, il est temps de songer à soi et de ne plus se repaître de compliments. On m'a offert à diverses reprises le maréchalat et cent mille livres de rente, et des combattants de Crevelt, je suis le seul qui n'ait rien eu..... ma famille entrait il y a cinq cents ans aux comtés de Saint-Jean de Lyon et à tous les chapitres. J'ai l'âme encore plus grande que ma naissance, et, coûte que coûte, je veux jouer dans ce monde le rôle le plus brillant que je pourrai. » Cette phrase orgueilleuse n'est assurément pas sans grandeur. Elle révèle un caractère et présage de hautes destinées. L'ambition qui s'appuie sur la valeur morale et sur la soif de servir son pays, se justifie d'elle-même. Les récompenses humaines ne s'égarent point, lorsqu'elles viennent couronner nos plus légitimes désirs.

Profondément aigri de se voir ainsi méconnu de parti pris et supplanté, Saint-Germain refusa de venir se montrer à

Clermont a fait évacuer Dusseldorf; il faut nommer Saint-Germain maréchal, lui faire reprendre la ville. Mais Contades, Chevert, Saint-Germain, ne seront jamais d'accord. On dit quē Saint-Germain se retire, à cause d'une lettre écrite au Prince, lui ordonnant de ne consulter que Mortagne, Contades et Chevert. »

Versailles ; il resta à Dusseldorf. L'année suivante, il fut question de le mettre à la tête de l'armée d'Allemagne avec le grade de maréchal de France, en remplacement de l'incapable comte de Clermont. Mais madame de Pompadour toujours irritée contre le maréchal franc-comtois, parce qu'elle ne l'avait jamais vu dans ses antichambres, substitua à cet excellent choix, le choix médiocre du marquis de Contades.

Voici comment M de Crémille raconte cette intrigue dans sa correspondance :

« On se rendit chez M. le maréchal de Belle-Isle, où on lut un mémoire de M. de Crémille sur les moyens à prendre pour la sûreté de l'armée. On parla encore d'un général, et Duverney mit toute la force du patriotisme pour faire agréer celui que toute l'armée demandait ; madame de Pompadour arriva, et on fit retirer M. Duverney dans un cabinet où elle vint le joindre au bout d'un quart d'heure :

— « Bonjour, Duverney, lui dit-elle, comment vous portez-vous ? » — « Avec une médecine dans le ventre, répondit-il ; mais ce n'est pas là qu'est mon plus grand mal, c'est ici, en montrant sa tête. » La marquise craignant sans doute qu'il n'insistât de nouveau, répliqua : « Je n'ai pas le temps de m'arrêter ; le roi m'attend, et je m'en vais. »

Pour tout dédommagement, la favorite se contenta d'adresser à Saint-Germain quelques mots de félicitations sur sa belle conduite à Crevelt, objet, malgré tout, d'une secrète admiration même à la Cour. Il se vengea de ces dédains en continuant à se signaler à l'armée, bien que sans être investi d'un commandement digne de ses services passés. A Minden, c'est encore lui qui couvre la retraite. Il attaque l'ennemi à la fin de l'action, le culbute, puis profite des ombres de la nuit pour se jeter dans les défilés et sauver l'arrière-garde. Les mémoires du grand Frédéric rendent hommage à cette brillante conduite (1).

(1) « Il y eut une affaire sérieuse d'arrière-garde à Münden où M. de

La confiance de l'armée à son égard se manifesta ce jour-là par des acclamations enthousiastes. Quand les soldats l'aperçurent, débouchant dans un ordre parfait, avec toute son artillerie, au milieu du désarroi général, leurs cris, joints au bruit du tambour et aux notes stridentes du clairon, allèrent annoncer à l'archiduc Ferdinand, que cette fois encore l'armée française échappait à sa poursuite.

« Si nous avions été battus, écrit M. de Saint-Germain, dans sa relation de la journée de Minden, il ne nous restait plus qu'à nous jeter dans le Weser ou à mettre bas les armes. L'armée et ses équipages sans arrière-garde eussent alors immanquablement péri. »

A la suite de tant de désastres causés par l'impéritie des généraux français, les troupes d'Allemagne ne méconnurent pas à quelle résistance opiniâtre était dû le salut. Elles pro clamèrent spontanément le comte de Saint-Germain leur général en chef. Mais il n'en allait pas de même à Versailles où couvait une sourde colère contre lui. On n'y souffrait plus qu'impatiemment le récit de ses brillants faits d'armes ; « car on sentait que leur éclat tournait trop à la confusion des officiers favoris de la maitresse du roi. »

Saint-Germain se répandait en vaines récriminations. Il récapitulait avec amertume ses services et les promesses de Louis XV. « De tous ceux qui ont combattu à Crevelt, disait-il, je suis le seul qui n'ait rien reçu.. Mon état est si mauvais, qu'il ne m'est plus possible de vivre et que j'ai dû faire vendre mes meubles à Paris et à Valenciennes (1). » Toujours inquiet et défiant, il s'était éloigné du prince de Soubise après Rossbach et Collin, bien que de tous les généraux de la Cour, ce fût Soubise qui lui eût témoigné le plus d'estime et d'attachement.

Saint-Germain, par sa bonne conduite, sauva le bagage de l'armée française. » (*Mémoires de Frédéric II.*)

(1) Lettre du 24 janvier 1760.

Ses amis le pressaient de se produire à Versailles, comme les autres chefs de l'armée, afin d'y rentrer en faveur, ou tout au moins d'y plaider sa cause. Mais le comte demeura inébranlable. « Que ferais-je à la Cour ? »... répondit-il fièrement. « Je ne sais pas mentir ! »

Sa situation financière était devenue on ne peut plus difficile. Sa solde ne lui était même plus payée. Le maréchal de Belle-Isle répondait avec brutalité à ses justes réclamations.

Le roi, toujours dominé par la volonté féminine qui pesait sur sa couronne, soucieux peut-être de se dissimuler à lui-même son ingratitude envers l'un de ses meilleurs instruments de guerre, songea à lui donner les apparences d'une destination nouvelle; et, comme il réservait au prince de Condé le commandement d'une armée en formation, il fit offrir au comte de Saint-Germain d'être à la fois le tuteur et l'auxiliaire du jeune prince. Le fier soldat refusa tout net le rôle de Mentor militaire dont on voulait l'affubler.

Au début de la campagne de 1760, une grave compétition s'éleva entre lui et le maréchal de Broglie, pour la direction des troupes du Bas-Rhin. Saint-Germain avait formellement déclaré qu'il ne servirait pas dans l'armée de M. de Broglie. Le plan de campagne du maréchal de Belle-Isle l'y comprenait comme premier lieutenant-général. Mais Saint-Germain s'éleva vivement contre cette destination. Il regarda la commission qu'on lui voulait imposer comme trop délicate. Il craignit que le jeune prince de Condé qui devait avoir le commandement de l'armée, ne fût peu disposé à écouter les conseils d'un vieux soldat nourri dans les camps, élevé au milieu des armes, dénué de l'art de plaire et du talent de s'assouplir. Il allégua qu'il ne pourrait qu'être mal vu, qu'il demeurerait responsable de tous les revers, tandis que la gloire serait aux favoris du succès. Il supplia le ministre de le dispenser d'accepter cet emploi.

Belle-Isle tenta les plus grands efforts pour le rassurer, et fit miroiter à ses yeux le bâton de maréchal de France.

Voyant que Saint-Germain persistait dans son refus, il crut pouvoir alors recourir au roi et pria Louis XV de s'en mêler, persuadé que le récalcitrant militaire n'oserait pas opposer un nouveau refus à Sa Majesté elle-même. Le roi l'admit dans son cabinet, lui parla de la manière la plus flatteuse et la plus séduisante, sans obtenir plus de succès. « Je ne connais que deux choses : commander ou obéir ! » répondit froidement Saint-Germain.

Louis XV lui tourna le dos et ne lui pardonna jamais cette résistance.

Cependant, comme il importait au succès de la campagne d'avoir sur le Bas-Rhin, à la tête du corps qu'on y rassemblait, un général consommé dans l'art de la guerre et non un jeune prince sans expérience, on prit le parti, malgré la répugnance du roi, d'en donner la commandement en chef au comte de Saint-Germain qui, non content de cette grande marque d'estime, y mit la condition extraordinaire que sa réserve serait constituée comme une armée séparée ; qu'elle aurait son état-major distinct, et ne se trouverait dans aucune espèce de dépendance du maréchal de Broglie, mais seulement assujettie à agir de concert avec lui pour parvenir à l'exécution des projets concertés en commun. « Quelque révoltante, dit M. de Wimpffen, que dût paraître cette nouvelle demande du comte de Saint-Germain, l'opinion qu'on avait de lui, la nécessité de s'en servir, firent qu'on y souscrivit encore. »

Le plan du maréchal de Broglie était de s'emparer de la Hesse et du Hanovre, tandis que Saint-Germain pénétrerait en Westphalie (1).

Les préparatifs de la campagne furent très longs.

Le 16 juin, Saint-Germain passa le Rhin et s'établit le

(1) » M. de Saint-Germain, qui était au Bas-Rhin, devait joindre le maréchal de Broglie, pour déroufer M. de Spœrken, qui lui était opposé. Il s'avança d'abord à Una, d'où il tourna subitement vers la Ruhr et de là sur le Dimel (8 juillet). » (*Mémoires de Frédéric II.*)

10 à Dortmund. Quand le maréchal de Broglie eut assuré le service des vivres, il lui prescrivit de venir le joindre par Minden et Corbach. « Voici le moment, écrivait Pâris-Duverney à son ami, où vous allez commencer à jouer votre personnage, et je vous connais trop pour n'être pas bien sûr que vous vous en tirerez bien ».

Le maréchal de Broglie poussa Saint-Germain en avant au cœur de l'Allemagne, avec des ordres insidieux dont le dédain et l'ironie se cachaient sous d'apparentes félicitations. Saint-Germain, se figurant à tort ou à raison que les instructions qu'il recevait, n'avaient d'autre but que sa perte, demanda de nouveau son rappel. Il écrivit en même temps à M. de Broglie une lettre acerbe, peu conciliable avec le style mesuré de son chef, à peine excusable par l'erreur d'une imagination surexcitée. Il lui déclara tout net qu'il ne voulait plus servir sous ses ordres. Il semblait que l'irritabilité naturelle de Saint-Germain ne fît que s'accroître avec le danger des opérations qu'on lui ordonnait.

A cette algarade aussi inattendue qu'intempestive, de la part d'un inférieur qui se piquait d'être lui-même très sévère sur le chapitre de la discipline, le duc de Broglie répondit avec autant de sang-froid, que de bienveillance, assurant le comte de sa propre estime et ajoutant de bonnes paroles aux éloges dont sa lettre était parsemée.

« J'ai relu ma correspondance, disait-il, et n'y ai trouvé que l'expression de mon estime pour vous. J'ai longtemps refusé le commandement ; je vous ai désigné au Dauphin pour me remplacer, et cela en présence de M. de Choiseul. J'ignore le parti que le roi et son conseil prendront sur la demande que vous avez faite de votre rappel ; mais certainement je ne vous accorderai pas la permission de prévenir la

(1) « Il s'en faut bien qu'on trouve dans les lettres de M. de Broglie ce ton de fiel, d'ironie et de mépris dont M. de Saint-Germain parait si mortellement offensé. » (Crémille à Duverney, Versailles, 10 juillet 1760.)

réponse. Je croirais trop mal servir Sa Majesté de contribuer à La priver d'un officier tel que vous, et je ne travaillerai jamais qu'à tâcher de vous retenir à son service. »

Cette ardente querelle, heureusement, n'entrava point le cours des opérations.

Après des étapes de jour et de nuit par des pluies torrentielles, Saint-Germain arriva le 10 juillet, vers cinq heures du matin, en vue de Corbach, où la bataille allait s'engager. C'était précisément le jour même que lui avaient assigné les ordres du maréchal, pour sa jonction avec le gros de l'armée.

A Corbach, la situation du duc de Broglie était des plus critiques. Le corps de réserve de M. de Saint-Germain, renforcé de trois brigades, et se montant à près de 40.000 hommes (33 bataillons, 38 escadrons), appuyé de 24 pièces de canon, arriva juste à point pour mener vigoureusement l'attaque de droite, c'est-à-dire celle qui devait décider le sort de la journée.

L'archiduc Ferdinand de Brunswick avait conduit lui-même deux brigades à l'assaut des bois et en avait délogé les Français. Le maréchal de Broglie ordonna à Saint-Germain de reprendre ces bois,et le soutint à l'aide de quatre brigades. Cette attaque impétueuse déborde l'ennemi par des forces supérieures, et le repousse. Ferdinand est obligé, pour couvrir sa retraite, de charger en personne, à la tête de deux régiments anglais. Comme à Rossbach, comme à Crevelt et à Minden, mais plus victorieusement cette fois, M. de Saint-Germain sauva l'arrière-garde, et contint l'ennemi qui la harcelait. Le duc de Broglie eut ainsi le temps de reprendre le champ de bataille et d'y coucher.

Saint-Germain venait de rendre à son chef un signalé service; malheureusement l'indépendance de ses allures l'avait mis dès le début de la campagne en flagrante hostilité avec le duc de Broglie. Celui-ci, au lieu de songer à récompenser son lieutenant, dut se prémunir lui-même contre le retour de fâcheux incidents, dont le moindre préjudice était

de laisser éclater aux yeux de tous un défaut d'harmonie dans la haute direction de l'armée.

L'auteur du *Secret du Roi* félicite son ancêtre, le duc de Broglie, de la mesure énergique qu'il crut devoir prendre dans cette circonstante. Il faut reconnaître en effet qu'il y avait là un grand exemple à faire, un acte d'indiscipline morale des plus graves à réprimer. Décidé à ne pas tolérer le retour de ces funestes dissentiments, le commandant en chef songea sérieusement à renvoyer de l'armée M. de Saint-Germain, et un autre mécontent, M. de Voyer d'Argenson.

L'intrigant abbé de Broglie, oncle du duc, fit jouer auprès de madame de Pompadour tous les ressorts de sa diplomatie, pour obtenir en particulier que Saint-Germain reçût ses lettres de rappel.

Le duc de Broglie fit rédiger dans le même but un mémoire sévère, inspiré peut-être, il faut bien le dire, par un sentiment de jalousie personnelle contre son émule à Corbach. Dans ce libelle, Saint-Germain, outrageusement calomnié encore, était accusé d'avoir enlevé au duc de Broglie la gloire de détruire entièrement l'armée hanovrienne.

L'abbé de Broglie, voulant avant tout servir la cause de son neveu, colporta ce factum jusque dans les antichambres de madame de Pompadour. La marquise s'en empara, et demanda justice au roi contre Saint-Germain. Louis XV, poussé par la favorite et les courtisans, trompé par les bulletins de Corbach, où, soit intention du maréchal de Broglie, soit inadvertance du rédacteur Cornisson, le nom de Saint-Germain était à peine cité, eut la faiblesse d'ordonner son rappel; il le remplaça par le maréchal de Muy à la tête de la réserve de l'armée d'Allemagne.

Saint-Germain s'imagina que le maréchal de Broglie et son frère voulaient lui ravir la gloire de sa participation à l'affaire de Corbach. Il éclata de nouveau en reproches et en récriminations; puis, subitement, résolut de quitter l'armée. Un matin, sans en prévenir personne, il prit incognito la

route de Dusseldorf, suivi d'un seul domestique, et se déroba ainsi aux adieux de ses officiers, qui témoignèrent à son départ des regrets unanimes; car il était très populaire dans le camp, où sa sollicitude constante l'avait rendu l'idole du soldat.

Arrivé à Aix-la-Chapelle, il écrivit au ministre de la guerre qu'on l'avait chassé de l'armée, et demanda un conseil de guerre. Quelques jours après, son successeur M. de Muy s'étant laissé surprendre dans une rencontre avec l'ennemi, les mécontents firent grand bruit de cet échec, et tout Versailles répéta en manière d'épigrammes : « La retraite de M. de Saint Germain a fait couler bien des larmes; celle de M. de Muy, bien du sang. » Dans le premier moment, l'opinion publique s'était déclarée en faveur de Saint-Germain, et on lui avait promis de réparer l'injustice commise à son égard. Mais bientôt un revirement se produisit. Averti qu'on avait donné l'ordre de l'arrêter, il n'y tint plus, renvoya au ministre ses brevets et ses décorations, puis quitta le service de la France,. après en avoir obtenu, il est vrai, la permission du roi.

Le grand Fréderic lui offrit ses recommandations pour la cour de Danemarck, pays d'origine de madame de Saint-Germain. La proposition n'était pas à dédaigner, et le patriotisme du comte pouvait honorablement l'accepter. Car, placé entre l'alliance de la France et de la Russie, le Danemarck avait opté pour la France. En outre, ses forces militaires avaient besoin d'une réorganisation complète; elles présentaient un vaste champ capable de séduire l'activité et l'esprit novateur de Saint-Germain.

Il reprit, avec pleins pouvoirs du roi de Danemarck, la présidence du Directoire de la guerre, et, se mettant à l'exécution de ses plans de réforme, dota bientôt le royaume d'une constitution militaire entièrement nouvelle. Mais, peu familiarisé avec le langage et les habitudes danoises, il devait nécessairement s'égarer plus d'une fois dans une entreprise aussi

hâtive. Son tort fut de vouloir accomplir cette œuvre sans ménagements ni mesure, sans tenir un compte suffisant de la routine, de la résistance des traditions, ou de la rancune des intérêts lésés.

Pour lutter contre les convoitises et les jalousies des ambitieux, sa qualité d'étranger fut une difficulté de plus. Il avait des principes, mais manquait de méthode. Dans leur marche incertaine, ses conceptions s'enchaînaient mal. Sa volonté trop absolue voulait tout subjuguer. Il avait coutume de dire avec fierté qu'il ne reconnaissait que le roi de Prusse pour juge compétent de ses idées. Ses projets, approuvés en public, étaient contre-carrés en secret, de sorte qu'aucun d'eux n'a pu recevoir d'exécution. Tout son système a été gâté et mutilé.

Il ruina par sa mauvaise organisation la belle cavalerie danoise, et transforma les fortifications sans les améliorer.

Les mêmes reproches lui seront faits plus tard, dans son ministère en France. La mort inopinée de son ami, le roi Frédéric V, acheva de détruire son crédit. Circonvenu par les rivaux du ministre français, le nouveau souverain, Christian VII, lui retira ses fonctions; Saint-Germain rentra aussitôt en France.

Désabusé des grandeurs, fatigué par les efforts d'un travail excessif, il ne pensa plus qu'à revoir sa province natale, ces fraîches vallées du Jura où s'était écoulée sa première enfance, et qui, après quarante années d'absence, lui rappelaient de chers et lointains souvenirs. C'était en 1768. On le retouve alors à Lons-le-Saunier avec madame de Saint-Germain, suivi de nombreux équipages témoins de sa splendeur éphémère.

La noblesse comtoise s'empressa autour de lui et lui ménagea un somptueux accueil. Des députations civiles et militaires vinrent à sa rencontre. Ses compatriotes voulurent lui montrer qu'ils saluaient en lui l'un des plus vaillants représentants de la race comtoise sur les champs de bataille de l'Eu-

rope. Les officiers qui avaient servi sous ses ordres, l'appelaient le *père de la victoire*. Ils affluèrent au château de Courlans, dont il fit son habitation ordinaire et qu'il se mit à restaurer avec luxe. Dans l'une de ses visites, ses anciens compagnons d'armes, les dragons d'Apchon, reçurent ses compliments. Il eut la bonne grâce de leur attribuer presque tout l'honneur de la mémorable retraite de Rossbach et leur rappela qu'en ce jour il s'était fait un rempart de leurs corps.

Les loisirs de M. de Saint-Germain ne devaient pas du reste être de longue durée.

Sa bizarre destinée allait le rejeter dans de nouvelles aventures. Au moment où il y songeait le moins, un courrier du roi de Danemarck lui apporta tout à coup son rappel. Il hésita à l'accepter et redemanda du service en France. La cour de Versailles repoussa ses offres. Alors il se dépita, mit ordre à ses intérêts et retourna à Copenhague où son successeur au ministère danois, le prince de Hesse, n'avait apporté que désarroi et incapacité dans la direction des affaires militaires. La partie était donc belle pour Saint-Germain, et la comparaison tout à son avantage. Il reprit la besogne au point où il l'avait laissée, et, revirement naturel à la mobilité humaine, trouva encore un regain de considération dans cette même cour qui l'avait fait disgracier. Devenu le conseil intime du jeune roi, il travailla à de nouveaux plans de réforme avec le fameux comte de Struensée, premier ministre danois.

A la mort de l'impératrice Elisabeth, les Russes se préparèrent à envahir le Holstein. Grande alarme à Copenhague. M. de Saint-Germain fut investi de pleins pouvoirs pour la défense du pays danois. Il réunit une trentaine de mille hommes, mal équipés et mal commandés, en prit la haute direction et les jeta dans le Mecklembourg.

Après une courte campagne brusquement terminée par la mort de l'empereur de Russie Pierre III, il rentra à Co-

penhague en triomphateur, et fut élevé le 20 mars 1763 à la dignité de feld maréchal. Le lendemain il recevait l'ordre de l'Éléphant, la plus haute récompense décernée chez les Danois à d'éminents services.

Mais des considérations d'ordre politique firent bientôt de la retraite du ministre français une question de cabinet. Une lettre violente de Catherine II, apportée par un envoyé extraordinaire, acheva d'ébranler le roi de Danemarck, et le décida à sacrifier celui qui s'était si généreusement consacré au service de son royaume. Congédié pour la seconde fois, M. de Saint-Germain put aller méditer de nouveau sur l'instabilité des choses humaines. On lui laissa, à titre de dédommagement, les dignités dont il avait été investi à Copenhague.

Si hostile qu'elle lui fût, la cour de Versailles ressentit vivement la disgrâce dont venait d'être frappé le général français. Saint-Germain ne se fit d'ailleurs aucune illusion sur les causes de sa chute. Il tombait, comme il le dit quelque part, « pour n'avoir pas plié aveuglément sous le caprice de bien des gens. » On eût pu croire qu'il dût être à tout jamais dégoûté du Danemarck et des Danois. Mais il ne se consolait pas d'avoir laissé son œuvre ministérielle inachevée. Ainsi, chose étrange de la part de cet homme vindicatif, quand un nouveau tour de faveur le fit rappeler une troisième fois par le roi Christian VII, il poussa la condescendance jusqu'à répondre encore à cet appel. Il était écrit cependant que son ministère en Danemarck devait rester stérile. Cette fois il fut emporté, non plus pas une cabale, mais par une révolution, celle de 1772, qui, comme on le sait, condamna la reine Mathilde à l'exil, et envoya Struensée à l'échafaud avec plusieurs membres de la noblesse du pays. Toutefois Saint-Germain conserva encore son grade dans l'armée danoise, et resta honorifiquement attaché au service du roi, avec une pension de retraite dont il obtint la conversion en un capital de 60,000 écus. C'était à

peu près sa seule fortune. Il plaça ses valeurs chez un banquier de Hambourg, et, ne voulant plus sans doute reparaître en Franche-Comté, comme une victime de la destinée, il préféra s'aller cacher dans un coin de la Haute-Alsace.

Ses goûts étaient simples et modestes. On lui avait souvent entendu dire : « Si j'avais une terre qui me donnât du pain, à moi et à ma femme, j'irais l'habiter, et je serais l'homme du monde le plus heureux. » Il demanda ce refuge au petit village de Lutterbach près de Mulhouse, où il fut attiré par une circonstance fortuite, et où il acheta une métairie, pour la modeste somme de 15.000 francs. Là, il cultivait son jardin, herborisait, et, bien qu'ayant à peine de quoi vivre, trouvait moyen de soulager les pauvres du voisinage. Il vécut ainsi environ deux ans, dans une douce tranquillité d'esprit. Son intérieur était embelli par la présence d'une femme dévouée, qui lui apportait le bonheur conjugal le plus parfait. Mais, il apprit un jour que tous ses fonds venaient d'être engouffrés dans la ruine du banquier allemand auquel il les avait confiés. On vit alors ce que peut la dignité du caractère pour réagir contre les revers les plus inattendus. Sans avoir apporté du séminaire les sentiments étroits qu'on lui a souvent prêtés, M. de Saint-Germain était resté imbu des principes religieux que lui avait inculqués son enfance ; aussi supporta-t-il sa ruine avec une noble résignation chrétienne. Il congédia tous ses domestiques, dont plusieurs lui témoignèrent leur attachement, en refusant de le quitter, et se soumit sans murmure, ainsi que madame de Saint-Germain, à toutes les privations d'une existence précaire et difficile.

Il opposa à la mauvaise fortune un front calme et résigné. Il faut lire en quels termes noblement émus il annonce à l'un de ses amis son désastre financier.

« J'ai l'honneur de vous écrire sur du mauvais papier, parce que la pauvreté m'accable et qu'il ne me reste pas de

quoi en avoir de meilleur. J'ai essuyé une banqueroute de plus de 100,000 écus, et je me vois, dans toute l'étendue du terme, le plus pauvre des ermites.

» ...Enfin la Providence l'a voulu, ses jugements sont justes, et je mets toute ma confiance en elle. J'ai commencé par payer tout ce que je dois... Ensuite, j'ai payé et renvoyé mes domestiques mais alors quel spectacle douloureux et respectable ! Tous voulaient rester à mon service pour rien. Ç'a été là mon plus grand déchirement de cœur !... Qu'est-ce que la vie de l'homme sur cette malheureuse terre !... Peine et malheur. La religion seule et la vertu peuvent adoucir un peu nos maux (1). »

Quand un homme a partagé le luxe et l'éclat des cours, il lui faut une âme solidement trempée pour supporter ainsi sans révolte une chute aussi haute. Peut-être, en scrutant sa conscience, M. de Saint-Germain vit-il dans ce revirement de la fortune le châtiment que sa vie avait pu encourir pour ne s'être pas consacrée dès le début au service de son propre pays. Mais on ne doit pas juger de cette époque par la nôtre. Alors il n'était ni rare ni contraire au patriotisme d'aller prendre du service à l'étranger, et ii faut avouer que plus que personne le comte de Saint-Germain avait une excuse dans le peu d'empressement que le roi de France mettait à le retenir à son service. Le dénuement où venait de tomber le héros de Corbach, trouva ailleurs des commisérations inattendues.

Les officiers allemands au service de la France, excités par l'un deux, M. de Wurmser, eurent la charitable pensée de se cotiser pour venir en aide à cette victime de l'infortune. Saint-Germain refusa leur offre. Wurmser, bien qu'ayant à se plaindre de lui, usa à son égard d'un procédé aussi délicat que généreux. Il plaça à son nom chez un banquier de Strasbourg une somme de 2,000 écus, et le

(1) Lettre de Cernay, 24 décembre 1774.

prévint par une lettre anonyme que chaque année il y trouverait pareil dépôt. Saint-Germain dont les ressources étaient tout à fait épuisées, accepta comme un secours providentiel la première somme mise à sa disposition, mais se refusa à toucher les autres. Il ignora constamment l'auteur de cette libéralité discrète.

Le ministre de la guerre de France, M. de Muy, blâma l'acte généreux des officiers allemands, et affecta d'y voir un reproche indirect contre le ministère qui laissait ainsi dans le besoin un vieux général français, considéré à tort ou à raison comme une sorte de déserteur de l'armée. Mais bientôt, forcé de céder au cri public, il le fit comprendre pour 10,000 livres dans l'état des pensions assignées aux officiers français sur la cassette du roi.

Quelque temps après, le 10 octobre 1775, M. de Muy, le ministre de la guerre, était emporté par la maladie de la pierre, et mourait sans se douter qu'il allait précisément avoir pour successeur l'homme dont le malheur et la disgrâce lui avaient inspiré si peu de compassion.

De Muy laissa peu de regrets dans l'armée, à cause de son excessive sévérité. Rien de saillant d'ailleurs n'avait signalé son court ministère. Depuis le maréchal de Belle-Isle, la haute administration militaire n'avait fait que passer par des mains médiocres ou inexpérimentées. La mort du maréchal mit la cour en grand émoi. La place de M. de Muy était ardemment convoitée, et le nom du futur ministre vivement discuté par avance.

Les circonstances paraissaient graves.

Les uns se montraient hostiles ou indifférents aux réformes, et comptaient parmi eux le premier ministre lui-même, M. de Maurepas. Les autres s'avouaient franchement novateurs. C'étaient Turgot, le contrôleur général, et Malesherbes, qui depuis trois mois était venu prendre place à ses côtés dans le cabinet. Le roi, partagé entre le respect de la tradition et son amour du bien public, allait, indécis

encore, de l'un à l'autre parti. Qui l'emporterait de Maurepas ou de Turgot ?...

En attendant les menées des intrigants, les suppositions des curieux se multipliaient. Les uns proposaient le marquis de Castries ; d'autres mettaient en avant le maréchal de Broglie ou le comte, son frère ; le baron de Breteuil, M. de Puységur, des personnages plus obscurs encore. Quelques-uns s'attendaient au retour de Choiseul qui avait un instant réuni dans sa main le ministère de la guerre à celui des affaires étrangères. Interrogé par son entourage, le jeune comte d'Artois protestait de son ignorance, et faisant une allusion spirituelle à la maladie qui avait emporté M. de Muy : « Il me paraît, disait-il plaisamment, qu'on veut s'assurer si le nouveau ministre a la pierre comme son prédécesseur ; car on le sonde longtemps. »

M. de Maurepas demeurait impénétrable. Aux sollicitations indiscrètes, il ne répondait que par des phrases vagues ou peu sérieuses ; mais on se disait qu'il prenait toujours de préférence ou des gens médiocres, ou de ces hommes sans soutien que leur position et leur intérêt devaient mettre entièrement dans sa dépendance. La reine, qui en savait peut-être plus long qu'elle ne voulait l'avouer, éludait les questions, ou, poussée à bout, se renfermait dans le silence. Le roi, dont on cherchait aussi à scruter la pensée, avait, disait-on, laissé échapper ces paroles : « On est fort intrigué de savoir qui aura le département de la guerre ; mais ce choix surprendra ; car il regarde quelqu'un à qui le public ne songe nullement. »

Maurepas parla à Sa Majesté du comte de Saint-Germain, qui, dans son exil de Bièvre ou de Lutterbach, avait composé de remarquables mémoires militaires. L'auteur y avait condensé tout ce qu'avait pu lui suggérer son passage aux affaires en Danemarck, et surtout le lamentable spectacle des désordres et des défaillances de l'armée française en Allemagne.

Au dire d'un chroniqueur du temps, assez dur cependant pour le comte de Saint-Germain, cet ouvrage « était parfait », quoique le système qu'il préconisât, fût d'exécution difficile en France « où, dit ce chroniqueur, M. de Besenval, le militaire ne se soutient que sur le préjugé qui existe dans la noblesse de ne pouvoir pas faire d'autre métier que de servir, et où mille considérations nationales, mille habitudes de société, triomphent toujours de toute règle de discipline. »

Louis XVI, jeune, plein d'espérance et d'idées de progrès, fut frappé, comme son premier ministre, de la haute intelligence qui avait dicté ces mémoires.

A ce moment, l'armée française était encore à peu près dans l'état où l'avaient laissée les funestes événements de 1756 à 1763.

Dès la guerre de la Succession d'Autriche, un singulier phénomène avait commencé à se manifester. La constitution des troupes s'était perfectionnée et leur valeur avait diminué. Le ministre d'alors, d'Argenson, avait déjà médité tout un système de réformes et s'était servi du maréchal de Saxe pour rétablir l'ordre et la discipline. Elevé dans les principes sévères de l'école allemande, Maurice de Saxe s'était appliqué à imposer à ses troupes cette régularité mathématique qui distinguait déjà l'armée prussienne. Les six années de paix qui suivirent la guerre de la Succession d'Autriche, furent mises à profit pour faire fructifier ces éléments dans les corps. Mais les revers de la guerre de Sept-Ans vinrent tout gâter ensuite, et le grand Frédéric, notre ennemi, transporta sous sa tente la fortune militaire de l'Allemagne du Nord. M. de Choiseul profita de la paix, pour sabrer sans pitié une armée dont les généraux s'étaient fait battre.

L'infanterie française fut réorganisée par une ordonnance du 10 décembre 1762 ; les milices provinciales furent reconstituées, et des améliorations qui font honneur à Choiseul furent poursuivies pendant toute la fin du règne de Louis XV.

Sous le court ministère du maréchal de Muy, on fit un pas vers l'uniformité de composition des corps, néanmoins il restait encore beaucoup à réformer. M. de Saint-Germain parut, au bon sens de Louis XVI, l'homme convaincu, ferme et persévérant, qu'il fallait pour cela. L'abbé Dubois, aumônier du cardinal de Rohan, un de ces ecclésiastiques du temps qui se piquaient volontiers d'intrigue et de diplomatie, fut chargé de l'arracher à sa retraite. Il partit pour Lutterbach et y trouva Saint-Germain, dans son parterre, penché sur sa bêche, à la façon de Cincinnatus, les pieds dans des sabots, vêtu d'une mauvaise redingote et coiffé d'un bonnet de laine rouge. Sans se laisser déconcerter par un appareil qui n'annonçait rien d'un aspirant aux grandeurs de ce monde, Dubois remit au vieux général les lettres du roi et de M. de Maurepas, lui exposa les propositions dont il était chargé et lui en fit miroiter les avantages. « Une fois en possession du ministère, ajouta-t-il, vous vous occuperez d'abord du conseil de guerre que vous proposez. Vous en aurez la présidence. Le roi exige en outre que vous oubliiez vos démêlés avec le duc de Broglie. » Saint-Germain lut froidement ces lettres, écouta ce discours, et en parut stupéfié. — « Eh quoi! s'écria-t-il tout à coup, la Cour songe donc encore à moi?... » Après quelques moments d'hésitation, il accepta, rentra dans sa maison, revêtit un costume de voyage et partit aussitôt pour Fontainebleau où toute la cour se trouvait réunie. Comme il était sans domestique, il se fit suivre d'un paysan transformé en valet pour la circonstance.

Ce fut un vrai coup de théâtre, quand la *Gazette de France* du 25 octobre annonça que le ministère n'était confié ni à M. de Broglie, ni à M. de Contades, ni à aucun des généraux dont les noms avaient été si follement prônés pendant la guerre de Sept Ans; mais à l'un des plus modestes héros de ces tristes campagnes, à un exilé. On se souvint peu à peu que le nouveau ministre était un gentilhomme franc-comtois, qui avait longtemps servi à l'étranger, et qui avait

rallié sa patrie pour combattre sous les ordres du maréchal de Saxe. Les vieux soldats se réjouissaient de l'avènement d'un général qui avait toujours eu de la popularité parmi eux. Les gens de cour redoutaient son caractère bizarre. Bref, on espérait ou l'on craignait beaucoup de lui, selon les opinions, les souvenirs ou les intérêts de chacun. Il n'était pas jusqu'au nom de Saint-Germain qui ne fût un attrait de plus pour la curiosité publique ; car c'était aussi celui du charlatan mystérieux qui, avec Cagliostro, étonnait à cette époque les salons de Paris. Comme son étrange homonyme, dans une sphère toute différente, le nouveau ministre étonna, il passionna, il souleva ses contemporains ; et sa vie agitée qui allait entrer dans la phase la plus brillante, mais aussi la plus épineuse, en fait l'un des personnages les plus singuliers et les plus intéressants du XVIIIe siècle.

Ses moindres paroles, ses moindres gestes étaient commentés de toute manière. En général on se montrait tout à l'admiration pour lui. Ceux-ci le comparaient à Turenne, pour l'éclat de ses campagnes pendant la guerre de Sept-Ans; ceux-là à Louvois, pour son génie organisateur. Heureusement Saint-Germain avait le tempérament froid, tenace, absolu. Il allait suivre ses idées plutôt que celles des autres ; le péril était bien moins pour lui de céder à l'entraînement des éloges, que de se heurter de front à la résistance des obstacles. A son arrivée à Fontainebleau, il fut reçu par Louis XVI au milieu de sa cour, et se vit accueilli par des démonstrations de joie. Cet enthousiasme parut justifié à M. de Besenval lui-même, chroniqueur peu suspect d'admiration systématique, « non pas, dit-il, que le comte de Saint-Germain ait jamais eu des actions d'éclat (la guerre de Sept-Ans donne sous ce rapport un démenti formel à Besenval) ; mais parce qu'il s'est toujours acquitté avec distinction et supériorité, de toutes les commissions dont on l'a chargé, et il a été beaucoup employé. »

A Fontainebleau, il parut devant la Cour avec son atti-

tude un peu gauche, un peu alourdie par l'âge, un peu allemande. Il était revêtu du cordon bleu de l'Eléphant de Danemarck. Le roi lui tendit la main avec une bonté touchante, lui promit d'oublier ses anciens torts, et tout en lui permettant de continuer à porter son cordon bleu, c'est-à-dire la livrée de l'étranger, il lui rendit la croix de Saint-Louis qui lui avait été décernée dans sa jeunesse. Il lui donna ensuite un logement à l'Arsenal et cent mille écus pour ses frais d'installation.

Maurepas signale lui-même dans sa correspondance l'impression favorable que fit tout d'abord à la Cour le retour du vainqueur de Corbach. La reine Marie-Antoinette applaudit à cette nomination, et manda à Vienne que ce choix la remplissait d'aise. « M. de Saint-Germain, écrivait-elle à sa mère, est établi ici avec l'applaudissement de tout le militaire, si j'en excepte quelques grands seigneurs qui craignent de ne pas trouver leur compte avec lui (1). » Voltaire, dont l'autorité commençait à faire loi en France, ne dédaigna pas de le patronner, sans doute sur le conseil de son ami, le grand Frédéric, qui s'était pris d'un goût tout particulier pour le héros de Corbach. « J'aime fort les réformes de MM. de Saint-Germain et de Turgot, » écrivait le patriarche de Ferney. « M. de Turgot a été bachelier de Sorbonne et M. de Saint-Germain a été six ans jésuite..... Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens partout. »

Le grand Frédéric lui-même approuva le choix que le jeune roi de France venait de faire dans la personne de M. de Saint-Germain. « Ce brave officier m'est connu depuis longtemps. Il ne se rendra pas indigne de la place qu'il a obtenue. Il a tout le mérite qu'il faut pour la remplir, et pour le bien public un zèle très louable qui doit le rendre recommandable à tous les honnêtes gens (2). »

(1) Lettre du 12 novembre 1775.
(2) Lettre du 4 décembre 1775.

Le comte de Saint-Germain comptait quarante neuf ans de service; mais, s'il avait l'expérience des camps, s'il avait passé quelque temps au ministère de Danemarck, il ignorait la cour de France. C'était un monde nouveau pour lui : les familiers de Versailles allaient épier ses fautes et le faire trébucher dans plus d'un piège. Déjà ils se disaient tout bas que ce vieux Romain pourrait bien être inaccessible à leurs intrigues, et les intérêts menacés chuchotaient entre eux des paroles où le blâme se mêlait peu à peu à la louange. Les dames de la cour s'occupaient de Saint-Germain, les unes pour lui accorder leurs sourires, les autres pour le dénigrer. « On doit croire, écrivait madame du Deffand, qu'il ne voudra que le bien, s'il fait des réformes et des changements. » Madame Campan le soupçonnait bien à tort d'une combinaison perfide contre l'autorité royale, et s'indignait que la reine consentît à servir de telles vues. Elle fulminait contre l'ascendant pris par la secte des novateurs. Madame de Lamarck n'épargnait pas davantage le nouveau venu, « l'intrus », comme on disait.

« Nous sommes dans l'attente de six ou sept édits de M. Turgot et d'une douzaine d'ordonnances de M. de Saint-Germain. Il faut espérer que le bon tempérament de la France supportera sans périr tant d'opérations cruelles. M. de Saint-Germain est un pourfendeur qui va d'estoc et de taille. Depuis Roland, nous n'avons rien eu de semblable.... tout va ici comme il plaît à Dieu (1). »

A peine fut-il débarqué à Paris et se fut-il installé à l'hôtel des Invalides, qu'on prêta au nouveau ministre une quantité prodigieuse de projets. Les gazettes étrangères avaient l'œil sur lui et attendaient malignement les coups de pioche qu'il allait porter à l'édifice militaire de la France. Pendant ce temps, on lui faisait des ovations dans la capitale. Le *Mercure français* chantait son avènement en vers. Madame

(1) Lettre de Mme de Lamarck à Gustave III.

(2) Le *Mercure de France* de 1775 contient plusieurs pièces en l'hon-

de Saint-Germain, en traversant Metz, se voyait tout à coup l'objet d'ovations aussi spontanées qu'inattendues. Elle y était reçue avec des honneurs réservés d'ordinaire aux plus hautes dignités. Toute la garnison se rendait en armes à sa rencontre.

Quand l'opinion fut revenue de la première surprise et du premier engouement, on se remémora le passé de M. de Saint-Germain ; on exhuma, pour les juger sévèrement, les idées qu'il avait émises dans plusieurs documents.

On se rappela que, dès 1758, il avait critiqué dans un mémoire adressé au ministre d'alors, le nombre excessif et la misère des officiers de l'armée, l'exclusion de la pauvre noblesse systématiquement tenue à l'écart des hauts grades, l'esprit d'insubordination qui s'était glissé partout. On se répéta ce cri de mauvaise humeur que lui avaient fait pousser nos désastres de la guerre de Sept-Ans : « Nulle nation n'est moins militaire que la nôtre ! »

Cependant il fit preuve, dès son retour, de désirs modérés et conciliants. Car, malgré le sacrifice d'amour-propre, il accéda sans difficulté au désir exprimé par le roi de le voir se réconcilier avec son vieil ennemi le duc de Broglie. Il eut même quelques jours après, vis-à-vis de la reine, un mot charmant à propos de son ancienne querelle :

« Madame, ma mémoire ne rappellera jamais ce que mon cœur a pardonné. »

Il me reste à jeter un rapide coup d'œil sur l'œuvre de M. de Saint-Germain, pendant son court, mais trop laborieux ministère. Ma tâche sera rendue plus facile par l'examen du livre de M. Léon Mention, dont j'ai parlé au début de cette étude. Il me suffira de le résumer, pour compléter

---

neur de Saint-Germain. L'une exprime qu'il revient dans son pays avec les honneurs de la guerre. Dans une autre on lui applique ces vers de Britannicus :

> « Je fus sourd à la brigue et crus la Renommée.
> J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée, etc. »

une notice sans prétention didactique et pour étayer le jugement qu'il convient de porter sur l'homme et sur l'œuvre; nous verrons ensuite ce que cette œuvre est devenue entre les mains du prince de Montbarrey, qui fut d'abord l'auxiliaire du comte de Saint-Germain, qui fut plus tard son adversaire et son successeur.

II

Après Henri IV et Richelieu, Louvois avait reconstitué de fond en comble le système militaire de la France. Son organisation, lentement et savamment établie, lui avait survécu. Mais ses successeurs avaient compromis son œuvre. Cependant, depuis le système créé par le grand ministre de Louis XIV, les attributions du département de la guerre avaient peu changé. Seulement bien des vices s'y étaient introduits; et, comme on a pu en juger d'après les tristes impressions du comte de Saint-Germain, la guerre de Sept-Ans avait mis à nu des plaies profondes que les essais de réforme de MM. de Choiseul et de Muy, les deux derniers ministres, n'arrivèrent qu'imparfaitement à cicatriser. Depuis Rossbach, le vent était à l'imitation prussienne. C'est l'instinct naturel des peuples vaincus d'emprunter à leurs vainqueurs les procédés de guerre qui passent pour avoir déterminé la victoire. L'écueil est d'aller au-delà du but, en faisant entrer de force dans une organisation trop rigide des tempéraments insuffisamment préparés à la transformation.

Chaque nation a son génie guerrier. Vouloir assujettir les unes au système en vigueur chez les autres, c'est tout au moins une œuvre délicate exigeant du temps et de la mesure. La copie servile des institutions d'un peuple conquérant n'est pas toujours la preuve des progrès d'un peuple voisin dans la voie de sa réorganisation militaire. Un ensemble de réformes doit présenter une certaine souplesse. Il en faut davantage encore à l'esprit du réformateur. Or cette sou-

plesse est peut-être la qualité qui manqua le plus à M. de Saint Germain. Il arriva au ministère comme un homme tout d'une pièce, avec le parti pris d'adapter à l'état militaire de la France un patron taillé à l'avance dans son esprit systématique. Il avait rapporté d'Allemagne et de Danemarck une série d'idées toutes faites, assurément bonnes en elles-mêmes, mais plus ou moins applicables à l'armée française, sans transition surtout. Ces idées formaient une sorte de décalogue qui devait servir de base à la « refonte de la cloche », selon son expression radicale et pittoresque. On pouvait les résumer ainsi :

Stabilité dans les règlements, la religion et la morale; meilleur choix des officiers; prédominance de l'honneur sur l'intérêt dans l'armée; sécurité dans la possession des grades; suppression des emplois inutiles, des titres sans grades et des grades sans fonctions; pénétration des règles de la discipline à tous lès degrés de la hiérarchie; mise à la retraite des officiers fatigués du service ou atteints par l'âge; bannissement du luxe dans les établissements militaires.

«... Les emplois ne sont pas faits pour les hommes, mais les hommes sont faits pour les emplois. La raison et le bien public exigent qu'ils se rendent capables de les exercer dignement, sans exclure la seconde classe des emplois auxquels son application, son travail et ses talents la rendaient digne de prétendre et de s'y rendre utiles. Il est bien de donner des préférences à la première classe, quand elle le mérite; comme elle a plus de moyens de se procurer une meilleure éducation, que, par conséquent, ses dispositions et ses talents doivent être plus tôt développés, elle sera plus tôt capable d'exercer de grands emplois. Mais, dans tous les cas, le bien du service doit l'emporter sur toute autre considération. Les hommes ne peuvent se donner les talents; il faut les chercher où la nature les a placés. Ce n'est que dans la pratique et dans l'action qu'ils se font connaître; il faut donc commencer par essayer et éprouver les hommes, quels

qu'ils soient, pour pouvoir les employer à l'avantage de l'État et au leur propre (1). »

Ces principes étaient empreints d'une idée très élevée du devoir militaire, et d'un sentiment de l'égalité qui semblait se régler par avance sur l'heure prochaine de la Révolution française. Ils constituaient pour l'époque une véritable rénovation dans nos errements de guerre, mais ils formaient un ensemble trop considérable pour être appliqué d'emblée. M. de Saint Germain n'en fut pas effrayé cependant. Il attaqua toutes ses réformes avec une ardeur juvénile, et, du 12 décembre 1775 au 27 septembre 1777, ne rendit pas moins de quatre-vingt-dix-huit ordonnances, formant un ensemble très complet d'organisation et de législation militaires. Un projet de Conseil de guerre, la réduction de la Maison du Roi, la création d'écoles nouvelles en remplacement de l'École royale militaire, la réduction des grandes charges des gouverneurs généraux des provinces et des gouverneurs particuliers, des états-majors de la cavalerie et des dragons; l'organisation des divisions, la multiplicité des grades, la suppression de la finance des emplois; les règles pour l'avancement, le recrutement; la répression du luxe et de l'insubordination; l'uniformité de composition des corps et l'unification de la solde; la suppression des régiments provinciaux; la réorganisation de l'artillerie et du génie; la tactique; l'administration (2); le service de santé, etc. Telles furent les grandes lignes de cette entreprise considérable.

Pour ne pas excéder le cadre d'une simple notice, je ne

---

(1) *Mémoires de M. le comte de Saint-Germain, ministre et secrétaire d'Etat de la guerre, lieutenant-général des armées de France, feld-maréchal au service de S. M. le Roi de Danemarck, chevalier commandeur de l'ordre de l'Eléphant, écrits par lui-même,* (Amsterdam, 1779.)

(2) « Chaque régiment, chaque corps de troupe doit former une famille, savoir fournir lui-même à tous ses besoins et à tout son entretien, de quelque espèce qu'il puisse être. » (*Mémoires de Saint-Germain.*)

dois m'attacher qu'aux points principaux, aux réformes caractéristiques qui permettent de jeter sur toute l'œuvre une vue d'ensemble ou d'en montrer les sommets les plus saillants.

L'idée capitale qui domine dans ce ministère, ce fut la réduction des dépenses, la suppression du gaspillage des deniers de l'État. C'est souvent une tâche ingrate que d'appliquer cette sage théorie ; car on atteint par là des intérêts particuliers qui se révoltent. Partisan d'une scrupuleuse économie, adversaire résolu des corps privilégiés, le nouveau ministre porta tout d'abord la main sur la Maison du Roi, qui constituait l'existence d'états-majors aussi onéreux qu'inutiles, encombrés par la noblesse de cour. Mais il le fit brutalement, à la prussienne. Il n'en laissa subsister que ce qui était nécessaire à la dignité de la couronne et à la sécurité du prince. C'était une mesure audacieuse. Le ministre touchait ainsi à l'une des créations les plus importantes de Louis XIV, qui, en organisant sa maison militaire sur un pied colossal, et en donnant aux cadres de cette garde un effectif hors de proportion avec l'effectif général de l'armée entretenue, avait eu principalement pour objet de ménager à sa noblesse des emplois honorifiques. M. de Saint-Germain, au contraire, se montrait l'ennemi des privilèges.

A ses yeux, la pauvre noblesse de province était la vraie pépinière où l'armée devait prendre les jeunes officiers ; mais il croyait d'absolue nécessité « que l'Etat leur assurât une solde suffisante, et leur ouvrît, selon leurs mérites, l'accès aux premiers grades. »

La suppression des mousquetaires et des grenadiers à cheval, le remaniement des gardes françaises, rencontrèrent assez peu d'obstacles ; mais ces mesures mécontentèrent singulièrement les officiers titulaires des emplois supprimés, car elles venaient brusquement les déposséder de grades aussi lucratifs que flatteurs pour leur amour-propre.

Le chef des carabiniers, le marquis du Poyanne, se montra particulièrement indisposé contre le ministre.

qu'ils soient, pour pouvoir les employer à l'a
l'État et au leur propre (1). »

Ces principes étaient empreints d'une id
devoir militaire, et d'un sentiment de l'
se régler par avance sur l'heure proch
française. Ils constituaient pour l'ép
vation dans nos errements de gue
ensemble trop considérable po
M. de Saint Germain n'en fu
taqua toutes ses réformes av
décembre 1775 au 27 sep
de quatre-vingt-dix-hui
très complet d'organi
projet de Conseil d
Roi, la création d'
cole royale mili
gouverneurs p
ticuliers, de
l'organisat
suppress
vancer ... -vis des personnes de
subo ... cherchait à améliorer le sort et à pro
l'u ... gement. Mais, loin de se laisser abattre ni dé-
v ... er par les complots et les murmures, il disait tout

(1) Voici par exemple en quels termes sévères il écrivait au duc de Castries, le 11 juillet 1776, à propos d'un ordre inexécuté :

« Je ne puis sans doute qu'approuver, Monsieur, les motifs qui vous ont fait suspendre l'exécution des ordres du Roi que je vous ai adressés pour le mouvement des seconds bataillons des Régimens Royal et de Courten ; il aurait cependant été à désirer qu'elle eût eu lieu à l'époque fixée, parce que vous sentez sûrement mieux que personne que les ordres de Sa Majesté ne doivent jamais être différés en pareil cas à cause des inconvéniens qui pourraient en résulter.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

SAINT-GERMAIN. »

ent qu'il ne craignait pas plus les cabales que les
canon.

erva que cinquante gendarmes et cinquante che-
- « Que voulez-vous en faire? » lui demanda la
apparemment pour escorter le roi aux lits de
« Non, madame, répondit le ministre. C'est
er, quand on chantera le *Te Deum.* »
d'économie présida à la réduction des
'aires, ainsi que des états majors coû-
devait achever de ramener à de purs
s les charges des gouverneurs de
s de ces états-majors, c'est l'orga-
nentes, innovation considérable
nand, pierre d'attente sérieuse
modernes.
ent exposé dans son travail
mte de Saint-Germain à

-il, dans l'histoire mili-
, c'est la difficulté qu'on éprouve à
les troupes du pied de paix au pied de guerre. On
forme à la fin d'une campagne des régiments entiers, on répartit les autres dans les places frontières. Privés de la plupart de leurs officiers qui se partagent entre les soins de la Cour et ceux de leurs terres, ces corps isolés, dont l'effectif est fort affaibli, languissent dans la vie oisive des garnisons. Leur instruction militaire se borne à l'exercice du soldat et aux évolutions de compagnie..... Jamais, ou presque jamais de mouvements d'ensemble, de manœuvres stratégiques qui évoquent, même de loin, l'image d'une armée en campagne. La guerre est-elle déclarée? On réunit en toute hâte ces corps épars et sans liens entre eux, on y adjoint des régiments improvisés, recrutés la veille, et on place à la tête de ces corps disparates, étrangers l'un à l'autre, des officiers qui ne connaissent pas les troupes, qui n'en sont pas connus, et

« On raconte, dit à ce sujet le journal de Hardy, que Poyanne va être disgracié, pour avoir traité trop cavalièrement M. le comte de Saint-Germain, pour l'avoir menacé, en lui disant qu'il ne serait pas toujours ministre, et qu'il viendrait peut-être un temps où l'on pourrait se faire rendre justice. Sur quoi le comte de Saint-Germain l'avait interpellé à son tour de lui déclarer si c'était au ministre des affaires du roi qu'il comptait parler, ou bien à Saint-Germain. — Le marquis de Poyanne ayant répondu : « Je parle à tous les deux, » le comte de Saint-Germain avait répliqué : « Eh bien ! Monsieur, comme ministre je vous ordonne de vous retirer, et comme Saint-Germain vous me retrouverez ! » sur quoi Poyanne avait écrit une lettre au roi sans faire grande impression sur lui, puisque S. M. la jeta au feu, en s'écriant : Il faut que Poyanne ait perdu la tête ! »

On voit par cet incident à quel degré d'irritation était alors arrivée la noblesse de cour. Elle se sentait menacée dans ses plus chères prérogatives. Comme Turgot, Saint-Germain le prenait de très haut avec elle (1), et affectait au contraire des manières affables vis-à-vis des personnes de l'état mitoyen, dont il cherchait à améliorer le sort et à procurer le soulagement. Mais, loin de se laisser abattre ni décourager par les complots et les murmures, il disait tout

(1) Voici par exemple en quels termes sévères il écrivait au duc de Castries, le 11 juillet 1776, à propos d'un ordre inexécuté :

« Je ne puis sans doute qu'approuver, Monsieur, les motifs qui vous ont fait suspendre l'exécution des ordres du Roi que je vous ai adressés pour le mouvement des seconds bataillons des Régimens Royal et de Courten ; il aurait cependant été à désirer qu'elle eût eu lieu à l'époque fixée, parce que vous sentez sûrement mieux que personne que les ordres de Sa Majesté ne doivent jamais être différés en pareil cas à cause des inconvéniens qui pourraient en résulter.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

SAINT-GERMAIN. »

franchement qu'il ne craignait pas plus les cabales que les boulets de canon.

Il ne conserva que cinquante gendarmes et cinquante chevau-légers. — « Que voulez-vous en faire? » lui demanda la reine. « C'est apparemment pour escorter le roi aux lits de justice?.... » — « Non, madame, répondit le ministre. C'est pour l'accompagner, quand on chantera le *Te Deum*. »

Le même esprit d'économie présida à la réduction des grandes charges militaires, ainsi que des états majors coûteux et inutiles. Ce qui devait achever de ramener à de purs honneurs sans fonctions les charges des gouverneurs de province, et les vains titres de ces états-majors, c'est l'organisation des divisions permanentes, innovation considérable empruntée au système allemand, pierre d'attente sérieuse pour la constitution des armées modernes.

M. Léon Mention a parfaitement exposé dans son travail les motifs qui ont amené le comte de Saint-Germain à adopter cette importante mesure.

« Ce qui frappe tout d'abord, dit-il, dans l'histoire militaire du XVIIIe siècle, c'est la difficulté qu'on éprouve à faire passer les troupes du pied de paix au pied de guerre. On réforme à la fin d'une campagne des régiments entiers, on répartit les autres dans les places frontières. Privés de la plupart de leurs officiers qui se partagent entre les soins de la Cour et ceux de leurs terres, ces corps isolés, dont l'effectif est fort affaibli, languissent dans la vie oisive des garnisons. Leur instruction militaire se borne à l'exercice du soldat et aux évolutions de compagnie..... Jamais, ou presque jamais de mouvements d'ensemble, de manœuvres stratégiques qui évoquent, même de loin, l'image d'une armée en campagne. La guerre est-elle déclarée? On réunit en toute hâte ces corps épars et sans liens entre eux, on y adjoint des régiments improvisés, recrutés la veille, et on place à la tête de ces corps disparates, étrangers l'un à l'autre, des officiers qui ne connaissent pas les troupes, qui n'en sont pas connus, et

qui même n'apprendront jamais à les connaître, parce que les fantaisies du roulement et de l'ordre de bataille les exposent à commander dans une même campagne à dix corps différents (1). »

Les généraux, n'ayant plus de commandement dans l'intervalle entre les guerres, se rouillaient par l'inaction et l'éloignement du métier. Saint-Germain écrivait à ce sujet :

« L'ancienne erreur qui prive les troupes en temps de paix des chefs destinés à les conduire en temps de guerre a été de tout temps la première et la principale cause des revers de la nation (2). »

Les divisions nouvelles, formées des deux armes, devaient chaque année manœuvrer ensemble pendant un certain temps. Le principe même de la mobilisation se trouvait posé dans les mémoires du réformateur. « Tout le système militaire, écrit-il, doit être composé, arrangé et constitué de façon que les armées soient toujours en état d'entrer en campagne au premier ordre et du jour au lendemain, sans occasionner une grande augmentation de dépense. Prévenir son ennemi, fut et sera toujours l'un des meilleurs moyens pour le vaincre. »

« Ceci dit à l'exemple de la Prusse qui a dû à cette organisation la mobilisation rapide de ses corps au début de toutes les campagnes de la guerre de Sept-Ans, et surtout ces qualités manœuvrières qui avaient fait l'admiration de l'Europe. » La Prusse était alors, comme aujourd'hui, le modèle toujours présent à l'esprit des réformateurs militaires.

Une ordonnance du mois d'octobre 1776 partagea la France en 16 divisions, dont chacune avait à sa tête un lieutenant général et trois maréchaux de camp. L'armée et ses chefs devaient ainsi être toujours tenus en haleine, et

(1) *Le comte de Saint-Germain et ses réformes*, p. 85.

(2) *Projet de lettre, de Saint-Germain*, extrait des cartons du dépôt de la guerre.

prêts à marcher au premier signal. C'était fort bien. Seulement il ne fallait pas changer trop fréquemment les généraux, pour les mettre « successivement en activité ». Ces mutations incessantes étaient fâcheuses. Aussi, peu d'années après, ceux qui remplacèrent M. de Saint-Germain, durent-ils reprendre son système pour l'asseoir sur des bases plus sûres. Du moins Saint-Germain gardera dans l'histoire le mérite d'en avoir provoqué la première application.

Ces grandes lignes posées, il se préoccupa de l'état du personnel, de la hiérarchie et de l'avancement (1).

La multiplicité et l'avilissement des grades étaient des abus devenus presque universels dans l'armée. Le même régiment avait souvent plusieurs colonels. Saint-Germain conçut le projet démocratique et sage de réduire le nombre des grades et de les rendre accessibles à tous. Déjà le maréchal de Belle-Isle avait fait disparaître les *colonels à la bavette.* Désormais, il fut décidé que, dans les troupes, nul officier, « quand même il serait de la naissance la plus distinguée, » ne pourrait parvenir au commandement d'un corps, sans avoir passé par les échelons de l'avancement.

Ne sachant comment donner des emplois à tous les colonels à la suite, Saint-Germain crut trancher la difficulté en créant des colonels en second. Ce fut là un expédient malheureux qui aggrava encore la confusion. La plupart des aspirants à ce grade lui étant inconnus, il prit le parti de les renvoyer au prince de Montbarrey, son adjoint. C'était assurer le succès de l'intrigue et de la faveur ; car, en pareille matière, le prince n'avait guère d'autre règle de conduite que son bon plaisir.

---

(1) « Un supérieur est un père de famille dont l'autorité doit être également majestueuse, ferme, douce et polie, et qui par le grand intérêt qu'il prend à ses enfants qui sont ses inférieurs, doit se concilier leur respect, leur obéissance et leur affection. Les inférieurs, par reconnaissance de ces sentiments et par attachement, doivent craindre de déplaire et de désobéir. » (*Mém. de Saint-Germain.*)

Autre réforme touchant au personnel. La finance fut supprimée de tous les emplois militaires. Cette mesure souleva des tempêtes, de la part des colonels propriétaires de régiments, et fit donner à son auteur le sobriquet de « Meaupou militaire ». Cependant elle était bonne et faite pour faciliter l'avancement au mérite.

Jusqu'alors la noblesse française avait considéré les grades dans l'armée comme les attributs nécessaires et inséparables de la naissance. Désormais le métier des armes allait devenir une profession assujettie à des règles d'avancement inflexibles, et les officiers seraient astreints, en paix comme en guerre, à un service effectif. Ils trouvèrent les nouveaux règlements bien sévères et cherchèrent plus d'une fois à les éluder. Mais Saint-Germain réprima dans l'armée tout esprit de discussion, et y établit la discipline la plus rigoureuse.

Les officiers ne furent pas plus épargnés que la troupe. Leurs mœurs étaient souvent fort dissolues (1). Le ministre rendit contre eux des ordonnances somptuaires, qui proscrivaient le luxe de leur table.

---

(1) « Des jeunes gens, la plupart avec des mœurs de grisette, rappelleront-ils dans le militaire les sentiments d'honneur et la fermeté qui sont la force des armées? Ignorance, frivolité, négligence, pusillanimité, sont substituées aux vertus mâles et héroïques... Il se trouve en outre que l'officier n'a point d'objet d'émulation; ainsi rien ne l'attache à son état; il ne donne pas de quoi vivre et n'ouvre pas la porte à l'ambition..... L'officier qui ne peut pas se tirer du pair, n'a point d'autre perspective que d'obtenir sa retraite; c'est là sur quoi il fonde son bonheur. Dès qu'il est décoré de la croix de Saint-Louis, il force son colonel, par sa mauvaise conduite, à solliciter sa retraite, et il l'obtient aussi favorable après quinze ans de végétation scandaleuse que s'il eût servi avec zèle pendant quarante ans. On ne peut exprimer le mauvais esprit qu'inspirent dans les troupes les officiers qui cherchent leur retraite, et le tort qu'ils font au service du Roi. Ils sont les apôtres de l'indiscipline, ils laissent périr leurs troupes et ne sont occupés qu'à les pressurer. Cependant le nombre en est immense. » (*Mémoire du comte de Saint-Germain à Duverney*, du 5 décembre 1757, cité par Camille Rousset. — *Le comte de Gisors*, p. 563.)

Il fut désormais interdit à tous les grades de s'affranchir de la filière hiérarchique, et les différents degrés de l'autorité militaire furent ainsi prémunis contre la délation ou l'esprit d'indépendance.

La plus connue des ordonnances de Saint-Germain, celle qui lui a valu les plus violentes critiques, c'est l'ordonnance du 25 mars 1776, portant rétablissement dans l'armée française des châtiments corporels. Aujourd'hui encore, pour la plupart des esprits qui n'ont donné aux réformes de ce ministre qu'une attention superficielle, toute son œuvre se résume à cela. Pourtant, sur ce point-là même, il demande à être excusé dans une certaine mesure.

Il s'agissait avant tout de réfréner les désordres rendus trop fréquents par suite des fâcheuses traditions de l'armée française pendant la guerre de Sept-Ans. Dans ce but, Saint-Germain réglementa les punitions disciplinaires, le piquet, la prison et les fameux coups de plat de sabre. Ceux-ci occupent à peine quelques lignes dans l'ordonnance. Pourtant ils ont fait beaucoup parler d'eux depuis cette époque.

Il importe de rétablir les choses dans leur équitable mesure.

Avant le ministère Saint-Germain, le maréchal de Broglie et le comte de Rochambeau avaient établi la *schlague* à la prussienne, et la plupart des généraux de l'armée, devançant l'esprit du règlement qui devait coûter si cher à la renommée de M. de Saint-Germain, partageaient l'opinion que cette pratique était nécessaire pour plier à la discipline les natures rebelles. Seulement, jusqu'alors, la schlague était réservée aux fautes graves, Saint-Germain l'appliqua même aux fautes légères. Cela devint véritablement excessif. Du reste, rien n'était laissé à l'arbitraire. Le nombre des coups était réglementé, et, aux yeux du ministre, il n'y avait point de déshonneur à subir cette peine.

La Cour, la ville et l'armée disputèrent avec acharnement pour et contre l'adoption de la mesure. La cabale s'en servit comme d'une arme contre Saint-Germain, et ses ad-

versaires cherchèrent même à intéresser au débat la jeune reine Marie-Antoinette, dont le cœur tendre devait saigner à la pensée des sévices exercés sur les pauvres soldats. On en chargea quelques-uns de lui présenter une requête en vers, plus ou moins dictée par les ennemis du ministre. La pièce avait été rédigée à la suite d'une assemblée d'officiers où fut agitée la question. Chacun dit son mot. Un officier de fortune longtemps silencieux conclut ainsi : « Messieurs, vous penserez là-dessus comme il vous plaira. Pour moi, j'ai reçu beaucoup de coups de bâtons ; j'en ai fait donner beaucoup et je m'en suis toujours bien trouvé. »

La Cour demeura neutre dans cette question purement militaire; mais les chefs de l'armée s'autorisèrent de son silence pour interpréter le règlement selon leurs idées personnelles. On vit des colonels, des officiers généraux, s'obstiner à éluder l'ordonnance. D'autres en abusèrent cruellement ; la plupart n'en furent jamais partisans. « Comment, s'écriait M. de Rohan, comparer des hommes libres, des français, à des serfs, à des ilotes tels que les Prussiens ?... » Cette indignation n'est que trop justifiée, et vingt ans plus tard à Valmy, trente ans plus tard à Iéna, alors que l'ordonnance avait depuis longtemps cessé d'être en vigueur, nos succès contre la force du nombre et contre la rigueur de la discipline, démontrèrent à l'Europe qu'il y avait pour des Français d'autres moyens d'éducation que la schlague. Celle-ci ne devait pas survivre au ministère éphémère du comte de Saint-Germain. Elle a certainement contribué à amener sa chute.

La tactique partageait alors les meilleurs esprits en deux camps opposés qui se battaient pour *l'ordre mince* ou pour *l'ordre profond*. D'un côté Folard et Maizeroy, de l'autre Mesnil-Durand, et, dans les deux partis, un égal esprit de système. Le ministre refusa de se laisser imposer une opinion toute faite et tint la balance égale entre les opinions. Il sentait que dans le domaine de la tactique tout ne pouvait

se réduire à des formules creuses et compassées. Rien n'est en effet plus contingent, plus mobile, plus variable que cette science.

Mais elle se lie intimement à la constitution de l'armée, et M. de Saint-Germain, tout en laissant carte blanche aux opinions sur des questions didactiques très controversées, en tirait profit pour son œuvre. C'est ainsi qu'il régularisa les unités tactiques de l'infanterie et mit le bataillon à six compagnies.

Il amena dans les effectifs entretenus une réduction d'environ 75,000 hommes par la suppression des régiments provinciaux. Il réorganisa l'artillerie et le génie, rappela M. de Gribeauval qui était en disgrâce et dont le matériel avait été brisé et refondu. Il reconstitua les arsenaux.

Il créa dix écoles militaires pour y recevoir les jeunes gens appartenant à la noblesse sans fortune : idée bonne et généreuse, car la profession des armes étant traditionnelle dans la noblesse, il convenait de lui en faciliter l'accès, tout en la pliant aux règles d'avancement communes. Mais, en même temps, par une fâcheuse ordonnance du 1er février 1776, il supprima l'Ecole militaire de Paris.

Il n'y a pas d'armée solide sans bon recrutement.

Le recrutement, depuis Louvois, avait besoin d'une réforme complète. C'était un danger d'abandonner aux capitaines le maintien des effectifs. Saint-Germain rendit aux chefs de corps la charge de recruter leurs hommes, sous la surveillance des conseils d'administration. Il abolit le racolage dans les cabarets, système profondément immoral. Des mesures furent prises pour maintenir les hommes le plus longtemps possible sous les drapeaux ; car, aux yeux du réformateur, l'idéal de la valeur du soldat était représenté par l'homme qui vieillit au corps, celui qui compte le plus de services et de campagnes, *le vieux grognard* en un mot.

Fidèle à son plan de sévère économie, Saint-Germain refondit entièrement l'administration de la guerre sur les bases

les plus parcimonieuses. Il supprima le service à *l'entreprise*, et fit des commissaires des guerres de véritables officiers d'administration, qu'on assimila aux officiers de troupe, à la grande indignation du commentateur Wimpffen. C'était une faute, une humiliation gratuite imposée aux combattants, qui doivent toujours avoir une supériorité effective sur les non-combattants.

Une des meilleures entreprises de M. de Saint-Germain fut la création du service de santé dans l'armée. Il réorganisa les Invalides. Il avait d'abord songé à les supprimer, toujours par manie parcimonieuse : mais il s'arrêta, n'osant anéantir une institution due au génie de Louvois, bien qu'au fond de sa pensée il en contestât l'utilité. Il l'appelait « une œuvre d'ostentation », et voulait faire de l'Hôtel des Invalides une école militaire. En réalité, il se contenta de réduire le nombre des pensionnaires de l'Hôtel.

Une notable partie de ces vieux soldats éclopés ou infirmes fut expédiée en province. Ils s'arrachèrent avec larmes au paisible séjour que leur avait donné la libéralité d'un grand roi. Un des chariots qui les transportaient hors de Paris, s'arrêta par hasard sur la place des Victoires. On vit alors, scène touchante, plusieurs soldats en descendre les yeux baignés de pleurs, et s'agenouiller devant la statue de Louis XIV, leur fondateur, l'appelant leur père, et s'écriant qu'ils se trouvaient désormais sans protecteur !

M. de Saint-Germain s'occupa avec sollicitude des veuves et des orphelins. Pour les veuves de militaires, il établit une caisse de secours. Pour les enfants, il eut la première idée des écoles destinées à recevoir les fils des soldats en activité de service : c'était prévoir nos écoles modernes d'enfants de troupe.

Le vaste plan de réorganisation dont je viens d'esquisser les principales lignes, avait un couronnement naturel dans l'esprit du réformateur. Il estimait que la clé de voûte du nouvel édifice devait être l'établissement d'un conseil su-

prême de la guerre, embrassant dans ses attributions, résumant dans sa compétence, toutes les branches, tous les organes de l'armée, et sans l'avis duquel il fût interdit de changer dorénavant les lois militaires. Ses mémoires s'étendent longuement sur la composition de ce conseil, dont la présidence devait être réservée à un maréchal de France. M. de Stainville, le marquis de Castries, Rochambeau, Wurmser, Gribeauval, le comte de Broglie, furent mis en avant tour à tour pour cette haute fonction ; mais le conseil de la guerre dont l'idée avait séduit Saint-Germain, au début de son ministère, demeura à l'état de projet. Il ne devait être organisé qu'en 1788, par les soins du comte de Brienne, et, après maintes vicissitudes, reprendre, de nos jours seulement, sous le nom de conseil supérieur de la guerre, sa place au sommet de nos institutions militaires.

Pour mener à bien son œuvre considérable, le comte de Saint-Germain eut à lutter contre de nombreux obstacles. Un de ses malheurs fut d'être mal secondé. Il eut le tort, en arrivant au ministère, de s'entourer d'auxiliaires douteux, secrètement portés à le desservir. Le premier dont il s'engoua, fut l'intendant de Guyenne Sénac de Meilhan, un légiste, homme d'esprit, homme lettré, de mœurs faciles, d'un caractère léger et irréfléchi, fort peu propre par conséquent à occuper l'emploi d'intendant de la guerre auquel il fut nommé. Peu de temps après, il est vrai, M. de Saint-Germain se dégoûta de lui et supprima sa charge.

Déjà Maurepas avait installé une de ses créatures au ministère, c'était le prince de Montbarrey, celui-là même qui avait présenté Saint-Germain à la Cour, un de ses compatriotes franc-comtois, son ancien compagnon d'armes pendant la guerre de la Succession d'Autriche. Montbarrey avait combattu sous les ordres du vainqueur de Corbach, à Rocoux et Lawfeld ; Saint-Germain s'était lié alors avec lui en souvenir des relations qui jadis avaient rapproché les deux familles. « Il fut content de moi, dit le prince dans ses mé-

moires, comme de la conduite du régiment de la Couronne à Crevelt. Je ne l'approuvai pas quand il quitta l'armée après Minden et la nomination de M. de Broglie. » M. de Montbarrey l'approuva encore bien moins, quand il le vit ministre. Il occupa d'abord au ministère une position assez subalterne : surveillant des bureaux, sa tâche principale se bornait à examiner les mémoires de proposition des officiers. Les choix des colonels ne furent pas tous heureux. Il en résulta des plaintes, des réclamations, et par suite du désordre et du retard. Montbarrey faisait le mal, puis se retranchait derrière ses fonctions de simple adjoint du ministre. Saint-Germain endossait la responsabilité d'actes fâcheux, qui venaient grossir les critiques et les haines dont il était assailli.

Ambitieux et jaloux, mesurant de l'œil la distance qui le séparait de son chef, peut-être déjà secrètement préoccupé de le supplanter, quand l'occasion s'en trouverait, Montbarrey ne songea qu'à le desservir, et à se plaindre lui-même de sa position personnelle.

« Le caractère de Saint-Germain a changé, écrit-il dans ses mémoires.

» Je vis bientôt que, par ma nomination, il pensait se faire une famille de la mienne, et qu'il me gardait le secret sur ses relations avec les intrigants qui l'assiégeaient. Je fis sentir à M. de Maurepas que souvent je n'étais pas du même avis que le comte de Saint-Germain, et qu'il avait peu de confiance en moi ; mais, en présence du roi et du ministre, je n'émis toujours mes opinions qu'avec réserve, et je ne fis d'observations de moi-même, que quand j'eus le titre de secrétaire d'État en survivance. Le roi me fit plus d'une fois manifester son approbation par M. de Maurepas. »

Peu affectionné de son entourage, désagréable à tout le monde, Saint-Germain ne pouvait s'appuyer ni sur le public, ni sur l'armée, ni sur la Cour, ni sur le roi lui-même. Son impopularité allait croissant de jour en jour. On blâmait le choix du prince de Montbarrey comme secrétaire

d'État, on l'appelait le prince héréditaire (1). On chansonnait l'agitation fiévreuse et désordonnée du ministre. Il avait été suspect à l'étranger comme français et devenait suspect en France comme étranger. On lui trouvait des allures et un ton germaniques. Il n'avait cependant autour de lui, pour auxiliaires, que d'excellents français : M. de Rochambeau, M. de Gribeauval, M. de Wimpffen, M. de Guibert.

Mais il ne connaissait plus son terrain et se montrait trop disposé à appliquer en France ce qui pouvait être bon au-delà du Rhin, mauvais en deçà. Malgré son honnêteté native, il ne sut pas démêler le vrai ou le faux dans l'esprit de ses auxiliaires, et distribua les grades et les récompenses autour de lui sans se prémunir assez contre les intrigants.

Jamais ministre n'essuya plus de pamphlets et ne reçut plus de lettres anonymes. Tantôt il s'en moquait tout le premier, tantôt il ne se défendait pas d'en éprouver de l'humeur. Le souvenir de son noviciat dans la compagnie de Jésus, la dévotion presque monacale dans laquelle l'avait jeté sa vieillesse, son amitié pour l'archevêque de Paris, le firent taxer de jésuitisme. Les femmes elles mêmes se mêlèrent de le décrier.

« Saint-Germain, écrivait madame du Deffand (2), est entièrement soumis au Maurepas qui a bien contrarié sa besogne. Tous les changements qu'il a faits, quoique considérables, l'auraient été bien davantage, s'il avait eu plein pouvoir. Il a une sorte de considération dans le public. Mais ce n'est pas un homme à prendre un certain ascendant, et à devenir le premier. D'ailleurs il a soixante-neuf ans et une très mauvaise santé. » En revanche le gros de l'armée et du

(1) C'était une créature de M. de Maurepas introduite dans la place. L'habile vieillard avait amené le comte de Saint-Germain à le désigner lui-même comme son collaborateur, presque comme son successeur.

(2) Lettre du 26 octobre 1775.

public adressait un reproche à Saint-Germain, celui de s'être arrêté en chemin « J'ose attester, disait M. de Malesherbes, que le peuple ne lui sait mauvais gré que des réformes qu'il n'a pu faire. » Tout conspirait pour aigrir son caractère.

Il adopta en vieillissant, des formes de plus en plus cassantes. « Quand j'ordonne, disait-il, à ses détracteurs, je ne consulte personne. » Un jour, il fut durement apostrophé par le comte d'Artois. Le roi prit aussitôt sa défense, brava pour cela les fureurs de la noblesse et les sarcasmes de la reine ; car il tenait à voir le ministre achever son œuvre en dépit des cabales, mais il y avait souvent bien des irrésolutions dans la volonté royale. Si Louis XVI consentait à contresigner les ordonnances de Saint-Germain, il hésitait à sévir contre des résistances qu'il eût fallu briser. Les ressorts du pouvoir étaient visiblement détendus.

Dès la fin de l'année 1776, Saint Germain ne se sentait plus soutenu par personne. Il se plaint dans ses mémoires des influences occultes qui paralysent son œuvre. M. de Maurepas était sans cesse interposé entre le roi et ses ministres. La légèreté de son caractère lui faisait perdre beaucoup de ses avantages. Tout cela eut une fâcheuse influence sur le ministère de la guerre et sur l'esprit du secrétaire d'État à ce département.

Saint-Germain, dans sa mauvaise humeur, laissait échapper un peu à tort et à travers des mots très durs contre les adversaires de ses idées. M. de Choiseul, un de ses prédécesseurs, eut plus d'une fois à souffrir de son langage. Un jour qu'il venait rendre visite au ministre, Saint Germain fit une charge à fond contre l'œuvre du ministère Choiseul, et, prenant brusquement à partie son interlocuteur : « Enfin, monsieur le duc, le roi n'a plus d'armée ! qu'en avez-vous donc fait ?.... j'en avais laissé une qui existait encore quand vous êtes arrivé aux affaires ! »

Le reproche était dur, peut-être excessif. Car le duc de

Choiseul avait encouru lui-même l'impopularité dans l'armée pour avoir voulu y réprimer d'innombrables abus.

Par ses critiques immodérées, M. de Saint-Germain s'exposait à son tour à des attaques violentes et injustes. Le grand Frédéric le prit un peu sous sa protection dans l'opinion européenne. Le réformateur de l'armée prussienne pouvait-il moins faire que de louer un ministre si préoccupé de transporter dans l'armée française les pratiques de l'armée allemande ? Il daigna lui reconnaître de grands et beaux desseins, « mais tout le monde l'a traversé, disait-il de lui, parce que les réformes qu'il se proposait de faire, auraient obligé des freluquets à une exactitude qui leur répugnait. »

Voltaire, tout en rendant aussi justice à M. de Saint-Germain, s'étonne que ce ministre, qui passait pour l'un des meilleurs généraux de l'Europe, ait commencé par être camarade du P. Adam dans la ville de Dole. C'était là un procès de tendance facile à expliquer par les idées du temps.

Au reste, la tournure d'esprit de Saint-Germain s'accentua de plus en plus avec l'âge dans le sens de la dévotion. Préoccupé des intérêts moraux du soldat, « il enjoignit à tous commandants de faire respecter soigneusement la religion et son culte, et de ne pas souffrir des mœurs publiquement dépravées et corrompues....... Toute troupe sans religion et sans mœurs ne sera jamais bonne », disait il. Il s'occupa tout particulièrement de l'aumônerie. Il voulait fonder un séminaire d'aumôniers militaires, pour remplacer dans cet office les moines qui en étaient généralement investis, et le remplissaient assez mal. Il rendit à ce sujet, en 1777, une ordonnance qui le fit dénoncer au Parlement, sous le prétexte qu'il songeait à rétablir les Jésuites.

On profita de cette mesure pour insinuer au roi que son ministre de la guerre avait en vue de réserver des places dans l'aumônerie aux membres de la Société de Jésus

expulsés du royaume. On fit courir le bruit que le roi lui-même, mis en garde contre cette intrigue, lui en témoignait de la défiance. Cela acheva de perdre le ministre. Son historiographe Grimoard, malgré une fréquente injustice à son égard, reconnaît lui-même que l'accusation était fausse. Le coup n'en était pas moins porté. C'est tout ce que voulaient les ennemis du comte de Saint-Germain.

Voici en quels termes il expose sa disgrâce dans ses mémoires. « Les différentes destinées que j'ai éprouvées dans le cours de ma vie. m'ont assez appris à supporter avec courage les vicissitudes des choses humaines. En quelque situation que je me sois trouvé, j'ai toujours adoré les ressorts secrets de la divine providence. La même tranquillité d'esprit avec laquelle j'ai vu dans l'aurore de ma vie la fortune seconder mes vœux et mon ambition, en m'élevant rapidement aux premières dignités militaires, je l'ai conservée dans les revers que j'ai éprouvés... Parvenu à l'âge de soixante-huit ans, il ne subsistait plus d'autre désir dans mon âme que de jouir d'un repos heureux. J'avais éprouvé à un tel point l'une et l'autre fortune, que tout sentiment d'ambition était éteint en moi. Mais à peine ai-je eu le temps de goûter les douceurs d'une vie si agréable, que je me suis vu entraîné de nouveau dans l'embarras et dans l'agitation des affaires.

» Appelé à la tête de l'administration militaire de France par un de ces hasards qui tiennent du prodige, je ne m'y suis déterminé que pour ne pas paraître me refuser à ma patrie, à qui je pensai que mes services pourraient être utiles.

» Tout ce que j'ai supporté de travaux et tout ce que j'ai essuyé de contradictions dans cette pénible et nouvelle carrière, ne peuvent se concevoir ; mais comme tous mes efforts n'ont pas suffi pour surmonter les obstacles qui s'opposaient au bien que je désirais et que j'étais sincèrement intentionné de faire, que j'ai vu une grande et dangereuse anarchie s'élever par le choc de tant d'autorités qui contrariaient la

mienne, j'ai préféré de nouveau le repos à l'éclat de la place que j'occupais, et qu'il m'était désormais impossible de remplir avec la dignité convenable. »

Le 27 septembre 1777, la *Gazette de France* annonça que sa démission était acceptée sur sa demande et que le prince de Montbarrey demeurait seul chargé du département de la guerre. Dans un moment d'irritation, Saint-Germain avait témoigné le désir de se retirer. Pris au mot, il voulut ensuite revenir sur cette parole imprudente; mais il était trop tard. Il montra, dit-on, quelque faiblesse lorsqu'il lui fallut porter sa démission au roi. Il ne pouvait songer sans amertume que tout l'édifice de ses réformes allait s'écrouler et que l'épargne si soigneusement amassée par ses soins allait se dissiper.

S'il faut en croire ses mémoires, il aurait trouvé moyen, par les économies réalisées pendant son ministère, d'éteindre les dettes de ses prédécesseurs, tout en augmentant les appointements des officiers et la solde des troupes. Chose rare, il a laissé plus de six millions dans les caisses des trésoriers. Saint-Germain se retira à l'Arsenal avec une pension viagère de 40,000 livres et un logement dans l'hôtel de la Guerre. Il acheta une maison de campagne à Montfermeil, et vécut dès lors dans une retraite absolue, entouré de quelques amis, se livrant à la composition de ses mémoires et cherchant à se justifier aux yeux de la postérité, des reproches que lui faisaient ses contemporains.

« J'ai eu des torts, écrivait-il, je ne me les dissimule pas, mais on m'en impute un trop grand nombre. Il y a des gens qui en ont eu de plus graves que moi. Comment pouvais-je connaître l'âme de ces êtres-là, et prévoir le résultat de leurs démarches? Sans eux, je ne serais pas en butte à la haine qui me poursuit avec acharnement, et à la calomnie qui m'outrage; mais la vérité se découvrira un jour. » — « Quel est l'homme doué de quelques lumières, qui ne soit obligé de convenir que, malgré les fautes sans nombre que

j'ai commises, je n'ai pas moins procuré à la France la meilleure constitution militaire qu'elle ait eue depuis l'existence de la monarchie? Et j'ose dire que, par son uniformité, elle est supérieure à toutes celles de l'Europe, tous les corps étant constitués de manière qu'ils paraissent jetés dans le même moule, ce qui est d'un grand avantage pour l'ordre, la simplicité du service et la discipline. »

..... « J'espère que mon exemple servira de leçon à tous ceux que la fortune ou les talents appelleront à une administration quelconque.

» En lisant avec attention ces mémoires, ils connaîtront tous les pièges de l'intrigue ou de la méchanceté, les dangers de la flatterie, et surtout ceux de la faiblesse ; ils verront qu'un ministre qui veut le bien, éprouve des contradictions sans nombre, et souvent les plus fortes, de la part de ceux même qui devraient y concourir avec lui, et ils conviendront de l'impossibilité évidente d'arriver à son objet, lorsqu'une force supérieure lui fait la loi, que la corruption est parvenue à un tel degré, que le bien que l'on fait se tourne en mal par l'abus dont il est suivi, et qu'à chaque pas les préjugés s'opposent à toute institution, à tout arrangement patriotique. »

Dans cette revue amère de sa carrière brisée, il ne se plaignait de personne d'une façon très particulière, et ne craignait point de s'accuser lui-même (1). La rigidité de son esprit semblait s'être détendue. Il avait mesuré le poids de sa chute et jugeait sainement les causes de ses échecs, dans des tentatives où du moins il pouvait se rendre la justice de n'avoir été guidé que par l'amour du bien public.

Une fois déchargé du poids des affaires, il sentit le vide de l'existence, et tomba dans une mélancolie profonde. Il

(1) « Mon étoile est singulière, disait-il. Ceux qui me connaissent bien, m'estiment et m'aiment peut-être trop; ceux qui ne me connaissent pas, me déchirent à toute outrance : il n'y a pas de milieu. »

finit par contracter une maladie de langueur qui dégénéra en fièvre putride et l'emporta le 15 janvier 1778. Il venait d'entrer dans sa soixante-dixième année. Ses derniers moments furent adoucis par les consolations de la religion catholique dont il avait toujours été l'adepte fidèle. Il regarda la mort en face et lui opposa un front calme. M. de Montbarrey, qui l'avait si manifestement desservi sur la fin de son ministère, se flatte « de lui avoir rendu dans sa maladie tous les devoirs qu'il pouvait [1], » réparation suprême bien due à un ancien protecteur.

Quand Saint-Germain mourut, il était à la veille de se voir promu à la dignité de maréchal de France. C'eût été pour lui le couronnement d'une carrière longue et en plus d'un point glorieuse. Le roi voulut du moins que les insignes du maréchalat fussent placés sur le cercueil du ministre défunt. Mais la cabale n'avait pas désarmé encore et s'y opposa.

Saint-Germain fut inhumé à l'église Saint-Paul sa paroisse. Ses cendres, comme tant d'autres, furent jetées au vent à la grande Révolution.

La bibliothèque de Besançon possède une petite gravure qui représente les traits de cet homme de guerre plus remarquable que sympathique. Il était de taille moyenne, avait les cheveux blonds, les yeux d'un gris bleu, le visage long et peu coloré, une physionomie spirituelle et ironique. Dans les derniers temps de sa vie, ses facultés s'étaient fort affaiblies, et il ne pouvait plus se livrer à aucun travail. Saint-Germain a voulu attaquer à la fois toutes les questions, soulever en même temps tous les problêmes. Il a apporté à ses réformes militaires la même précipitation que Turgot à ses réformes financières, et il a échoué en partie par des erreurs analogues. Il pourfendait les abus un peu à tort et à travers. « Nos ministres sont des chirurgiens qui nous coupent bras et jambes », écrivait une femme d'esprit du temps. Ce trait visait surtout M. de Saint-

(1) *Mémoires*, pp. 284-285.

Germain, et cependant telle était alors dans l'opinion publique la fièvre des réformes, sorte de courant précurseur de la Révolution française, que certains cercles accusaient encore M. de Saint-Germain de ne pas aller assez vite en besogne.

Vrai soldat, il était plus à sa place dans les camps d'Allemagne que dans les salons de Versailles.

Il avait puisé ses défauts dans un long séjour hors de France, au milieu d'éléments militaires tout différents des nôtres. Ce fut assurément un esprit très ouvert pour embrasser d'un coup d'œil les vices de nos institutions et y porter remède; mais il n'était, au sens élevé du mot, ni ministre, ni homme d'Etat. Son inexpérience se trouvait doublée d'un absolutisme exagéré. S'il ne manquait ni de hauteur de vues ni de vigueur de conception, il était plus théoricien que pratique. La science des détails lui faisait défaut, non moins que la connaissance des hommes. Il se heurtait de front aux obstacles, ne sachant pas les contourner, et se laissait briser lui-même. C'est là l'écueil des volontés de fer, des esprits sans pondération. Tel il s'était montré en Danemarck, tel il se retrouva en France. Morose et ombrageux, sa main droite se défiait de sa main gauche. Ses ennemis prétendaient qu'il ne témoignait de la confiance à autrui que pour faire part de ce qui pouvait le hausser lui-même dans l'opinion, et qu'il eût été capable de révéler un secret d'Etat, pour montrer qu'il était bien vu du roi. Haineux, mais homme de premier mouvement, et ne poursuivant guère ses vengeances, il eut des démêlés avec tous les généraux qui l'entouraient, excepté peut-être avec le maréchal de Saxe, dont il fut l'élève. Il restera comme un homme de guerre de premier ordre mais comme un réformateur incomplet. Ses troupes ont toujours su distinguer sa grande aptitude au commandement des armées. La plupart des autres généraux de son temps accomplissaient leur métier sans goût ni entrain. Sur le champ de bataille, ils perdaient la tête, tandis que Saint-Germain y faisait preuve d'un imperturbable sang-froid et abordait avec

calme les situations les plus difficiles. Si d'aventure il en désespérait, on le voyait se tirer d'affaire à l'aide d'un bon mot; mais ses traits d'esprit avaient toujours quelque chose d'amer. Un jour, en campagne, un de ses officiers vint lui demander s'il ne fallait pas battre en retraite. — « Non, répondit le général; si nous nous retirions sur le champ, nous n'aurions qu'une oreille coupée, ce qui serait difforme; au lieu qu'en restant ici quelques moments encore, on nous les coupera toutes deux, et alors le côté droit ne pourra se moquer du côté gauche. »

Sous une forme caustique où perçait une nuance d'indiscipline, M. de Saint-Germain stigmatisait ces généraux de cour, trop nombreux à l'armée d'Allemagne, toujours préoccupés de leur bien-être et de leurs intérêts personnels, légers et inexpérimentés, sans souci de l'ennemi, sans sollicitude du soldat, qui eussent mieux fait assurément de rester dans l'entourage de Madame de Pompadour, que d'aller exposer les armes françaises à des revers constants, par leur folle présomption et leur coupable insouciance.

Devant l'ennemi, au bivouac, Saint-Germain venait le soir s'installer près d'un feu à la tête du camp, et y passait souvent toute la nuit, à entretenir ses officiers, à leur apprendre la guerre, à leur parler médecine, branche de la science pour laquelle il avait toujours montré autant de goût que d'aptitude, et dont il eut souvent à faire l'application dans le cours de ses guerres. Son érudition était vaste et il s'exprimait avec une facilité d'élocution qui touchait à l'éloquence. Il a laissé des écrits un peu lourds peut-être, mais empreints d'idées souvent remarquables. Son style compassé comme celui de son temps, n'a du moins aucune prétention. Sa verve épistolaire est parfois très véhémente, et reflète toutes les passions d'une âme agitée par des sentiments divers.

En résumé, le comte de Saint-Germain fut un militaire de la plus haute valeur sur les champs de bataille. Il avait

l'étoffe d'un maréchal de France, les mâles vertus d'un soldat chrétien, le coup d'œil et la fermeté d'un commandant en chef. Cependant il lui a manqué certaines qualités d'un grand capitaine : l'esprit de camaraderie vis à vis de ses collègues dans le commandement, la soumission sans murmure aux ordres de ses chefs, l'attachement au drapeau, qui excuse difficilement son passage dans les armées étrangères.

Comme ministre, ce fut un organisateur fécond, mais trop absolu. De son œuvre touffue il y a beaucoup à élaguer et plus encore à retenir.

Après lui, l'armée allait devenir un corps homogène et solide, hiérarchisé, discipliné, capable de se suffire à lui-même. Saint-Germain avait repris les hautes traditions de Louvois. Ses ordonnances se rattachent par des liens certains à l'œuvre du grand ministre de Louis XIV. Elles la développent et la complètent, et créent réellement un ministère, une administration supérieure, une *centralisation*, qui met à Paris la tête de l'armée et permet de donner une impulsion unique à tous les rouages de notre organisation militaire.

« Telle qu'elle apparaît en 1778, dit M. Léon Mention, l'armée n'est déjà plus celle des privilégiés. Elle va bientôt reparaître avec honneur sur les champs de bataille, et, sous la conduite de Rochambeau, conquérir à York-Town, la reconnaissance de la jeune Amérique. » Les volontaires de 1792 viendront ensuite.

Mais avant de trouver Carnot et la levée en masse, il faut que la France subisse le prince de Montbarrey. Ce dernier fut plutôt le démolisseur que le continuateur du comte de Saint-Germain.

VICTOR HUGO
ET LA FRANCHE-COMTÉ

Par M. Léonce PINGAUD

PRÉSIDENT ANNUEL.

(Séance publique du 29 juillet 1885.)

A la fin du 3e livre de *Notre-Dame de Paris*, l'auteur se suppose debout, un matin de Pâques ou de la Pentecôte, sur une des hauteurs qui dominent la grande capitale; il écoute avec recueillement le murmure de la foule qui l'habite, du fleuve qui la traverse, des forêts qui l'entourent, et des vents qui passent au-dessus d'elle, puis, au milieu de ces voix confuses, il entend monter à lui la grande symphonie des cloches, s'élevant soudain comme une immense volée d'oiseaux, et se répondant sur les tons les plus divers et le rythme de l'*Angelus* d'un bout à l'autre du ciel en fête. Les églises, les abbayes, les palais lui envoient, confondues dans une harmonie sublime, les notes basses ou aiguës, graves ou légères qui s'échappent de leurs clochers. Cette page brillante, qui clôt dans un roman célèbre la description du vieux Paris, revient involontairement à la mémoire, lorsque de loin on cherche à ressusciter par la pensée ce concert poétique qui de 1820 à 1850 a retenti aux oreilles de nos pères. C'était aussi, comme à l'aube d'une ère nouvelle, une vaste symphonie où des cloches diverses par leur grandeur, leur métal et leur timbre faisaient entendre le carillon, le glas ou le tocsin. Une

Vaste et puissante cloche, au battant monstrueux (1),

(1) *Chants du Crépuscule*, XXXII.

ainsi l'a définie celui qui la mettait en mouvement, donnait le ton à toutes les autres. Pendant plus de soixante ans elle s'est balancée sous les quatre vents de l'horizon, dans la cathédrale ou le beffroi populaire; elle a tinté tour à tour pour les rois et pour les misérables, et chacun, respectueux ou étonné, l'a écoutée jusqu'au bout. Cette cloche, c'était la voix du poète mort le 22 mai dernier. Victor Hugo, qui jadis entraînait l'avant-garde du romantisme, aura encore suivi au feu les dernières recrues de son armée ; il aura ainsi accompli une carrière littéraire sans exemple, et, de l'adolescence à l'extrême vieillesse, chanté comme un contemporain à l'oreille de plusieurs générations. Au lendemain de ses funérailles, la part est difficile à faire dans son œuvre entre les choses caduques et les inspirations immortelles, et le meilleur moyen, ce me semble, de l'honorer parmi nous n'est pas de jeter quelques grains d'encens banal dans la fumée des hommages accumulés autour de sa tombe; c'est de ressaisir et de fixer de notre mieux chacun des liens fragiles qui le rattachaient à son pays natal ; si faibles qu'ils puissent paraître, il serait injuste de n'en tenir aucun compte soit dans la vie, soit dans l'œuvre du poète.

Vous connaissez tous, Messieurs, ce quatrain, j'allais dire ce verset où Victor Hugo a daigné contresigner son acte de naissance :

> Ce siècle avait deux ans!...
> Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
> Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
> Naquit, d'un sang breton et lorrain à la fois
> Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix (1).

Ce qui veut dire traduit en simple prose : Le 27 février 1802 (8 ventôse an x), le troisième fils du commandant Hugo, petit-fils d'un menuisier de Nancy et d'un armateur de Nantes, vint au monde chez nous, pendant une halte

(1) *Feuilles d'Automne*, I.

fortuite de son père entre deux batailles, par un hasard semblable à celui qui, dans le même temps, faisait naître Montalembert à Londres et Louis Blanc à Madrid; puis à l'âge de trois ans il fut emporté loin de nous dans son berceau et commença à parcourir, selon son expression, la terre avant la vie. Le jeune Victor et sa famille avaient laissé de leur passage à Besançon une trace si fugitive que plus tard on ne sut pas retrouver d'une manière certaine la rue et la maison où il était né, et la tradition se partagea entre la place Saint-Quentin, la place de l'Etat-Major et la rue des Granges. Aussi n'oserai-je affirmer pour mon compte l'influence de l'air bisontin sur son premier développement physique ou de l'esprit comtois sur son premier développement intellectuel. L'enfant fut élevé aux extrémités de cette France extérieure que limitait le front de bandière de la Grande armée. De lointains horizons, théâtre de merveilleux événements, frappèrent de bonne heure son imagination. Il a reconnu plus tard ce foyer primitif où s'est échauffée son imagination naissante :

> Castille, Aragon, mes Espagnes (1).

a-t-il dit; puis un souvenir pieux reportant sa pensée au pays natal, plus tard il prolongea involontairement vers le Jura l'horizon du pays où il avait grandi, et, sur de vagues données historiques trop librement interprétées, il appela la vieille ville impériale de Besançon une ville espagnole. Dès 1818, à ses débuts dans la carrière poétique, il avait su se rappeler qu'il avait été inscrit sur les registres de notre Hôtel de Ville, à l'abri de la devise *Deo et Cœsari fidelis perpetuo*; et il mit à l'adresse de ses juges des Jeux Floraux, à côté de son nom, l'indication de son lieu de naissance. Besançon peut ainsi dès lors le revendiquer comme sien.

> Du jour où l'on connut ta première victoire,
> Ton berceau s'est paré des rayons de ta gloire,

---

(1) *Feuilles d'Automne*, XV.

écrivait Viancin en 1840; il oubliait d'ajouter que c'était grâce à l'Académie. Ce fut en effet notre secrétaire perpétuel qui en 1820 avisa dans le recueil des Jeux Floraux trois pièces de vers signées Victor-Marie Hugo, né à Besançon. Deux d'entre elles, les *Vierges de Verdun* et le *Rétablissement de la statue de Henri IV* avaient obtenu le lis d'or et l'amarante réservée. Dans son rapport de 1821, le secrétaire s'empressa de signaler, avec ce succès, le grand talent poétique de l'auteur, et depuis lors, pendant vingt-cinq ans, l'Académie ne laissa guère paraître un de ses livres sans le saluer au passage. Dès 1827, à la séance de la Saint-Louis, elle l'inscrivit au nombre de ses associés correspondants. Remarquez cette date; c'est six mois après l'*Ode à la Colonne*, quatre mois avant la préface de *Cromwell*, deux publications qui valurent au chantre de la Vendée et du duc de Bordeaux les premiers applaudissements du libéralisme politique et littéraire. L'Académie honorait donc en lui le talent, sans regarder aux doctrines. Je ne lui ferais pas un mérite de son impartialité, si le nouvel élu ne fût pas devenu en ce moment le porte-drapeau du romantisme. Or l'Académie inclinait à suivre le vieux sillon classique, à réclamer en faveur de la tradition, au risque de paraître soutenir la routine, et plusieurs de ses membres rejetaient comme des monstruosités les théories littéraires nouvelles. Dès janvier 1828, quatre mois après l'élection de Victor Hugo, le président annuel leur servit d'interprète, dans un discours sur le danger des innovations en littérature. C'était un magistrat qui rimait à ses heures perdues; il avait, tout comme Victor Hugo, composé une ode sur le rétablissement de la statue de Henri IV; mais à la différence de son jeune émule, il ne devait lui donner d'autre suite qu'un poème intitulé les *Mémoires d'un vieux rossignol* et deux tragédies non jouées d'*Annibal* et de *Coriolan*, qui n'ont rejeté certainement dans l'ombre ni les *Feuilles d'automne* ni *Ruy Blas*; et son discours de 1828, où il enflait ses pipeaux classiques pour sonner l'alarme, ne paraît pas non

plus avoir sérieusement nui à la préface de *Cromwell*. Pour comble d'infortune, dans le sein même de l'Académie, il subit une réplique. A la séance publique de janvier 1830, le président d'alors, Viancin, crut opportun de répondre à son prédécesseur, et aux tirades sur le danger des innovations en littérature opposa un chaleureux développement sur l'esprit de dénigrement dans ses rapports avec la littérature. Il s'éleva avec une vivacité courtoise contre cette méthode renouvelée de Laharpe qui, dans l'examen d'un ouvrage, consiste à faire ressortir les imperfections de détail, et néglige la critique féconde des beautés. Ce poète aimable, demeuré fidèle toute sa vie à l'inspiration et à la forme classiques, ne voulait point connaître les défiances inspirées par l'école nouvelle; il ne voulait y voir encore ni les idées sacrifiées aux images, ni la confusion des doctrines préparant la confusion des langues, et, le cœur plein de sympathie pour l'expérience commencée, il souhaitait au jeune réformateur, au lieu de critiques mesquines ou hargneuses, des amis capables à la fois de l'admirer sincèrement et de le gronder avec douceur; il se rangeait dès lors parmi eux et se déclarait, littérairement parlant, du parti de l'espérance. Donc, à tout prendre, l'Académie bisontine n'était pas hostile à ce qu'on appelait alors, en plein Institut, les factieux de la république des lettres et la secte du romantisme; elle acceptait même la défense des novateurs, personnifiés dans un compatriote illustre. Les secrétaires perpétuels Genisset et Pérennès, chez qui l'esprit universitaire se greffait sur l'esprit académique, étaient plus que personne les gardiens-nés de la tradition; ils devaient hésiter devant toute voie mal frayée, dût-elle être féconde. Louons-les donc d'avoir fait taire leurs appréhensions lorsqu'ils applaudissaient, l'un aux « beautés originales et de premier ordre » de *Cromwell*, l'autre aux effusions lyriques des *Rayons et Ombres*. Un peu interdit devant *Notre-Dame de Paris* et *Lucrèce Borgia*, Genisset trahit par la brièveté de ses paroles l'embarras qu'il éprouve, et le regret qu'il

a de faire ses réserves, quand il voudrait pouvoir louer à son aise. Il est tenté de douter de ses jugements par respect pour le génie, et sait imposer silence en lui à l'esprit de parti, aussi fâcheux en littérature qu'en politique. De même son successeur, ayant à parler des *Voix Intérieures*, s'arrête à une des pages qui forcent ses scrupules à se taire, et se hâte de la citer comme un argument valable contre ses propres doctrines.

Ainsi, de 1820 à 1848, notre Compagnie suivit de loin, avec sympathie, dans le développement de sa carrière et de son talent, le brillant poète dont elle avait la première salué le berceau. Ce fut aussi un Franc-Comtois d'origine et de cœur, Charles Magnin. qui rédigea dans le *Globe* les bulletins de victoire d'*Hernani* et, dans la *Revue des Deux-Mondes*, couvrit la retraite de ses éloges, au milieu du désastre des *Burgraves*. La période comprise entre ces deux batailles dramatiques ne fut peut-être pas la plus retentissante dans la vie de Victor Hugo ; elle est restée, j'en suis sûr, la plus heureuse dans sa pensée, et lui est apparue, au milieu des enivrements de la gloire, sous ce rayon incomparable, toujours plus brillant à mesure qu'il s'éloigne, qui couronne les jours de notre jeunesse. Pour lui en effet, c'était l'heure de ses triomphes précoces, de ses premières joies domestiques, et d'une renommée haute et pure qui n'avait rien à démêler avec une popularité banale. Il était jeune, et la jeunesse venait à lui, l'invitant à conduire le chœur des générations nouvelles. A côté des éloges un peu contraints des vieux académiciens de Besançon écoutez les impressions d'un écolier franc-comtois ; elles sont datées du collège Stanislas, à Paris, en 1828 : « J'étais externe ; chaque matin, chaque soir me ramenaient sur ces bancs de chêne usés par le temps, dans cette salle enfumée que je vois encore avec mes yeux de seize ans. Un soir je trouvai dans la maison paternelle les *Odes et Ballades* de Victor Hugo ; je dévorai toute la nuit ces strophes admirables ; j'appris par cœur plusieurs Odes, entre autres le *Moïse sauvé des eaux*. Le lendemain, je

retournai au collège avec mes livres sous le bras ; mais le *Moïse* était dans ma tête et dans mon cœur. J'arrive en classe; mais comment garder pour moi les découvertes de cette heureuse nuit? La jeunesse aime à partager ses trésors ; aussi, malgré la surveillance des maîtres, quelques amis discrets et dignes de me comprendre recevaient l'une après l'autre toutes les strophes du *Moïse* tracées sur des feuilles volantes. Cette révélation fut accueillie avec enthousiasme; les feuilles détachées passèrent furtivement de main en main ; on voulut d'autres odes, et pendant plusieurs semaines, il me fallut rapporter à mes camarades avides quelque lambeau de ces richesses. C'est ainsi que nous connûmes les *Vierges de Verdun, Louis XVII, la Vendée, la Colonne Vendôme, la Naissance du duc de Bordeaux*, incomparables chefs d'œuvre dont l'auteur a renié le sens, mais dont il n'a jamais dépassé la beauté (1). »

Je viens, Messieurs, de relire une page qui vous appartient, que vous avez entendue ici, il y aura bientôt dix-huit ans. Le lettré qui vous traduisait en un si heureux langage ses impressions d'autrefois était reçu parmi vous. Depuis vous l'avez vu comme président, vous apporter un parallèle qu'on eût jadis jugé très hardi, entre l'auteur d'*Andromaque* et celui de *Marie Tudor ;* vous l'avez entendu, comme rapporteur du concours de poésie, envoyer son souvenir attristé mais obstinément sympathique à l'admirable poète qui avait enchanté son adolescence. Il est aujourd'hui notre secrétaire perpétuel, le successeur de ces graves et timides professeurs qui frémissaient malgré eux devant les audaces romantiques. L'Académie, qui a à regretter son absence, aimera d'autant plus à entendre invoquer son témoignage; c'est celui d'un homme resté fidèle, après cinquante années, aux croyances, aux enthousiasmes, aux admirations de sa jeunesse.

---

(1) *Bulletin de l'Académie de Besançon*. Séance publique du 28 janvier 1868. Discours de réception de M. Ch. de Vaulchier.

Ceux qui ont ainsi aimé Victor Hugo n'ont pu lui garder jusqu'au bout une sympathie sans mélange ; ils ont regretté de voir démentir cette fière déclaration du poète en 1830 :

> L'orage des partis, avec son vent de flamme,
> Sans en altérer l'onde, a remué mon âme (1).

En effet, après avoir plané, dans la première partie de sa carrière, au-dessus des luttes politiques de son temps, ne refusant ses hommages désintéressés ni aux vainqueurs, ni aux vaincus, Hugo, rassasié de gloire, se sentit pris par l'amour de la popularité et le confondit sans y songer avec l'amour du peuple. L'Académie française, où il entra en 1841, lui parut bonne tout au plus, il en a fait l'aveu, comme marche-pied de la tribune, et depuis, pair de France ou représentant du peuple, il se mit à justifier sa définition du poète.

> ....L'homme des utopies,
> Les pieds ici, les yeux ailleurs (2).

Sa lyre se tut plusieurs années ; puis, quand nous l'entendîmes de nouveau, perçant de sa voix stridente les brumes de l'Océan, la corde d'airain résonnait seule. Pindare était descendu, à grands coups d'aile, de l'empyrée, et après avoir rugi un instant sous le masque de Juvénal, il prenait cette attitude et cet accent de prophète humanitaire qu'il ne devait plus quitter. *Ceci* avait tué *cela*. La politique passait au premier rang de ses préoccupations. Au point de vue comtois, nul ne pourra se plaindre de cette évolution, car c'est la politique qui l'a fait proclamer de nouveau, et avec plus d'éclat que jamais, notre concitoyen. Elle lui a valu dans le Doubs, aux élections de 1871, un souvenir de la part de 2,233 électeurs, et en 1881, elle inspirait à notre conseil mu-

(1) *Feuilles d'Automne*, I.
(2) *Rayons et Ombres*, I.

nicipal l'heureuse idée de placer une inscription commémorative sur une des maisons où la tradition place sa naissance. C'était juste au bout de cinquante ans, la réponse de la « vieille ville Espagnole » à la première page des *Feuilles d'automne*.

Je viens de vous dire, Messieurs, ce que la Franche-Comté a fait pour Victor Hugo ; il me reste à vous montrer ce qu'il a fait pour elle.

L'auteur des *Vierges de Verdun* avait vingt ans ; il vivait à Paris, sous le premier rayonnement de sa gloire, quand il se retrouva en face d'un Franc-Comtois, et se reprit pour ainsi dire en sa compagnie à respirer l'air natal. Ce compatriote était Charles Nodier. Ayant lu *Han d'Islande* qui venait de paraître, il rendit compte de l'ouvrage dans la *Quotidienne*, et accorda au jeune romancier de l'érudition, de l'esprit, du style ; celui-ci vint sans doute le remercier ; il se trouva que Madame Delelée, la marraine de l'un, était une excellente et vieille amie de l'autre. Depuis lors, les deux enfants de Besançon se lièrent d'une amitié étroite et quasi-fraternelle. Rien de plus divers que leurs talents ; en revanche sur bien des points, leurs idées étaient rapprochées comme leurs cœurs. Dans presque tous les genres, Nodier était déjà un novateur sans le savoir. Son *Jean Sbogar*, paru en 1818, inaugurait en France le défilé des héros en dehors de la vie réelle et du bon sens, à la fois contempteurs et amis de l'humanité ; il ne fût pas né sans *Werther*, mais *Hernani* ne fût pas non plus né sans lui. *Smarra*, qui date de 1821, avait mis à la mode le genre sombre, les aventures horribles et merveilleuses, et Nodier a constaté depuis que ce qu'il cherchait dans cet ouvrage, plusieurs autres, parmi lesquels Walter Scott et Victor Hugo, l'avaient trouvé depuis. Par ses *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, il s'était posé, dès la même époque, en défenseur de l'architecture du moyen âge, en ennemi du vandalisme moderne. Un an avant la préface de *Cromwell*, dans une introduction aux

poésies de Lamartine, il avait proclamé la supériorité du christianisme sur la mythologie comme source d'inspiration poétique. En 1820 et 1821, c'est-à-dire au temps où Victor Hugo croyait encore à la tragédie classique, il avait affirmé la nécessité de retremper à des sources étrangères une poétique théâtrale surannée, et fait jouer deux drames imités de l'allemand et de l'anglais. Poète enfin, car il l'était à ses heures, il avait déployé dans plusieurs pièces, je citerai notamment la *Napoleone*, qui remonte à 1802, puis le *Retour au village*, les *Souvenirs*, la *Mort*, une souplesse de versification et surtout une originalité de rythme qui font penser à certaines pages des *Odes* et surtout des *Ballades*. Il n'était pas jusqu'aux tendances humanitaires si fortement accusées depuis dans l'œuvre de Victor Hugo où Nodier n'eût pris l'avance; car *Hélène Gillet*, ce plaidoyer historique contre la peine de mort, parut dès 1829: « Que n'ai-je, disait l'auteur en l'offrant au public, la baguette magique d'Hugo et de Dumas! » Hugo recueillit ce souhait, et cinq ans après parut *Claude Gueux*.

J'indique ici, sans l'approfondir, une question que pourraient serrer de près les amateurs d'histoire littéraire, et ne crois pas être téméraire en affirmant que les deux talents, l'un naissant, l'autre déjà mûr de Victor Hugo et de Charles Nodier se sont au moins pénétrés l'un l'autre, et que dans cet échange d'idées et d'impressions, c'est le premier qui a gagné davantage; là surtout, il a été, selon son aveu, un écho sonore (1). Depuis, dans le cénacle de 1829, il put se croire le Saint-Esprit descendu du ciel de Gœthe et de Shakespeare; mais au cénacle de 1824 il n'était qu'un néophyte; là son compatriote, son aîné lui disait à mi-voix ces paroles destinées à être traduites en vers retentissants à l'adresse de Sainte-Beuve :

(1) Cette idée a été émise, et appuyée sur de curieux exemples, par M. Edmond Biré (*Victor Hugo avant* 1830, 5e partie).

Viens, joins ta main de frère à ma main fraternelle ;
Poète, prends ta lyre, aigle ouvre ta jeune aile,
Etoile, étoile, lève toi (1) !

Victor Hugo répondait à cette amitié par l'expression hautement avouée de son admiration ; il inscrivait le nom de Nodier en tête de son ode sur la *Bande Noire* et de sa ballade sur la *Ronde du Sabbat*. En acceptant la tutelle, si légère à porter, de l'aimable Franc-Comtois, il rendait indirectement à sa ville natale une part dans le développement de son génie, et méritait, sans l'avoir connue, d'être adopté de nouveau par elle.

Ce serait certes une curieuse histoire que celle des relations entre le charmant conteur et l'illustre poète. Quelques épisodes en ont été conservés dans deux livres inspirés par la piété filiale ou conjugale, dûs à madame Mennessier Nodier et à madame Victor Hugo. C'est là que nous les voyons faisant de compagnie, en 1825, deux voyages bien différents. Ils avaient été invités tous deux, et se rendirent ensemble à Reims, au sacre de Charles X ; l'un devait en être l'historiographe, l'autre le poète. Puis ils partirent de là pour visiter, avec leurs femmes et leurs enfants en bas-âge, la vallée de Chamounix et le Mont-Blanc. Leur principale étape fut à Saint-Point, chez Lamartine. Celui-ci a dit de son côté en quelques pages émues l'accueil qu'il fit à ses deux amis. Il les considérait presque, se rappelant son origine jurassienne, comme deux compatriotes. Cette excursion devait se terminer par un récit fait en collaboration. quelque chose comme la relation de Chapelle et de Bachaumont habillée à la mode romantique. L'ouvrage était si bien convenu entre eux qu'il fut vendu d'avance à un éditeur et une partie du prix touché défraya les voyageurs. J'ignore quelles circonstances en empêchèrent plus tard la publication, ajournée par la faillite du libraire. Hugo esquissa quelques pages re-

(1) *Odes et Ballades*, IV, 17.

cueillies depuis par le « témoin de sa vie ». Nodier, distrait par d'autres occupations, et se rappelant à la fois son compagnon et son hôte, se borna, dans le volume des *Voyages pittoresques* relatif à la Comté, à parler, en style classique, de la « Muse du Jura » et de ses » enfants favoris, son Alphonse de Lamartine, son Victor Hugo, dont elle a vu les berceaux séparés par si peu d'espace et par si peu d'années. »

Victor Hugo continuait alors à n'avoir avec la Comté d'autre lien que celui de la naissance, comme l'indique une lettre de lui à son père, publiée il y a quelques jours. Dans cette lettre, où il demande pour la célébration de son mariage un extrait de son acte de baptême, il suppose avoir été baptisé à Besançon, mais doutant du fait — la preuve en a été depuis inutilement cherchée dans nos registres paroissiaux — il prie son père d'interroger quelqu'un à cet égard dans une ville où, dit-il, il ne connaît personne. Peu d'années après, la situation était changée, et il pouvait écrire directement à des Bisontins ; élu correspondant de l'Académie, grâce aux démarches de Nodier, il remerciait notre secrétaire perpétuel de l'hommage rendu à ses succès, il nous envoyait, avec une dédicace de sa main la dernière édition de ses *Odes*, qui existe encore dans notre bibliothèque. A Paris même, il se réclamait de son pays natal. En 1829, le 28 avril, les Franc-Comtois de la capitale se réunirent pour la première fois dans un banquet, à la Grande Chaumière. Je ne saurais dire que la réunion n'eût rien de politique, comme celle qui, de nos jours, rallie nos compatriotes autour des *Gaudes* traditionnelles, aux accents du patois montagnard. Un député de l'opposition, le marquis de Grammont, la présidait, entre Labbey de Pompières et Benjamin Constant. Si Nodier n'y parut pas, Victor Hugo, qui avait évidemment plus de titres que Benjamin Constant à l'indigénat comtois, non-seulement prit part au banquet, mais y fit ses débuts comme orateur dans le monde libéral. Voici son toast ; c'est

assurément le plus court et le plus simple de ceux qu'il a jamais prononcé : « A la perpétuité de cette réunion! Puissions-nous nous rencontrer constamment dans nos efforts communs pour la prospérité de notre pays (1) ! »

Contrairement à ses vœux, la révolution de 1830 mit fin à l'association, et ne permit pas au poète de faire de nouveau acte de Franc-Comtois, mais le sentiment qui lui avait dicté sa brève allocution subsistait dans son cœur, car c'était à cette époque qu'il envoyait à Weiss son portrait avec cette dédicace : A mon bon ami et cher compatriote. Quelques années plus tard (1839), l'Académie recevait le premier des deux bustes où David d'Angers a conservé ses traits, et qui ornent l'un notre salle des séances, l'autre la bibliothèque de la ville.

Jusqu'à la fin, entre Nodier et lui les relations demeurèrent étroites et cordiales. Victor Hugo, même lorsqu'il eut transporté sur la Place Royale le quartier général du romantisme, resta l'hôte assidu de l'Arsenal. Il y avait fait entendre avant leur publication quelques-unes de ses *Orientales*, et divulgué, dans le laisser aller de la conversation, les théories qui ont passé depuis dans la préface de *Cromwell* (2); il y donna en lecture la primeur d'*Hernani;* il y écrivit pour l'enfant de la maison une des plus charmantes des *Feuilles d'Automne*; il y rencontra Francis Wey, et patronna depuis ses débuts dans la presse. Quel nuage eût pu s'élever entre les deux amis! Devenu chef d'école, Hugo ne trouvait pas Nodier sur son chemin ; car celui-ci, romantique dans l'âme, mais classique par la forme, était resté un indépendant, ne croyant guère plus à ses théories et à ses préfaces qu'à celles des autres, et avec un sourire où la bienveillance dominait l'ironie, il laissait Olympio dogmatiser à son aise. Tout au

---

(1) Ce toast a été reproduit, d'après le *Constitutionnel* du temps, par l'*Impartial de Besançon* du 3 mai 1829.

(2) Amaury-Duval, *Souvenirs*, p. 17.

plus cherchait-il à le dégoûter de quelques rudesses de style, de quelques expressions forcées, répétées souvent même à des intervalles très-rapprochés. Il s'affligeait un peu de voir ses conseils inutiles : mais le poète, eût-il eu autant de modestie que de talent, n'eût pu modifier son premier jet, et Nodier en était réduit à dire avec les meilleurs amis du grand homme : « Victor coule en bronze. Si le métal contient une paille, on ne peut l'en arracher. » — Sur un autre point, il devait garder sans doute un silence prudent, l'auteur impénitent de la *Napoleone* n'ayant pas suivi dans son évolution le chantre des Bourbons converti au culte de Bonaparte. Aussi eût-il voulu lui faire sacrifier, lors de la publication des *Chants du Crépuscule*, les odes plus spécialement politiques (1). Mais il ne réussit pas à refouler une ambition que chaque ouvrage et chaque année accusaient davantage. En revanche ils subirent presque de compagnie les mêmes déboires, à la porte de l'Académie française. Eux élus, le romantisme cessait, dans ce haut sénat littéraire, d'être une fantaisie et devenait une des manifestations légales du génie français. Malgré ses aptitudes de lexicographe, Nodier ne fut admis à collaborer au fameux dictionnaire qu'en 1833. Hugo alla applaudir son discours de réception, puis, secondé par cette généreuse amitié que ne rebutaient ni les déceptions ni les obstacles, il finit en 1841 par le rejoindre.

C'est ici le point culminant de la carrière du poète ; l'homme politique va bientôt entrer en scène, au moment où l'aimable hôte de l'Arsenal disparaît du monde. Victor Hugo le regretta sincèrement et longtemps. Une communication précieuse, que je dois à madame Mennessier-Nodier, en donne la preuve. En 1864, au milieu des amertumes de l'exil, le livre intitulé *Charles Nodier, Impressions et souvenirs*, lui parvient, et aussitôt rajeuni de vingt ans, il prend la plume et il écrit à l'auteur :

---

(1) Asseline, *Victor Hugo intime*, p. 43.

Bruxelles, 20 juillet.

Chère Marie, c'est ma fête, et le bouquet je le reçois de vous. Je viens de lire une page exquise de votre livre *Charles Nodier*. Charles Nodier, quel doux et beau nom! le nom de votre père, le nom de mon frère! Il vous a laissé son âme, et cette âme vous l'avez mise dans le livre qu'il remplit. Vous avez son style, vous avez sa causerie; vous avez son charme, plus le vôtre. Comment trouvez-vous moyen d'être sa fille et de sembler sa muse? Vous avez ramassé sa plume, mais je la crois tombée de vos ailes. Vous avez été son doux ange. Merci, et bravo de votre tendre et touchant livre, embaumement d'une noble mémoire. Ma femme a pleuré d'attendrissement. J'embrasse les êtres bons et charmants qui vous entourent, et je me mets à vos pieds.

Ce souvenir fidèle à la mémoire de Nodier, serait-il exagéré de dire, Messieurs, que Victor Hugo l'a conservé à la province où ils étaient nés? Sur ces hauteurs d'où il pouvait croire dominer le monde, il n'apercevait guère ce petit coin de terre que ses premiers chants avaient fait tressaillir. Il la vit pourtant par la pensée et l'encadra dans un coin de ce roman des *Misérables* achevé à Guernesey, et publié en France en 1861. Vous rappelez-vous ces pages inattendues du premier volume intitulées : *Détails sur les fromageries de Pontarlier?* C'est un épisode de l'introduction du livre, l'entrevue de Jean Valjean et de l'évêque Myriel, sous le toit de ce dernier. Valjean vient de quitter le bagne; il est en route pour la Franche-Comté, qui va devenir sa résidence obligée. A ce nom, les souvenirs de l'évêque se réveillent, lui aussi il a fui dans ces montagnes au temps de la Terreur; il s'y est caché au milieu de braves et fidèles populations, y travaillant de ses mains. Il se rappelle l'industrie toute patriarcale et toute charmante des fruitières, et il en indique à son hôte en quelques traits le fonctionnement et le caractère. Il y a dans cette conversation plus d'un trait d'érudition af-

fectée, comme l'énumération fantaisiste de quelques usines du pays, Lods, Chatillon, Audincourt et Beure! En revanche, nous trouvons là un hommage inattendu et significatif à ces montagnards de la fin du siècle dernier, laborieux et croyants, qui vivaient simplement du lait de leurs troupeaux et le partageaient au péril de leur vie, avec les prêtres proscrits devenus leurs hôtes, ayant, comme dit l'auteur, un doux travail près du ciel et heureux, parce qu'ils étaient innocents.

Telle est apparue à l'écrivain proscrit, entre deux sombres visions, la Comté d'autrefois. Il n'a pas ignoré non plus celle d'aujourd'hui, bien qu'il ne soit jamais venu, dans sa longue carrière, faire connaissance avec elle. Comme poète, il n'avait point fait école parmi nous ; car les romantiques comtois, de Loy, Demesmay, Louis de Ronchaud procèdent de Lamartine ; et à ceux-ci les réalistes ont immédiatement succédé. En revanche, c'est le coryphée de ce dernier groupe, Max Buchon, qui nous a valu en 1863 la profession de foi comtoise la plus explicite que Victor Hugo ait laissé échapper, sous la forme d'une lettre le remerciant de ses poésies : « Je vous dois, lui écrit-il, la révélation de mon pays natal. Dans ces quelques pages charmantes vous m'avez fait conconnaitre la Franche-Comté. Je l'aime, cette vieille terre à la fois française et espagnole... Je la vois dans vos vers frais, vivants et vrais. Je vois le village, la prairie, la ferme, le bétail, le paysan, et aussi ce qui est le vrai but du poète, le dedans des cœurs ! »

Le dedans des cœurs ! C'est là un effet qu'il faut tâcher de lire pour juger les poètes, et non sur la page livrée au vent qui passe, où les passions, les partis, les systèmes ont laissé leur trace successive et contradictoire. En Franche-Comté surtout, Victor Hugo ne peut pas plus être une gloire de parti qu'il n'est une gloire de clocher ; aussi sans aller le chercher après coup au milieu de ce qu'il a appelé la tempête des hommes, qu'il nous suffise de le rencontrer sur ce rivage

inaccessible où il a célébré dans une langue merveilleusement puissante ce qui est supérieur et survit aux révolutions, je veux dire Dieu et ses grandeurs, la prière et ses effusions, la charité et ses miracles, la famille et ses joies mêlées de deuil, la nature et ses harmonies. Se demande-t-on aujourd'hui si Dante a été Guelfe ou Gibelin ? Il suffit d'admirer la *Divine Comédie*. C'est là une œuvre qui appartient à l'Italie et au monde. Et néanmoins on appelle parfois l'auteur le poète Florentin. Puisse-t-on dire aussi quelquefois en France, en relisant les *Feuilles d'Automne* et la *Légende des siècles*, comme disait ici Viancin en 1830 : le poète Franc-Comtois !

L'ÉGLISE PRIEURALE

DE COURTEFONTAINE (JURA)

Par M. Jules GAUTHIER

MEMBRE RÉSIDANT.

(Séance du 21 mai 1885.)

A 20 kilomètres de Besançon, enclavé dans la lisière sud de la forêt de Chaux sur l'extrême limite des départements du Doubs ou du Jura, le petit village de Courtefontaine est bâti au bord d'un entonnoir d'où jaillit et où disparaît la source abondante qui lui a donné son nom. Isolé de tout grand chemin, perdu dans les bois, dénué de ressources, Courtefontaine doit à ces diverses circonstances d'avoir conservé intacte, au milieu des destructions de sept siècles, une curieuse église romane que peu d'archéologues connaissent, qu'aucun n'a décrite complètement (1), ni dessinée jusqu'ici. Les édifices du style roman sont trop rares dans la province pour que l'église de Courtefontaine n'ait pas droit à une notice, d'autant qu'elle est, des rares églises romanes franc-comtoises qui aient survécu, la plus complète sinon la plus ornée, et qu'elle nous restitue le type presque invariable des constructions monastiques à la fin du XII[e] siècle. Les données architectoniques que son examen peut fournir sont d'autant plus précieuses que cette église prieurale a une date certaine, et qu'un texte de 1179, que j'ai publié ailleurs (2), fixe

---

(1) A. MARQUISET, dans sa *Statistique de l'arrondissement de Dole* (II, p. 55), et ROUSSET, dans son *Dictionnaire du Jura* (II, p. 306), ont mentionné et décrit sommairement l'église de Courtefontaine.

(2) *Bulletin du Comité des Travaux historiques :* ARCHÉOLOGIE, 1882, p. 110.

à quelques années près l'époque de son achèvement et de sa consécration. C'est ce motif qui m'a suggéré cette courte étude archéologique sur l'église de Courtefontaine; les plans et dessins qui l'accompagnent m'aideront à préciser les caractères d'un édifice dont l'intérêt est exceptionnel pour l'histoire de l'architecture dans nos régions. Mais avant d'aborder la description de l'église il est indispensable d'esquisser l'histoire du prieuré auquel on doit sa construction.

I

Simple grange du prieuré augustin de Bellefontaine, fondé en 1139 sur les rives de l'Ognon, Courtefontaine avait été vraisemblablement offert au chanoine Rambaud par les sires d'Abbans ou de Lielle, qui se partageaient les territoires situés à l'est et au sud de la forêt de Chaux. Dès l'origine, le pape Innocent II en confirmait la possession à Bellefontaine (1139); en 1153 le chapitre de Saint Etienne de Besançon joignait aux dépendances de cette grange ses dîmes et ses labours de Villars-Saint-Georges, sur les instances de Wicard prieur de Saint Paul. Dès lors l'ensemble des domaines ainsi groupés parut suffisant pour justifier l'établissement d'un prieuré. Rambaud entreprit de le bâtir; la mort le prévint dans l'achèvement de ses desseins (7 octobre 1160), mais son successeur à Bellefontaine, Narduin, continua son œuvre. Grâce aux encouragements, aux largesses de l'archevêque Herbert, et aux libéralités des seigneurs du voisinage, l'église s'éleva bientôt; dès 1170 et 1173 on enterra sous son porche (1), et bientôt l'archevêque Eberard, protecteur éclairé des chanoines augustins, put, entouré d'une cour brillante, consacrer en 1177 ou 1178 (2) l'édifice complètement achevé.

---

(1) Voir les deux chartes inédites de l'archevêque Herbert, aux *Pièces justificatives*.

(2) En publiant la charte de 1179 dans le *Bulletin du Comité des*

L'union de Bellefontaine et de Courtefontaine maintenue jusqu'alors sous le gouvernement d'un prieur unique se rompt, et deux chefs distincts administrent désormais les deux maisons sœurs. Les aumônes continuent à être prodiguées à l'église où les populations de la Loue et du Doubs viennent vénérer l'image de la Vierge, patronne du monastère. Citons parmi les bienfaiteurs de Courtefontaine la comtesse Maurette, femme de Gérard de Vienne (1179), Louis d'Abbans (1201), Renaud de Dole (1211), Jacques et Gérard de Lielle (1227 et 1230), le prieur de Marast (1229, le chevalier Humbert de Boussières (1240), Aimé de Lielle fils de Guillaume *le Croisé* (1246), Aimé de Byans, dit *Taillefer*, et Mathieu son fils (1252 et 1257), Etienne Wafflard d'Abbans (1266), Jean de Chalon-Arlay et combien d'autres (1). Les comtes de Bourgogne lui donnent, et lui renouvelleront durant tout le moyen âge, des sauvegardes qui ne la protégeront qu'imparfaitement contre le malheur des guerres (Philippe-le-Hardi, 1382, Maximilien, 1510, Charles-Quint, 1534. Courtefontaine passera même à tort aux yeux du populaire pour être comme La Charité, Cherlieu et Saint-Etienne de Besançon, la nécropole des souverains du pays, et Charles-Quint affirmera dans un diplôme que là « sont inhumés deux de

---

Travaux historiques déjà cité, une erreur typographique a substitué la date 1178 à la date exacte. D'autre part mon éminent confrère, M. le comte R. de Lasteyrie, tout en admettant que la consécration de Courtefontaine visée par le texte en question, ne pouvait être antérieure à 1171, date de l'épiscopat d'Eberard, doutait qu'on pût faire rétrograder cette date à l'année 1178. Mais dès l'abord, notre charte ne peut être antérieure à 1173 ; car c'est à partir de cette date qu'Eberard, jusque-là qualifié d'*electus*, prend le titre de *Sedis humilis minister* (*Bulletin de l'Académie de Besançon*, 1879, p. 90; v. n° II des *Pièces justificatives*); d'autre part, deux témoins de la consécration visés dans la charte de 1179 : Jérémie, prieur de Saint-Paul, et Wichard, abbé de Saint-Vincent, ne paraissent dans la *Gallia* qu'à dater de 1177. Donc la vraisemblance indique pour la consécration, déclarée récente en 1179, la date de 1177 ou 1178 que nous adoptons.

(1) Toutes les chartes signalées dans cette notice existent aux *Archives du Doubs*, fonds Saint-Paul.

[ses] prédécesseurs comtes de Bourgogne (charte du 14 septembre 1534 autorisant l'établissement d'une verrerie). Dans le cloître bâti sur le flanc gauche de l'église, et dont deux bâtiments posés d'équerre contiennent au nord la grangerie, à l'est le chapitre, le réfectoire et la cuisine, surmontés d'un dortoir, habitèrent jusqu'au xve siècle le prieur et quelques chanoines réguliers. A cette date la régularité souvent compromise dès le xive siècle par les écarts de quelques religieux, cesse et la conventualité disparaît, remplacée par la commende. En 1501, Thiébaud de Villers, originaire de Salins, qui vient de rétablir les bâtiments claustraux ruinés par les guerres de Louis XI (1479-1480), fonde deux prébendes perpétuelles pour assurer tout à la fois le service paroissial, installé dans la nef droite à l'autel de Saint-Renobert, et la desserte des fondations au maître autel ou à l'autel de la Vierge, (abside de gauche). Cette création lui survivra peu; dès 1587, un seul religieux réside, et quand le prieuré, dépouillé en 1595 par les coureurs d'Henri IV, brûlé en 1636-1637 par les soldats de Condé et de Weymar, se relève de ses ruines par les soins du bisontin Léonard Richard, le service religieux n'y est plus que de loin en loin assuré par un curé voisin, celui de Villars-Saint-Georges qui, dès 1487, joint à son titre celui de curé de Courtefontaine. Désormais le prieuré n'a plus qu'une existence nominale; les ornements de son église et les galeries de son cloître ont disparu, et les bâtiments, encore debout, avec leurs ouvertures cintrées et leurs baies géminées du xiie siècle, deviennent la résidence exclusive d'un fermier. Comme tous nos prieurés, Courtefontaine n'est plus qu'un bénéfice à revenus, quand l'État confisque en 1790 la fondation des comtes de Bourgogne, et ses riches domaines répartis sur vingt territoires (1).

---

(1) Abbans le château, Arbois, Audelanges, Besançon (maison rue du Chateur n° 1), Boussières, Buffard, Champagne, Changin, Cramans, Fraisans, Fourg, Lielle, Marnoz, Osselle, Ours, Rochefort, Saint-Vit,

II

Aujourd'hui simple succursale, jadis simultanément paroissiale et prieurale, l'église de Courtefontaine est exactement orientée. Longue de 33 mèt. 50, large de 18 mèt. 23 (dans œuvre), elle se compose de trois nefs, d'un transept, d'un chœur rectangulaire flanqué de deux absides semi-circulaires qui, au-delà des bras du transept, prolongent les collatéraux (1). La nef principale compte cinq travées, le chœur qui la continue n'a que deux travées voûtées en berceau; son chevet est éclairé de trois fenêtres cintrées disposées sur deux étages, et posées une et deux. Les nefs latérales sont, de même que la nef et le transept, couvertes d'un simple plafond remplaçant une antique charpente apparente brûlée pendant les guerres du XVIIe siècle sans doute; les deux absides sont voûtées en cul de four et éclairées chacune d'une baie étroite et cintrée semblable aux dix-sept ouvertures qui éclairent régulièrement la grande nef et les collatéraux (9 dans la grande nef y compris la fenêtre percée au second étage de la façade, 8 dans les collatéraux en regard des 8 arcades cintrées qui les mettent en communication avec la grande nef) (2). Les murs de la grande nef sont percés de chaque côté de cinq arcades en plein cintre, quatre moyennes donnant sur les nefs latérales, une grande de même dimension

---

Salans, Salins, Senans, Torpes et Villars-Saint-Georges. Le prieur avait aussi le patronage des églises de Buffard, Cramans, Lielle, Rochefort et Villars-Saint-Georges. Le revenu du prieuré, estimé 600 livres en 1587, 6 à 700 livres en 1663, était de 2000 livres vers 1720. (V. COURCHETET D'ESNANS, t. 977 du fonds Moreau (*Bibl. nat.*), le P. ANDRÉ DE SAINT-NICOLAS (Prieurés de Franche-Comté), et *Archives du Doubs*, fonds du Parlement.)

(1) Une mutilation récente a transformé ces deux absides en sacristies en les isolant du transept par une cloison : l'aspect intérieur et l'unité de l'édifice perdent beaucoup à ce retranchement.

(2) Notons que la fenêtre du bras droit du transept est modernisée et agrandie.

que le grand arc du chœur, ouvrant sur les bras du transept.

La façade de l'église de Courtefontaine a deux étages distincts, le second en léger retrait sur l'étage inférieur; le pignon central, encadré par deux étages de contreforts légèrement saillants, est surmonté d'un fronton triangulaire très obtus, dessiné par deux corniches soutenues de modillons carrés ; une fenêtre cintrée surmontée d'une archivolte billetée que supportent deux colonnettes, s'encadre dans ce fronton, deux bandeaux saillants soutiennent sa base et la naissance de son cintre. A l'étage inférieur s'ouvre la porte d'entrée avec archivolte à double redan, soutenue de chaque côté par deux colonnes à chapiteaux de feuillage, décorée de billettes et contre-billettes alternées avec des moulures; le tympan de pierre est sans aucun ornement. Un demi-fronton avec corniches et modillons, semblable au fronton du pignon principal, amortit à gauche et à droite de la porte la façade des nefs latérales, épaulées chacune d'un épais contrefort très saillant, débris d'un portique qui s'étendait, au dernier siècle encore, sur toute la facade. Sur la quatrième travée de la nef latérale droite (à compter du porche) s'élève, supporté par deux arcs et les gros murs de la nef ou du collatéral, un clocher dont l'étage unique, décoré sur les trois faces visibles d'arcatures germaniques (*bogenfries*), est percé de fenêtres géminées séparées par une colonnette et surmonté d'une corniche à modillons carrés. Le collatéral gauche communique avec l'ancien cloître du prieuré par une porte étroite et sans caractère. Ajoutons que la façade entière de l'église de Courtefontaine est en grand appareil, très soigneusement ajusté, que ses murs latéraux, à partir d'une hauteur de 1 mètre, sont bâtis en petit appareil, enfin que le chevet et les absides qui la flanquent ont une corniche à modillons évidés semblables à des oves. Cet appareillage soigneux de tous les murs extérieurs de l'église, les modillons qui soutiennent toutes ses corniches, son portail orné de co-

lonnes, de chapiteaux et de moulures ainsi que la fenêtre du pignon, constituent la seule ornementation de l'église. Intérieurement ses piliers, ses arcades, ses ouvertures sont de la plus austère simplicité, leur élégance résulte exclusivement de la netteté de leurs profils, car on chercherait vainement, sauf dans le chœur, la moindre trace de sculpture ou même de moulure. L'absence de voûtes sur les nefs et le transept, évitant l'emploi de contreforts et permettant de bâtir des murs plus légers, les dimensions restreintes des voûtés en cul de four, des absides ou du berceau qui couvre le chœur, tout indique que les constructeurs augustins du XIIe siècle ne disposaient que de ressources limitées et calculaient tout dans le sens de la plus stricte économie. Grâce cependant à la netteté du plan choisi, dont le tracé bien conçu rappelle les types de la plus haute antiquité, grâce à ses proportions importantes et à l'heureux choix des matériaux employés, l'église de Courtefontaine a pourtant, au dehors comme au dedans, un caractère vraiment monumental.

De son mobilier ancien, anéanti par la guerre de Dix-Ans, et dont les inventaires du dernier siècle ne décrivent que des débris insignifiants, il ne subsiste qu'un autel placé dans l'absidiole droite, l'autel paroissial de saint Renobert. Il se compose d'une simple table chanfreinée à sa base, soutenue de deux jambages dont la partie antérieure se profile en colonnette trapue, avec chapiteau et soubassement finement taillés ; c'est, je crois, le seul autel du XIIe siècle qui soit resté en place dans tout l'ancien archidiocèse de Besançon. Remanié à une date récente, le dallage a conservé par hasard un fragment de tombe dans le bras droit du transept. C'est la partie supérieure d'une dalle sur laquelle est figurée, à l'abri d'une arcade en tiers-point ornée de crossettes et accostée de quadrilobes, le buste d'une dame noble, la tête couverte de cette voilette plissée que les élégantes du XIIIe siècle appelaient « un couvre-chef, » les mains jointes sur la poitrine. De la légende, il ne subsiste que cette moitié, malheu-

reusement insuffisante † ANNO : DOMINI : M : CC : NONAG : NONO : MENSE... REQUIESCAT : IN PACE : AMEN. — Serait-ce par hasard la tombe de Renaude de Vernierfontaine, mère du prieur Jean de Naisey (1294-1310), à son vivant « nourrice » de Jean de Chalon Arlay, qui dut être enterrée, vers la date indiquée (1299), dans l'église de Courtefontaine à laquelle, sur sa recommandation, son illustre nourrisson faisait, en 1294, d'amples libéralités (1). Je me borne à signaler ce rapprochement. On chercherait vainement dans le chapitre où Jean Jacques Chifflet l'avait lue, l'inscription funéraire du prieur Hugues II rappelant ses qualités et sa piété. Il est bon de la reproduire ici :

SOBRIVS ET MVNDVS HVGO FVIT ISTE SECVNDVS COELICA REGNA DEI GRATIA DONET EI (2).

Puisse l'église de Courtefontaine, restaurée quelque jour avec intelligence et avec soin, conserver longtemps à la Franche-Comté un modèle que les modernes constructeurs d'églises auraient tout intérêt à consulter et à reproduire, au double point de vue de l'économie et de l'élégance.

---

(1) ROUSSET, *Dictionnaire du Jura*, II, 306. Le fragment de tombe mesure 0,90 de large sur 1,30 de haut.

(2) J.-J. CHIFFLET, *Vesontio*, part. II, 228.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. — Herbert, archevêque de Besançon, confirme aux religieux de Courtefontaine la propriété de terres situées à Chasoy, à eux données en aumônes pour la sépulture de Pétronille, fille de Gui de Vaux, inhumée dans le parvis de leur église.

(1170).

Datum per copiam sub sigillo curie archidiaconi bisuntini a vero originali in hec verba :

Herbertus Dei gratia bisuntine sedis archiepiscopus presentibus et futuris rei geste noticiam. Quoniam ad hoc divina providentia in sede episcopali constituti suimus et ecclesiarum possessiones augeri juste et honeste satagamus, proinde ad bonam conversationem et honestam religionem fratrum ecclesie de Curtofonte respicientes, maxime quia propter familiaritatem quam predecessores nostri erga eamdem ecclesiam habuerunt, concesserunt sancte Marie de Curtofonte et fratribus ibidem Deo famulantibus domum quod factum erat eidem ecclesie, pro Petronilla filia Vindonis de Vallibus, que in atrio ecclesie Curtifontis sepulta est. Quia vero donum illud scilicet quicquid prefatus Wido apud Chasey habuit de feodo nostro erat, canonicis dicte ecclesie hanc elemosinam concessimus auctoritate dominica et nostra interdicentes et anathematizantes ne quis eandem ecclesiam super hac possessione inquietare presumat. Ut autem hec elemosina a canonicis de Curtofonte quiete possideatur tam sollempnis donationis cartam eis facientes eandem sigilli nostri testimonio corroboramus ad cujus etiam confirmationem de domo nostra testes ydoneos et intercessores habuimus quorum hec sunt nomina : Ebrardus camerarius, Henricus panetarius, Gerardus et Fredericus dapiferi, Vido de Sancto Quintino archidiaconus, magister Stephanus de Focherens.

Actum est hoc Bisuntii in camera nostra IIII° idus julii anno

Dominice Incarnationis M° C° LXX° inditione III. Data Bisuntii per manum Petri cancellarii et precentoris sancti Stephani.

Datum presenti copie die festi beati Marce euvangeliste anno Domini M° quatercentesimo secundo.

Facta est collatio per nos P. DE LIOFFEN, J. GUIBERT.

(Copie sur parchemin, jadis scellée sur simple queue d'un sceau disparu. *Archives du Doubs*, fonds Saint-Paul ; n° 44, Courtefontaine.)

II. — Eberard, archevêque de Besançon, adjuge, après enquête, au prieuré de Courtefontaine une terre située à Chasoy, qui lui avait été donnée par feu N. de Lielle, inhumée dans le monastère, et qui lui était disputée par Gérard d'Arguel, beau-frère de la défunte.

(1173.)

Datum per copiam sub sigillo curie archidiaconi bisuntini a vero originali in hec verba :

E. divina miseratione bisuntine sedis humilis minister, omnibus veritatem diligentibus rei geste noticiam. Ne super his que coram nobis debito fine terminata credimus lis iterum habeatur, posteritati presenti scripto significandum duximus, quod super querela que inter Gerardum de Arguel et fratres de Curto de terra de Chasey quam Gerardus ex hereditate uxoris sue requirebat et predicti fratres ex elemosina sororum illius quam Gerardus filius Petri Gal de Lilla uxorem habuerat retinere niteba[n]tur, auditis utriusque allegationibus tale factum est judicium. Videlicet quod si jam dicti fratres de Curto Fonte legitime possunt probare quod uxor predicti Gerardi de Lila terram illam de Chasey maxime que in possessione esset in elemosinam eis concessisset et ex ipsa hereditate alibi esset necnon soror ejus uxor Gerardi de Erguel equam porcionem sortiri posset, predicti fratres elemosinam illam in pace haberent. Die igitur super hec statuta cum prefatus Gerardus de Erguel nec venisset nec legitime se excusasset, ex consilio curie nostre probaciones fratrum recepimus. Probaverunt autem sicut indicatum erat, et hoc testimonio prenominati Petri et Stephani capellani de Lisla, quod soror jam sepedicti Gerardi de Lisla terram illam de Chasey super qua lis habebatur, cum eam quiete possideret d[ictis fratribus] de Curtofonte in elemosinam concessit, rogans prout in eadem domo sepeliretur, quod et factum est.

Hoc autem probacione non indigebatur quia omnibus manifestum est quod soror ejus, uxor scilicet Gerardi de Erguel, equivalens hujus elemosine vel in multo amplius habeat ex ejus hereditate.

Actum in curia nostra Bisuncii, presentibus abbatibus B. Bellevallis, L. Cari Loci, P. de Acey, Guidone archidiacono de Sexta, Guidone de Sancto Quintino archidiacono, P. priore Lantenensi et Lamberto canonico suo, magistro Vivianno templario, Narduino priore de Curto Fonte et canonicis ejus, Guidone, Hybado et Ba[r]tolomeo, militibus, Henrico de Sancto Quintino, Hugone filio ejus et Hugone de Arbois et aliis multis. Anno ab Incarnatione Domini millesimo C^mo LXXIII^mo.

Data per manum Hymberti cancellarii et cantoris Sancti Stephani.

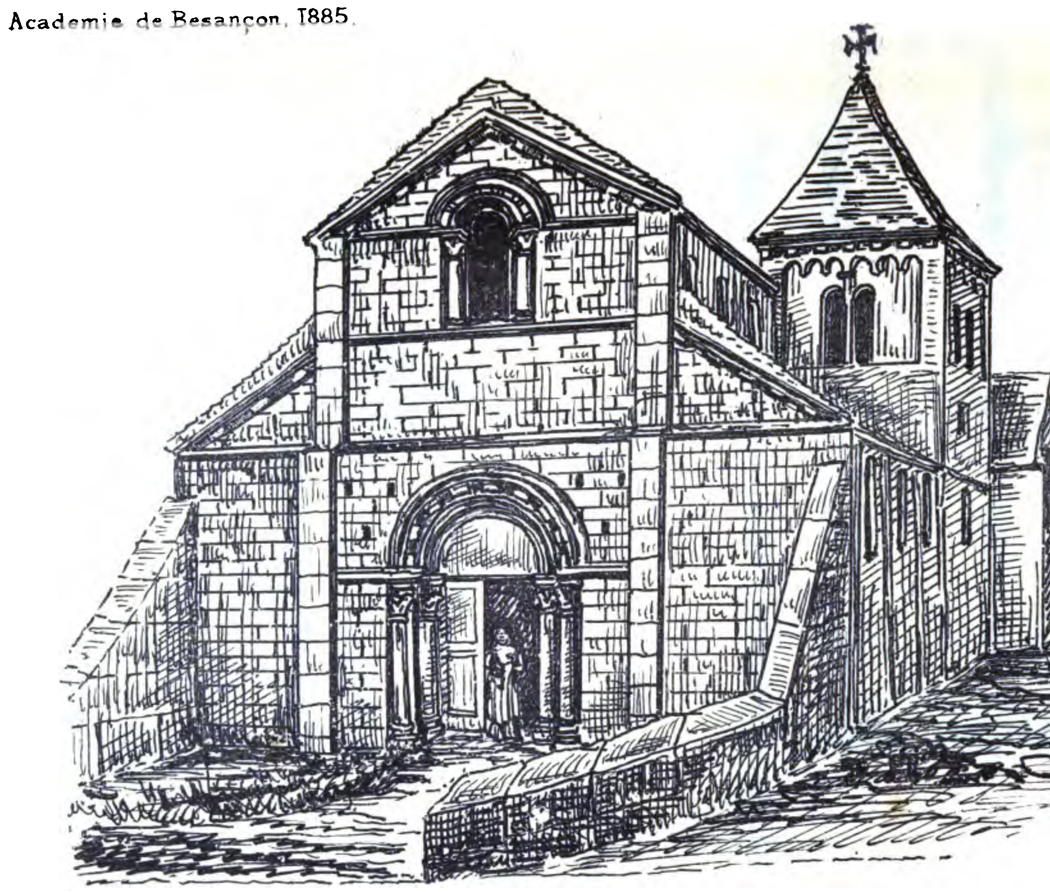
Datum presenti copie die festi beati Marci euvangeliste, anno Domini M° quatuorcentesimo secundo.

Facta est collatio per nos P. DE LIOFFEN, J. GUIBERT.

(Copie sur parchemin, jadis scellée sur simple queue. *Archives du Doubs*, fonds Saint-Paul, n° 43, Courtefontaine.)

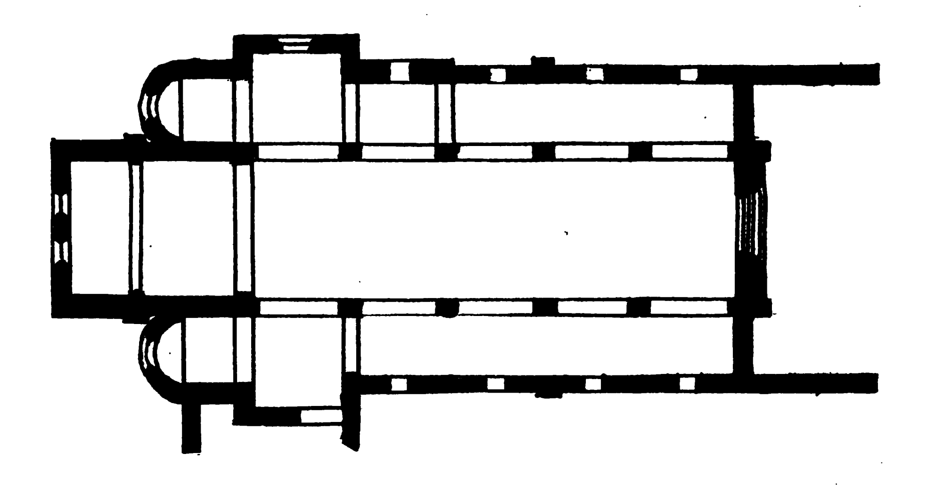
III. — Liste des prieurs de Notre-Dame de Courtefontaine (chanoines réguliers de Saint-Augustin).

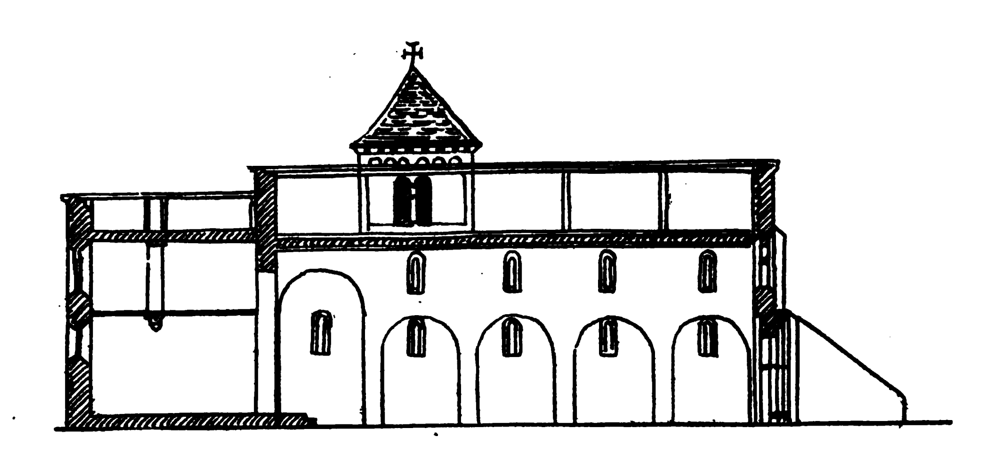
1. Rambaud, 1139-1160.
2. Narduin, 1173-1180.
3. Jérémie, v. 1180-1185.
4. Hugues I, 1201.
5. Hugues II, 1209-1232.
6. Pierre, 1246-1251.
7. Amédée de Gonsans, 1260-1262.
8. Humbert de Saint-Quentin, diacre, 1275.
9. Jean de Naisey, 1294-1310.
10. Gui de Cicon, 1321-1333.
11. Jacques de Vy, 1340-1344.
12. Richard Bon, de Besançon, 1356-1358.
13. Jean de Vaire, 1360-1367.
14. Jean de Chouzelot, 1390 ✠ 1404.
15. Gaucher d'Asuel, 1404-1407.
16. Etienne de La Tour, de Quingey, 1410-1422.
17. Jean Raoul, 1434.



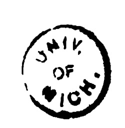
FACADE DE L'ÉGLISE DE COURTEFONTAINE (Jura).

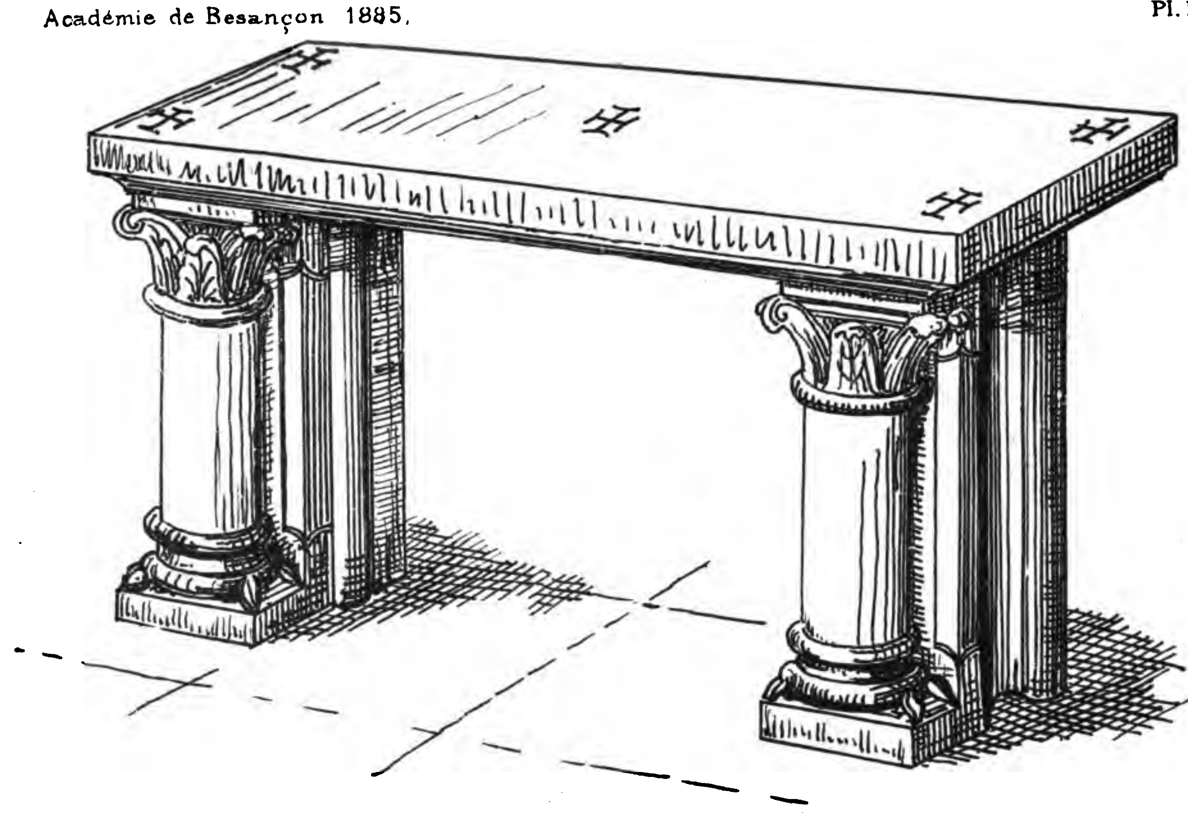




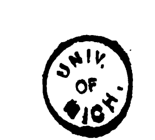


PLAN ET COUPE LONGITUDINALE DE L'ÉGLISE DE COURTEFONTAINE





AUTEL ROMAN DU XIIe SIÈCLE (ABSIDIOLE DROITE DE L'ÉGLISE DE COURTEFONTAINE).



18. Jacques de la Ferté, 1462-1463.
19. Odon Vuilleret, commendataire, ✠ 1479.
20. Thiébaud de Villers, de Salins (1), 1479 ✠ 1510.
21. Jean Pétremand, 1510-1522.
    [Jean Raillard, son compétiteur], 1510.
22. François de La Palud, 1525-1531.
23. Antoine Perrenot de Granvelle, 1538-1554.
24. Pierre Bourquin, chanoine de Besançon, 1562 ✠ 1578.
25. Guillaume Vernerey, chanoine de Salins, 1579-1607.
    [Nicolas Vernerey, son neveu, coadjuteur], 1598.
26. Jean Nardin de Fraisans, 1607-1643.
27. Etienne Gavain, 1643-1654.
28. Jean Gastel, prieur de Frontenay, 1654-1656.
29. Philibert-Claude Clerval, 1656-1658.
30. Léonard Richard, de Besançon, 1658-1720.
31. Etienne-Joseph Coquelin, 1720 ✠ 1768.
32. J.-B. Xavier Frère de Villefrancon, 1768 ✠ 1784.
33. Richard-Etienne-Paul-Anne-François-Xavier Huot de Charmoille, 1786-1790.

(Outre les prieurs dont les noms précèdent, nous trouvons dans le Nécrologe de l'abbaye Saint-Paul de Besançon les deux prieurs suivants : « D. Joannes Dischet, quondam Curtifontis et postea prior S. Pauli, ✠ IV° idus augusti » et « Joannes dictus Simon, prior Curtifontis hic sepultus, ✠ XV° kalendas junii ». Nous n'avons pu identifier ces personnages, ni trouver la date de leur prélature ou de leur mort.)

---

(1) Thiébaud de Villers fit renouveler, au cours de sa prélature, le sceau du prieuré. En voici la description : Sceau ogival, haut de 63, large de 41 mill., bordé d'un filet. Sous un dais gothique soutenu de deux contreforts ajourés à triple clocheton, la Vierge debout tenant l'enfant Jésus, nimbé comme elle, assis sur son bras droit. Au dessous l'écusson du prieur : *De... à la bande de... accostée de deux cotices de même, la bande chargée de trois étoiles de...* Légende : S. PRIORATUS CULTIFONTIS. (Archives du Doubs. Sceau détaché.)

LANCRENON

1794-1874.

Par M. A. ESTIGNARD

MEMBRE RÉSIDANT.

(Séance du 19 novembre 1885.)

Il y a quelque chose d'étrange et même d'effrayant dans la mobilité extrême de nos opinions en peinture ; quelques années suffisent pour nous faire assister au triomphe et à la déchéance d'une école, sinon de plusieurs, et pour diminuer, pour effacer presque de notre mémoire le souvenir d'artistes éminents qui, de leur vivant, ont été entourés d'une auréole de gloire. Louis XV et ses contemporains n'appréciaient que les peintures légères et faciles des artistes de leur temps. Le XIXe siècle, dans ses premières années, prenait en pitié les œuvres de ces mêmes peintres, de ceux-là mêmes qui avaient illustré le règne de Louis XV, et n'estimait que la peinture sèche, froide, théâtrale de l'école de l'Empire, et voilà qu'aujourd'hui l'école impériale a perdu son prestige ; l'édifice de sa gloire s'écroule ; bientôt ce ne sera plus que décombres, et nous réservons notre admiration à ces mêmes artistes, dédaignés il y a soixante-dix ans.

Le peintre dont nous retraçons la vie a eu, lui aussi, son heure de notoriété. Elève brillant et distingué d'un des maîtres de l'école française, il a possédé et la science du dessin, et le fini dans l'exécution, qualités fort appréciées dans sa jeunesse et qui étaient pour lui l'objet d'un véritable culte ; il a pu, un instant, rêver sinon la gloire, du moins une réputation solide et durable ; puis les règles de

l'art, qui devraient être immuables, s'étant peu à peu modifiées, sous l'influence de la mode, il a vu le silence se faire autour de son nom ; l'oubli est venu et le lauréat de 1816, le membre de l'Institut est mort presque ignoré.

Comme Courbet, Lancrenon est né dans la vallée de la Loue, à quelques kilomètres de la montagne où cette rivière prend sa source, pays pittoresque, mouvementé, bien fait pour inspirer l'âme d'un artiste. Son père, qui appartenait à une famille ancienne et respectée et qui habitait le village de Lods, l'envoya fort jeune à Paris sous la surveillance d'une sœur aînée ; les merveilles de l'art frappèrent ainsi l'imagination de l'enfant qui ne tarda point à manifester des dispositions exceptionnelles pour le dessin. A 13 ans, en 1806, il entrait dans l'atelier de Vincent, peintre, graveur et écrivain, qui, par une étude incessante des chefs-d'œuvre des maîtres, était arrivé à une pureté exceptionnelle dans le dessin, traitait avec succès l'histoire, le portrait, le genre gracieux et faisait preuve, à tous les salons, d'un talent réel et incontesté. Il travailla chez Vincent quatre années, et ne le quitta qu'en 1810, sur les instances de deux de ses amis qui le pressaient de suivre les leçons d'un des maîtres de l'école française, de Girodet-Trioson.

A cette époque se produisait à Paris cette réaction violente, que nous signalions au début de cette biographie, contre les peintres du dernier siècle, contre Boucher, Vanloo, Natoire, que l'on considérait comme des maniéristes forcenés, et même contre les charmantes productions de Greuse; il s'était formé une secte d'artistes qui se qualifiaient de penseurs ou de primitifs, et qui, épris de l'art archaïque, n'appréciaient que l'idéal, professaient le dédain absolu de la réalité, oubliaient les types et les figures de la société française pour chercher dans les monuments, médailles, camées ou bas-reliefs, le caractère de la société grecque ou du monde romain. Le grand chef de cette école, le grand-prêtre était David, qui, dès la fin du règne de Louis XVI, recommandait avant

tout la recherche du dessin, le style noble et soutenu, qui s'efforçait de reconstituer le costume, les mœurs, l'architecture des temps héroïques eux-mêmes, réforme hardie dans un pays où la peinture avait toujours été historique, et s'était constamment préoccupée des événements contemporains. David, dont le règne artistique, eut trente années d'un éclat constant, avait été grand par le dessin et par le style, comme Rubens par la couleur et la fantaisie, il avait créé des œuvres passionnées comme le *Serment du jeu de Paume*, des œuvres calmes, imposantes et sublimes comme la *Mort de Socrate*, et devait exercer une influence énorme sur son temps. Ses disciples suivaient la voie qu'il leur avait tracée, mais avec des aptitudes diverses. Gros, Girodet, Gérard se distinguaient entre tous.

Girodet avait alors une réputation considérable et remportait depuis de nombreuses années de bruyants, d'éclatants succès. Il s'était rendu célèbre par ses tableaux d'*Endymion* et *d'Hippocrate* et était capable de donner à Lancrenon d'excellentes leçons. Son talent n'avait rien d'individuel, et le plaçait au rang des imitateurs bien plus que parmi les grands peintres. Il n'égalait ni David, ni Gros, artiste puissant et original, le seul vraiment peintre de toute l'ère napoléonienne. La peinture de Girodet ressemblait à la prose de Laharpe, mais il avait pour lui la pureté de la ligne. En préférant hautement la fermeté du dessin aux grâces de la couleur, il établissait son enseignement sur une base solide, sur la vraie base; il apprit à son élève à étudier d'abord le caractère d'une figure, à regarder aux distances, aux masses, aux plans. Il lui conseilla d'arriver par un dessin savamment établi à cette imitation franche, énergique, mais simple et sans petitesse, à laquelle on peut ajouter les séductions de la couleur et s'il le faut, les agréments, les vivacités de la touche et du coloris; il le pressa de multiplier ses compositions, d'étudier non-seulement la peinture, mais d'agrandir son horizon par des lectures sérieuses.

Lancrenon s'efforça de se montrer digne de sa bienveillance. Nul ne fut plus opiniâtre dans l'étude, nul ne garda avec plus de ferveur l'amour de l'atelier, et le respect pour le talent du maître. L'élève travailla avec des soins infinis, tournant et retournant sa pensée de cent manières, prodiguant les esquisses dessinées, les ébauches, les tableaux, travaillant non plus son art seulement, mais l'histoire, la poésie, l'antiquité, tout ce qui pouvait fournir un aliment à sa passion pour le grand style. L'élan, la verve, la spontanéité lui étaient inconnus, il y suppléa par la méditation, par le savoir, s'inspirant des chefs-d'œuvre anciens, lisant et relisant Plutarque et les classiques latins, cherchant l'austérité de la touche, la correction, la perfection de la forme. Il devint le confident du maître, son élève de prédilection, et certes ce n'était pas chose facile, car Girodet n'était guère expansif et se renfermait volontiers en lui-même, n'ouvrant son atelier qu'à de rares amis, travaillant le plus souvent dans le silence de la solitude.

Pour Lancrenon, pas de secrets. Il l'associa à ses travaux et lui demanda sa collaboration dans des œuvres importantes; c'est ainsi que l'élève reproduisit plusieurs fois le portrait de Napoléon Ier en pied et en grand costume. Plusieurs tableaux de Girodet furent esquissés et même à peu près terminés par lui, et Girodet se borna à y ajouter la touche du maître.

L'année 1813 apporta à Lancrenon une preuve de la haute estime qu'inspirait son talent.

Les guerres de l'Empire appelaient sous les drapeaux toute la jeunesse française. Lancrenon allait, lui aussi, être contraint de quitter l'atelier pour le régiment, mais les professeurs à l'Ecole des Beaux-Arts crurent devoir demander au gouvernement d'exonérer du service militaire un élève de la section de peinture. Cette faveur leur fut concédée et leurs suffrages désignèrent Lancrenon.

Girodet ne fut pas étranger à cette décision et l'attachement de l'élève, ses sentiments de gratitude profonde ne firent que

accroître. Le jeune peintre avait alors une habileté, une sûreté de main exceptionnelle et une vigueur de coloris que nous devons admirer sans réserve. Il n'avait que vingt ans et il se révélait un grand artiste.

Nous avons vu de lui son portrait à 19 ans. L'œuvre est des plus remarquables ; ce n'est pas la peinture académique maniérée, de l'Empire, c'est la peinture vraie, aux tons vigoureux et chauds. Comme fini et pureté de contours, il procède de Girodet ; comme coloris, il est l'émule de Prudhon, du baron Gros et de Gérard.

Il ne montra pas toujours la même vigueur de pinceau, la même habileté à s'inspirer de la nature. Comme les artistes de son temps il ne pouvait échapper à l'influence irrésistible de l'école de David et il prit non seulement les qualités mais les défauts de ses contemporains.

La plupart des peintres avaient adopté un faire propre, lisse et blaireauté, renouvelé de Van der Werff et s'efforçaient de donner ainsi à leurs figures tantôt le froid du marbre, tantôt le poli de l'émail. Gros et Robert Lefebvre étaient à peu près les seuls qui, se tenant plus près de la nature, ne fussent pas tombés dans ce travers. Lancrenon prit fatalement, ce style sec et froid, qui venait de l'excessive recherche des contours et sa manière devint trop finie, léchée, précieuse. Il composa et peignit avec une excessive afféterie. C'est avec ce mélange de qualités et de défauts qu'il concourut en 1813 pour le grand prix de peinture. Le sujet proposé par l'Académie était la mort de Jacob. L'œuvre du peintre fut remarquée, mais il n'avait pas encore l'expérience suffisante, il échoua ; il en fut de même en 1814. L'Académie avait alors mis au concours *Diagoras porté en triomphe par ses deux fils vainqueurs aux jeux olympiques*. La composition indiquait cependant du talent, une étude approfondie du modèle humain.

En 1815, il ne fut guère plus heureux. La *Mort de Pâris* est cependant l'une des meilleures toiles du peintre comtois ;

il suffit de voir cette peinture solide, vigoureuse, remarquable de correction pour comprendre le succès de l'artiste. A gauche, Pâris qui a été blessé par Pyrrhus dans le sac de Troie et qui s'est fait porter sur le mont Ida auprès d'Œnone, est sur le point de mourir des suites de sa blessure; il a espéré qu'Œnone oublierait son ingratitude, emploierait à sa guérison ses connaissances en médecine et le sauverait. Mais indignée de son abandon, Œnone se refuse à lui donner ses soins salutaires. C'est vainement qu'Hector et Hélène intercédent, Œnone oppose à leurs prières un refus obstiné. Il faut reconnaître qu'Hélène ne pouvait guère être écoutée par l'épouse délaissée et qu'elle eût mieux fait de ne point intervenir dans cette scène. Œnone est debout sur la droite du tableau, les yeux baissés, indécise, partagée entre l'amour et le ressentiment que lui a inspiré Pâris.

Lancrenon semblait devoir obtenir le premier prix; Girodet et ses amis admiraient sans réserve son œuvre, les peintres de l'Ecole des Beaux-Arts en proclamaient les brillantes qualités, la finesse de l'exécution, le charme de la couleur; mais l'artiste était fort jeune, on pensa qu'il pouvait attendre. Il avait à lutter contre des concurrents plus âgés, et on lui préféra par une voix de majorité le peintre Jean-Baptiste Thomas, artiste de mérite qui a laissé des œuvres estimables, notamment un tableau représentant le *Christ chassant les vendeurs du temple*, donné par la ville de Paris à l'Eglise Saint-Roch.

L'Académie motivait sa délibération du 5 octobre 1816 dans des termes élogieux; elle disait : « L'ouvrage couronné ne l'ayant emporté que d'une voix, l'Académie royale a regretté de n'avoir pas eu un second grand prix à décerner. »

Girodet n'en fut pas moins fort irrité et se plaignit hautement; son élève était d'après lui victime d'une criante injustice.

En 1817 Lancrenon eut du moins la satisfaction de remporter à l'Ecole des Beaux-Arts le prix du concours pour

la tête d'expression. Le tableau représentait *L'admiration*, tête de grandeur naturelle, fort bien dessinée, qui fait partie du musée de l'Ecole des Beaux-Arts et dont le peintre lui-même a fait plusieurs copies.

Tobie rendant la vue à son père, et *Castor et Pollux enlevant Hélène* furent peints à cette même époque.

Le premier de ces tableaux fit partie pendant de longues années de la galerie de Fontainebleau et fut donné au musée de Besançon en 1876. Le père de Tobie qui vient de recouvrir la vue étend les bras et s'avance vers son fils. Entre le père et le fils s'aperçoit la tête de la mère de Tobie exprimant la surprise et la joie. A droite du tableau est un berger d'une pose un peu raide ; une femme accroupie regarde la scène et quelques figures plus en arrière prennent au miracle qui s'accomplit une part assez naturelle.

Traité avec le soin et la conscience qui distinguent toutes les œuvres de Lancrenon, ce tableau pourrait avoir plus d'éclat, il est un peu sourd ; puis la pose du fils de Tobie qui recule et semble hésiter au lieu de se jeter dans les bras de son père ne s'explique pas. Il semble aussi que le tableau eût gagné à la suppression des figures épisodiques que le peintre a ajoutées. Il y règne une froideur étrange au moment où le bonheur de revoir la lumière devait transporter et le vieillard et le fils qui venait de la lui rendre et cette mère qui voyait son mari guéri par son fils. Il y avait là une scène dramatique que Lancrenon n'a pas saisie.

En 1818 Lancrenon concourut de nouveau pour le grand prix. Le sujet proposé était comme d'habitude puisé dans la mythologie.

Philémon et Baucis reçoivent deux pélerins qui ne sont autres que Jupiter et le dieu de l'éloquence. Ils reconnaissent les maîtres du monde.

> Grand Dieu, dit Philémon, excusez notre faute.
> Quels humains auraient cru recevoir un tel hôte ?
> Ces mets, nous l'avouerons, sont peu délicieux,

Mais quand nous serions rois, que donner à des dieux ?
C'est le cœur qui fait tout, que la terre et que l'onde
Apprêtent un repas pour les maîtres du monde,
Ils lui préféreront les seuls présents du cœur.
Baucis sort à ces mots pour réparer l'erreur :
Dans le verger courait une perdrix privée
Et par de tendres soins dès l'enfance élevée :
Elle en veut faire un mets, et la poursuit en vain,
La volatile échappe à sa tremblante main,
Entre les pieds des dieux elle cherche un asile.

Tel est l'épisode qu'a représenté Lancrenon; seulement la perdrix de Lafontaine s'est transformée en une oie. Le peintre voulant rester fidèle à la tradition antique.

Au salon de 1822 Lancrenon exposa *Borée enlevant Orythie.* C'est ce même sujet qui avait été traité déjà à Trianon par le premier peintre de Louis XIV, Charles Lebrun et son élève François Verdier. Le vent du nord nous est dépeint sous la figure d'un jeune homme avec des brodequins, avec des ailes, et avec un manteau, il soutient dans ses bras la fille d'Ericthée, roi d'Athènes.

Le *Fleuve Scamandre* qui fut exposé au salon de 1824, grandit la réputation de Lancrenon. Classiques et romantiques se livraient alors à des batailles acharnées. Le *Fleuve Scamandre* fut proclamé par les classiques une merveille; les romantiques lui opposèrent une toile fameuse de Delacroix les *Massacres de Scio.* On compara les deux écoles, on discuta très fort. L'œuvre de Lancrenon fut reproduite par la lithographie et lui valut une dizaine de mille francs. Le gouvernement l'acheta et le plaça au musée du Luxembourg.

Cet enthousiasme des contemporains nous paraît excessif. Le fleuve qui est représenté par un jeune homme au teint vif, à l'abondante chevelure noire et qui se montre fort aimable pour une dame troyenne, est assurément bien peint, on pourrait même dire que l'œuvre est trop précieusement finie, qu'elle est travaillée, peinte avec trop de soin, d'un pinceau précieux et brillanté qui lui enlève l'apparence de la vérité. Les accessoires sont traités avec une minutie exces-

sive qui dépare le tableau. Les figures elles-mêmes manquent de caractère. L'artiste doit regarder aux accents de la vie réelle, éviter la froideur du marbre, de ces formes trop générales qui peuvent convenir à une vague allégorie, mais qui ne conviennent ni aux héros de l'histoire, ni aux personnages mythologiques. C'est pour avoir méconnu ces principes que l'école de l'Empire est tombée dans ce discrédit où nous la voyons aujourd'hui. Elle s'est laissé dominer par un faux idéal puisé dans l'art antique, dont le génie était encore mal compris, parce qu'il était mal connu. Lancrenon était victime de ce faux goût qui régnait en maître dans sa jeunesse. Il en a été de même de ses maîtres. Ceux-là seuls ont survécu qui ont su retremper le classique aux sources vives de l'idéal et qui ont cherché l'idéal non plus à côté de la réalité, mais dans l'essence de la réalité même.

II

A cette époque de 1824, Lancrenon eut à subir une bien cruelle épreuve ; son maître qui l'entourait d'une sollicitude presque paternelle, mourut.

C'était une intimité de plus de vingt années que la mort venait rompre. La douleur de Lancrenon fut profonde ; son cœur fut brisé (1). Il était devenu en quelque sorte le fils adoptif du maître, il en avait reçu des preuves constantes d'attachement et de dévouement absolu ; déjà en 1810 alors que Lancrenon n'avait que seize à dix-sept ans. Girodet qui appréciait non seulement son talent, mais ses qualités de

(1) Lancrenon conserva toute sa vie des sentiments de gratitude pour Girodet. Quarante-sept ans après le décès du maître, il écrivait : « Le récit de sa vie sera cher à mon cœur ; j'essaierai de retracer la biographie d'un maître chéri, à qui je dois le peu de science que j'ai pu acquérir, qui n'a cessé de me donner des preuves d'affection et à qui je conserverai jusqu'à la fin de mes jours le souvenir le plus filial et le plus reconnaissant. »

cœur, l'entourait de sages conseils et lui adressait les lettres les plus affectueuses. Nous n'en citerons qu'une ; elle est datée du 25 mai 1816 et écrite du Bourgoin, près de Montargis :

« Vous m'avez fait un sensible plaisir, mon cher Lancrenon, en me donnant de vos nouvelles, et je n'en ai pas moins eu des expressions d'attachement que vous m'exprimez. Soyez toujours persuadé que l'amitié que je vous porte me fera toujours désirer votre avancement et votre bonheur et que c'en sera toujours un véritable pour moi de me trouver à même d'y contribuer.

« Je vois avec satisfaction le moment s'approcher de vous rejoindre, vous et mes bons élèves dont mon éloignement ne m'a pas affaibli le souvenir ; mais il ne faut pas moins que ce motif pour me faire revenir dans le moment même où la campagne va devenir agréable et salutaire au vieux malade. Le séjour que j'y aurai fait, malgré la mauvaise saison, ne m'aura pas été tout à fait inutile pour ma santé qui avait un si grand besoin de repos et de changement d'air et de régime. Ainsi vous me verrez moins mal portant que lorsque j'ai quitté Paris ; il aurait fallu pouvoir continuer cette vie campagnarde tout l'été pour en retirer un avantage plus réel et tâcher de reprendre assez de forces pour ne pas craindre la fatigue du travail que vous savez qu'il m'est bien difficile de modérer lorsque j'y suis livré.

» J'ai vu avec bien de la joie que votre indisposition n'a pas eu de suite ; ménagez toujours votre santé, sans elle il n'est pas de bonheur dans la vie, et n'abusez pas de votre jeunesse, quelles qu'en soient les ressources, elle s'épuise comme tous les autres biens et ne peut se réparer comme eux. Ceci est un conseil de père, et votre confiance me donne le droit de vous parler avec la même tendresse et la même affection.

» A mon retour nous irons admirer les chefs-d'œuvre de nos maîtres ; je ne sais si notre émotion ira jusqu'aux larmes ; mais nous tâcherons, vous et moi, lorsque nous pourrons ex-

poser de nouveaux ouvrages, que s'ils ne sont pas assez pathétiques pour faire pleurer les spectateurs, ils ne les fassent pas rire.

» Présentez, je vous prie mes respects à Mademoiselle votre sœur; faites aussi mention de moi à ceux de vos anciens camarades que vous serez à portée de voir : je n'en oublie aucun.

» Adieu, mon cher Lancrenon, croyez à mon sincère et bien tendre attachement.

« Votre ami,

« Girodet-Trioson. »

Pendant de longues années cette intimité n'avait fait que grandir. Le maître eut assez de dévouement pour rédiger et remettre à son élève une note détaillée, contenant les plus sages conseils sur l'art de peindre, note précieuse parce que ces conseils de Girodet aucune école ne peut les répudier, car ils seront vrais dans tous les temps et pour tous les artistes.

« C'est au dessin, écrivait Girodet, que vous devez vous appliquer particulièrement et sans distraction aucune, car le dessin, qui est la base de la peinture, en fait aussi le principal mérite. C'est dans le dessin qu'est l'élégance des proportions, la beauté des formes, la justesse de l'expression, toutes qualités qui n'ont pas besoin des charmes du coloris pour toucher et pour plaire, tandis que le coloris seul n'excitera jamais les mêmes impressions.

» Je profite de l'occasion pour vous renouveler ma vieille querelle; déjà vous m'entendez et vous savez ce que je veux dire.

» Même quand vous dessineriez une académie comme Raphaël ou Michel-Ange, quand vous lui donneriez un coloris aussi beau que celui du Titien, je vous demanderais à quoi ces mérites vous serviraient, si vous ne les appliquez pas à des compositions agréablement disposées, soit dans des sujets

de style antique, soit dans ceux du genre qu'on appelle aujourd'hui anecdotique, ou chevaleresque, ou romantique, ou tout comme il vous plaira, ou enfin dans de simples portraits qui demandent, plus qu'on ne le croit communément, beaucoup d'art dans la composition, et cela est si vrai que les tableaux de ce genre les mieux disposés sont toujours ceux des peintres d'histoire. Enfin vous ne peindriez que des fleurs qu'il y a encore, outre le mérite de bien peindre chacune d'elles isolément, un art particulier de les assortir ensemble dans un tableau, non seulement pour opposer heureusement leurs différentes couleurs entre elles, mais encore pour combiner agréablement leurs formes diverses. Jugez donc combien cet art de la composition est plus essentiel, lorsqu'il s'agit de grouper et d'animer des figures au lieu d'assortir des fleurs.

» Aussi devez-vous prendre l'habitude de composer comme l'habitude de peindre. S'il était décent de se citer soi-même pour exemple, je vous dirais que, dans ma jeunesse, j'ai éprouvé beaucoup de peine à composer, rien de mes premiers essais ne rendant mes pensées à ma satisfaction : mais je ne me suis point découragé; j'ai surmonté le dégoût que m'inspiraient ces premiers essais malheureux ; peu à peu, je me suis aperçu que les difficultés s'aplanissaient en raison de mes efforts, et si depuis j'ai pu produire quelques compositions qui ont eu le bonheur de ne point déplaire, je le dois à la contrainte que je me suis imposée pour y parvenir. J'ai fait beaucoup de croquis soit d'après nature, soit d'après les maîtres, soit d'après les figures et les bas-reliefs antiques, et j'en créais des compositions sur tous les sujets qui souriaient à mon imagination, sans que personne en fît le choix que moi-même. Suivez donc la même route, elle ne peut vous égarer, et je ne conçois pas que tout autre pût vous faire arriver au but de vos études et, sans doute, de votre ambition. »

En 1824, le patronage de Girodet n'était plus indispensable

venait offrir au fleuve Scamandre le tribut de ses charmes. Je préfère Geneviève à la jeune phrygienne, mais voilà tout. »

Il semble que Lancrenon ait, à cette époque, pris à tâche de nous peindre l'histoire érotique de tous les fleuves de l'antiquité et qu'il ait tenu à ne nous faire faute d'aucune galanterie de ces demi-dieux barbus que l'Amour visitait autrefois dans leurs grottes humides. En 1824, il avait exposé le fleuve Scamandre, en 1831 il envoya au salon un autre fleuve, *Alphée et Aréthuse.* Cette fois la critique fut sévère pour l'artiste : « Si la fluviomanie de M. Lancrenon, écrivit M. Jal, nous vaut beaucoup de choses aussi jolies qu'Alphée et Scamandre, nous ne devrons pas nous plaindre. Scamandre était lilas, Alphée est rose, on vous en donnera de toutes les couleurs. Pour la forme, c'est différent, elle est invariable. Le peintre a un moule où il jette ses figures mythologiques, elles en sortent élégantes, parfumées, minaudières, propres, coquettes, comme étaient dans l'ancien opéra les divinités des eaux qui dansaient des entrées en costume de satin vert, portaient de la poudre, un chapeau à trois cornes vert comme leur tunique, des souliers à talons et à boucles de diamants. des bas de soie et un long roseau enrubanné à la manière des houlettes de trumeaux. Je sais des gens qu'Alphée a fâchés tout de bôn : moi je le trouve ravissant. C'est un anachronisme très gai, dans lequel M. Lancrenon persiste avec une bonne foi merveilleuse ; c'est le dernier siècle des arts qui proteste par son pinceau galant contre l'envahissement de la vérité et de la couleur. Alphée arrive à point tout aussi bien qu'arriverait une idylle du chevalier Bertin. Ne vous semble-t-il pas comme à moi que ce soit de la peinture à vertugadins et à paniers ?

Le reproche était en partie fondé. Lancrenon se faisait trop le continuateur, le pastiche, la silhouette de Girodet. L'ancienne école avait fini de vivre ; ses œuvres ne paraissaient être que des cartons vernis, des scènes d'opéra exécutées par

des acteurs du genre noble. C'en était fait de la peinture mythologique, du style historique, de la grâce convenue; une école nouvelle surgissait avec Delacroix, Scheffer, Boulanger, Deveria, Paul Huet. La révolution de 1830 était venue jeter le trouble non seulement dans le monde politique, mais dans le monde des arts. Partout en France éclatait le grand mouvement du romantisme qui, se révoltant contre l'imitation devenue servile du type grec et les inspirations de l'antique, renversait les divinités payennes, expulsait la mythologie, les Ariane, les Vénus, les Hercule et les fleuves. La peinture ne se souciait plus d'être une dépendance de la statuaire, on s'insurgait contre la reproduction décolorée des académies, on commençait à comprendre la rêverie de Lesueur, la fantaisie de Rembrandt, le génie de Rubens en même temps que la littérature épousait Byron et Shakespeare. Il ne fut plus question que d'enterrer l'école de David.

Lancrenon n'essaya point de modifier sa manière. Girodet lui avait maintes fois recommandé de rester constamment fidèle aux règles du beau qui, de son vivant, avaient porté si haut la gloire de l'école française. Pour Lancrenon, le beau c'était l'antique, c'était la pureté de la ligne. La nouvelle école avec ses incorrections de dessin, sa recherche du coloris, le déroutait; il ne la comprenait pas, pas plus qu'il n'en était compris. Découragé, il regagna la Franche-Comté.

Il comptait sans doute n'y résider que peu de temps et revenir à Paris reprendre sa vie laborieuse; il devait par suite d'un ensemble de circonstances ne plus quitter son pays.

Son mariage l'y retint, puis sa nomination de directeur-conservateur du musée de Besançon, en 1834, et de directeur de l'école de dessin, en 1840.

Dans ces doubles fonctions il parut oublier qu'il avait été à vingt ans le plus brillant élève de Girodet, et consacra la majeure partie de son temps à enrichir le musée, à en accroître les richesses et à donner de sages et utiles leçons de dessin aux élèves qui lui étaient confiés.

Il ne reprit son pinceau qu'à de longs intervalles et ne peignit que les portraits des membres de sa famille, deux grands tableaux d'église, une *Sainte-Philomène* et une *Vierge* et le portrait du garde des sceaux Courvoisier.

La *Sainte-Philoméne,* qui orne l'église de la Madeleine, à Besançon, n'a rien de remarquable ni comme couleur ni comme composition.

La *Vierge,* qui est à l'église du séminaire, dans cette même ville, dénote plus de talent. Elle est assise auprès d'une fontaine et tient dans ses bras le fils de Dieu. L'œuvre est peinte dans des tons clairs, d'une couleur franche et ne manque ni de lumière ni d'éclat. Derrière la Vierge sont des rochers d'un ton jaune choisi par le peintre pour faire ressortir les vêtements bleus et roses et le visage de la vierge et de l'enfant. Le tout est étudié avec beaucoup de soin.

Le portrait de l'ancien ministre Courvoisier, qui est au musée de Besançon, a été peint en 1855 et se distingue par des qualités véritables. La tête est vigoureusement traîtée, la pose est digne, la robe a été sacrifiée, plus peut-être que de raison, pour faire valoir les chairs. Ici encore nous retrouvons les qualités de fini et de travail que Lancrenon, pénétré de respect pour un art qu'il pratiquait presque comme un sacerdoce, apportait à tout ce qui sortait de son pinceau.

Directeur de l'école de dessin, Lancrenon compta parmi ses élèves des peintres distingués, Giacomotti, Machard, qui travailla aussi dans l'atelier de Baille, et Théobald Chartran.

Tous trois se montrèrent toujours reconnaissants pour leur vieux maître. Machard lui écrivait le 11 avril 1861 :

« Pardonnez-moi si j'ai attendu aussi longtemps avant de vous témoigner la gratitude dont je suis pénétré, en me rappelant les bontés que vous avez eues pour moi, lorsque je travaillais à votre école et le zèle que vous avez mis pour guider mes premiers pas dans la carrière des arts. J'attendais un succès pour vous prouver que vos bons conseils avaient porté leurs fruits, et ce succès, je viens de l'obtenir ; j'ai été

reçu le second à l'école des Beaux-Arts, sur près de trois cents concurrents.»

Et le 19 juin de cette même année, Machard ajoutait : « S'il est pour un élève une satisfaction qui puisse ajouter un nouveau prix à un petit succès obtenu, c'est assurément de rendre hommage à son maître. Aussi je m'empresse de vous apprendre que je viens d'obtenir une médaille à l'école des Beaux-Arts. »

Et Machard exprimait à Lancrenon son profond respect, sa bien vive affection.

Cet attachement lui était dû ; non seulement il avait aidé Machard de sa longue expérience, mais habile à discerner le talent, il avait deviné dans le jeune artiste des aptitudes exceptionnelles, et dès 1860 il le recommandait à ses amis de Paris en le signalant comme « doué des plus belles dispositions, capable d'acquérir un nom et une situation honorable parmi les illustrations de son temps. »

III

Lancrenon avait su, pendant son séjour à Paris, se créer des relations nombreuses, des amitiés solides et durables, elles lui restèrent fidèles malgré l'absence, et lorsqu'il se fut retiré en Franche-Comté, Horace Vernet, le peintre Picot qui avait été, lui aussi, élève de Vincent, Georges Cuvier, Ducis, l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo estimaient son talent, appréciaient surtout ses qualités de dessinateur et ne l'oublièrent jamais. Il en fut de même de Joseph Heim grand prix de Rome, et collègue de Lancrenon à l'Institut. Le baron Gérard se montra dès les débuts du jeune artiste, excellent pour lui et ne cessa d'encourager ses efforts. Il était l'ami de Girodet, admirait sans réserve le dessin gracieux et correct, le clair obscur ingénieux du maître qui avait su peindre *Endymion* et d'autres tableaux non moins remarquables. Il écrivait à Lancrenon : « J'ai reçu avec un

bien sensible plaisir la belle esquisse que vous avez bien voulu m'offrir. Le vœu que j'avais exprimé n'était qu'un éloge désintéressé ; mais cette marque d'attention me flatte doublement puisque c'est à votre digne maître que j'en suis redevable.

« Les conseils d'un homme aussi habile, le talent que vous avez acquis déjà et votre amour pour votre art vous promettent des succès que vous méritez sous tous les rapports et auxquels je m'empresserai toujours d'applaudir. »

Visconti se montra pour Lancrenon le meilleur des amis. Le graveur Forster entretint avec lui une correspondance active, lui donnant de nombreux détails sur tous les événements pouvant être de quelque intérêt dans le monde des arts.

Nodier le tenait en haute estime et l'accueillait avec empressement et cordialité dans ses réceptions à l'Arsenal. En 1829, Lancrenon lui ayant offert un de ses dessins, Nodier le remerciait par ces quelques lignes, témoignage d'estime, de reconnaissance et d'affection :

« Mon aimable et cher compatriote,

» Je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance, si ce n'est en vous disant qu'elle va presque jusqu'au chagrin, car vous auriez mal jugé de l'estime que j'ai pour votre talent, si vous aviez supposé que la richesse de la bordure pût rehausser à mes yeux le mérite d'un de vos ouvrages. C'était votre admirable dessin que je désirais, et mon affaire à moi était de lui donner un cadre digne de lui. Mais vous l'avez voulu autrement, et il faut absolument vous avoir deux obligations pour une. Recevez donc l'assurance du profond sentiment de gratitude que votre politesse m'a inspiré et ne croyez pas moins à mon estime et à mon inviolable amitié.

» Votre très dévoué compatriote,

» Charles Nodier. »

C'est sous le patronage d'Auguste Couder et de Forster que Lancrenon entra à l'Institut. Le 3 novembre 1860, Couder lui écrivait :

« Je m'empresse de vous donner avis du vote de la commission dont Forster et moi faisions partie. Sur la liste des membres correspondants vous êtes *premier candidat.* Il y a deux listes, une de candidats étrangers et une autre pour les artistes français. C'est sur celle-là que vous êtes premier, et Maréchal, de Metz, second. Ceux de Rome et de Naples vous importent peu. Ce sera samedi prochain que l'Académie votera, vous ne pouvez douter du désir bien vif que Forster, Taylor et moi avons au cœur; je cède la plume à l'ami Forster qui veut vous envoyer un mot d'amitié.

» Votre ami et vieux camarade,

» Auguste COUDER. »

Et Forster ajoutait :

« Je joins quelques mots pour vous engager à la patience. Couder a été chaud et éloquent, puis M. le baron Taylor qui aussi faisait partie de la commission, nous a fortement appuyés.

» Tout à vous,

» FORSTER. »

Le professeur de droit Bugnet témoigna aussi toute sa vie à son compatriote Lancrenon une vive affection et un véritable dévouement. Aussi incompétent en matière d'art et de peinture que savant et habile dans la science du droit, il se sentait attiré vers le peintre par la loyauté de son caractère, l'honnêteté de sa vie, la simplicité de ses goûts, et son extrême modestie ; puis tous deux étaient nés dans la même province, et tous deux avaient pour leur chère Franche-Comté le même attachement. Buguet venait à Lods avec bonheur, revoir le premier élève de Girodet ; il y trouvait un accueil cordial et empressé.

A cette liste déjà longue ajoutons les noms du statuaire Petit, d'un autre de ses compatriotes, né à Gy, M Pinard directeur général au ministère des finances, de M. Martinet, membre de l'Institut, et enfin de Charles Weiss avec lequel il avait entretenu, lors de son séjour à Paris, une correspondance suivie, qui s'intéressait à ses succès et qu'il fut heureux de retrouver à Besançon.

Comme Girodet, Lancrenon était un lettré, un érudit ; jeune il avait vécu à une époque où beaucoup d'artistes de mérite, non-seulement visaient à l'érudition, mais se piquaient d'écrire avec esprit. Il reste de lui plusieurs discours prononcés à la distribution des prix de l'Ecole de dessin, à l'Académie de Besançon et à la Société d'Emulation du Doubs. Le plus souvent il retraçait d'une manière succincte la vie d'un grand artiste ; c'est ainsi qu'il a écrit sur Girodet et sur Gérard des notices d'autant plus curieuses qu'il ne faisait qu'évoquer ses souvenirs. Sa prose est comme ses tableaux étudiée avec soin et se distingue par la netteté et la correction.

La nature ne lui avait point donné ce caractère engageant qui facilite, qui anime les relations. Son accueil était froid et réservé ; dominé par son amour du beau, par sa passion pour l'art, le peintre ne mettait de verve dans un entretien que s'il tombait sur des matières conformes à ses prédilections, et encore gardait-il volontiers le silence, s'il se trouvait en présence d'opinions trop différentes des siennes. C'est à peine s'il essayait de défendre ses convictions.

Malgré la froideur de son abord, c'était un ami sincère et dévoué ; il se montrait obligeant, cordial même envers les personnes qu'il jugeait dignes de son estime. Toutes ses actions témoignaient de la plus complète droiture, il était de plus d'une excessive modestie, ne parlait jamais des succès de sa jeunesse et paraissait avoir oublié qu'il avait été le lauréat de l'Académie royale de peinture.

Chose étrange, il ne vit jamais l'Italie. Souvent il eut la

pensée de s'y rendre, d'admirer tout ce qu'elle renferme de leçons; diverses circonstances l'empêchèrent de réaliser ses projets.

Un séjour plus ou moins prolongé dans ce pays de la couleur et du soleil aurait sans doute agrandi l'horizon de ses pensées. Que d'enseignements dans ces musées de Rome, ou dans la riche collection de Florence, ou dans les palais vénitiens, en présence de ces fiers Titien, de ces Tintoret pleins de fougue et de mouvement, de ces riants et splendides Véronèse! Peut-être aurait-il compris qu'il était bon de ne pas toujours reproduire la forme antique, de s'élever jusqu'au sentiment de la nature et de rechercher la magie des tons et la science du coloris.

La fin de sa vie fut attristée par une déception cruelle. En 1872, il fut révoqué de ses fonctions de directeur de l'école de dessin et de conservateur du musée. C'est ainsi qu'on le récompensait d'avoir consacré une partie de sa vie à donner des leçons de dessin, à former des élèves distingués et à recueillir pour la ville de Besançon un grand nombre de tableaux de prix. Il avait conservé malgré ses soixante-dix-sept ans toute sa vigueur d'intelligence et toute son activité d'esprit, et était loin de s'attendre à la mesure inique dont il était l'objet. Il se retira le chagrin au cœur dans cette vallée de la Loue où il avait conservé la maison paternelle et où il revenait chaque année avec bonheur. Il y vécut dans la solitude et le recueillement du sage et mourut peu après, en 1874, dans le village de Lods où il était né.

Telles furent l'œuvre et la vie de cet artiste qui, selon nous, méritait une étude spéciale. Sans doute l'inspiration qui fait les artistes éminents n'a pas frappé son âme. Il a manqué de ce feu sacré qui enflamme les grands peintres, mais il a produit dans son art ce qu'on pouvait y produire avec du travail et du savoir; ses défauts d'ailleurs étaient de son temps, il eut le tort de se faire Grec et Romain au moment où un faux antique était remis en honneur, de ne pas rede-

venir Français, de ne modifier ni sa manière, ni son style, ni sa couleur, ni sa forme, lorque le style de David et de ses disciples fut démodé. Il n'est pas toujours bon de réveiller le héros et les dieux antiques couchés sur les bas-reliefs et de chercher ses inspirations dans Homère, Théocrite et Virgile, il est nécessaire d'agrandir son horizon et de ne pas se confiner dans un genre de composition et de peinture spécial à une époque, surtout lorsque la mode vous abandonne. Lancrenon s'est attaché trop servilement à Girodet ; il a trop voulu lui ressembler ; sa peinture n'a parfois qu'une apparence de vérité, tout y est trop guindé, peigné, lustré, léché ; c'est d'une propreté à ravir, d'une minutie, d'une stérilité désolantes, et d'un coloris qui n'a ni l'éclat ni la vigueur de l'école nouvelle.

Lancrenon n'en est pas moins un peintre de talent qui, à côté des défauts que nous venons de signaler, possédait aussi de véritables qualités : cette science du dessin, trop délaissée de nos jours, que Girodet proclamait avec raison la plus indispensable de toutes. C'est un capitaine estimable qui, fort jeune, dans les combats ardents que se livraient au commencement de ce siècle classiques et romantiques, a gagné une ou deux petites batailles.

UNE FABLE

Par M. le comte Amédée BENEYTON

ASSOCIÉ RÉSIDANT.

(Séance du 16 avril 1885.)

Un bon fermier, parti de grand matin,
Fit la capture d'un lapin.
L'insouciante créature,
A peine au sortir du berceau,
N'était encor qu'un lapereau
Courant sa première aventure.
D'un air malin et gracieux,
Son prisonnier le regardait en face ;
Le paysan miséricordieux,
Avec grand soin, dans son chapeau le place.
Il gourmande son chien ;
— A bas ! Médor, à bas ! lui dit-il en colère,
Vous êtes un vaurien ;
Ceci n'est pas pour vous ; à notre ménagère
Je vais rapporter ce présent. —
Médor suit, d'un air suffisant ;
Levant, parfois, la tête,
Flairant, éternuant, il se dit qu'à la fête,
On lui donnera bien la peau
Du lapereau.

Le fermier retrouva sa famille joyeuse ;
Filles, garçons,
Quittant tartine et jeux, la mine curieuse,
S'élancent à la fois. — Est-ce un nid de pinsons ?
Un écureuil, une alouette ?
Un merle, ou bien une belette ?

Je ne sais ; mais, pour sûr, papa cache un cadeau
Dans son chapeau !

La mère s'avança, découvrit la merveille
Et, prenant doucement par une longue oreille,
Le lapin qui tremblait,
Décréta qu'on l'élèverait.
Aussitôt, la troupe enfantine
Dans une basse-cour voisine,
Traça,
Perça ;
En une heure, au pied d'un platane,
Jeannot-Lapin eut sa cabane.
Il fallait voir avec quel soin
On prodiguait au cénobite
En sa belle guérite,
La luzerne et le foin !

Médor, assis sur son derrière,
Songeait.
— Pour moi jamais on n'a, dans ma longue carrière,
Tant fait !....
Ce lapereau, vraiment, est un beau personnage,
Disait Médor, en son langage,
Décidément, il me déplaît !.... —
J'oubliais d'ajouter que dom Médor parlait.

Jeannot-Lapin, pourtant s'accommodait du gîte;
Mangeait, dormait, sautait,
Se souciant fort peu de la mine hypocrite
Du chien qui le guettait.
Un jour, par la porte entr'ouverte,
Pour gambader dans l'herbe verte,
Le pauvre lapin s'échappa ;
Médor le vit, et, d'un bond, le happa...
— Cruel Médor, l'innocente victime
Gît près de toi ! Te voilà fier d'un crime
Comme un lion qui vaincrait un taureau...

Tu n'es, pourtant, qu'un assassin vulgaire,
Un traître, un lâche, un injuste bourreau,
Prends garde à toi ! Prends garde à ton salaire ! —

Mais, Médor en son sac, recélait plus d'un tour.
Il entend les pas de son maître ;
Il s'élance à l'instant, pour lui faire sa cour,
Frétille, jappe, rit, si bien qu'il fait paraître
Ce qu'il voudrait cacher.
— Médor a fait quelque sottise,
Pensa le paysan ; son air est sans franchise,
Il voudrait m'empêcher
D'approcher. —
Bientôt on découvrit, au bord de la prairie,
Le cadavre étendu.
Les enfants désolés pleuraient la barbarie
Du crime inattendu.

Médor, à quelques pas, regardait cette scène.
Le fermier se tourna : — Quelle audace t'entraine,
S'écria-t-il, coquin ! Me sera-t-il connu
Comment ce meurtre est advenu ?... —

— D'une simple façon, répondit l'hypocrite ;
Vous vous trompez très fort, Maître, sur le mérite
De ce lapin maudit.
Il m'agaçait sans cesse et me cherchait querelle ;
Hier, il courut sur moi ; la veille, il me mordit
Là, tout près de l'aisselle ;
J'en boite encor, voyez !... Ce matin, de son coin
Il a voulu sortir ; mes paroles honnêtes
Restèrent sans effet... il était déjà loin...
Je courus après lui ; mes timides requêtes
Ont provoqué sa rage, il s'est jeté sur moi,
Inoffensif ami qui faisais mon emploi...

... Alors, pour défendre ma vie...
Sans y penser, sans en avoir envie...

... Vous dites qu'il est mort ?... Vous m'en voyez glacé,
Mais le lapin a commencé. —

Esope et Lafontaine ont commenté ce texte :
L'injustice, toujours, et la brutalité
Accusent l'innocence et trouvent un prétexte
Pour excuser leur cruauté.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. le marquis DE LORAY

MEMBRE RÉSIDANT.

(Séance publique du 30 juillet 1885.)

Les études historiques, encouragées par la libéralité de M. Weiss, continuent à être en honneur dans notre province. Cette année, cinq mémoires, tous dignes d'attention à des titres divers, ont été présentés au concours que vous avez ouvert. Votre Commission m'a chargé de vous faire connaître le résultat de l'examen auquel elle s'est livrée et c'est ce mandat que je viens remplir devant vous.

L'auteur du mémoire inscrit sous le n° 2 a pensé que le moment était venu d'écrire l'histoire de la commune de Sainte-Marie-en-Chaux. Il croit toutefois devoir nous apprendre, en commençant, que cette localité, peuplée aujourd'hui de deux cent vingt-trois habitants, appartient au département de la Haute-Saône et au canton de Luxeuil. La commune de Sainte-Marie présente cette particularité digne de remarque qu'étant enclavée dans les possessions de l'abbaye de Luxeuil, elle n'en a néanmoins jamais fait partie. Au XIIe siècle, un château y aurait été construit, en même temps qu'un hospice desservi par les Templiers, et un document certain permet d'affirmer qu'en 1348, les seigneurs de Sainte-Marie-en-Chaux possédaient le droit de haute justice. Puis une nuit, qui peut-être n'aurait pas été impénétrable pour des recherches plus persévérantes, se fait pendant près de trois siècles sur les annales de cette localité, et c'est seu-

lement vers l'an 1600 que la lumière apparaît et que les documents deviennent abondants. Mais alors, l'histoire de la commune n'est guère autre chose que celle de ses seigneurs, de batailleurs qu'ils étaient sans doute autrefois devenus plaideurs et processifs. Ces procès ont eu, du moins, l'avantage de nous conserver un grand nombre de titres recueillis pour être soumis aux cours de justice et qui, sans cette circonstance, auraient, pour la plupart, été perdus pour nous. Ceux qui regardent Sainte-Marie-en-Chaux seraient probablement retombés dans l'oubli, si l'auteur du mémoire ne les en eût tirés par une inspiration que vous ne sauriez trop encourager. Vous verriez avec plaisir que le travail qu'il a entrepris, complété par une étude plus approfondie, étendu, par exemple, aux faits de la vie rurale, aux événements religieux, aux détails du régime municipal, fût appliqué à toutes nos communes, et que l'habitant des campagnes connût, pour l'aimer davantage, le passé de cette petite patrie qui eut ses prospérités, ses gloires, son histoire, comme elle a encore ses joies et ses fêtes, et à laquelle il serait heureux que l'homme des champs s'attachât, comme autrefois, avec la vivacité d'un patriotisme ardent et héréditaire.

L'auteur du mémoire n° 1 vous présente une étude sérieuse sur l'état de l'enseignement populaire en Franche-Comté, dans les deux siècles qui ont précédé la date de 1789. On doit regretter, disons-le tout d'abord, qu'il ait renoncé à appliquer ses recherches aux époques antérieures, à raison, dit-il, de la rareté des documents qui n'eussent pas, croyons-nous, été introuvables. Les travaux de MM. de Beaurepaire, Allain, Maggiolo et autres nous font connaître l'état relativement florissant de l'enseignement élémentaire dans les contrées où il était moins répandu qu'en Franche-Comté; et, sans aller plus loin, nous voyons dans ses mémoires, qu'en 1434, Olivier de la Marche, dont nous allons parler tout à l'heure, fréquentait les écoles de Pontarlier avec d'autres enfants de son âge.

Bien d'autres petites écoles tenues, soit par des maîtres laïques, soit par les ermites de Saint-Augustin, existaient dès-lors dans notre province, comme l'indiquent les nombreuses écritures qui restent de cette époque, et aussi les noms de *clerc* et de *maistre* portés fréquemment au moyen âge, et qui se sont perpétués dans un grand nombre de familles. Les premières écoles à Besançon sont fondées par les chapitres de Saint-Jean et de Sainte-Madeleine. Les statuts diocésains édictés, en 1559, par l'archevêque Claude de Là Baume contiennent plusieurs dispositions relatives aux écoles populaires, et ceux de Ferdinand de Rye (1590, 1611 et 1633) règlent la manière dont les paroissiens devront se réunir dans chaque paroisse pour élire les recteurs, etc. Je ne mentionne que pour mémoire ceux que Claude d'Achey (1640) Antoine de Grammont (1666) et M. de Choiseul (1759) rendirent sur la même matière, ainsi que les dispositions du synode tenu en 1771, dans lesquels le concurrent aurait pu se procurer d'utiles indications. Quoi qu'il en soit, nous trouvons dans le mémoire soumis à notre examen des détails intéressants sur l'organisation de nos anciennes écoles avant 89, sur le mode de recrutement des maîtres ou recteurs, sur leur méthode d'enseignement, sur les conditions de leur existence et sur leur situation au milieu des populations rurales de notre province. Les émoluments étaient, sans doute, très modestes, les habitations quelquefois incommodes, le service scolaire était pénible ; mais la considération, l'estime, la confiance dont jouisssaient les recteurs rachetaient, semble-t-il, tant de désavantages, et les instituteurs d'alors vivaient contents de leur sort. La plupart d'entre eux vieillissaient dans la paroisse où ils s'étaient engagés et y laissaient une mémoire respectée et durable. Nous voudrions que le concurrent eût joint à ces données quelques éclaircissements sur la statistique approximative de l'enseignement populaire et sur les résultats généraux qu'on a pu constater, du moins dans les derniers temps de régime ancien. Nous voudrions aussi qu il

eût tenu un plus grand compte des recherches de ses devanciers, de celles, par exemple, que M. Sauzay, notre confrère, a insérées dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Besançon (T. I. p. 197), des études publiées par M. Prost dans le *Bulletin de la société d'agriculture* de Poligny, ou par M. Beaune dans son *Histoire de l'Université de Dole*, études dont il ne fait pas mention et qu'il semble ignorer. Néanmoins, les renseignements contenus dans le mémoire, puisés souvent aux sources originales, c'est-à-dire dans les archives d'un certain nombre de communes, ou dans les traditions locales, ont une valeur réelle, et votre commission vous propose de décerner une mention honorable à ce travail qui, en recevant les développements que comporte cette matière, et en sortant des bornes d'un aperçu trop sommaire, pourrait prendre rang parmi ceux que l'intérêt de l'enseignement populaire a inspirés dans ces derniers temps.

Le Mémoire inscrit sous le n° 3 a pour sujet la vie d'Olivier de la Marche. Ce travail est l'œuvre d'un chercheur exercé, de ce que l'on peut appeler un homme du métier qui, aux données fournies par les mémoires du célèbre auteur et par les chroniqueurs contemporains, a ajouté de nombreux renseignements puisés dans les archives nationales, dans celles des villes de Flandre et surtout dans les archives du royaume de Belgique qui paraissent lui être familières. Peut-être existe-t-il d'autres sources auxquelles il aurait pu recourir, et nous croyons qu'il aurait trouvé en Suisse, et particulièrement à Neuchâtel, — indépendamment des emprunts qu'il fait à M. de la Sarraz — des documents inédits dont il aurait pu faire usage pour l'objet qu'il s'est proposé. Malgré l'affirmation de l'auteur de la notice insérée dans le dictionnaire biographique de Michaud, l'origine comtoise d'Olivier de la Marche demeure encore aujourd'hui problématique. Cette origine peut, sans doute, être inférée de la charge de bailli d'Amont dont Olivier fut revêtu en 1474 et qui semble n'avoir généralement appartenu qu'à des Com-

tois; mais un témoignage plus direct fait défaut jusqu'ici et aurait peut-être été trouvé dans les archives bourguignonnes ou comtoises rendues si accessibles depuis quelques années, si riches en documents inédits sur l'époque dont il s'agit et que le concurrent semble néanmoins avoir négligé d'explorer. Les données nouvelles qu'il a réussi à se procurer par des recherches d'ailleurs consciencieuses et habiles se rapportent surtout aux missions confiées en quelques occasions à Olivier par Philippe le Bon et par le duc Charles; mais l'objet de ces missions, dont il est parlé très sommairement dans les Mémoires, reste fort indéterminé et ne peut guère être connu que par conjectures. Les négociations dont il fut chargé et les opérations militaires dont il eut la conduite en deux ou trois circonstances n'empêchent pas qu'Olivier de la Marche ne soit demeuré, quant aux affaires publiques, sur un plan secondaire, et que ses écrits ne soient restés le titre principal qui le recommande à l'attention de la génération actuelle. Nous devons donc regretter, qu'en parlant de lui, l'auteur du mémoire se soit tu complétement sur ce qui constitue son œuvre littéraire, pour s'attacher exclusivement à le suivre dans les détails nécessairement un peu arides d'une existence signalée par une louable fidélité envers ses souverains, mais qui n'eut jamais un grand éclat. Le mécompte qui en résulte pour le lecteur ne vous a pas permis, en présence d'œuvres d'un plus vif intérêt, de couronner un travail dont l'auteur, on doit le reconnaître, se montre bien instruit des faits de l'époque, semble bien armé pour les luttes de l'érudition et auquel votre commission vous propose d'accorder ainsi qu'au précédent, une mention honorable.

Les deux derniers mémoires, écrits avec plus d'ampleur, avec une méthode plus sûre, avec un emploi judicieux des sources et des données historiques, ont fixé plus particulièrement l'attention de votre Commission. Dans une dissertation très détaillée, l'auteur du mémoire portant le n° 5 étudie les opérations de la campagne de César contre Arioviste et re-

cherche l'emplacement du terrain où s'est livrée la lutte décisive entre les deux capitaines. Arioviste! dira-t-on; quel étrange sujet! Du moins, quand il s'agissait de Vercingétorix, nous pouvions reconnaître en lui le héros de notre vieille nationalité, et nous assistions avec émotion aux derniers efforts de la liberté gauloise expirante. Mais qui peut s'intéresser aujourd'hui au duel du général romain et du roi barbare, et nos lointains ancêtres eux-mêmes, près de tomber d'Arioviste en César, penchaient-ils bien sincèrement pour l'un plutôt que pour l'autre? Puissante magie de la science! Cent écrivains, érudits, hommes de guerre, souverains, académiciens se sont exercés sur cette question obscure et nous restons, croyons-nous, au dessous de la vérité en comptant treize systèmes de solution avant celui qu'on nous propose aujourd'hui. Ne craignez pas que nous vous fassions passer par toutes les étapes que l'auteur du mémoire assigne à l'armée romaine pour la mettre en présence des hordes barbares. Nous dirons seulement, en marchant, comme César, *magnis itineribus*, qu'il fait partir le général romain de Vienne, sur le Rhône, pour aboutir à Besançon d'abord, puis, qu'en lui faisant décrire vers la Saône le circuit de cinquante mille pas dont parle César, il le conduit sur le territoire de Ronchamp, où aurait eu lieu la rencontre des deux armées. — Cette fixation doit-elle être regardée comme définitive? Nous n'osons l'affirmer. Mais l'apparente aridité du sujet n'empêche pas que le mémoire ne se lise avec un vif intérêt et les aperçus nouveaux qu'il contient paraissent émaner d'un homme compétent auquel l'étude des questions militaires est aussi familière que celle des textes. Peut-être l'auteur aurait-il pu, dans l'étude de la topographie gauloise, tenir plus de compte des travaux archéologiques qui, depuis quelques années ont pris précisément pour objectif la région située sur la rive gauche de l'Ognon. L'exploration du relief jurassique qui, du Mont-Vaudois à la hauteur de Châtillon-Guyotte, fait face en escarpement à la dépression curviligne

du terrain Vosgien a été faite récemment d'une façon très caractéristique par M. Lépée, de Saint-Suzanne, et par la Société d'Emulation de Montbéliard. Des découvertes qui ont été faites, des nombrenx documents de pierre, de silex, de bronze, de fer recueillis et parfaitement classés au musée de Montbéliard, il résulterait que, dès l'époque gauloise, tous les sommets de quelque importance situés entre le Doubs et l'Ognon étaient couronnés de castramétations et d'habitations qui ne permettent pas de regarder cette région comme couverte, avant César, de forêts impénétrables. Il semblerait donc que le général romain eût pu gagner les abords de Villersexel par une autre direction que celle de Vesoul et qu'il aurait pu trouver une voie praticable en suivant celle que jalonnent les points de Marchaux, Roulans, Luxiol, Soye. Dans tous les cas, l'auteur du mémoire aurait puisé dans l'étude des travaux dont il s'agit d'utiles renseignements topographiques qui eussent confirmé ou modifié peut-être certaines de ses conclusions. Néanmoins, votre Commission prenant en considération les qualités sérieuses du travail qui vous est présenté vous propose de décerner une mention honorable accompagnée d'une médaille de cent francs à l'auteur du mémoire qui a pris pour devise *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari.*

L'auteur du mémoire n° 4 a été heureusement inspiré en choisissant un sujet trop négligé jusqu'ici et en retraçant l'histoire de la Chambre des comptes de Franche-Comté depuis sa fondation, en 1494, jusqu'à sa suppression définitive, en 1771. La Chambre des comptes, qui siégeait à Dole, avait la garde du domaine du souverain et aussi celle de tous les titres, des traités, des contrats de vente, d'achat ou d'échange, des actes de donation relatifs à ce domaine; elle était chargée, de plus, de la vérification et de l'enregistrement des décrets et lettres patentes dépêchés sous le nom du roi, dans le ressort du Parlement de Franche-Comté. Elle tenait, en outre, un registre régulier de ses délibérations et arrêts qui permet

de se rendre compte, jour par jour, de ce qui se passait dans son sein, et ces pièces, qui forment un fonds très considérable, nous ont été conservées presque intégralement. Quelle source féconde d'informations et de recherches pour les érudits! L'auteur du mémoire en a su tirer parti avec une sage sobriété et, sans se perdre dans des détails qui fussent devenus facilement fastidieux, il complète par l'étude de nombreux documents ce que nous savions des événements de notre histoire locale, des guerres et des pestes qui désolèrent la province à diverses reprises, et nous fait assister aux fréquents conflits qui mettaient en présence les diverses juridictions et qui constituaient un chapitre important de l'histoire de ce temps là.

Est-ce à dire que le concurrent ait épuisé la matière, et que son travail constitue une œuvre définitive en ce qui touche l'organisation financière de notre ancienne Comté ? Non, sans doute. Il eût fallu pour cela qu'il remontât beaucoup plus haut dans l'histoire de notre province, en recherchant, dans les comptes du domaine conservés dans le Trésor des Chartes, l'outillage financier dont disposaient les comtes de Bourgogne dès le XIIIe siècle, — officiers percevant l'impôt, baillis contrôlant leur gestion, gens des comptes apurant leur comptabilité — outillage imité de celui qu'avaient créé les rois de France et dans lequel l'idée de la Chambre des comptes existe en germe, on pourrait dire même en fait. L'examen des documents dont il s'agit poursuivi jusqu'à la fin du XVe siècle, révélerait maint détail encore inédit ou mal saisi de l'organisation intérieure de ces Chambres de comptes dont le siège varia avec les divers régimes auxquels la Franche-Comté fut soumise, et permettrait d'en compléter l'histoire à un point de vue d'un intérêt plus général que celui de nos institutions locales. Pour cette étude qui tendrait à reconstituer les chapitres les plus intéressants peut-être, mais aussi les plus difficiles à préparer d'une histoire de la Chambre des comptes de Franche-Comté, l'auteur trouverait des

guides utiles dans des travaux parallèles importants publiés depuis quelques années, dans ceux de M. Boutaric sur Philippe-le-Bel, de M. d'Arbois de Jubainville sur les comtes de Champagne, de M. Chéruel sur les institutions de la France. Il aurait aussi à consulter les historiens anciens et modernes du duché de Bourgogne et les comptes domaniaux inédits recueillis dans la collection Droz et nous ne doutons pas qu'en puisant à ces diverses sources il ne réussisse à composer un travail vraiment original et d'un intérêt très réel. Tel qu'il est, celui qui vous est soumis, écrit avec correction, contient avec un certain nombre de documents inédits, des détails de mœurs souvent curieux sur la société d'une autre époque et sur ces modestes magistrats placés entre la noblesse et la bourgeoisie « qui perpétuaient à Dole, — je reproduis des termes du mémoire — les traditions des grandes villes parlementaires de l'ancienne France, la noblesse des manières, l'esprit de conversation, la politesse raffinée, l'érudition aimable, l'urbanité du ton, en un mot, tout ce je ne sais quoi qui donnait tant de charme aux grands centres de nos vieilles provinces. » Toutefois, nous croyons que l'auteur du mémoire, peut-être pressé par le temps, n'a pas suffisamment reconnu la part qui revint à la Chambre des comptes de Dole dans la résistance si opiniâtre que le Parlement opposa aux mesures fiscales édictées en 1756, et nous l'engageons, lorsqu'il en viendra à une publication désirable de son travail, à le compléter sur ce point. Le catalogue des officiers de la Chambre, accompagné d'une notice sur chacun d'eux, forme la seconde partie de cette étude intéressante qui, à peu de chose près, nous a paru remplir les conditions que vous avez mises à l'obtention de vos plus flatteuses récompenses. Votre Commission vous propose donc de décerner un prix de quatre cents francs à l'auteur du mémoire qui porte pour devise ces paroles de Pasquier : « *A tant je pense avoir amplement discouru....., etc.* »

LA RETRAITE

Par M. Ch. THURIET

MEMBRE CORRESPONDANT.

(Séance du 18 juin 1885.)

« Regretter ce qu'il a perdu, habiter dans ses
» souvenirs, marcher vers la tombe en s'iso-
» lant : c'est l'homme. »

(CHATEAUBRIAND.)

C'est une loi de la nature :
Plus il approche du tombeau,
Plus l'homme, pauvre créature,
Aime à revoir son nid si beau.
Ma dernière campagne faite,
Je mets bas habit galonné,
Et vais jouir de ma retraite
Dans la chaumière où je suis né.

La place où me berça ma mère,
L'âtre où ma sœur chantait le soir,
Le banc rustique où mon vieux père
Au soleil aimait à s'asseoir,
La madonne au front ceint de roses;
Sous l'arceau par moi façonné,
Je vais revoir ces saintes choses
Dans la chaumière où je suis né.

Sur la pelouse où ma jeunesse
Prit un jour ses premiers ébats,
Avec mon bâton de vieillesse
J'irai faire mes derniers pas.

Plus d'une chère souvenance
Ranime mon cœur calciné :
Je vais retrouver mon enfance
Dans la chaumière où je suis né.

Je suis revenu : le village
Est bien le même, je le vois ;
La source est là, sous le feuillage,
Pure et fraiche comme autrefois.
J'ai retrouvé la roche grise
Et le vieux chêne couronné ;
J'ai revu l'école, l'église,
Et la chaumière où je suis né.

J'avais espéré sur la terre
Goûter ici quelque bonheur ;
Mais la santé déjà s'altère
Et l'isolement me fait peur.
Au sort qui me paraît si rude
Chaque vieillard est condamné :
Le temps a fait la solitude
Dans la chaumière où je suis né.

De partir pour le grand voyage,
Je sens approcher la saison.
Les compagnons de mon jeune âge
Dorment déjà sous le gazon.
Espoir en Dieu qu'avait ma mère,
Tu ne m'as point abandonné :
La mort ne sera pas amère
Dans la chaumière où je suis né.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DES ACADÉMICIENS

EN 1884 ET 1885

Par M. Léonce PINGAUD

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

(Séance du 21 janvier 1886.)

MESSIEURS,

Mon regretté prédécesseur, au moment où il vous a été enlevé, se préparait à vous présenter le rapport d'usage sur les travaux des académiciens en 1884 ; en me léguant cette tâche, il me procure du moins l'avantage de me placer de plus près sous la protection de son souvenir vénéré, et de rendre la solidarité plus étroite, pour le plus grand profit de la Compagnie, entre le secrétaire d'hier et celui d'aujourd'hui. C'est l'un que vous pourrez croire encore entendre, dans le compte-rendu de l'année 1884 ; et c'est l'autre qui, continuant en quelque sorte sans interruption l'œuvre arrêtée par la mort, vous présentera les résultats de l'année 1885.

Je n'apprendrai rien à personne en attribuant au premier de nos directeurs-nés un livre intitulé *Mgr Postel, sa vie et ses œuvres*. L'abbé Postel, mort il y a deux ans, avait été un des meilleurs élèves du petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, sous la direction de l'abbé Dupanloup. Devenu prêtre, il ne sut jamais s'astreindre à l'austère servitude du ministère paroissial ; même l'enseignement public, au petit séminaire d'Alger, ne le retint pas longtemps ; il dépensa ses années comme précepteur en Italie, en Espagne, en Bel-

gique. Il devait finir à Nice, dans les honneurs de la prélature romaine, comme aumônier d'un couvent d'Ursulines. L'amour du travail, voilà ce qui fait l'unité de cette vie, aussi calme dans son ensemble que variée dans ses aspects; et les innombrables ouvrages sortis de sa plume facile lui ont valu dans le monde religieux la plus enviable des popularités, celle qui se conserve dans le secret des âmes édifiées ou consolées. Son biographe n'a cherché lui-même dans cet ouvrage, hommage affectueux et discret de l'ami survivant à l'ami disparu, que le royaume de Dieu, et le reste, c'est-à-dire le mérite littéraire, lui a été donné par surcroît.

Des communications dispersées par M. Castan dans deux recueils parisiens, dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique* et dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs* on ferait facilement un volume, et des plus variés. Tous ces travaux se rattachent néanmoins à l'archéologie et à la critique d'art, et, dans la première série, une mention spéciale est due aux *Arénes de Vesontio*, cette découverte venant compléter, à l'autre extrémité de Besançon, la découverte du théâtre romain, et si bien mise en lumière par lui et notre autre confrère M. Ducat.

M. Edouard Baille, qui, depuis de longues années, se bornait à recueillir dans le monde bisontin la succession de Melchior Wyrsch, a fait une double excursion hors de son domaine habituel. Au Salon de 1885 il a exposé une toile rappelant un trait populaire de la vie du cardinal Gousset, et à l'église d'Audincourt, il a composé un tableau représentant la Cène, entouré de motifs d'architecture qui remplissent le fond de l'abside et changent tout à fait l'aspect du chœur. C'est un essai heureux et original de peinture décorative.

L'Académie peut revendiquer pour elle une partie du volume de M. Estignard intitulé *Portraits franc-comtois*. Trois

des huit études qui composent cet ouvrage, Francis Wey, Ch. Weiss, Clésinger ont paru dans nos Mémoires. Les autres sont consacrées à Faustin Besson, à Courbet, à Girod de Chantrans, à Rouget de Lisle; artistes, savants ou poètes, ils nous apparaissent groupés autour de l'un d'entr'eux, Weiss, par la correspondance qu'ils ont entretenue avec lui, et qui sert aujourd'hui à M. Estignard pour ajouter quelques traits nouveaux à leurs physionomies. Ces hommes nous représentent les diverses faces du génie comtois au XIX[e] siècle, et, chose singulière! peintres et sculpteurs sont au premier rang. Ils vengent notre province d'un reproche qu'on lui faisait avant 1789 d'être étrangère au sentiment de l'art. M. Estignard les a mis particulièrement en relief dans une langue à la fois précise et pittoresque, et avec la compétence d'un connaisseur apte à apprécier la manière séduisante des imitateurs de Watteau comme le talent fruste, inégal, puissant à l'occasion, des chefs du réalisme.

M. Gauthier a disposé dans divers recueils ses découvertes héraldiques et épigraphiques, ainsi que les documents qu'il a jugé à propos d'extraire de son riche dépôt. Les armoriaux des corporations religieuses, des corporations industrielles et des confréries militaires ou judiciaires de Franche-Comté complètent les publications du même genre qu'il a confiées à nos Mémoires. Ses précieuses communications ont enrichi même l'histoire des autres provinces. Il a édité en effet dans le recueil intitulé *Archives de Bretagne*, et en collaboration avec M. Arthur de la Borderie, une série de trente-deux lettres empruntées aux papiers de la maison de Châlon et ayant trait aux graves événements qui accompagnèrent en 1492 la réunion de la Bretagne à la France.

C'est à nos deux confrères MM. Ducat et Saint-Ginest que la ville de Besançon doit les principaux monuments d'architecture dont elle s'est récemment enrichie : au premier, à qui l'art religieux porte toujours bonheur, les bâtiments

claustraux et la chapelle du monastère des Carmélites, et la crypte de la basilique dédiée aux S. S. Ferréol et Ferjeux; au second les bâtiments de la prison cellulaire, les élégantes fontaines de la place Jouffroy et de la place des Chaprais, celle-ci surmontée d'une gracieuse statue de notre correspondant M. Just Becquet.

M. Pingaud a retracé, d'après les archives des affaires étrangères et les récentes publications russes, l'histoire des émigrants, artistes, soldats, précepteurs, qui ont été chercher fortune dans l'empire ouvert par Pierre le Grand à la civilisation européenne. Cette histoire comprend deux périodes, celle du règne de Catherine II, correspondant aux derniers jours de notre ancien régime, celle du règne d'Alexandre Ier, correspondant aux évènements de la Révolution et de l'Empire. Tandis que les Russes des hautes classes venaient s'initier à Paris au luxe français ou l'introduisaient dans leurs demeures, les philosophes tels que Voltaire et Diderot, les gentilshommes tels que Roger de Damas et Richelieu faisaient connaître à la Russie sous une double face, également caractéristique, le génie de notre nation. Puis, la Révolution venue, l'empire des Tsars devint le principal refuge des émigrés irréconciliables, de Langeron et de Joseph de Maistre. C'est assez dire la variété des sujets traités dans cet ouvrage, qui touche à la fois à l'histoire politique, sociale et littéraire des deux pays.

Notre président actuel, M. de Piépape, a mis à profit le temps où il était momentanément éloigné de nous; il a étudié sur place l'histoire militaire du pays de Langres et du Bassigny. Cette contrée a subi, sans parler des Romains et des barbares, de César et d'Attila qui y ont laissé leur trace, au moyen âge les Écorcheurs et les Anglais, au XVIe siècle les reitres, au XVIIe les Suédois, au XIXe les envahisseurs de 1814 et de 1870. C'est dire quels événements variés s'offrent à l'historien qui, comme M. de Piépape, travaille en homme

amoureux des choses de son pays et de son métier; son récit est animé, nourri, sans être encombré, par des renseignements empruntés tant aux archives locales qu'aux grandes collections parisiennes, et suivi de 131 pièces justificatives. La partie la plus originale est aussi celle qui a trait aux événements les plus rapprochés de nous. L'auteur a étudié, les documents originaux en main, la défense de Langres pendant la dernière guerre. Les détails qu'il a recueillis ne paraîtront pas fastidieux à ceux qui considèrent ce pays, à son exemple, comme « l'échiquier où se jouera dans quelque guerre future la partie décisive des luttes de la France ».

Les quatre toiles envoyées par M. Isenbart aux derniers Salons ont fait apprécier de nouveau au public parisien la grâce sévère des sites franc-comtois ; leur souvenir contribuera, j'en suis sûr, à faire obtenir à notre confrère la récompense qu'il attend, et qu'il faut mériter deux fois, quand on vit comme lui loin du centre où les renommées s'improvisent si facilement, et quand on veut se faire valoir uniquement par ses œuvres.

Mgr l'évêque de Nimes, qui ne nous appartient plus que comme membre honoraire, mériterait toujours d'être donné en modèle, par son activité, à ses anciens confrères. Il ne se contente pas de prodiguer à ses diocésains, avec les fruits de la doctrine, les fleurs de la parole sacrée ; il écrit des livres qui tous, par quelque partie, se rattachent à la Franche-Comté et y ramènent en imagination leur auteur. Dans la *Vie de Mgr Paulinier*, Mgr Besson continue la série des biographies épiscopales inaugurée, il y a trente ans, par la vie de Mgr Cart. L'oraison funèbre prononcée en 1881 dans la basilique de Saint-Jean nous revient ici en quatre cents pages, commentée par les allocutions, les mandements, les lettres intimes du vénéré défunt. Personne mieux que l'auteur de la *Vie du Cardinal Mathieu* ne pouvait fixer dans notre souvenir la figure aimable et trop vite disparue de

Mgr Paulinier. Il a ainsi payé à la fois un tribut de reconnaissance et d'honneur au prélat qui lui avait donné l'onction épiscopale, au diocèse dont il est lui-même sorti, j'ajouterai à l'Académie où il ne pouvait trouver plus digne successeur.

Parmi nos correspondants franc-comtois, français ou étrangers, l'activité a été grande aussi, qu'il s'agisse de littérature ou d'histoire, d'art ou de science ; la liste, jointe à ce rapport, et que j'ai cherché à rendre aussi complète que possible, vous en fournira la preuve. Dirai-je un mot en finissant de ce que j'appellerai l'œuvre collective de l'Académie, de celle qui justifie son existence, et la protège contre les critiques adressées à son organisation ou à l'esprit qui l'anime ? Ses concours d'archéologie et d'histoire, alternant avec ceux d'économie politique, ont continué à prouver qu'elle se préoccupe à la fois de ses devoirs envers le passé et des nécessités du temps présent. Elle ouvre ainsi, à sa façon, la voie aux travailleurs, sauf à ouvrir ensuite libéralement ses rangs à ceux qui ont débuté sous sa direction comme à ceux qui se sont formés à une autre école. Sans avoir la prétention de concentrer à son profit tous les résultats acquis par la pensée ou par le travail comtois, elle les pèse, elle les enregistre, elle les consacre. Enfin, dans ce temps trop dédaigneux du passé, elle fait œuvre de piété filiale par ses hommages à la mémoire de ceux qui, soit dans son sein, soit en dehors d'elle, ont jadis bien mérité du pays. C'est ainsi que, depuis deux ans, elle a offert un témoignage public de gratitude à des hommes bien divers par l'époque où ils ont vécu, par le talent et par la destinée : à Eugène Droz, qui a été pendant de longues années l'âme de ses travaux, et dont la rare érudition a si bien profité au droit et à l'histoire de la province : à Joseph Droz, qui, avec l'autorité d'un nom déjà cher à la Compagnie, lui fut comme un lien entre les temps anciens et les temps nouveaux, avant de lui servir au loin

d'ami attentif et dévoué à ses intérêts ; à Ch. de Bernard, qu'elle n'a fait que couronner, mais dont le talent souple et fécond a déçu une fois de plus ceux qui ne veulent pas croire à l'imagination de nos compatriotes. L'Académie gagnera la première à réveiller de tels souvenirs ; car elle fortifiera par eux le zèle de ses membres, et pourra garder ainsi, en honneur comme en date, la première place dans le mouvement intellectuel de la Franche-Comté.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DES ACADÉMICIENS

EN 1884 ET 1885.

ACADÉMICIENS TITULAIRES.

BAILLE (Edouard). — Le cardinal Gousset, en souvenir de son origine et de ses premières occupations, prend le manche de la charrue de la main d'un paysan qui lui paraît manquer d'expérience (*Salon de 1885*).

Peintures décoratives à l'église d'Audincourt (Doubs).

BESSON (Edouard). — Henri Martin, considéré comme historien national (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*). — Les Allemands en France, par M. Tuetey (*ibid*). — Le Comte de Saint-Germain, par M. Mention (*ibid*). — Histoire des enfants abandonnés, par M. Léon Lallemand (*ibid*).

CASTAN (Auguste). — L'un des peintres du nom de Coxcie aux prises avec l'Inquisition (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*). — Contribution à la biographie du portraitiste A. de Vries (*ibid*). — Les relations du peintre Théodore Van Loon avec la citadelle de Pallas à Louvain (*ibid*). — La date de la naissance et de la mort de Wenceslas Cœborgher (*ibid*). — Les peintres Jean et Jacques Van Battele et Roland Maille, décorateurs des pompes funèbres de la cour des Pays-Bas au XVIe siècle (*ibid*).

L'origine et la qualité du portrait de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie par Van-Dyck au musée du Louvre (*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*).

Les origines et la date du Saint-Ildefonse de Rubens (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*). — Une visite au Saint-Ildefonse de Rubens (*ibid*). — Les arènes de Vesontio (en collaboration avec M. Ducat) (*ibid*). — Les Capitoles provinciaux (*ibid*).

V. QUICHERAT.

Ducat (Alfred). — Travaux du monastère des dominicains à Mont (Doubs), du monastère des Carmélites à Besançon, de la basilique de Saint-Ferjeux. — Constructions particulières.

Estignard (Alexandre). — Portraits franc-comtois, 1 vol.

Foulon (Mgr.). — Mgr. Postel, sa vie, ses œuvres, 1 vol.
Divi Sebastiani martyris tragædia. — V. Cizel.
Œuvres pastorales (Mandements et lettres circulaires sur les Encycliques *Humanum genus, Superiore anno* et *Immortale Dei,* sur la construction de l'église des S. S. Ferréol et Ferjeux, sur le programme d'examen des jeunes prêtres, sur le règlement des conférences ecclésiastiques, sur la prière, sur les retraites ecclésiastiques.

Gauthier (Jules). — Marché conclu pour la peinture et la dorure du maître-retable de l'église Saint-Pierre de Besançon *(Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques).* — Confirmation par Evrard, archevêque de Besançon, de la donation de l'église d'Osselle au prieuré de Courtefontaine, 1178 *(ibid).* — Notice sur trois reliquaires de la Vraie Croix conservés à Besançon et à Lisle-sur-le-Doubs *(ibid).* — Inventaire du mobilier de l'hôtel du connétable de Saint-Pol à Cambrai *(ibid).* — Inventaire des armures de joute, de guerre et de tournoi du comte d'Auxerre, Jean de Châlon, seigneur d'Orgelet, à la date du 20 novembre 1333 *(ibid).* — Note sur le règlement de la prébende des religieux bénédictins de Faverney au milieu du XIVe siècle *(ibid).*
Armorial des corporations religieuses. — Statuts, insignes et armoiries des corporations d'arts et métiers et des confréries militaires et judiciaires de Franche-Comté *(Annuaires du Doubs).*
Répertoire archéologique du canton de Lisle-sur-le-Doubs.
Notice sur les manuscrits de la Bibliothèque publique de Pontarlier *(Bibliothèque de l'Ecole des Chartes).*
Correspondance de Pierre le Pennec (1492) (en collaboration avec M. de la Borderie). *(Archives de Bretagne,* t. II.*)*

Isenbart. — Premier printemps *(Salon de 1884).* — Fontaine près d'Ornans *(ibid.).* — Prairie dans les montagnes du Doubs *(Salon de 1885).* — Le matin *(ibid.).*

Piépape (Léonce de). — Histoire militaire du pays de Langres et du Bassigny, 1 vol.

PINGAUD (Léonce). — Les Français en Russie et les Russes en France, 1 vol.

Un chevalier errant au XVIII[e] siècle. Le comte Roger de Damas *(Correspondant)*.

L'enseignement supérieur à Besançon *(Revue de l'enseignement supérieur)*.

Souvenirs d'un élève de l'Ecole d'artillerie de Châlons-sur-Marne *(Revue de Champagne et Brie)*.

SAINT-GINEST (Etienne). — Fontaines des places de Jouffroy et de l'Etat-Major, des Chaprais. — Bâtiments de la prison cellulaire départementale.

SIRE (Georges). — Rapport sur le congrès du Locle *(Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs)*.

SOULTRAIT (de). — Notice sur un manuscrit de la Légende dorée de Lyon *(Revue lyonnaise)*.

TIVIER (Henri). — Relations de la France et de la Franche-Comté pendant la Fronde. Négociations de Jean de Mairet *(Revue historique)*.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

BESSON (Mgr). — Mandements, lettres et instructions pastorales (Sur l'œuvre des grands séminaires et des vocations ecclésiastiques, sur les encycliques *Humanum genus* et *Superiore anno*, sur les prières et les cérémonies des obsèques, sur l'indissolubilité du mariage, sur les combats et les courses de taureaux, etc).

Panégyrique de saint Trophime.
Oraison funèbre du cardinal de Bonnechose.
Eloge de l'abbé Adrien Durand.
Vie de Mgr. Paulinier, 1 vol.
Notice sur M. l'abbé Bossu.

CHOTARD. — Le pape Pie VII à Savone *(Bulletin de l'Académie de Clermont)*.

Géographie et histoire du Tong-King.

DÉY. — Le libraire Fantet *(Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*.

Les petits côtés de la bataille de Fontenoy *(Annuaire historique de l'Yonne)*.

Jacquinet. — Oraisons funèbres de Bossuet, nouvelle édition avec commentaires.

Meynier (Joseph). — Les Etats de Franche-Comté, en 1788 (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*).

Saint-Loup (Louis). — Esquisse d'un plan général de réorganisation de l'enseignement supérieur.

Associés correspondants Franc-Comtois.

Baille (Charles). — Une élection municipale à Poligny, en 1673 (*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny*).

Beauséjour (de). — Oraison funèbre de l'abbé Thiébaud.

Becquet (Just). — Saint Sébastien (*Salon de 1884*). — Bonne femme de Franche-Comté (*Salon de 1885*). — Psyché (*ibid.*).

Cizel (l'abbé). — Saint Sébastien, tragédie latine par Mgr Foulon, traduite en vers français.

Dumont (Albert). — Notes et discours (1873-1884), 1 vol.

Catalogue des figurines de terre cuite du musée du Luxembourg (*Journal des savants*).

Terres cuites orientales et gréco-orientales : Chaldée, Assyrie, Phénicie, Chypre et Rhodes.

Inscriptions de Salonique (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*).

Finot (Jules). — Notes historiques consignées sur d'anciens registres paroissiaux de la Haute-Saône (*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*).

Inventaire sommaire des archives de l'hôpital de Comines (Nord).

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Haute-Saône, Archives civiles, série B, t. III.

Compte des sommes dépensées pour le transport des restes mortels de Charles le Téméraire de Nancy à Luxembourg. Charte en langue vulgaire portant donation du marché de la Fontaine à l'hôpital de Comines (*Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques*).

Gérome. — Vente d'esclaves à Rome (*Salon de 1884*). — La nuit au désert (*ibid.*). — Grande piscine de Brousse (*Salon de 1885*).

Giacomotti. — Portrait de M. B. G. (*Salon de 1884*). — L'innocence (*ibid.*). — Portrait de Mme A. S. (*Salon de 1885*).

Gigoux (Jean). — Portrait de Mlle Madeleine B. (*Salon de 1884*). — Portrait de Mme M. V. (*Salon de 1885*).
Causeries sur les artistes de mon temps, 1 vol.

Gréa (l'abbé). — De l'Église et de sa divine constitution, 1 vol.

Grenier (Edouard). — Francine, poème
La Bigolante, poésie (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*).

Jacquenet (Mgr.). — Œuvres pastorales.

Marcou (Jules). — The Taconic systeme and its position in statigraphic geology. — Catalogue of geological maps of America north and south, 1752-1881 (en collaboration avec M. John Belkman-Marcou). — Note à l'occasion du prochain congrès géologique international.

Marmier (Xavier). — A la ville et à la campagne, nouvelles, 1 vol.
Le succès par la persévérance, 1 vol.
Passé et présent, Récits de voyage, 1 vol.
Frémont (*Revue Lyonnaise*).

Morey (l'abbé). — Notice biographique sur Charles-Aristide Maire.
La féodalité républicaine en Franche-Comté, 1 vol.
Mgr Dupanloup (*Illustrations et Célébrités du* XIXe *siècle*, t. VII).

Pasteur. — Communications sur la rage. — Observations sur une note de M. Duclaux, etc. (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*).

Petit (Jean). — Buste de Quicherat (*Salon de* 1884). — Buste de Francis Wey (*Salon de* 1885).

Prost (Bernard). — Dictionnaire des peintres contemporains (14 livraisons parues)
Le peintre Lobrichon. — Le peintre Robinet (*Galerie contemporaine, Peintres et sculpteurs*).
Contribution à l'histoire de la médecine en Franche-Comté (*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*). — Le Cochon (*ibid.*).
Notice sur les vitraux de l'église de Saint-Julien (Jura),

RAMBAUD (Alfred). — Histoire de la civilisation française, t. 1er.
L'Expansion de l'Angleterre. Deux séries de lectures traduites de l'Anglais de Seeley (en collaboration avec M. Baille), 1 vol.
Sénégal et Soudan, selon les récentes publications (*Revue des Deux-Mondes*).
Histoire de la Russie, 3e édition.

RAPIN. — Novembre (*Salon de* 1884). — Bords du Doubs à Torpes (*Salon de* 1885). — Le sentier (*ibid.*).
Discours au dîner des Gaudes (*Revue franc-comtoise*).

ROBERT (Ulysse). — Etat des catalogues des bibliothèques publiques de France (*Bulletin des bibliothèques et des archives*).
Miracles de Notre-Dame par personnages, publiés d'après le musée de la Bibliothèque nationale (en collaboration avec M. Gaston Paris) (*Recueil de la Société des anciens textes français*).

RONCHAUD (Louis de). — Histoire et description de l'église Saint-Merry.
La tapisserie dans l'antiquité ; le Peplos d'Athéné.
Les Statues, vers (*L'Artiste*).
La Jeunesse de Michelet (*Revue politique et littéraire*). Les Censi de Shelley (*ibid.*).

THURIET (Charles). — La mère Bonnet, poésie (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*).

TUEFFERD. — Récits et légendes d'Alsace (en collaboration avec M. Garnier). — L'Alsace artistique. — Biographie du prince George de Montbéliard et d'Anne de Coligny, sa femme (*Revue d'Alsace*).

VALFREY. — La civilisation.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

ARBAUMONT (d'). — V. BEAUNE.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (d'). — Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique, 1 vol.
Rapport au ministre de l'instruction publique sur les manuscrits irlandais conservés en Angleterre.

Origine de la juridiction des Druides et des Filé (*Revue archéologique*).

BARTHÉLEMY (Ed. de). — Catherine de Médicis à Epernay pour la négociation de la paix de Nemours.

Les plaquettes champenoises du XVIe siècle à la bibliothèque nationale.

Lettres inédites de Grosley.

Cartulaire de Saint-Pierre d'Oyes.

Statistique des élections de Reims, Rethel et Sainte-Menehould, dressée en 1657 par le sieur Terruel.

BEAUNE (Henri). — Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II et III (en collaboration avec M. d'Arbaumont) publiés par la *Société de l'Histoire de France*,

BEAUREPAIRE (de). — Pierre Corneille et sa fille Marguerite, dominicaine à Rouen. — Notice sur Gréard, ancien avocat au Parlement de Normandie. — Notice sur la corporation des Arbalétriers de Rouen, dite la Cinquantaine (*Mémoires de l'Académie de Rouen*). — Notes sur les services fieffés (*ibid*).

DUMAY (Gabriel). — Épigraphie bourguignonne. Église Saint-Bénigne de Dijon (*Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*).

MEAUX (de). — Le protestantisme, la papauté et la politique française en Italie au XVIe siècle (*Correspondant*).

QUICHERAT (Jules). — Mélanges d'archéologie et d'histoire, publiés par A. Giry et A. Castan.

TAINE. — Les Origines de la France contemporaine. La Révolution, t. III.

TUETEY (Alexandre). — La sorcellerie dans le pays de Montbéliard au XVIIe siècle (*Revue franc-comtoise*).

Journal de Nicolas de Baye, t. 1er (publié par la *Société de l'Histoire de France*).

VIELLARD (Léon). — Documents et Mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort, 1 vol.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

BONHOTE. — Chroniques des chanoines de Neuchatel, nouv. éd.

DAGUET (Alexandre). — Chroniques et articles divers (*L'Education, journal des instituteurs de la Suisse romande*).

L'Union et l'Unité de la Suisse (*Feuille centrale de la Société de Zofingen*).

Les races de la Suisse, d'après Hornung (*Musée neuchatelois*).

Correspondance de l'avoyer Arsent de Fribourg et de sa femme avec Pierre Falk. — Lettres de Jean Dufour d'Annecy à Pierre Falk, de François Ier au duc de Savoie Charles III. — Correspondance de René, bâtard de Savoie, et de Robert de la Mark avec Pierre Falk (*Indicateur d'Histoire suisse*).

Abrégés de l'histoire de la Suisse pour les écoles primaires et moyennes, 8e éd. — Manuel de pédagogie, avec un précis de l'histoire de l'éducation, 5e éd.

GREMAUD (l'abbé). — Documents relatifs à l'histoire du Valais, t. V (*Mémoires de la Société d'Histoire de la Suisse romande*).

KERVYN DE LETTENHOVE. — Les Huguenots et les Gueux, t. V et VI.

KOHLER. — Rapport sur les travaux de la Société jurassienne d'Emulation (*Bulletin de la Société jurassienne d'Emulation*). — Les Suédois dans l'évêché de Bâle, journal de Guillaume Triponez (*ibid*).

LIAGRE. — Cosmographie stellaire, 1 vol.

MONTET (Albert de). — Extraits de Documents relatifs à l'histoire de Vevey (*Miscellanea di storia italiana*).

Mme de Warens et son mari (en collaboration avec M. Eugène Ritter) (*Bibliothèque universelle et Revue suisse*).

ROSSI (de). — La Biblioteca della sede Apostolica ed i catalogi dei suoi manoscritti. I Gabinetti di oggetti di scienze naturali, arti ed archeologia annessi alla Biblioteca Vaticana.

Bullettino d'Archeologia Cristiana.

VUY (Jules). — L'origine de la Commune de Genève (*Mémoires de l'Institut national genevois*).

WAUTERS (Alphonse). — Sur les premiers temps de l'Histoire de la Flandre (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*).

Le monnayage de l'or en Belgique au XIIe et au XIIIe siècles (*Bulletin de numismatique et d'archéologie belge*).

Les tapisseries historiées à l'exposition nationale belge de 1880.

Liste par ordre chronologique des magistrats communaux de Bruxelles, depuis 1794 jusqu'en 1883.

Léo Coxie et Théodore van Loon.

Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique (Suite).

INAUGURATION

DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE D'ORNANS

LE 11 MAI 1885

Poésie, par M. A. MARLET

MEMBRE CORRESPONDANT.

(Séance du 16 juin 1885.)

O toi qui fus jadis le berceau des Granvelle,
Pays d'antique liberté,
A l'horizon vois-tu d'une aurore nouvelle
Dans ton ciel poindre la clarté?

Les voilà donc enfin venus les jours prospères
Par toi si longtemps attendus
Où, sur ces chars de feu qu'ont ignorés nos pères,
Nous franchirons tes monts ardus...

La vapeur chevauchant l'infatigable roue,
Et sifflant au front des convois,
Fuira le long des bords escarpés d'où la Loue
Au loin fait entendre sa voix.

Ou, serpent gigantesque, autour d'un précipice
Tordant ses mobiles anneaux.
Elle ira s'engouffrer dans le sombre orifice
D'un tunnel aux bruits infernaux,

Puis, revenue au jour, démasquer à la vue
Du spectateur émerveillé
Quelque blanc viaduc, perspective imprévue,
Au fond d'un site ensoleillé.

Cependant, le commerce aux régions voisines
Avec nos bois et nos troupeaux,
Plus prompt, transportera les fers de ces usines
Dont le labeur est sans repos ;

Les touristes en foule, et peintres et poètes,
Viendront contempler ces beautés
Qui, pour rasséréner les âmes inquiètes,
S'offrent aux yeux de tous côtés :

Cette Source écumante et mordant ses rivages
Que vomit un antre béant,
Cette Roche au-dessus de montagnes sauvages
Dressant sa tête de géant,

Ces cascades, brisant aux flancs noirs de l'abime
Leurs flots en éclairs argentés,
Ces cirques où les sons courent de cime en cime
Par les échos répercutés,

Ces vallons sinueux dont les pentes rapides,
De leurs sommets d'arbres couverts
Jusqu'aux lits de ruisseaux murmurants et limpides,
Déroulent de frais tapis vers,

Ces forts démantelés dont parfois les ruines,
Restes d'un monde évanoui,
Semblent, sous un rayon qui perce les bruines,
Revivre pour l'œil ébloui.

Et tout au bas, ces bourgs, ces villages, ces villes,
Qui, s'entourant d'ombreux vergers
Et fermant leurs foyers aux discordes civiles,
A la haine sont étrangers...

Gracieuse vallée, ou partout la nature
Encadre un noble souvenir,
La science qui seule accomplit ce qui dure
A préparé ton avenir !

LES

MONUMENTS DE L'ABBAYE DE CHERLIEU

(HAUTE-SAÔNE)

Par M. l'abbé CHATELET

MEMBRE RÉSIDANT.

(Séance du 17 décembre 1885.)

Cette notice, préparée par la collaboration de deux membres de l'Académie de Besançon, allait paraître, quand la mort est venue frapper le 30 mars 1886, M. l'abbé Pierre François CHATELET, né à Cherlieu-les-Montigny, le 12 mars 1819, membre résidant de l'Académie depuis le 28 juillet 1880.

Fils d'un vieux soldat de l'Empire, né dans les ruines de l'abbaye dont les vestiges imposants avaient éveillé sa vocation de prêtre et d'érudit, M l'abbé Châtelet avait, de lui-même et sans guide, poursuivi dans sa carrière de dévouement et de labeur, la recherche et l'étude des monuments de l'histoire de son pays. Encouragé par Montalembert auquel il montra, en 1840, les restes de Cherlieu, en 1846, par Mgr Besson auquel il prêta ses notes pour rédiger l'histoire de l'abbaye, M. l'abbé Châtelet profita de son séjour à Vesoul comme étudiant, à Besançon comme vicaire, pour amasser dans les archives départementales une foule de documents, dont les loisirs de sa vie paisible de curé de campagne devaient lui permettre de tirer un heureux parti. A Betaucourt, (16 mars 1850), comme à Cussey-sur-l'Ognon, (31 décembre 1867), sa vie fut invariablement partagée entre les offices pastoraux remplis avec une sévère piété, les travaux

historiques poursuivis avec une application constante, et les devoirs de l'amitié et de la famille, que sa bonté et son heureux caractère lui rendaient faciles. Longtemps il amassa patiemment des matériaux sans nombre, dont un livre sur Jonvelle, composé en collaboration avec M. l'abbé Coudriet et couronné en 1863 par l'Académie, révéla la valeur et l'heureux emploi. Un second livre, l'histoire de Jussey, composé avec le même collaborateur, fut encore à juste titre récompensé par une nouvelle médaille académique en 1869, et parut plus tard, mais écourtée, en 1876. La guerre de 1870, les combats livrés à Cussey-sur-l'Ognon, dont M. Châtelet fut le témoin et indirectement la victime, imposèrent une trop rude épreuve à sa santé ébranlée ; les soucis, la maladie, épuisèrent peu à peu les forces d'une robuste constitution, sans enlever à M. Châtelet, l'énergie morale et l'amour du travail dont toute sa vie et ses productions portent l'empreinte. Retiré à Besançon, où la bienveillance de l'autorité diocésaine lui avait ménagé une douce retraite, entouré des soins les plus délicats et les plus dévoués, il espérait revivre et profiter des ressources littéraires que lui offrait un grand centre. Ses livres, ses manuscrits, ses amis, feuilletés tour à tour, lui fournissaient sans cesse le sujet et l'espoir de nouveaux travaux, jusqu'au dernier moment il crut les reprendre et la dernière fois qu'il put tenir la plume, ce fut pour ajouter quelques lignes à cette étude sur Cherlieu. L'Académie avait applaudi à son discours de réception, l'*Histoire du village de Cussey*, esquissée avec simplicité et justesse, qui devait être avec cette notice, qu'une main amie a dû terminer, sa dernière œuvre historique.

L'érudition franc-comtoise doit à la mémoire de M. l'abbé Châtelet de réels services ; ses livres seront conservés avec soin et profit dans nos bibliothèques, comme ses manuscrits dans nos archives, auxquelles il les avait légués (1). Ses

(1) M. l'abbé Châtelet a donné aux Archives du Doubs la série com-

amis et ses confrères lui garderont un cher et respectueux souvenir.

Jules Gauthier.

---

plète de ses manuscrits et notes historiques, outre un certain nombre de documents originaux qu'il leur a offerts ou procurés.

LES MONUMENTS DE L'ABBAYE

DE

CHERLIEU

A deux lieues au nord de Jussey, séparé par une haute chaîne de collines des plaines monotones que fertilise la Saône, s'ouvre de l'ouest à l'est un étroit et charmant vallon. Isolé par les forêts épaisses (qui de trois côtés l'enserrent) de tout village et de toute grande route, sans autre horizon que la côte escarpée de Noroy couronnée d'une vigie antique, ce vallon ne communique avec les centres populeux les plus voisins que par les sentiers perdus des bois ou par un chemin raboteux qui ne doit rien à l'art moderne. Au fond de cette solitude que ne trouble le bruit d'aucune industrie, sur le bord d'un faible ruisseau faisant tourner à grand'peine à la source et au confluent la meule de deux moulins, est un hameau peuplé d'une dizaine de familles de cultivateurs et de bûcherons. Au milieu de leurs demeures pittoresquement semées parmi des vergers et des jardins, se dresse, haut comme un clocher, un pan de murailles colossal, dont les fenêtres romanes, les contreforts et les colonnettes, taillés dans un calcaire blanchâtre, se détachent avec une merveilleuse netteté sur la sombre verdure des grands bois.

Cette ruine imposante, dont chaque année qui s'écoule voit tomber quelque pierre et qu'une prochaine destruction menace, est le dernier débris de la plus grande, de la plus belle église monastique qu'ait possédée la Franche-Comté; ce hameau, mélange de chaumières et de constructions élé-

gantes, est tout ce qui subsiste de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Cherlieu.

Fondé au début du XIIe siècle par les comtes de Bourgogne, les sires de Jussey, de Jonvelle, de Pesmes et de Montfaucon, protégé et fréquemment habité par l'illustre fondateur de Clairvaux, Cherlieu, jusqu'aux derniers jours de son existence, resta sous la gardienneté des souverains du pays. Leurs armoiries : « une aigle éployée » étaient l'emblème officiel du monastère (1) ; leurs largesses avaient permis aux moines du XIIe et du XIIIe siècle d'entreprendre et d'achever une magnifique église dont l'ampleur égalait celle d'une cathédrale, et qu'ils devaient choisir bientôt pour leur sépulture. Ravagé au XVIe siècle par les pillards protestants du duc des Deux-Ponts, au XVIIe par les troupes franco-suédoises de la guerre de Trente-Ans, Cherlieu, livré en 1790 à la bande noire des démolisseurs, vit exploiter sa basilique et ses cloîtres comme autant de carrières. En 1827 l'œuvre de destruction était aux deux tiers achevée ; les ruines grandioses de l'édifice attiraient encore cependant l'attention de l'artiste (2), comme elles devaient éveiller bientôt l'enthousiasme de l'érudit, au moment où l'archéologie nationale tenta de sauver les monuments de l'ancienne France. Pressé de s'associer en 1840, à la conservation des restes de Cherlieu par une allocation de 500 francs, le Conseil général de la Haute-Saône plus compétent en matière de chemins vicinaux qu'en matière d'art, refusa sous un prétexte banal, et reçut de la plume vengeresse de Montalembert la plus méritée des leçons. L'auteur des *Moines d'Occident* ne put sauver les dernières travées de l'église, bientôt écroulées sous le marteau des exploiteurs ; une muraille du transept (bras gauche), resta seule, et reste encore debout, comme par hasard, menacée

(1) Voir aux Archives du Doubs, dans l'Album de Cherlieu, deux lithographies des ruines de Cherlieu, exécutées en 1827 par C.-P. Lainé.

d'être bientôt nivelée comme le reste. Deux membres de l'Académie, après avoir tenté de conserver ce dernier fragment d'une église qui fut le Saint-Denis de la Franche-Comté, ont pensé qu'à défaut d'un résultat douteux encore, il était essentiel d'en assurer au moins le souvenir. L'histoire de l'abbaye (1) signée d'un nom cher à l'Académie et à la province a recueilli et encadré dans le plus attrayant des récits les annales du monastère ; nous voudrions donner un complément archéologique au livre d'un éminent prélat et restituer par une description exacte le plan, l'ensemble et le détail de l'église, des cloîtres et des monuments de Cherlieu.

I

S'il ne restait pour décrire la physionomie de l'abbaye aux jours de sa splendeur que les quelques bâtiments et les ruines amassées qui survivent aux dévastations du dernier siècle, la difficulté serait grande ; heureusement les procès-verbaux de visite dressés au XVIIe et XVIIIe siècles par les officiers du parlement de Besançon nous apportent les éléments principaux de cette restitution. Avec leur aide et l'examen attentif des débris qui subsistent, nous pourrons aisément nous représenter et faire comprendre ce qu'était Cherlieu aux derniers jours du règne de Louis XV, et reconstituer le plan exact du monastère que ses archives, pillées au moment de sa ruine, ne nous ont pas conservé.

Tournées l'une à l'est du côté de Bougey, l'autre au nord du côté de Montigny, deux portes monumentales donnent accès à l'enclos abbatial entouré de trois côtés par des forêts, borné du quatrième côté, c'est-à-dire à l'est, par des prairies, traversé dans toute sa longueur par un ruisseau que contiennent un instant les digues d'étangs poissonneux. La porte

---

(1) *Mémoire historique sur l'abbaye de Cherlieu*, par l'abbé L. BESSON ; Besançon, 1847, in-8° de XXXV et 116 pp. et 1 plan.

de Bougey est monumentale, son arcade cintrée haute de 6 mètres, large de 3 mètres 70 cent., est surmontée d'un fronton triangulaire soutenu de deux piles avec pilastres engagés. Dans le fronton est sculpté le blason, surmonté d'une crosse et d'un chapeau avec lacs à six glands, de l'abbé Playcard de Raygecourt (1) (1751-1758). De cette porte à celle de Montigny, qu'un pont jeté sur le ruisseau précède, règne une large voie. D'un côté sont rejetés quelques bâtiments secondaires, un moulin, les jardins et les étangs, tandis que de l'autre, protégé par une seconde enceinte, se développe, disposé en quadrilatère, l'ensemble des édifices claustraux. Trois portes plus ou moins ornées dont les piles sont surmontées de pinacles ou de corbeilles de pierre, percent l'enceinte de l'abbaye, celle de gauche conduit au quartier des religieux et au cloître, celle du milieu au quartier abbatial, celle de droite au parvis de l'église, qui, orientée comme toutes les églises de Citeaux, forme le côté sud du monastère.

Bâti vers 1700, par l'abbé de Blisterwich-Moncley, mort en 1734 archevêque de Besançon, le quartier abbatial est un pavillon rectangulaire à un seul étage, surhaussé à la hauteur d'un entresol pour éviter l'humidité, inhérente au vallon de Cherlieu. Il est divisé en huit pièces; rarement habité par l'abbé commendataire, il est affecté d'ordinaire au logis d'un intendant. Contigüe à la fois au flanc gauche de l'église et au flanc droit du quartier des religieux, la demeure abbatiale n'a d'autres dépendances qu'une vaste cour et qu'un appentis servant d'écurie et de bûcher, appuyé contre la paroi ouest du grand cloître. Ménagées à l'extrémité de cet appentis, deux portes cintrées ouvrent, l'une sur le cloître, l'autre sur le collatéral gauche de l'église; cette dernière fut rétrécie à la suite de travaux de consolidation par l'adjonction d'un cintre intérieur portant la date de 1682.

Pénétrons dans le cloître par la porte que nous venons de

(1) « *D'or à la tour maçonnée de sable.* »

mentionner; ce cloître est régulier et chacune de ses quatre allées mesurant 40 mètres de longueur ne compte pas moins de dix travées, soit, en tenant compte des travées d'angle, 36 compartiments voûtés et 32 arcades, 8 sur chaque face, ouvertes sur un préau central muni du puits traditionnel. Mais tandis que les formerets profilés sur les murs du collatéral de l'église, sur la clôture du quartier abbatial et sur le logis qui renferme le réfectoire, la cuisine des moines et le quartier des hôtes, dessinent l'arc en tiers point du xive siècle et sont soutenus par des culs de lampe où grimacent des monstres fantastiques, le quatrième côté du cloître, et la façade intérieure des trois autres côtés ajourés d'arcs cintrés, supportés par un bahut, ont été renouvelés totalement en 1710 dans le style néo-grec, par l'architecte Jean Cuène de Besançon. Celui-ci a substitué des voûtes d'arêtes aux anciennes croisées d'ogives et remplacé les groupes de piliers et de colonnettes cylindriques dont les chapiteaux feuillagés supportaient les robustes nervures des voûtes, par des piliers trapus dont les pilastres intérieurs sont incrustés de marbres polis et d'écussons aux armes de l'abbaye. Après avoir reconstruit sur l'ordre de M. de Moncley le quartier abbatial, le même architecte a renouvelé aux frais de la mense conventuelle le bâtiment voisin du transept de l'église, où s'élèvent, éclairés au nord et à l'est, le chapitre, la sacristie et le dortoir des religieux. A la même date et par la même main, ont été construits le réfectoire et le grand parloir des moines situés à l'angle nord-ouest du cloître, ouvrant sur un vaste vestibule qui donne accès en même temps à l'étage supérieur du quartier du prieur et des hôtes par un escalier de bois, aux remises et écuries, enfin à la grande cour de l'abbaye. Haut de 5 mètres sous plafond, décoré de splendides boiseries, d'où émergent en plein relief des têtes de dieux et de déesses couronnant l'encadrement des panneaux, le parloir, ajouré de hautes fenêtres à la Louis XIV, ainsi que le réfectoire et le vestibule dont la porte d'entrée a retenu la date de 1708, est encore debout

dans son entier. Le prolongement vers l'est du bâtiment des religieux faisant face au flanc de l'église, remonte au XVIe siècle. Il est divisé dans toute sa longueur en deux nefs, par une rangée de colonnes supportant naguère sur leurs multiples nervures le poids des arceaux d'une double rangée de voûtes. Sous le sol, la distribution des caves, voûtées en berceau, est la même et s'est conservée intacte, mais les colonnes ont fait place à des piliers massifs disparaissant presque à ras de terre. Le premier étage ou logis des hôtes, supprimé par une récente destruction, était, du côté de la cour comme sur le cloître, percé de hautes fenêtres Louis XIV, tandis que l'étage inférieur, réservé aux cuisines et appuyé de travée en travée par de massifs contreforts, était muni de croisées gothiques à meneaux de pierre dont les meneaux seuls ont disparu.

Si le cloître et les bâtiments réguliers, si les dépendances, celliers, logements de domestiques et de portiers, écuries ou remises ont tous une physionomie moderne, en revanche, et malgré quelques réparations de détail ou quelques remaniements de décoration intérieure, l'église, malgré six cents ans d'existence, est telle encore qu'au XIIIe siècle.

Son portail est ouvert à l'Ouest et percé de trois portes ogivales; leur archivolte à multiple voussure s'appuie sur de nombreuses et fines colonnettes à chapiteaux de feuillage, dont la naissance se perd dans un massif soubassement. Sous leurs redents successifs apparaît un tympan formé d'une table de pierre sur laquelle est profondément creusée la moulure d'un trilobe.

Au dessus de ce premier étage la façade appuyée de quatre contreforts robustes mais élancés et, qui, dans ses contours, dessine les proportions de la grande nef et des collatéraux, se rétrécit; le pignon central contre lequel s'appuient les corniches rampantes, soutenues de modillons carrés supportant les charpentes des bas-côtés, s'éclairent d'une haute et large fenêtre en tiers point surbaissé, divisée en quatre arceaux

trifoliés par trois meneaux de pierre, au dessus desquels se profilent, dans le goût du XIIIe siècle, des petites rosaces et des trèfles évidés. Cette fenêtre, dont le cintre s'élève à 20 mètres du sol, atteint presque la voûte de la grande nef. Au dessus, le pignon s'amortit en fronton triangulaire, avec corniche et modillons semblables à ceux qui décorent le pourtour des nefs, des transepts et de l'abside; au milieu de ce fronton est inscrite, éclairant les combles, une petite rosace multilobée.

Si nous franchissons le portail, sous lequel nous sommes parvenus en descendant les sept ou huit degrés d'un escalier de forme semi-elliptique, l'église étant d'un niveau inférieur au sol du dehors, nous trouvons un vestibule éclairé de chaque côté par une fenêtre cintrée, flanqué sur le côté droit d'une porte conduisant à une tribune et d'un enfeu en tiers point servant de charnier, où sont empilés les ossements et les crânes retirés du cimetière des religieux. De ce vestibule absorbant la première travée des nefs, une porte centrale donne accès à la grande nef. Longue de 94 mètres, large de 25 dans œuvre sur ses trois nefs, et de 54 au transept, haute de 21 mètres sous clef de voûte, l'église atteint la proportion de nos belles cathédrales. La nef et ses collatéraux comptent 8 travées séparées par des piliers rectangulaires, décorés sur chaque face de pilastres saillants, supports des colonnettes et des pilastres en retrait successif qui d'étage en étage vont attendre et recevoir les retombées des doubleaux et des formerets des voûtes.

Chaque travée de la grande nef se décompose en trois étages: une arcade inférieure en tiers point, haute de 11 mètres, une paroi lisse, haute de 4 mètres et comprise entre deux corniches, sur laquelle ouvre une baie large et cintrée donnant accès au comble du collatéral, en jouant imparfaitement le role de *triforium*, enfin le formeret de la voûte, haut de 6 mètres, percé d'une haute fenêtre cintrée. Cette disposition se maintient invariable dans les 9 travées de la nef et dans

les 6 travées du transept, moins pour 4 de ces dernières, l'étage inférieur en arcades.

Le transept est large de 10 mètres, sur un diamètre total de 54 mètres, et chacun de ses bras, profond de trois travées ouvre sur deux chapelles parallèles, orientées comme l'abside principale. La grande nef se prolonge encore d'une travée au delà du carré du transept, pour enserrer le maître autel, puis son abside s'arrondit en demi-cercle, supportée par six colonnes cylindriques et monolithes, qui complètent la fermeture, et prend jour à l'est par six fenêtres à plein cintre, semblables à celles qui éclairent l'étage supérieur de la grande nef et du transept.

Autour du sanctuaire ainsi dessiné, les nefs latérales poursuivent leur circuit et se rencontrent derrière l'abside ; elles sont voûtées d'arêtes, tandis que la grande nef, le transept et le sanctuaire sont voûtés en croisées d'ogives ; sur cette allée formant au chevet une sorte de ceinture, ouvrent, en regard des sept arcades en tiers-point de l'abside, sept chapelles, dont l'enceinte circulaire à pans coupés est appuyée au dehors par six contreforts.

La grande nef et les collatéraux communiquent entre eux par des arcades analogues à celles de l'abside, mais de plus large proportion, sept de chaque côté, outre une huitième comprise dans le vestibule décrit plus haut, et une neuvième dans la travée qui suit le carré du transept et précède l'abside; la hauteur des arcades de la grande nef est de 11 mètres sous clef; leurs retombées sont supportées par des chapiteaux rudimentaires à peine dégrossis ou décorés de rares feuillages, celles des arcades de l'abside sont soutenues par les tailloirs de larges chapiteaux à feuilles d'eau.

Cette sobriété de décoration à laquelle on n'a fait trève que dans les chapiteaux du portail, et du rond-point de l'abside semble résulter tout à la fois de l'observance exacte des constitutions cisterciennes, et d'une autre loi qui s'impose : l'économie. Mais la beauté des proportions, la correction des

grandes lignes, que des corniches élégamment profilées accusent en séparant les étages, l'ampleur et la simplicité du plan, exécuté dans son entier avec une rare perfection de matériaux et d'appareil, suffisent à la magnificence du vaisseau superbe que nous venons de décrire et qui saisit tous ses visiteurs d'une religieuse admiration. Au dehors les majestueuses proportions de l'édifice se retrouvent, les toitures à rampants très rapides, comme il convient sous un climat pluvieux, sont couvertes de tuiles ; à la rencontre des deux lignes de faîte de la grande nef et du transept se dresse l'étage unique d'un clocher de bois octogone à fenêtres cintrées sur chaque face, dont la lanterne abrite trois cloches de divers poids et dont la flèche élancée porte à 10 mètres une croix ouvragée de fer. Nous avons décrit la façade de l'église, suivons-en le contour, où l'architecte du XIIIe siècle n'a rien omis de ce qui pouvait contribuer à la solidité et à l'élégance d'un édifice qui fit honneur à son art, sinon à son nom oublié. De travée en travée, dans toutes les nefs, un contrefort, à retraits successifs, réprime la poussée des voûtes ; cette poussée étant naturellement plus forte dans la nef principale, des arcs-boutants, qui s'appuient sur les piles des contreforts des basses-nefs, épaulent ceux de la grande nef et rompent par leurs courbes, la monotonie des lignes constamment parallèles. Partout des fenêtres cintrées largement ébrasées au dehors comme au dedans, l'ogive ayant été réservée uniquement aux portes et aux arcades ; partout des corniches soutenues de modillons carrés. Nous arrivons au transept Sud, éclairé, outre deux étages de fenêtres latérales, par deux fenêtres percées dans sa façade au dessous d'une rose monumentale (de 6m de diamètre) découpée en 6 lobes, sur un dessin exactement semblable à celui des roses de la cathédrale de Langres. Deux portes étroites ouvrent l'une dans la façade, l'autre dans la paroi Ouest de ce transept, conduisant la première au cimetière, la seconde à une viorbe de pierre, munie de baies étroites, rejetée dans l'angle intérieur du transept

et de la basse nef, et menant au clocher. Les deux chapelles qui s'appuient à la paroi Est du transept ont des chevets droits et une fenêtre cintrée unique; il en est de même des sept chapelles qui rayonnent autour du chevet et de l'allée des basses nefs qui en dessine le contour, et reproduisent en plan l'aspect d'un demi-dodécagone enserrant un demi-cercle. La disposition est la même sur le flanc gauche (côté Nord) de l'église, sauf que le pignon du transept s'appuie contre le bâtiment du chapitre, et n'est plus éclairée que par sa rose et ses fenêtres latérales, tandis que la nef latérale gauche, servant d'appui à l'aile sud du cloître, a vu fermer toutes ses fenêtres. Notons que l'église étant située en lieu bas et marécageux, un égout voûté en berceau, de la hauteur d'un homme sur 1 mètre de largeur, la parcourt et l'assainit dans toute sa longueur, tandis que deux autres égouts la côtoient au dehors et reçoivent, pour les conduire au ruisseau et à la fontaine Saint-Bernard, les eaux de pluie tombées des gargouilles des toits.

Rentrons dans l'église par l'une des trois portes qui débouchent soit dans le transept, venant du chapitre, soit dans la nef latérale venant du cloître ou du quartier abbatial. Chaque siècle a apporté à son ornementation intérieure quelques éléments et, malgré les sauvages dévastations des Écorcheurs au xve siècle, des protestants de Wolfgang des Deux-Ponts en 1569, des Lorrains de 1595, des Suédois de la guerre de Dix-Ans, il reste encore des spécimens de l'art à chaque époque. Inutile d'y chercher des vitraux, sauf dans les plus hauts compartiments des roses et dans la grande fenêtre de la façade où quelques fragments demeurent ; des verres blancs ont remplacé partout les brillantes couleurs des riches verrières, laissant encore passage sur bien des points aux pigeons qui viennent voleter et nicher dans tous les recoins des voûtes. Mais, dans le carrelage uniforme de briques rougeâtres semées çà et là de pierres tombales, apparaît de loin en loin, particulièrement

dans le sanctuaire et les chapelles, l'émail brillant de carreaux imagés des XIVe-XVe siècles, au milieu desquels ressortent, dans la netteté du marbre ciselé ou gravé, les figures de princes, de prélats ou de chevaliers. Dans le sanctuaire, derrière le maître-autel qu'on vient de renouveler à la romaine, en pierre de Sampans rehaussée d'incrustations de marbre de Gênes, s'étend du côté de l'évangile un mausolée de pierre portant sur un plateau de chêne la statue de cuivre martelé, émaillé et doré de la comtesse Alix de Méranie (1277), qui apporta à la maison de Chalon l'héritage du comté de Bourgogne. Encore quelques années, et l'inintelligence des religieux jettera au creuset ce cuivre historique, coulé en 1306, pour le transformer en une lampe, tandis que le tombeau de la princesse sera relégué en dehors du rond-point fermé d'une boiserie de chêne à panneaux finement sculptés. Du côté de l'épitre, faisant pendant au tombeau d'Alix, est la statue de pierre étendue d'Hugues de Chalon, son époux (1266). Derrière l'abside, dans la chapelle de la Trinité, le fils de ces princes, Othon IV, dernier comte de Bourgogne, qui réunit notre province à la France, repose sous un tombeau de marbre grisnoir, sur lequel se voit sa statue gisante de marbre blanc. Partout des tombes armoriées, surchargées d'images funèbres saillissent du sol, avec la figure des abbés du monastère, des seigneurs ses protecteurs ou ses vassaux ; leurs inscriptions ont été recueillies et publiées déjà dans divers ouvrages, bornons-nous à indiquer la dalle funéraire de l'abbé Claude de Nicey, qu'on voyait dans la chapelle de Saint-Bernard, et dont on trouvera plus loin la reproduction.

Au milieu du transept, sous le clocher, est le chœur compris entre deux rangées de 36 stalles chacune, appuyées à une clôture formée de hauts dossiers de chêne habilement fouillé. Du côté de la nef, le chœur est fermé par une haute grille de fer sur laquelle l'abbé Poncet de la Rivière (1758-1760) a fait peindre son écusson : « d'azur à la gerbe d'or

mise en pal, sommée d'une étoile de même. » Deux grilles analogues, mais plus faibles de dimension, clôturent du côté des transepts l'issue des nefs latérales.

Onze chapelles encadrent, nous l'avons dit, le transept et le chevet de l'église. Visitons-les rapidement. La première, à partir de la sacristie (bras gauche du transept, côté Nord) est dédiée à saint Benoit. Son tableau, enchâssé dans un retable de chêne à pilastres, représente l'Assomption ; autour se voient les images des saints Claude, Edmond, Benoit et Bernard.

La seconde chapelle est vouée à saint Martin, mais sur son autel est une Notre-Dame de Pitié portant sur ses genoux le corps de son fils. Sa date, gravée sur le socle est : 1571.

La troisième chapelle, qui commence la clôture du chevet, est sous le vocable de saint Laurent ; la quatrième, sous celui du Saint-Sacrement ; la cinquième a pour patron saint Jean-Baptiste, leurs ornements ont péri durant les guerres du précédent siècle.

La sixième chapelle, abritant le monument mutilé du comte Othon IV, possède un tableau sur bois représentant la Trinité à laquelle elle est dédiée, et un reliquaire en forme de bras.

La septième, consacrée à saint Jean l'Evangéliste, n'a pour tout mobilier qu'un mauvais tableau représentant saint Sébastien et saint Roch.

La huitième chapelle est celle de saint Pierre ; la neuvième, dans laquelle on invoque saint Michel, porte sur son autel, un bas-relief de pierre, le Christ au milieu de six apôtres.

Cinq statuettes de bois polychromé et doré et un tableau ancien reproduisent l'adoration des Mages, dans la dixième chapelle, celle des Trois-Rois.

Enfin la onzième chapelle, dont le patron est saint Bernard, possède un beau retable en bois sculpté encadrant les

figures de la Vierge et de ses serviteurs saint Bernard, saint Claude, saint Guillaume et saint Pierre de Tarentaise, chers à l'ordre de Cîteaux.

Deux petits autels appuyés sur les derniers piliers de la grande nef portent l'un, une statue de pierre représentant la Vierge assise, œuvre d'un ciseau barbare du XIV[e] siècle ; l'autre, deux statues mutilées dont la tradition n'a pas conservé le nom.

Dans la sacristie, veuve de ses plus précieux ornements, on montre encore quelques reliques contenues dans une croix lamée d'argent ; un pied de croix d'autel, en cuivre doré, émaillé des armes de Bourgogne, de France et de l'abbaye, orné de pierres et de cristaux en cabochons, et une douzaine de manuscrits sur velin, débris de la bibliothèque des anciens âges (1).

A côté de cette église si imposante dans sa majestueuse unité, les religieux, trouvant insuffisants les bâtiments claustraux décrits au début, ont imaginé de créer une plus riante demeure. Réduits au nombre d'une dizaine, jouissant d'une mense conventuelle assez abondante pour entreprendre une pareille dépense, ils ont commencé en 1773, avec l'autorisation de l'abbé de Cîteaux, un véritable palais monastique. Tout y est disposé pour une confortable existence, salons, appartements luxueux, au rez-de-chaussée et au premier étage d'un massif bâtiment octogone, surhaussé sur une plateforme où conduit une double rampe d'escaliers posés en tenailles ; offices relégués dans le sous-sol, réfectoire au rez-de-chaussée, logements de domestiques dans les combles. De chaque fenêtre, l'œil embrasse de riantes et variées perspectives, dans ce logis dont les habitants goûteront toutes les douceurs des chanoines sécularisés ; rien ne doit relier ce palais avec l'ancien cloître qu'on vient d'abattre en partie pour lui faire place, ni avec l'église, reléguée à l'arrière-plan

(1) V. M[gr] Besson, *Notice sur Cherlieu*, p. 11.

et à laquelle conduira une large allée, couverte d'ombrages. Á peine construit, avant même d'être habité, le nouveau quartier des religieux s'effondrera sous le marteau de la Révolution et aucune trace n'en reste, tandis qu'une partie du vieux monastère qu'il devait remplacer restera debout, longtemps encore !

Que ne peut-on en dire autant de l'église splendide que nous essayions de faire revivre tout à l'heure et dont la place, semée de ronces et d'amas de pierres de toute taille, reste vide à côté du cloître, dont deux ailes sont indiquées encore par des formerets et quelques sculptures du xiv[e] siècle. Un pan de muraille du transept Nord, sur lequel se profilent les contours et les fenêtres des deux travées, une croix de pierre monolithe portant sur son piédestal les armes du glorieux défenseur de Dole, Ferdinand de Rye, jalonnent seuls l'emplacement de cette vaste basilique, dont les fondations ont disparu sous les broussailles, ou sous les moissons verdoyantes croissant sur la sépulture des comtes de Bourgogne.

Son plan, on peut en juger par les dessins joints à cette étude, était presque identique par la disposition des nefs et du transept à la plupart des églises cisterciennes des deux Bourgognes et de la Champagne, et par la précinction du chœur, la disposition du chevet supporté par des piliers ronds, le groupement des chapelles absidales, absolument conforme à la cathédrale de Langres, sa voisine immédiate, plus encore à l'église de Pontigny (Yonne), cistercienne comme elle, mais bâtie par un comte de Champagne. C'était donc de l'école champenoise du xii[e] siècle que procédait Cherlieu, bâti de 1150 à 1250, sans avoir subi la moindre modification dans son plan, la moindre transformation dans le style d'aucune de ses parties. Tout est roman dans les fenêtres, uniformément cintrées, dans les piliers, les pilastres, les colonnettes, les contreforts plus robustes que les supports si frêles qu'inaugureront les constructeurs de l'ère gothique; mais déjà la transition se fait sentir dans

l'arc en tiers-point de toutes les arcades, dans la croisée d'ogives, substituée pour les voûtes à la croisée d'arêtes. Enfin, la façade par laquelle on termine l'édifice est complètement gothique dans ses trois portes ogivales à redents multiples, dans son luxe relatif d'ornementation qu'on chercherait vainement ailleurs que dans les restes du cloître, et qui dénote à tout œil exercé la facture du XIIIe siècle. Tous ces caractères se retrouvent à Pontigny, dont le plan, la structure, les dimensions coïncident d'une façon frappante avec le plan et la structure de Cherlieu.

Quand on voudra reconstituer par le dessin tous les détails de notre église, on devra donc emprunter à trois sources : la cathédrale de Langres, l'abbatiale d'Acey, enfin et surtout l'abbatiale de Pontigny, les éléments architectoniques qui manqueront à cette étude, ou aux notes et dessins trop nombreux pour y trouver place que nous mettons en réserve pour l'avenir.

Sans nous appesantir davantage ni sur l'esquisse de restitution que nous arrêtons ici, ni sur les détails d'une destruction lamentable que l'historien de Cherlieu a racontée et dont nous avons vu les derniers efforts, il nous reste à indiquer rapidement ce qui subsiste des bâtiments et monuments de l'abbaye.

De l'église, dont les pierres de taille ont servi à bâtir toutes les maisons modernes des villages voisins, dont les voussures et les chapiteaux ont été jetés au four à chaux de Marlay, il ne subsiste qu'un fragment de transept reproduit dans nos dessins, et quelques lignes de fondations visibles surtout au portail et sur le flanc du collatéral gauche. Quelques chapiteaux, dont j'aurais peine à indiquer la place dans l'édifice, ont été réunis dans le jardin de la maison forestière ou dans les habitations voisines. Une des colonnes monolithes du chevet a été sciée et évidée pour servir d'auge dans le moulin d'Agnaucourt.

Dans une maison de Melin, la tombe de l'abbé Claude de

Nicey pave la cuisine d'un cultivateur. Quatre écussons la décorent, étrangers à la Franche-Comté comme l'était du reste Claude de Nicey, originaire de Paris ; en voici l'inscription :

CY. GIST. FRÈRE. CLAVDE. DE. NICEY. A. SON. VIVANT. DOCTEVR. EN. THEOLOGIE. ABBE. DE. CHERLIEV. DE. NRE. DAME. D'ESCVREY. PRIEVR. DE. JVLLY. DE SAINCT. AIGNAN. DE. TONNERRE. ET. CELLERIER. DE. MOLESME. QVI. TRESPASSA. AVDIT. ESCVREY. LE. XXI. JOVR. DE JVING. LAN. DE. GRACE. 1546. DIEV. AIT. SON. AME. AMEN.

Nous en donnons le dessin.

Une seconde tombe plus modeste, qui sert de seuil à la maison forestière porte l'épitaphe suivante gravée autour d'une arcade cintrée appuyée sur deux colonnettes :

CY. GIST. FRERE. LOYS. BARBICHON. DE. VOGECOVRT. SOVB PRIEVR. DE. CEANS. QVI. TRESPASSA. LE. 17. NOVEMBRE. 1597. DIEV AYT SON AME. AMEN.

Mentionnons les fragments de marbre noir-gris du mausolée d'Othon IV, dispersés à Cherlieu, à Besançon, à Montigny et à Morey, un morceau de tombe gravée du XV[e] siècle, où l'on distingue une tête d'abbé, qu'on voit encastré dans une muraille du quartier abbatial, et nous aurons épuisé la courte liste des tombes ou fragments de tombes qui survivent.

L'église de Preigney a hérité de la grille du chœur dont l'écusson mutilé ne porte plus que des traces à demi effacées des armoiries de l'abbé Poncet de la Rivière, et de la statue de pierre polychrome de Notre-Dame de Cherlieu qu'on vient y vénérer encore, mais qu'un grossier badigeon a défigurée.

Un habitant de ce village a recueilli et conserve la *piéta* de 1571 décrite plus haut, statuette de bois assise et assez rustique, qui mesure 85 centimètres de haut.

Le Christ de bois qui pendait naguère de la voûte du chœur attaché par une chaîne de fer est conservé dans l'église de Noroy-les-Jussey ; quelques retables sculptés et le tabernacle du maître-autel dans celle de Montigny ; les bustes en

bois doré des quatre évangélistes qui ornaient le maître autel, sur les boiseries du chœur de Jussey. Voilà ce qui subsiste de l'église.

Des bâtiments réguliers il survit encore, plus ou moins découronnés et dévastés, le réfectoire et le parloir des religieux, avec de belles boiseries maladroitement badigeonnées et une porte monumentale de 1708 qui précède le vestibule ; une partie du quartier abbatial, des écuries, une infirmerie isolée et divers logis de serviteurs, de portiers ou d'artisans aux gages du monastère (tailleur, serrurier, jardiniers, etc.) enfin les restes du quartier du prieur et des hôtes, sur lequel comme sur la paroi Ouest du cloître se voient encore les profils et les retombées des voûtes des allées disparues. Quand nous aurons signalé dans ce cloître quatre culs de lampe, bizarrement ornés d'animaux ou de personnages fantastiques par un imagier contemporain de Philippe-le-Bel et de la comtesse Mahaut d'Artois (voir les planches) quelques pilastres armoriés de l'aigle de Cherlieu, quelques cheminées aux mêmes armes, sculptées dans le cloître ou le quartier des hôtes au temps d'Antoine de Blisterwich (1694-1734), la date 1756 et la devise : ULTIMAM TIME (crains la dernière heure) peints sur le cadran solaire du logement des domestiques ; quand nous aurons déchiffré sur une masure au sud de l'église, l'écusson surmonté d'une crosse et entouré d'une couronne laurée d'un abbé inconnu du XVI[e] siècle : un chevron, au chef chargé de deux roses (1) et salué la croix de 1613 aux armes de l'archevêque-abbé Ferdinand de Rye, dont le Christ intact domine et consacre toutes ces ruines, nous aurons épuisé la moisson archéologique que le sol appauvri de Cherlieu peut encore fournir.

Si l'on veut grossir cette liste et ajouter à la monographie de Cherlieu de nouvelles pages, que l'on fouille l'emplace-

---

(1) Ces armoiries, d'après leur style, doivent appartenir à Charles de Brassey, abbé commendataire de 15,. à 1522.

ment de l'église abbatiale et particulièrement du sanctuaire. On y retrouvera, comme nous y avons retrouvé en 1842 les ossements d'Othon IV, les sépultures des comtes de Bourgogne, dont on pourrait réunir les cendres dans les caveaux de l'église métropolitaine à celles de leurs illustres devanciers.

Puissent les débris de Cherlieu être conservés avec respect par les générations à venir, et rappeler à la région où ils s'élèvent les réels bienfaits d'un passé dont on se plait trop souvent à ne montrer que les abus!

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. — *Procès-verbal de visite de l'abbaye et de l'église de Cherlieu dressé par ordre du parlement de Besançon en* 1694.

L'an mil six cent quatre-vingt-quatorze, le vingt-sixième jour du mois de may, nous Gabriel Boizot seigneur de Vaire, conseiller du Roy en ses conseils et son procureur général au parlement de Besançon, et Pierre Sarragoz, aussi conseiller du Roy en ses conseils et son avocat général aud. parlement, scavoir faisons que le décès de révérend sieur messire Jean-Ignace Froissard de Broissia, abbé de Cherlieu, prieur de Laval, chanoine et grand chantre en l'église métropolitaine de Besançon, estant arrivé en lad. ville de Besançon le dix neuf du présent mois de may, nous aurions fait apposer les sceaux de la cour le lendemain vingtième en la maison mortuaire dud. sieur abbé sur deux quaisses de sapin et un coffre dans lesquels sont renfermés les titres et papiers concernans ladite abbaye de Cherlieu et prieuré de Laval pour estre ensuite inventoriés, et nous nous serions transportés en ladite abbaye de Cherlieu. Et y estans arrivés le susdit jour vingt-sixième may avec Claude Antoine Labet, commis-greffier de la cour, pour vaquer à la reconnoissance de l'estat auquel se trouve ladite abbaye, tant à l'égard des sanctuaires, ornemens d'église, bâtimens des lieux réguliers et clostraux que des granges, fourgs, moulins, estangs servans aux revenus temporels de ladite abbaye, nous aurions commencé ladite reconnoissance et visitte par l'église dud. lieu.

1. Où nous estans transporté, après avoir adoré le très Saint Sacrement de l'autel, nous aurions fait faire ouverture du tabernacle reposant sur le grand autel par dom Antoine Bressand, docteur en théologie, prieur de lad. abbaye, et aurions veu que le Saint Sacrement repose dans un ciboire d'argent, qui a esté donné par led. fut sieur abbé, sur lequel ciboire on met à vis une lunette d'argent pour servir à l'exposition du Saint Sacrement sur l'autel.

2. Le tabernacle est de bois doré de la hauteur d'environ deux pieds, fort usé et peu convenable à la majesté de ce qu'il renferme et à la grandeur de l'église.

3. A costé dud. tabernacle il y a deux chefs de bois doré représentant saint Pierre et saint Laurent, et deux reliquaires aussi de bois doré où sont enfermées des reliques.

4. Les gradins sont de bois peint, sur lesquels il y a six chandeliers de letton, d'environ un pied de hauteur, avec un crucifix d'yvoire, et au derrier dud. tabernacle est un tableau représentant l'Assomption de Nostre Dame, aux deux costez duquel sont deux autres tableaux de saint Bernard et de saint Benoît, avec leurs cadres de bois noircy, le tout couronné d'un ornement de bois d'ancienne sculpture en forme de piramide.

5. A costé dud. autel se sont encor retrouvés deux petits tableaux d'un Jésus et de la Vierge Marie, dans leur cadre ancien doré en quelques endrois, led. grand autel orné d'un devant de damas caffart vert a fond aurore, garny de galons d'argent faux. Et aux deux costés desd. gradins au bas desd. deux petits tableaux, deux petites pièces dud. damas aussi garnies dud. galon.

6. Sur la crédence à costé droit dud. grand autel, un tableau d'environ trois pieds de hauteur représentant l'Enfant Jésus, Nostre Dame et S[t] Joseph, orné d'un cadre de bois noircy et doré en quelques endrois. Ense.

7. Ensuite nous avons visitté les chapelles de ladite église qui sont tout autour et derrier led. grand autel; et avons commencé par celle qui est la plus proche de la sacristie, appelée la Chapelle de Saint Benoist, en laquelle nous avons trouvé un retable de bois de chesne avec sa corniche et ses pilastres, dans lequel est enfermé un tableau de l'Assomption Nostre Dame avec les représentations de S[t] Claude, S[t] Emond, S[t] Benoist et S[t] Bernard, led. autel sans nappe, chandeliers, ny autres ornemens, en sorte qu'elle n'est pas en estat d'y dire la messe. Au devant de lad. chapelle, il y a une balustrade aussi de bois de chesne.

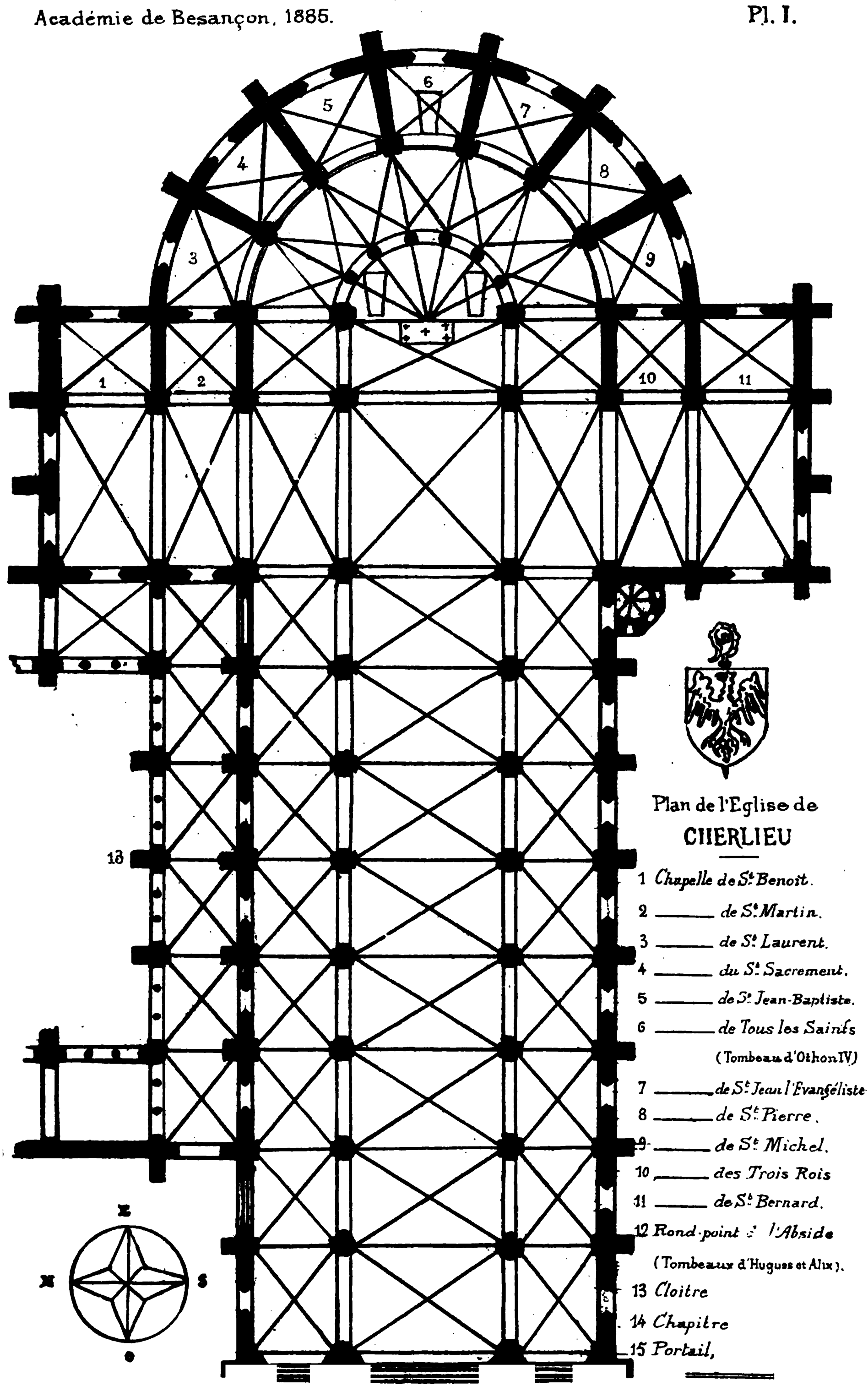
8. La seconde, appelée la chapelle de S[t] Martin, a un retable aussi de bois de chesne avec l'image de Nostre Dame de pitié, et au dessous celle de S[t] Martin; l'autel de laquelle est orné d'un crucifix d'yvoire sur du bois noircy, et deux petits chandeliers de bois rougis avec une nappe; au devant de lad. chapelle est aussi une balustrade de bois de chesne.

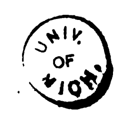
9. La troisième chapelle, dédiée en l'honneur de saint Laurent, s'est trouvée sans ornemens ny balustrade.

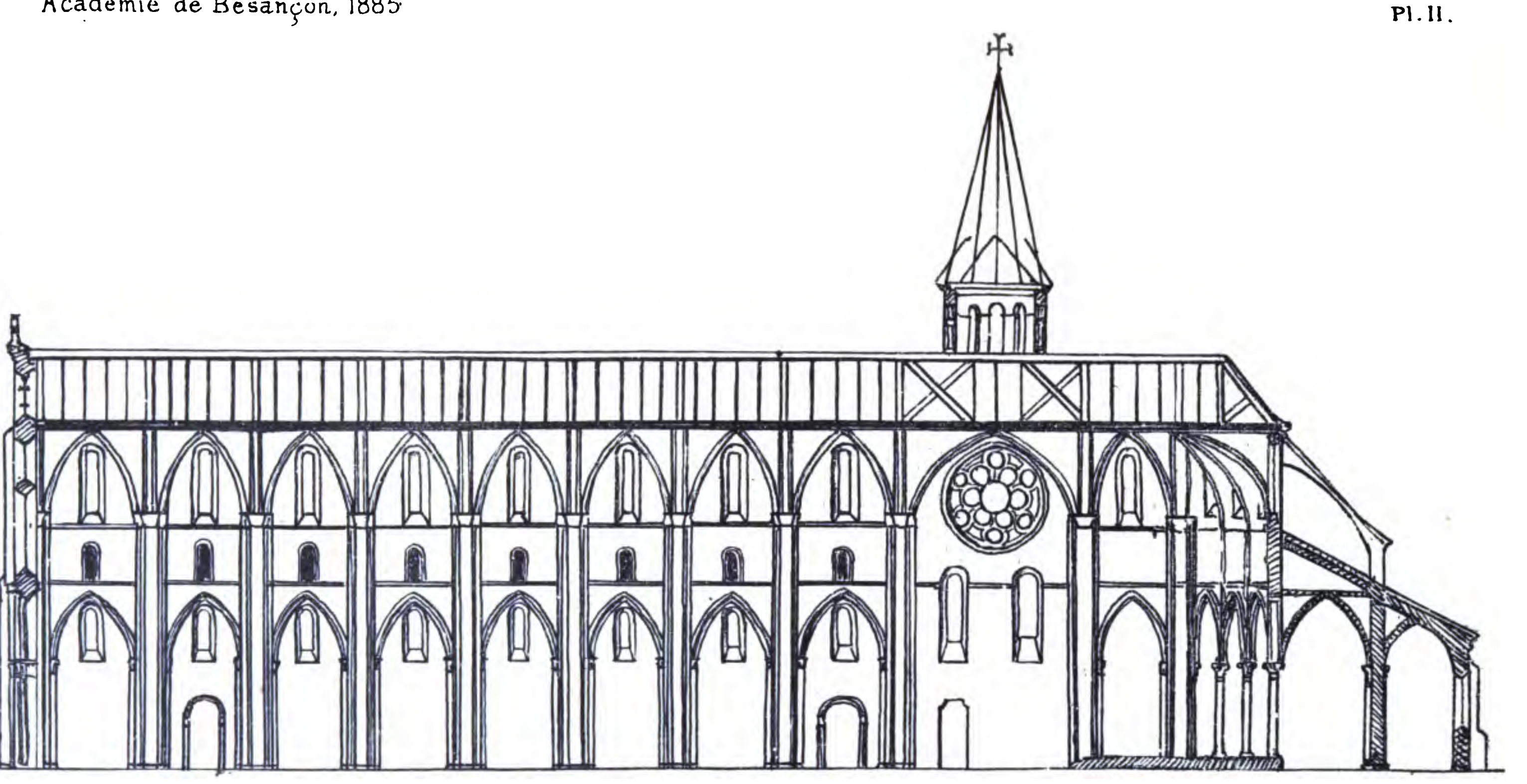
10. La quatrième chapelle, en l'honneur du Saint Sacrement, a une ancienne balustrade de bois de chesne au devant d'icelle et est dépouillée de tous ornemens.

11. La cinquième chapelle, de Saint Jean-Baptiste, estant aussi dépouillée de tous ornemens, garnie de balustrade comme la précédente.

12. La sixième chapelle, de Tous-les-Saints, qui a pareillement une ancienne balustrade au devant d'icelle, et au dedans est le tombeau de marbre blanc et noir de Otho comte de Bourgogne, dont l'effigie est au dessus, en marbre blanc, ayant les mains brisées; sur l'autel d'icelle chapelle est une ancienne peinture de Tous-les-Saints et de la Trinité, un crucifix de bois, deux chandeliers et un reliquaire en forme de bras, aussi de bois peint, une nappe et un marbre consacré.

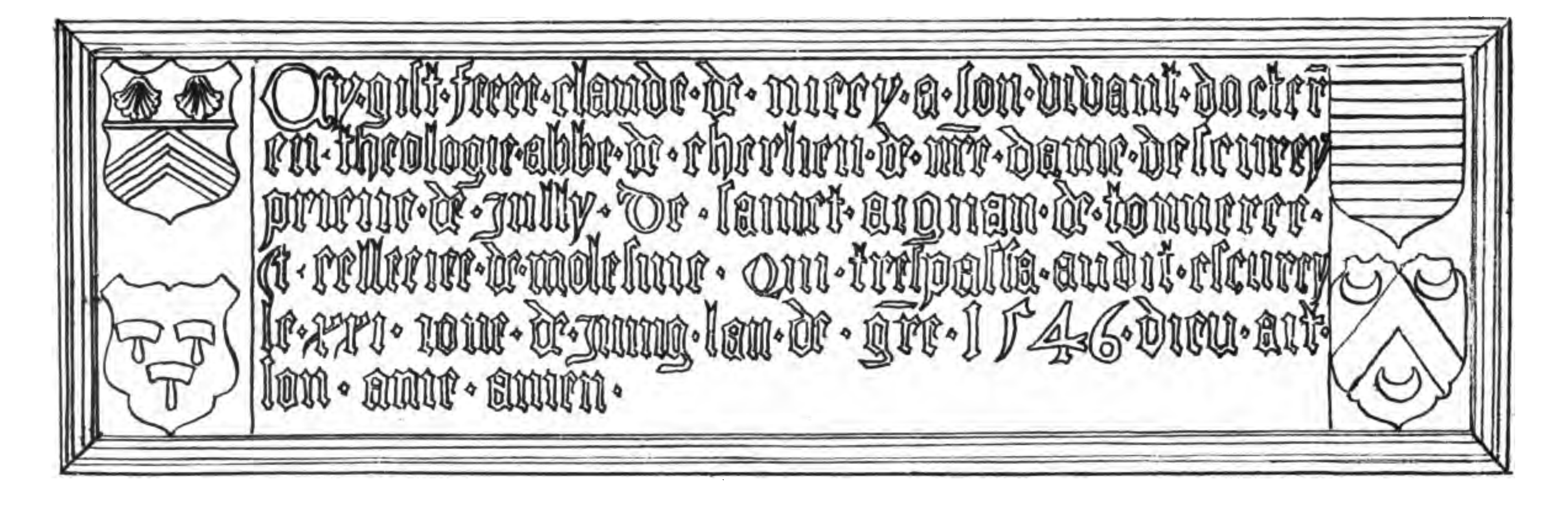

6
5
7
4
8
3
9
1
2
10
11
13
Plan de l'Eglise de
CHERLIEU
1 Chapelle de St Benoit.
2 ——— de St Martin.
3 ——— de St Laurent.
4 ——— du St Sacrement.
5 ——— de St Jean-Baptiste.
6 ——— de Tous les Saints
(Tombeau d'Othon IV)
7 ——— de St Jean l'Evangéliste
8 ——— de St Pierre.
9 ——— de St Michel.
10 ——— des Trois Rois
11 ——— de St Bernard.
12 Rond-point de l'Abside
(Tombeaux d'Hugues et Alix).
13 Cloitre
14 Chapitre
15 Portail,





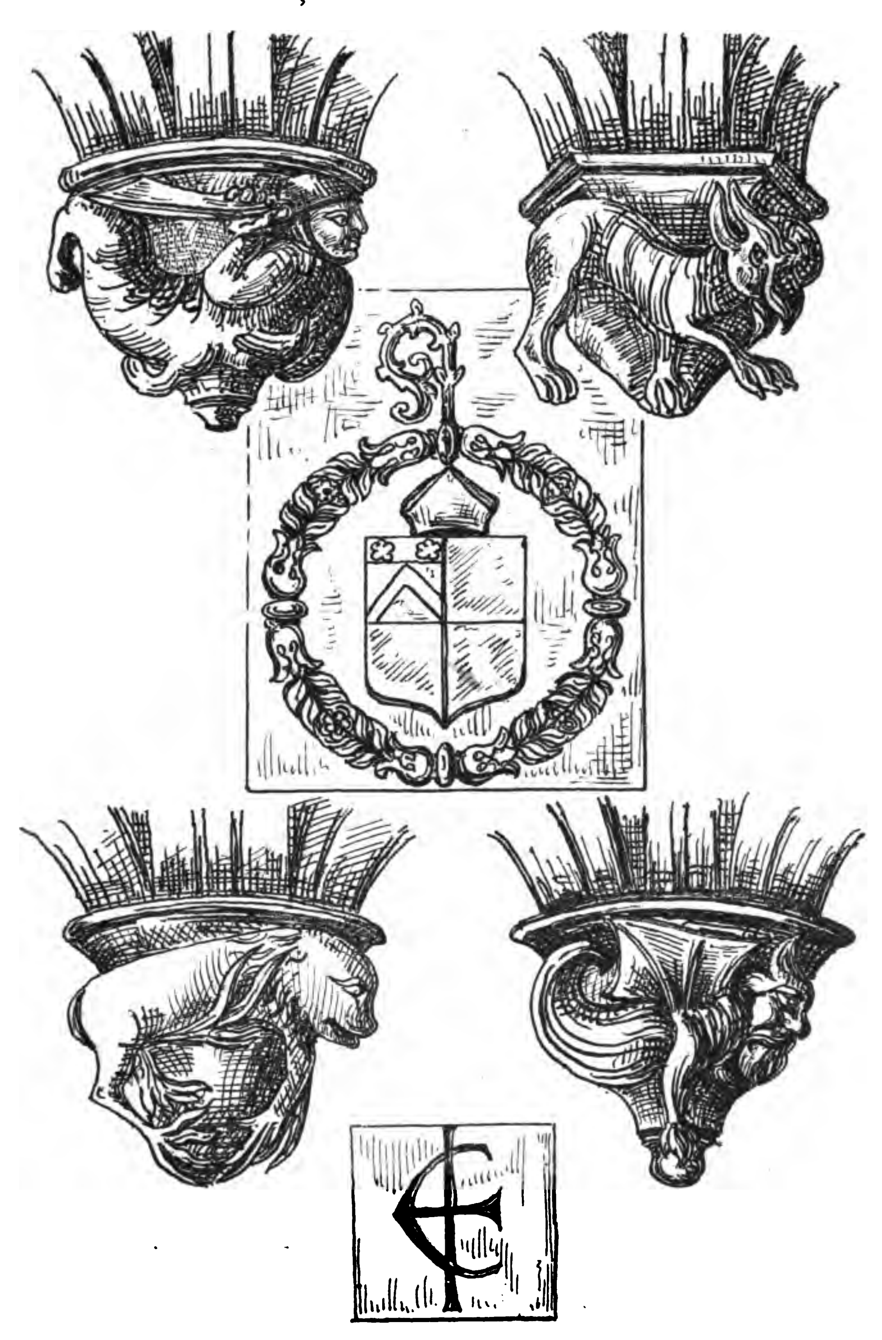
COUPE RESTITUÉE DE L'ÉGLISE DE CHERLIEU *(prise sur la grande nef et l'abside).*


UNIV.
OF
MICH.

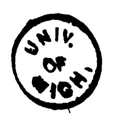


TOMBE DE CLAUDE DE NICEY, ABBÉ DE CHERLIEU,
Mort le 21 Juin 1546.


UNIV.
OF
MICH.



CULS DE LAMPE ET DÉTAILS DU CLOITRE DE CHERLIEU.



13. La septième chapelle, de Saint Jean l'Evangéliste, ayant au devant une ancienne balustrade de bois fort caduque, s'est trouvée sans ornemens, et sur l'autel d'icelle un ancien tableau à cadre de bois vert, doré en quelques endrois, représentant saint Sébastien et saint Roch.

14. La huitième chapelle, de Saint Pierre, s'est trouvée sans ornemens ny balustrade, y ayant seulement sur l'autel un vieil tableau la moitiè effacé, peint sur du bois, qui représente Nostre Dame, saint Pierre et saint Paul.

15. Suit la neuvième chapelle, sous l'invocation de Saint Michel, sans balustrade, nappe devant l'autel, ny autres ornemens, seulement s'est trouvé sur l'autel un bas-relief de pierre représentant Nostre Seigneur et six de ses apostres.

16. La dixième chapelle est dédiée aux Trois Roys. Elle s'est trouvée en bon estat, ayant une balustrade peinte de bois de chesne, dans le couronnement de laquelle il y a trois petits tableaux de Nostre Dame, saint Jacques et saint Philippe, et cinq petites figures en relief de l'Adoration des Trois Roys.

17. La onzième chapelle, de Saint Bernard, fermée d'une balustrade de bois de chesne, peinte, l'autel de laquelle est sans nappe, croix et chandeliers; le devant d'iceluy de toile peinte à moitié usé. Et au dessus dud. autel un tableau dans un petit retable de bois de chesne peint représente Nostre Dame tenant l'Enfant Jésus, saint Bernard, saint Claude, saint Guillaume et saint Pierre de Taranteze. Au devant dud. autel il y a deux grands chandeliers de bois peints de même que led. retable. Dans lad. chapelle est le tombeau de révérend sieur dom Claude de Nicey, abbé de Cherlieu.

18. Dans la nef de ladite église il y a deux autels vis à vis l'un de l'autre et appuyés contre des piliers, tous deux entourez de balustrades bois de chesne. Celuy qui est à droitte en entrant dans l'église est orné d'une Nostre Dame en relief de pierre tenant l'Enfant Jésus. Dans un ancien retable de bois de chesne, ladite figure dorée et peinte, à costé de laquelle sont deux peintures de saint Joseph et de sainte Anne. Le devant dud. autel est de damas et de velours tout usé et rompu, sur iceluy autel un petit crucifix de cuivre sur du bois fort ancien et deux petits vases de terre de fayence. Quant à l'autre autel qui est sur la gauche il y a un retable de mesme bois de chesne, dans lequel est un vieil tableau déchiré en quelques endrois représentant le Couronnement de Nostre Dame, de saint François, saint Benoit, saint Nicolas, saint Estienne, saint Bernard et sainte Magdeleine. Au dessus dud. retable est un petit couronnement dans lequel est la place d'un *Ecce homo*. Le devant d'autel de damas s'est trouvé tout rompu et déchiré. Derrier led. autel est une figure en bois de sainte Magdeleine de la hauteur d'environ quatre pieds.

19. Finalement contre un autre pilier de lad. nef est un autel tout nud et dégarny à costé duquel se sont trouvées deux statues de pierre de la hauteur d'environ deux pieds et demy, dont l'une est sans teste et sans mains, et l'autre n'a qu'un bras.

20. Dans le chœur de ladite église et au devant du maitre-autel sont deux sépulchres l'un du costé de l'épistre, ayant une statue de pierre blanche plus grande que le naturel que l'on nous a dit estre d'Hugues comte de Bourgogne, et l'autre qui est du costé de l'évangile a aussi une statue de cuivre doré, couchée sur une table de bois assez ruinée, représentant la comtesse Alix épouse dud. Hugues, suivant que led. sieur prieur nous l'a déclaré.

21. La chaire du prédicateur est de bois de chesne et en assez bon estat, il y manque une porte et un petit escalier pour y monter; près de laquelle il y a un chandelier de bois de la hauteur de quatre à cinq pieds et un pulpitre de même bois et hauteur pour servir à dire l'épistre et l'évangile, et un aultre pulpitre, deux prie-dieu dud. bois, deux tableaux attachez contre les piliers dud. chœur représentant saint Benoit et saint Bernard, avec des cadres simples de bois de chesne.

22. La lampe qui claire devant le Saint Sacrement est de letton d'environ deux pieds de circonférence.

23. Les formes du chœur qui sont de bois de chesne se sont trouvées en bon estat, et au bas des grandes formes est un pulpitre de mesme bois qui tourne, d'environ quatre à cinq pieds de hauteur.

24. Au milieu de la grande nefz de lad. église est un grand crucifix élevé de bois soutenu par une poutre et une chaîne de fer.

25. A l'entrée de ladite église, près de la porte du cloître, un eau-bénitier de fonte de la contenance d'environ un seau.

Le vingt septième jour dud. mois de may mil six cent quatre vingt quatorze, nous avons donné suite aud. inventaire comme il s'ensuit.

SANCTUAIRES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE.

Estans passé dans la sacristie, dom Claude Mathey, sacristain, nous a fait ouverture des armoires, ou estoient renfermés lesd. sanctuaires et ornemens, dans lesquelles se sont retrouvé ;

26. Trois calices d'argent avec leurs patènes.

27. Un soleil d'argent avec son pied, pour servir à l'exposition du Saint Sacrement de l'autel

28. Une croix de la grandeur d'un pied et demi, garnie de lames d'argent doré, remplie de reliques et enrichie de diverses pierres précieuses, avec son pied de cuivre doré enrichi de quelques autres pierres.

29. Une lunette d'argent doré, aux deux costés de laquelle il y a deux anges, et au dessus une croix, le bas estant à vifz, pour estre posé sur le ciboire de cuivre doré qui s'est aussi retrouvé parmy lesd. sanctuaires.

30. Un reliquaire de cuivre doré, enrichy de pierres, fait en forme de coffre.

31. Un autre reliquaire de cuivre sur un pied aussi de cuivre.

32. Un autre reliquaire, avec un pied de bois ancien, qui estoit argenté.

33. Un petit coffre de la longueur d'environ un pied enfermant diverses reliques.

34. Une niche de bois doré tout à neuf avec un pied aussi de bois doré, avec deux anges a costé et un christ portant sa croix de même travail, le tout en sculpture, servant lorsque on expose le Saint Sacrement ès jour de festes solennelles.

35. Une chasuble de damas rouge à la croix blanche aux armes de Rye, assortie de tuniques, estole et manipule.

36. Une autre chasuble d'estoffe de laine blanche avec des galons d'or faux, assortie de mesme de tuniques, estole et manipule.

37. Une autre chasuble d'estoffe de soye violette avec des galons d'or et d'argent faux, aussi assortie de tuniques, estole et manipule.

38. Une autre chasuble d'estoffe à fleurs vertes de damas caffaz, avec des galons d'argent faux, assortie de tuniques, estole et manipule.

39. Une autre chasuble d'estoffe de laine veloustée, fort usée, assortie de tuniques, estole et manipule.

40. Six autres chasubles de diverses couleurs, fort usées, qui ne sont plus en estat de servir.

41. Une chappe de damas à fleurs rouges à fond blanc, avec des paremens d'estoffe d'argent.

42. Une autre chappe d'estoffe de soye blanche, garnie de galons d'or faux.

43. Trois devants d'autel d'estoffe de laine, garnis de galons de laine, or et argent faux.

44. Divers couvre-calices assortissant aux ornemens cy-dessus inventoriés.

45. Six grandes nappes de toile ouvragée et huit d'autre toile simple, servans à l'autel.

46. Une douzaine d'aubes de toile, dont deux sont garnies de dentelles, assortie de douze amicts et six cingulons, y ayant six ded. aubes usées.

47. Plusieurs bources assorties de çorporaux, dont il n'y en a que cinq en bon estat.

48. Une demie douzaine de paires de burettes d'estaing et deux petits plats aussi d'estaing.

49. Un encensoir de cuivre avec sa navette.

50. Un lave-main de cuivre.

51. Deux croix de cuivre servans aux processions.

Le surplus des ornemens d'église s'estans trouvé hors d'estat de service à raison de leur caducité, et ne méritant d'estre inventoriez.

52. Se sont encore rencontré parmy les meubles de ladite sacristie un devant d'autel de toile peinte, quatre tableaux représentans un crucifix, avec un cadre de bois noir, l'Assomption Nostre Dame, saint Benoist et saint Bernard, sans cadres.

53. Une grande armoire à deux portes fermant à clef, une autre armoire plus petite et un coffre de bois de chesne aussi fermans à clef, servans à enfermer les sanctuaires, meubles et ornemens d'église.
54. Un confessional de bois de sapin.

LIVRES DE CHOEUR.

55 Trois graduels et trois antiphonaires en bon estat.
56. Trois missels aussi en estat.
57. Deux autres petits missels pour chanter les messes des morts.

Après quoy nous a esté représenté par led. sieur prieur que lesdits ornemens ne suffisant pas pour desservir convenablement les autels de ladite abbaye, ils ont besoin des meubles d'églises suivans. (Suit le détail des objets à acquérir.)

Tous lesquels meubles d'église cy-dessus inventoriés, ensemble les sanctuaires, ont été remis audit sieur prieur en la présence et à la participation du sieur chanoine de Mongenet, lequel auroit esté commis administrateur de ladite abbaye par arrest du vingt unième du présent mois de may, pour, pendant les vacances d'icelle, avoir soin du temporel de ladite abbaye et pourvoir aux choses nécessaires; à l'effet de quoy il se seroit rendu audit Charlieu le vingt-septième dud. mois et pour quoy led. sieur prieur et led. sieur administrateur ont icy signés : *Signé* De Mongenet, Bressand.

(*Archives du Doubs*, série B. Fonds du Parlement. Visites d'abbayes.)

II. — *Extrait d'une autre visite de l'abbaye de Cherlieu faite par les délégués du Parlement à la mort de l'abbé commendataire, M. de Crillon, archevêque de Narbonne*. 1751.

..... Et le lendemain, seizième dudit mois de may (mil sept cent cinquante et un), nous avons passé en l'église de lad[e] abbaye...

Il n'y a plus de crédances ny de formes du costé de l'épistre, parce que les relligieux ont fait boiser en chesne avec sculpture tout le contour du chœur; que la statue d'Hugue comte de Bourgogne a été déposée hors dudit chœur, et remise à côté d'iceluy, et que la statue de cuivre doré d'Alix de Savoye, épouse dudit Hugue, n'existoit plus. « Et en aiant demandé raison auxdits relligieux, ils nous ont dit avoir employé le cuivre pour faire une lampe neuve de mesme métal qui se trouve effectivement audit chœur »....

De là aiant passé au bas du chœur nous y avons trouvé des stales ou formes en même quantité qu'en mil sept cent trente cinq, lesquelles nous ont paru en bon état; et sont fermées dans le bas par une séparation de planches de bois peint, sur lesquelles est un milliaire de mil sept cent cinq.....

(*Archives du Doubs*. Série B. Parlement. Visites d'abbayes.)

III. — *Extrait d'une dernière visite faite par les délégués du Parlement à la mort de l'abbé commendataire Mathieu Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes*, 1780.

L'an mil sept cent quatre vingt, le troisième jour du mois de septembre.... nous étant effectivement transporté en lad. église... avons ordonné à notre greffier de faire une transcription exacte de tous les ornemens et décorations qui se trouveront tant dans l'église que dans la sacristie, etc.....

Le maitre autel à la romaine est placé dans le fond de la grande nef vis à vis le chœur, les trois marches pour y monter sont en pierres polies venant des carrières de Damparis et du voisinage.

Le tombeau dud. autel est aussi construit en pierres polies de Damparis, avec une tablette en marbre de Gennes.

Il y a sur l'autel.... un tabernacle avec un gradin de mêmes pierres polies de Damparis sur lesquels sont incrustées des tablettes de marbre de Gennes, le tout fort propre et en état de décence.

Sur le gradin dud. autel il y a six chandeliers de bois argenté de quatre pieds d'hauteur; sur ce tabernacle il y a uue croix avec un christ en relief de même matière que les six chandeliers, il y a encore sur le tombeau dud. autel deux petits chandeliers de cuivre et un petit reliquaire de même matière.....

Toute la circonférence du sanctuaire est boisée en chesne et sculptée dans la hauteur d'environ douze pieds.

Dans le sanctuaire du costé de l'épitre, il y a trois sièges pour les prêtre, diacre et sous-diacre, ces sièges sont couverts de tapisserie à petits points et en laine fond blanc et à fleurs de différentes couleurs.

Au devant du sanctuaire il y a une grosse et belle lampe en cuivre suspendue à la voute.

Dans l'espace qui est entre le sanctuaire et le fond de l'église qui est en forme de cul de lampe, sont placés les tombeaux des fondateurs et bienfaiteurs de lad. abbaye qui sont savoir : celuy placé du costé de l'évangile de dame Alix, comtesse de Bourgogne, dont la statue de cuivre (1), du costé de l'épitre celuy d'Hugue, comte de Bourgogne, dont la statue et le tombeau sont en pierres du pays, et celuy d'Othon, comte de Bourgogne, placé derrière le sanctuaire dont le tombeau est de marbre noir et la statue de marbre blanc.

Il y a une grande et magnifique croisée entre le chœur et le sanctuaire.

Il y a soixante dix huit stalles tant hautes que basses, en bois de chesne, et sur les appuis desd. stalles sont tous les livres nécessaires

(1) Contradiction flagrante avec le procès-verbal de 1751, qui déclare la tombe de cuivre d'Alix détruite et convertie en une lampe. (V. n° II des Pièces justif.)

à faire l'office divin et à la célébration de la messe, comme missels, graduels et antiphonaires, tous en bon état.....

Le chœur est séparé du surplus de la grande nef par un superbe grillage en fer surmonté de son couronnement aussi en fer noirci. Les deux nefs collatérales à leur extrémité sur la grande croisée sont terminées et fermées chacune par un beau grillage aussi en fer, et tout le surplus de lad. église est sans aucune décoration.

(*Archives du Doubs*, Série B. Parlement. Visites d'abbayes.)

LISTE ACADÉMIQUE

(31 décembre 1885)

I

ACADÉMICIENS TITULAIRES.

1° Directeurs Académiciens-nés.

1. Mgr l'Archevêque de Besançon (S. G. Mgr FOULON).
2. M. le général commandant le 7e corps d'armée (M. le général WOLFF).
3. M. le premier président de la Cour d'appel (M. FAYE).
4. M. le préfet du département du Doubs (M. JABOUILLE).

2° Académicien-né.

5. M. le maire de la ville de Besançon (M. BRUAND).

3° Académiciens titulaires ou résidants.

MM.

6. BLANC, C. ✻, ancien procureur général près la Cour d'appel, *Doyen de la Compagnie*, Grande-Rue, 129 (24 août 1850).
7. DRUHEN aîné (le docteur), ✻, professeur à l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 74 (28 janvier 1855).
8. LAURENS (Paul), ✻, rue de la Préfecture, 15 (24 août 1855).
9. TERRIER DE LORAY (le marquis), membre du Conseil général du Doubs, Grande-Rue, 68 (24 août 1857).
10. SANDERET DE VALONNE (le docteur), ✻, ancien directeur de l'Ecole de médecine, rue de la Préfecture, 4 (30 janvier 1862).
11. SUCHET (le chanoine), archiprêtre, curé de la basilique de Saint-Jean, rue du Clos, 21 (21 janvier 1863), ***Secrétaire-adjoint, archiviste.***

MM.

12. CASTAN (Auguste), ✱, bibliothécaire de la ville, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions), Grande-Rue, 86 (28 janvier 1864).
13. BAILLE (Edouard), artiste peintre, Grande-Rue, 67 (27 août 1867).
14. ESTIGNARD (Alexandre), ancien député du Doubs, membre du Conseil général du Doubs, conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue du Clos, 25 (28 janvier 1868).
15. LEBON (le docteur Eugène), Grande-Rue, 116 (28 janvier 1868).
16. SIRE (Georges), docteur ès sciences, essayeur de la garantie, à la Mouillère (28 janvier 1870).
17. GAUTHIER (Jules), archiviste du département, rue Charles Nodier, 8 (29 janvier 1872).
18. DUCAT (Alfred), architecte, conservateur du musée des antiquités, rue Saint-Pierre, 3 (24 août 1872).
19. BERGIER (le chanoine), rue du Chapitre, 11 (24 août 1872).
20. TIVIER (Henri), ✱, professeur de littérature française et doyen à la Faculté des Lettres, rue de la Citadelle, 1 (27 janvier 1876).
21. PINGAUD (Léonce), professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres, rue Saint-Vincent, 17 (27 janvier 1876), *Secrétaire perpétuel.*
22. MERCIER (Louis), horloger, rue Rivotte, 11 (27 janvier 1876).
23. SAINT-GINEST (Etienne), architecte du département, rue Granvelle, 28 (31 juillet 1877).
24. MIEUSSET (Pierre), conducteur des ponts-et-chaussées, avenue de Fontaine-Argent, 8 (27 juillet 1878).
25. PIÉPAPE (le commandant Léonce DE), ✱, chef d'état-major de la 14e division, rue Charles Nodier, 26 (27 juillet 1878), *Président annuel.*
26. CHATELET (l'abbé), ancien curé de Cussey-sur-l'Ognon, à l'hôpital Saint-Jacques (28 juillet 1880).
27. COUTENOT (le docteur), ✱, médecin en chef des hospices civils, professeur à l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 44 (28 juillet 1881).

MM.

28. Vuillermoz, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, rue Morand, 9 (28 juillet 1881), *Vice-président annuel.*
29. Guichard, conseiller à la Cour d'appel, rue de la Préfecture, 20 (25 janvier 1882).
30. Michel, ancien rédacteur en chef de l'*Union franc-comtoise,* Grande-Rue, 14 (25 janvier 1882).

II

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

MM.

1. Jouffroy (le marquis Sylvestre de), rue du Clos, 16 (20 juillet 1882).
2. Faivre (l'abbé), ✠, ancien aumônier des prisons, à Trey-Saint-Claude (20 juillet 1882), *Trésorier de la Compagnie.*
3. Isenbart (Emile), artiste peintre, rue des Fontenottes (29 janvier 1883).
4. Chardonnet (le comte de), rue du Chateur, 20 (31 janvier 1884).
5. Besson (Edouard), substitut du procureur-général, rue Saint-Vincent, 27 (24 juillet 1884).
6. Beneyton (le comte), rue du Chapitre, 9 (24 juillet 1884).

7-10 . . . .

III

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

1° Anciens titulaires.

MM.

1. Parandier, C. ✠, ancien député du Doubs, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, rue des Ecuries d'Artois, 46, à Paris (28 janvier 1831).
2. Besson (Mgr), évêque de Nîmes (30 août 1847).
3. Weil (Henri), ✠, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, rue de Madame, 64, à Paris (23 janvier 1884).

MM.

4. **Sauzay (Jules), à Cirey-les-Bellevaux (Haute-Saône) (28 janvier 1867).**
5. Pioche (l'abbé), à Dole (28 janvier 1867).
6. Labrune (le docteur), à Dole (28 août 1868).
7. Vernis, ✠, ancien inspecteur général des ponts et chaussées, à Lons-le-Saunier (29 janvier 1872).
8. Marquiset (Léon), ancien magistrat, à Apremont (Haute-Saône) (29 janvier 1872).
9. Chotard, ✠, professeur d'histoire et doyen à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand (25 août 1873).
10. Cardon de Sandrans (le baron), C. ✠, ancien préfet du Doubs, avenue de la Tour-Maubourg, 21, à Paris (27 janvier 1874).
11. Gérard (Jules), ✠, recteur de l'Académie de Grenoble (25 août 1874).
12. Mignot (Edouard), ✠, chef de bataillon au 2e régiment de zouaves, à Oran (25 août 1875).
13. Reboul, ✠, professeur de chimie et doyen à la Faculté des Sciences, à Marseille (25 août 1875).
14. Carrau (Ludovic), ancien professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, maître de conférences à la Sorbonne, à Paris (25 août 1875).
15. Huart (Arthur), ancien avocat général à la Cour d'appel, rue de la Faisanderie, 24, à Paris (27 janvier 1876).
16. Saint-Loup (Louis), professeur de mathématiques et doyen à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (27 juillet 1878).
17. Soultrait (le comte de), ancien trésorier-payeur général du Doubs, à Toury-Lurcy (Nièvre) (29 juillet 1879).
18. Meynier (Joseph), ✠, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire du camp de Châlons (29 juillet 1879).
19. Aumale (Mgr Henri d'Orléans, duc d'), G. C. ✠, de l'Académie Française, ancien commandant du 7e corps d'armée, à Chantilly et rue de l'Elysée, 4, à Paris (29 juillet 1880).

2° Membres honoraires (1).

MM.

1. BIGANDET (Mgr), ✻, évêque de Ramatha, vicaire apostolique d'Ava et du Pégou, à Rangoon (Birmanie) (27 janvier 1853).
2. DÉY, ancien directeur des domaines, à Château-Thierry (28 janvier 1854).
3. MIGNARD (Prosper), à Dijon (24 août 1859).
4. BONAPARTE (le prince Louis-Lucien), G. C. ✻, à Londres (28 janvier 1865).
5. CONEGLIANO (le duc DE), ✻, ancien député du Doubs, rue de Ponthieu, 62, à Paris (24 août 1865).
6. SEGUIN, ✻, recteur honoraire, à Paris (29 janvier 1872).
7. DREYSS, ✻, ancien recteur, inspecteur général honoraire, à Paris (27 janvier 1874).
8. ROZIÈRE (Eugène DE), O. ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sénateur, rue Lincoln, 8, à Paris (27 juillet 1878).
9. SERVAUX, O. ✻, sous-directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Courcelles, 1, à Paris (27 juillet 1878).
10. PERRIER (Frédéric), O. ✻, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, boulevard Magenta, 137, à Paris (28 juillet 1880).
11. JACQUINET, O. ✻, ancien recteur, inspecteur général honoraire, boulevard Montparnasse, 84, à Paris (28 juillet 1880).
12. MÉRODE (le comte DE), rue Saint-Guillaume, 14, à Paris (28 juillet 1881).

---

(1) Le nombre de ces membres doit être ramené, par voie d'extinction, à dix. (Réglement intérieur, art. 3.)

IV

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NÉS DANS LES DÉPARTEMENTS DU DOUBS, DU JURA ET DE LA HAUTE-SAÔNE (ANCIENNE FRANCHE-COMTÉ).

MM.

1. MARMIER (Xavier), O. ✻, de l'Académie Française, place Saint-Thomas-d'Aquin, 1, à Paris (24 août 1839).
2. RICHARD (l'abbé), ancien curé de Dambelin, correspondant du Comité des Travaux historiques, à Baume-les-Dames (24 août 1842).
3. CIRCOURT (le comte Albert DE), ancien conseiller d'Etat, rue de Milan, 17, à Paris (28 janvier 1846).
4. RONCHAUD (Louis DE), ✻, directeur général des Musées et de l'Ecole du Louvre, à Paris (30 novembre 1848).
5. VIEILLE (Jules), ✻, ancien recteur, inspecteur général honoraire, à Paris (21 août 1853).
6. BERGERET (le docteur), à Arbois (26 août 1856).
7. GRENIER (Edouard), littérateur, à Baume-les-Dames et boulevard Saint-Germain, 174, à Paris (28 janvier 1856).
8. PETIT (Jean), statuaire, rue Denfert-Rochereau, 89, à Paris (26 août 1856).
9. TOUBIN (Charles), ancien professeur d'histoire au lycée d'Alger, à Salins (24 août 1859).
10. PASTEUR (Louis), G. C. ✻, de l'Académie Française et de l'Académie des sciences, rue d'Ulm, 45, à Paris (30 janvier 1860).
11. GIGOUX (Jean), O. ✻, artiste peintre, rue de Chateaubriand, 17, Paris (24 août 1861).
12. GÉROME (Jean-Léon), C. ✻, artiste peintre, de l'Académie des Beaux-Arts, boulevard de Clichy, 65, à Paris (24 août 1863).
13. JACQUENET (Mgr), évêque d'Amiens (28 janvier 1868).
14. BRULTEY (l'abbé), curé de Saponcourt (Haute-Saône) (24 août 1868).
15. FLEURY-BERGIER, ancien juge de paix, à Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône) (24 aout 1868).

MM.

16. MARCOU (le docteur), géologue, à Salins, et à Cambridge (Etats-Unis) (28 janvier 1870).
17. MOREY (l'abbé), curé de Baudoncourt (Haute-Saône) (29 janvier 1872).
18. GRÉA (l'abbé Adrien), ancien élève de l'Ecole des Chartes, ancien vicaire général de Saint-Claude (24 août 1872).
19. REVERCHON, ✱, ancien député du Jura, à Audincourt (Doubs) (24 août 1872).
20. TOURNIER (Edouard), ✱, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, sous-directeur à l'Ecole des hautes études, rue de Tournon, 16, à Paris (25 août 1873).
21. BEUVAIN DE BEAUSÉJOUR (l'abbé Paul), curé de Luxeuil (Haute-Saône) (25 août 1875).
22. GAINET (l'abbé), curé de Traves (Haute-Saône) (25 août 1875).
23. BAILLE (Charles), banquier, président honoraire de la Société d'agriculture, sciences et arts, à Poligny (Jura) (31 juillet 1877).
24. VILLEQUEZ, ✱, professeur et doyen à la Faculté de droit de Dijon (31 juillet 1877).
25. PROST (Bernard), rédacteur au ministère de l'intérieur (bureau des archives), avenue Bosquet, 4, à Paris (31 juillet 1877).
26. GIACOMOTTI (Félix-Henri), ✱, artiste peintre, rue de Vaugirard, 39, à Paris (27 juin 1878).
27. BECQUET (Just), ✱, statuaire, rue Denfert-Rochereau, 39, à Paris (27 juin 1878).
28. VALFREY (Jules), O. ✱, ancien sous-directeur au ministère des affaires étrangères, avenue de l'Opéra, à Paris (29 juillet 1879).
29. THURIET (Charles), président du tribunal de Saint-Claude (29 juillet 1879).
30. RAMBAUD (Alfred), ✱, professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, 76, à Paris (28 juillet 1880).
31. ROBERT (Ulysse), inspecteur général des bibliothèques et archives, Grande-Rue, 31, à Saint-Mandé (Seine) (28 juillet 1880).

MM.

32. BOUCHEY (l'abbé), curé de Bonnétage (Doubs) (25 janvier 1882).
33. TUEFFERD, juge au tribunal de Montbéliard (25 janvier 1882).
34. FINOT (Jules), archiviste du département du Nord, à Lille (20 juillet 1882).
35. VAULCHIER (le marquis DE), ✠, au château du Deschaux (Jura) (20 juillet 1882).
36. RAPIN (Alexandre), artiste peintre, 52, rue de Bourgogne, à Paris (20 juillet 1882).
37. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de La Chapelle-sous-Rougemont (24 juillet 1884).
38. MARLET (Adolphe), ancien conseiller de préfecture, à Dijon (29 janvier 1885).

39-40 . . . .

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NÉS HORS DE L'ANCIENNE PROVINCE DE FRANCHE-COMTÉ.

MM.

1. BRAUN, O. ✠, ancien président du consistoire luthérien, à Montbéliard (24 août 1849).
2. JUNCA, ✠, ancien archiviste du Jura, à Paris (28 janvier 1865).
3. DALLOZ (Edouard), O. ✠, ancien député, rue Vanneau, 18, à Paris (23 août 1866).
4. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, ✠, ancien archiviste de l'Aube, professeur de langue celtique au Collège de France, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions), boulevard Montparnasse, 84, à Paris (26 août 1867).
5. CHAMPIN, ✠, ancien sous-préfet, à Baume-les-Dames (29 janvier 1872).
6. LECLERC (François), archéologue et naturaliste, à Seurre (Côte-d'Or) (26 août 1872).
7. BARTHÉLEMY (le comte Edouard DE), ✠, rue de Las Cases, 22, à Paris (25 août 1873).

MM.

8. BEAUNE (Henri), ancien procureur général, à Lyon (27 janvier 1874).
9. PIGEOTTE (Léon), avocat, à Troyes (27 janvier 1874).
10. MEAUX (le vicomte DE), ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, 10, à Paris (27 janvier 1874).
11. BEAUREPAIRE (DE), ✻, archiviste du département de la Seine-Inférieure, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions) à Rouen (29 août 1875).
12. TUETEY (Alexandre), archiviste aux archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, à Paris (31 juillet 1877).
13. GARNIER (Joseph), ✻, archiviste de la Côte-d'Or, à Dijon (31 juillet 1877).
14. DUMAY (Gabriel), ancien magistrat, à Dijon (28 juillet 1880).
15. REVILLOUT (Charles), ✻, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de Montpellier (29 juillet 1879).
16. ARBAUMONT (Jules D'), à Dijon (28 juillet 1881).
17. BOURQUARD (l'abbé), ancien professeur au lycée de Besançon, à Delle (Haut-Rhin) (28 juillet 1881).
18. VIELLARD (Léon), manufacturier, au château de Morvillars (Haut-Rhin) (28 juillet 1880).
19. BOUTHILLIER (l'abbé), curé de Coulanges-les-Nevers (20 juillet 1882).
20. TAINE (Henri), de l'Académie française, rue Cassette, 23, à Paris (29 janvier 1885).

VI

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

MM.

1. KOHLER (Xavier), président honoraire de la Société jurassienne d'Emulation, à Porrentruy (28 janvier 1855).
2. CANTU (César), ✻, à Milan (28 janvier 1864).
3. LIAGRE, lieutenant-général, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (25 août 1874).
4. ROSSI (J.-B. DE), ✻, à Rome (Piazza dell' Ara-Cœli) (27 juin 1878).

MM.

5. GREMAUD (l'abbé), bibliothécaire cantonal, à Fribourg (Suisse) (29 juillet 1879).
6. ANZIANI (l'abbé), bibliothécaire en chef de la *Laurentienne*, à Florence (28 juillet 1880).
7. ARNETH (le chevalier D'), directeur général des archives impériales et royales d'Autriche, à Vienne (28 juillet 1881).
8. BONHOTE, bibliothécaire cantonal, à Neuchâtel (Suisse) (20 juillet 1882).
9. DAGUET (Alexandrè), professeur, à Neuchâtel (Suisse) (29 janvier 1883).
10. WAUTERS (Alphonse), archiviste de la ville de Bruxelles, à Bruxelles (29 janvier 1883).
11. VUY (Jules), vice-président de l'Institut national genevois, à Carouge (canton de Genève) (29 janvier 1883).
12. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), ancien ministre, à Bruxelles et à Saint-Michel-lez-Bruges (29 janvier 1883).
13. MONTET (Albert DE), à Vevey (Suisse) (19 juillet 1883).
14. BRUNNHOFER, archiviste, à Aarau (Suisse) (19 juillet 1883).
15. VAUTREY (l'abbé), curé-doyen de Delémont (canton de Berne) (19 juillet 1883).

16-20 . . . .



LISTE DES ACADÉMICIENS DÉCÉDÉS EN 1885.

Académiciens titulaires.

VAULCHIER (le comte Charles DE), ancien député du Doubs (28 janvier 1867), *Secrétaire perpétuel,* décédé à Besançon le 1er octobre.

MAIROT (Gustave), banquier (28 juillet 1881), *Trésorier de la Compagnie,* décédé à Besançon le 23 octobre.

Associés correspondants (classe des Associés correspondants nés dans l'ancienne Franche-Comté.)

HUGO (le vicomte Victor), G. C. ✱, de l'Académie Française (24 août 1827), décédé à Paris le 22 mai.

BOUQUET (Jean-Claude), O. ✱, professeur à la Faculté des sciences de Paris, membre de l'Institut (25 août 1873), décédé à Paris le 9 septembre.

Associé étranger.

GACHARD, directeur général des Archives royales de Belgique (11 mars 1841), décédé à Bruxelles le 24 décembre.

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES (120)

CORRESPONDANT AVEC L'ACADÉMIE.

FRANCE.

Aisne.

Société académique de Laon.
Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
Société archéologique de Vervins.

Allier.

Société d'Emulation de l'Allier; Moulins.

Hautes-Alpes.

Société d'études des Hautes-Alpes; Gap.

Aube.

Société académique de l'Aube; Troyes.

Aude.

Commission archéologique et littéraire de Narbonne.

Bouches-du-Rhône.

Académie d'Aix.
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.
Société de statistique de Marseille.

Calvados.

Académie de Caen.
Société des antiquaires de Normandie; Caen.
Société d'agriculture de Caen.
Société française d'archéologie; Caen.

Charente.

Société d'agriculture de la Charente; Angoulême.

Charente-Inférieure.

Société d'agriculture, belles-lettres et arts de Rochefort.
Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis; Saintes.

Côte-d'Or.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
Société d'agriculture de la Côte-d'Or; Dijon.
Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune.

Doubs.

Société d'agriculture du Doubs; Besançon.
Société d'Emulation du Doubs; Besançon.
Société d'Émulation de Montbéliard.
Société de médecine de Besançon.
Société de lecture de Besançon.

Drôme.

Société d'archéologie et de statistique de la Drôme; Valence.
Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers; Romans.

Eure-et-Loir.

Société d'agriculture d'Eure-et-Loir; Chartres.

Finistère.

Société académique de Brest.

Gard.

Académie de Nîmes.
Comité de l'art chrétien; Nîmes.

Haute-Garonne.

Académie des Jeux-Floraux; Toulouse.
Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France; Toulouse.
Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

Gironde.

Académie de Bordeaux.
Société philomathique de Bordeaux.

Hérault.

Société archéologique de Béziers.

Indre-et-Loire.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire; Tours.
Société médicale d'Indre-et-Loire; Tours.

Isère.

Académie Delphinale; Grenoble.

Jura.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.
Société d'Emulation du Jura; Lons-le-Saunier.

Haute-Loire.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure.

Société académique de Nantes.

Lot.

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot; Cahors.

Maine-et-Loire.

Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers.

Manche.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche; Saint-Lô.
Société nationale académique de Cherbourg.

Marne.

Académie de Reims.
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne; Châlons-sur-Marne.
Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Haute-Marne.

Société d'histoire et d'archéologie de Langres.

Meurthe-et-Moselle.

Société des sciences, lettres et arts de Nancy.
Académie de Stanislas; Nancy.

Meuse.

Société philomathique de Verdun.

Nord.

Société d'agriculture, sciences et arts du Nord; Douai.
Société d'Emulation de Cambrai.
Société des sciences, arts et agriculture de Lille.

Oise.

Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise; Beauvais.
Comité archéologique de Senlis.

Pas-de-Calais.

Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer.

Puy-de-Dôme.

Académie de Clermont-Ferrand.

Haut-Rhin.

Société Belfortaine d'Emulation.

Rhône.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société d'agriculture, histoire naturelle et arts de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Saône-et-Loire.

Académie de Mâcon.
Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
Société Eduenne; Autun.

Haute-Saône.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône; Vesoul.

Savoie.

Société des sciences, lettres et arts de Savoie; Chambéry.
Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie; Chambéry.

Seine.

Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France; Paris.
Comité des travaux historiques et des sociétés savantes près le ministère de l'Instruction publique.
Société de médecine légale; Paris.
Société générale des prisons; Paris.
Société philotechnique; Paris.
Association scientifique de France; Paris.
Société philomathique; Paris.

Seine-et-Marne.

Société archéologique de Seine-et-Marne.

Seine-et-Oise.

Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise; Versailles.
Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise; Versailles.

Seine-Inférieure.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
Société hâvraise d'Etudes diverses.
Commission des antiquités de la Seine-Inférieure; Rouen.
Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Hâvre.

Somme.

Académie d'Amiens.
Société des antiquaires de Picardie; Amiens.
Société Linnéenne du nord de la France; Amiens.
Conférence scientifique et littéraire d'Abbeville.

Tarn.

Société littéraire et scientifique de Castres.

Tarn-et-Garonne.

Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne; Montauban.
Société archéologique de Tarn-et-Garonne; Montauban.

Var.

Société des sciences, belles-lettres et arts du Var; Toulon.

Vaucluse.

Société littéraire et scientifique d'Apt.

Vosges.

Société d'Emulation des Vosges; Epinal.

ALLEMAGNE.

Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe; Iéna.

ALSACE-LORRAINE

Académie de Metz.
Société d'histoire naturelle de Metz.
Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace; Strasbourg.

BELGIQUE.

Académie royale de Belgique; Bruxelles.
Société malacologique de Belgique; Bruxelles.

BRÉSIL.

Musée national de Rio de Janeiro.

DOMINION DU CANADA.

Institut Canadien Français; Ottawa.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Académie américaine des sciences et arts; Boston.
Académie des sciences naturelles de Philadelphie.
Institut Smithsonien; Washington.
Université John Hopkins de Baltimore.

ITALIE.

Académie royale des *Lincei;* Rome.
Académie royale de Lucques.

SUÈDE.

Académie royale des sciences de Stockholm.
Université de Christiania.
Université de Lund.

SUISSE.

Société jurassienne d'Emulation; Porrentruy (canton de Berne).
Société d'histoire du canton de Neuchâtel; Neuchâtel.
Société d'histoire et d'archéologie de Genève; Genève.
Institut national genevois; Genève.
Société d'histoire de la Suisse romande; Lausanne.

DÉPOTS PUBLICS

AYANT DROIT A UN EXEMPLAIRE DES MÉMOIRES.

Bibliothèque de la ville ; Besançon.
— universitaire ; id.
— du grand séminaire ; id.
— du collège Saint-François-Xavier ; id.
— des Frères de Marie ; id.
— de Baume-les-Dames.
— de Montbéliard.
— de Vesoul.
— de Lons-le-Saunier.
— de Pontarlier.
— de Saint-Claude.
— de Salins.
— de Dole.
— de Gray.
— de Luxeuil.
— de Lure.
— de Belfort.
— du petit séminaire d'Ornans.
Archives du Doubs.
Archives de la Haute-Saône.
Archives du Jura.

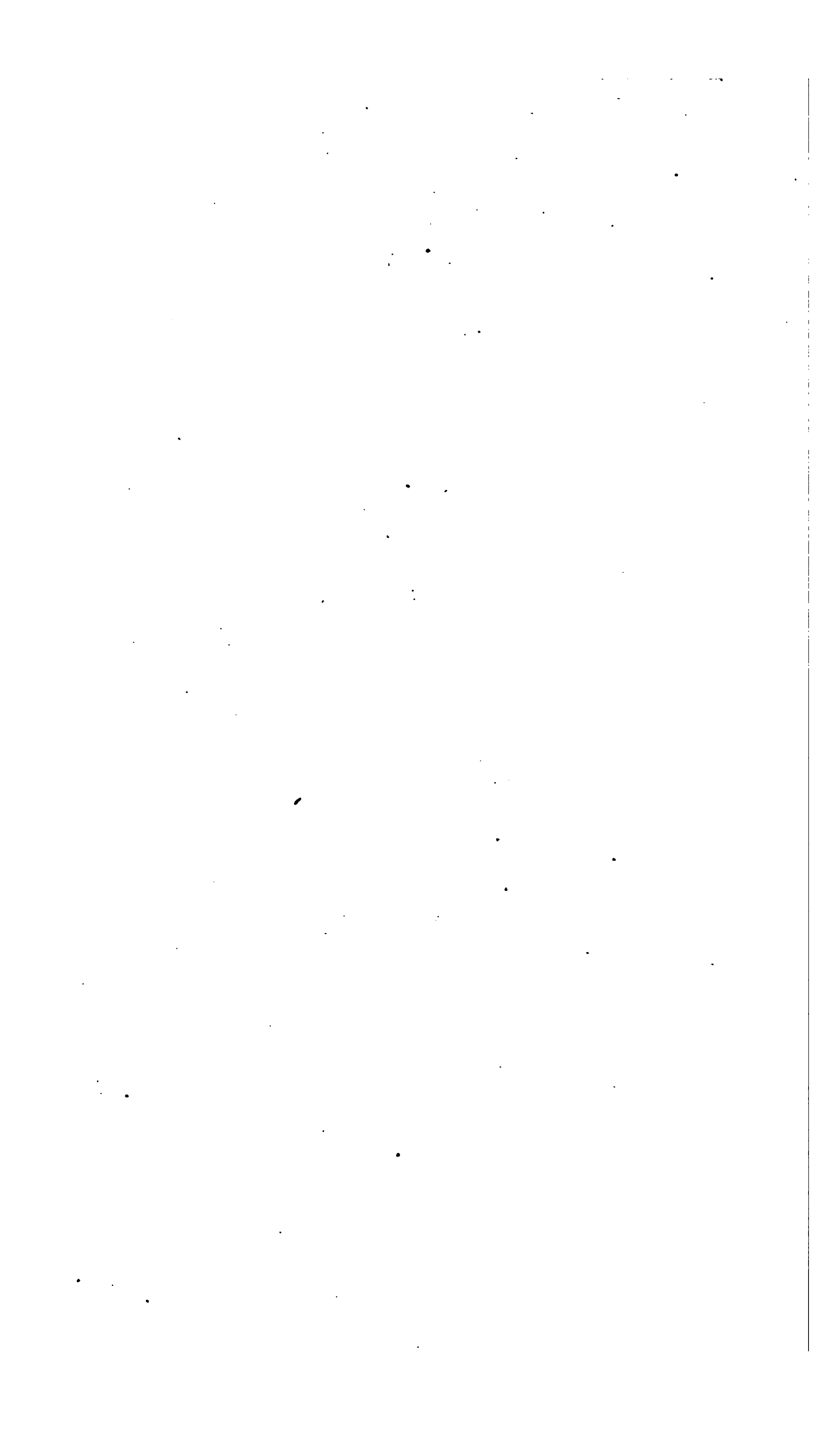


TABLE DES MATIÈRES (1885)

PROCÈS-VERBAUX.

MÉMOIRES.

